QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12244 4 F

– VENDREDI 8 JUIN 1984

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU PREMIER MINISTRE SUD-AFRICAIN

M. Pieter Botha en pèlerinage dans la Somme

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 15 à 23

- *La légende de Mohammed Khaïr-Eddine*
- *Voyages en littératures étrangères : Taïwan*

La rébellion du mouvement sikh au Pendjab a été noyée dans le sang

- *Le chef des insurgés figure parmi les nombreuses victimes*
- *Violentes réactions dans plusieurs régions de l'Inde*

De notre correspondant

New-Delhi. – Après vingt-sept heures de combats acharnés, le silence est définitivement tombé mercredi 6 juin vers 22 heures sur le Temple d'or d'Amritsar. Obtenue quelques minutes plus tôt, la reddition du dernier carré de vingt-deux partisans du sant Bhindranwale retranché dans le « Saint des saints », la « Maison divine » située au cœur du complexe religieux, a permis d'éviter ce qui apparaissait en haut lieu comme le pire : la destruction du bâtiment le plus sacré de la religion sikh.

Alors que le public indien était maintenu jusqu'à jeudi matin dans l'ignorance totale quant au bilan humain des opérations – pourtant officiellement transmis mercredi soir aux journalistes, – les organes d'information gouvernementaux se contentaient d'annoncer avec insistance que le sanctuaire n'avait subi aucun dommage. Le premier bilan du carnage est maintenant connu. Fidèles au serment prêté en avril 1982 devant le grand Livre sacré des gourous, 266 militants sikhs fanatisés auront lutté jusqu'à la mort pour défendre un impossible rêve, et 60 soldats sont tombés, victimes du devoir. Plus de 150 personnes, dont une centaine de soldats, sont à l'hôpital, et 700 militants sikhs ont été faits prisonniers.

La radio officielle a annoncé jeudi matin, sans aucun commentaire, que le corps du Sant Bhindranwale, l'homme qui voulait *« réveiller les sikhs »*, avait été retrouvé dans l'enceinte du temple. A ses côtés se trouvaient, morts eux aussi, ses principaux lieutenants : l'intellectuel Amrik Singh, président du syndicat des étudiants sikhs interdit il y a trois mois par Mme Ghandi, et le spadassin, l'ancien général Shahbagh Singh, expulsé de l'armée indienne il y a quelques années pour corruption. Amrik était le conseiller politique du jeune Sant, et ses étudiants fournissaient le muscle de la guerre.

Shahbagh Singh, fort de sa longue expérience pendant le conflit du Bangladesh – où il entraînait en sous-main pour le compte de New-Delhi les sécessionnistes bangalais, – était le stratège du mouvement.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 3.)

Une unité toujours fragile

Mort pendant l'assaut mené par l'armée contre le Temple d'or, le chef extrémiste sikh Sant Jarnail Sinh Bhindranwale était né en 1947, l'année de la proclamation de l'indépendance. Avec d'autres, il attestait par son action la persistance, dans ce pays de 730 millions d'âmes, « la plus grande démocratie du monde », de tensions, à l'occasion meurtrières, nées de la différence des lanques, des races, des religions, des conditions sociales et des idéaux politiques. Trente-sept ans après le départ des Britanniques et le bain de sang qui accompagna la partition du sous-continent, la force l'emporte encore trop souvent sur le droit.

Le mois dernier, la région de Bombay avait été mise à feu et à sang par des affrontements entre hindous et musulmans. Bilan : plus de deux cent morts. L'an dernier, en Assam, les heurts entre Assamais et Bengalis et l'intervention des forces de l'ordre avaient fait des milliers de victimes. La liste est longue des violences qui ont ensanglanté le pays, frappant ici les intouchables, là les naxalistes maoïstes, les notables locaux, voire les brus à la dot jugée insuffisante ou les handicapés protestant contre la politique gouvernementale.

Même si une certaine tolérance se manifeste face aux revendications locales, il était difficile au gouvernement central d'accepter les exigences démesurées des extrémistes sikhs du Sant Bhindranwale, auquel le parti de Mme Gandhi avait lui-même mis le pied à l'étrier. C'eût été ouvrir la boîte de Pandore et mettre en danger une unité nationale toujours fragile.

Mme Gandhi a choisi la manière forte. Ce n'est pas la première fois de la part de cette femme qui aime à se draper dans des saris aux couleurs du temps. Il fallait mettre le holà avant que le fanatisme atteigne d'autres communautés. Il fallait aussi ramener l'ordre et faire montre de sa force à quelques mois d'élections générales qui s'annoncent difficiles pour le parti du premier ministre, le Congrès (I), I pour Indira. Déjà, en 1975, plutôt que de risquer la défaite, Mme Gandhi avait décrété l'état d'urgence et mis au pas la presse, y compris étrangère. Elle a institué à présent la censure sur les nouvelles en provenance du Pendjab.

De cet Etat, rien ne filtre actuellement qui ne soit officiel, y compris sur la mort du Sant Bhindranwale. Certains de ses partisans en tireront sans doute argument pour affirmer qu'il a pu être exécuté sommairement par l'armée. Le risque existe que la victoire des armes ne provoque une exploson de violence au sein de la communauté sikh, héritière d'une tradition guerrière que symbolise le port du poignard, maintenant autorisé jusque dans les avions. On pourrait s'en apercevoir non seulement au Pendjab, où les sikhs constituent 52 % de la population, mais aussi à Delhi, où ils sont nombreux.

Cela dit, les extrémistes ne constituent qu'une minorité parmi les sikhs, communauté dynamique dont l'efficacité a fait du Pendjab l'Etat le plus prospère, et de beaucoup, de l'Union indienne. L'intérêt des nombreux hauts fonctionnaires, chefs militaires, cadres de toutes sortes qu'ils ont fournis à leur pays n'est sûrement pas de laisser déferler la violence.

M. Savary tente d'apaiser les défenseurs de l'école privée

Le ministre déclare au Monde *que l'application de la loi sera « claire et progressive » et que l'amendement controversé sur les maternelles pourra être révisé par le Parlement*

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, qui devait être entendu jeudi 7 juin par la commission des affaires culturelles du Sénat, commente, dans l'entretien qu'il nous a accordé, le projet de loi sur l'enseignement privé.

« Les défenseurs de l'enseignement catholique vont manifester une nouvelle fois pour défendre la liberté de l'enseignement, qu'ils estiment menacée. Que pensez-vous de leur inquiétude ?

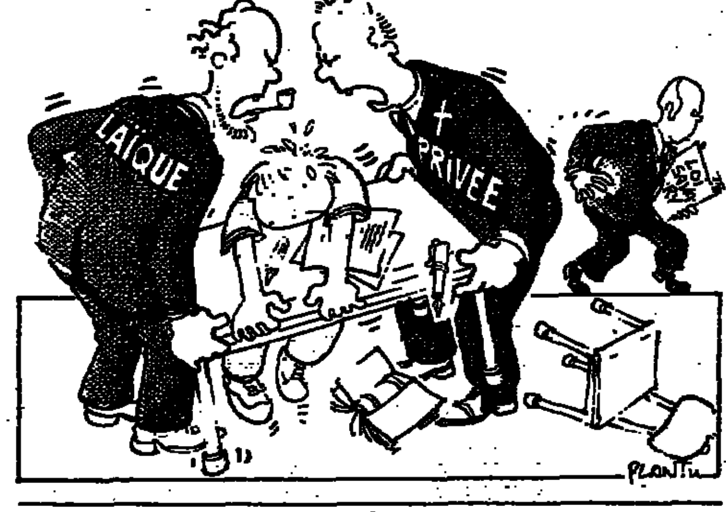
– Elle n'est pas fondée. Le projet de loi maintenant adopté par l'Assemblée nationale, et qui va être soumis au Sénat, n'est en rien une atteinte à la liberté de l'enseignement. L'exercice de cette liberté s'appuyait sur des textes ambigus, déséquilibrés au détriment du service public – ses principes comme ses établissements, – et inadaptés au mouvement de la décentralisation. Grâce à ce texte, la liberté de l'enseignement sera mieux organisée, la liberté de choix des parents sera mieux garantie, et la rénovation globale du système éducatif pourra réunir les efforts convergents, et non concurrents, des établissements publics et des établissements privés sous contrat.

» Je comprends l'inquiétude, somme toute naturelle, que peut éprouver tout citoyen devant une modification législative dont il perçoit mal la signification concrète parce que les effets en sont encore peu visibles pour lui. Que cette inquiétude soit exploitée à des fins purement politiciennes, c'est un dévoiement du débat public.

» Depuis deux ans et demi que se succèdent les déclarations alarmistes, je n'ai pu trouver une seule démonstration, avec ce que la rigueur doit à la raison, qu'il y avait atteinte à la liberté de l'enseignement.

Propos recueillis par CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 12).



La crise de l'endettement domine le sommet de Londres

Washington souhaite une nouvelle libéralisation du commerce international

De notre envoyé spécial

Le dixième sommet des sept grands pays industrialisés (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, RFA) s'est ouvert jeudi 7 juin à Londres. Cette réunion, qui s'achèvera le 9, et à laquelle participe également le président de la Commission de la CEE, devrait être largement consacrée à l'endettement des pays en voie de développement.

Washington. – C'est avec le scepticisme hautain de celui qui en a vu d'autres que M. Allen Wallis, ancien conseiller économique de Roosevelt, ancien conseiller personnel d'Eisenhower et, depuis 1982, « sherpa » du président Reagan, considérait les sommets des pays industrialisés. Depuis Williamsburg, l'année dernière, il affirme avoir changé d'avis. Il estime que si l'on parvient à maintenir aux réunions leur caractère informel, elles permettent aux chefs d'Etat et de gouvernement d'explorer la façon de penser de leurs collègues. Moins on fait état de résultats dans la presse, plus le sommet a été utile, l'objectif principal étant d'éviter les mesures nationales qui pourraient être mal perçues par les partenaires.

Cette fonction, au demeurant modeste, ayant été attribuée aux sommets, l'administration américaine considère que la réunion de Londres a lieu dans un climat plus favorable que les précédentes. Il y a un an, les Sept exprimaient leur confiance dans la reprise prochaine. Ils peuvent maintenant constater qu'elle est là ; il reste à faire en sorte qu'elle se poursuive sans poussée inflationniste et qu'elle se répande dans les pays les moins développés.

M. Reagan s'attend évidemment que le problème des dettes des pays neufs soit évoqué, et son administration lui a préparé un argumentaire. Le message est trop unanimement répété d'un ministère à l'autre pour qu'il ne reflète pas la doctrine officielle américaine.

A propos du niveau des taux d'intérêt, on reconnaît à Washington qu'il est trop élevé. Un point en moins signifie une économie annuelle de l'ordre de 400 millions de dollars pour le Brésil et de 2,5 milliards pour l'ensemble des pays sous-développés.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 5.)

Guerre Iran-Irak

Bombardements meurtriers de part et d'autre

LIRE PAGE 6

Québec

Des atouts contre la crise

LIRE PAGES 27 A 31 LA DEUXIÈME PARTIE DE NOTRE SUPPLÉMENT

LES CÉRÉMONIES DU DÉBARQUEMENT

« Dieu que la paix est jolie »

De notre envoyé spécial

Utah-Beach. – Dieu que la paix est jolie. Et un peu indécente. Allongée sur le sable d'Utah-Beach, tandis que la fanfare du 1er bataillon d'infanterie légère britannique swinguait comme une folle, la presse veillait. Devant la plage, les rangers léchés par la marée montante, les détachements de sept pays (1) paradèrent comme des soldats de plomb saisis par une saine émulation.

Il ne manquait rien, pas un plumet à l'uniforme d'opérette de la garde royale norvégienne, pas un coup de chiffon sur la fanfare tout cuivre de l'US Army, pas une épaulette jaune sur les épaules des marsouins français.

Il y avait tout, dans la magie du chiffre sept. Sept drapeaux, sept musiques, sept lâchers de parachutistes d'élite dans un ciel complice, sept navires de guerre alignés au large sur une mer tout à fait pacifique. Et, si l'on ose dire, sets à Roland-Garros, car les échos de la terre battue arrivèrent jusqu'au sable. On annonça au micro que Mats Wilander avait débarqué le pioupiou Noah, victoire plutôt incongrue qui valu à l'ambassadeur de Suède présent dans la tribune les félicitations du jury.

Un peu surréaliste, tout de même, cette commémoration. Devant, c'était la paix victorieuse, une assez jolie fête, sur cette plage qui ressemble aujourd'hui tout à fait à une plage, la revue à la gloire des années passées et à l'honneur des armées à venir. Une revue immortalisée par des centaines de photographes, les seuls à mitrailler systématiquement ce 6 juin 1984. Et par un peintre arrivé on ne sait trop comment, pour s'offrir sur chevalet une marine à Utah-Beach.

Derrière, c'était la paix frileuse, la paix sur ses gardes, un déploiement de forces antiterroristes comme on en a rarement vu. Le bocage investi, un képi derrière chaque haie, des batteries antiaériennes au cas où, des radars, un hôpital de campagne, des tas de messieurs en civil, la mer surveillée par des vedettes rapides, et, dans le ciel, sans aucun doute, la chasse. Oui, la paix en état d'alerte régnait sur Utah-Beach, lieudit fameux : aujourd'hui, quelques pavillons sur les dunes, un bar appelé évidemment *le Débarquement* et quelques sobres monuments de marbre pour rappeler la souffrance et le sacrifice des hommes.

Une image résume tout cela. Les vétérans, ici en grande majorité américains et français, venus par milliers, devront se soumettre au passage du portique de détection antiterroriste. Cette fois, on ne venait pas armé. Il leur fallut même, pour certains, enlever de leur poitrine les rangées de médailles qui affolaient les détecteurs.

Etonnant rendez-vous des survivants, étonnante armée du souvenir, mi-civile, mi-militaire, mesure palpable du temps qui passe. Ces vieux hommes, parfois engoncés dans des treillis de combat qui n'avaient pas prospéré avec eux, presque tous la tête coiffée d'un béret ou d'une casquette couverts de tous les insignes gagnés.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 11 ainsi que les reportages de nos autres envoyés spéciaux JEAN-YVES LHOMEAU et DANIEL SCHNEIDERMANN.)

(1) Canada, Etats-Unis, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Belgique, Norvège et France.

AU JOUR LE JOUR

Déroute

Les Français sont désemparés.

Il y avait déjà ce printemps pourri qui n'en finit pas de pourrir. Il y avait cette querelle scolaire qui mobilise tant d'énergies pour un combat passéiste.

Il y avait cette campagne pour les élections européennes qui divise sans passionner. Il y avait le chômage, cancer social, l'inflation, la crise du lait, celle de l'automobile, le malaise des patrons, celui des cadres et celui des ouvriers. Il y avait les préretraités qui s'ennuient, les enfants qui se raréfient... On supportait.

Mais, mercredi, nous avons reçu le coup de grâce : Noah éliminé à Roland-Garros!

Il ne reste plus qu'à reporter nos espoirs sur le championnat d'Europe de football.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Un faux débat sur la politique d'austérité

par TOVY GRJEBINE (*)

LE gouvernement réfléchit sur la création d'emplois mais *ne semble pas étudier les* causes des disparitions des emplois, les causes de la crise. Les choix : « rigueur » ou relance keynésienne ne résultent donc pas d'une étude *rigoureuse mais d'une vision* morale : on nous propose d'expier un péché originel dont la nature reste inconnue. Il est pourtant possible de faire une étude plus rationnelle de la crise. On découvre alors que la solution est dans *une troisième voie.*

Il est absurde de vouloir expliquer le chômage par une révolution industrielle, car même en supposant qu'il y ait une accélération du progrès technologique, il n'y a aucune raison pour que celui-ci mène au sous-emploi. Bien au contraire, l'histoire montre que les périodes de forte mutation technologique ont été aussi des périodes d'expansion. Il y a aujourd'hui des *pays d'avance technologique* sensiblement voisine mais dont les taux de chômage diffèrent d'un facteur dix. L'explication proposée par le gouvernement est aussi mauvaise que celles naguère proposées par l'opposition : le choc pétrolier et la vague démographique.

Les causes de la crise apparaissent au contraire sans ambiguïté si on aborde l'étude des crises d'une manière systématique : toutes les crises passées sont apparues à cause d'une insuffisance de la *quantité de monnaie par rapport* aux besoins de l'économie. On pourrait penser que la crise actuelle est très différente des crises passées puisqu'elle est accompagnée d'une forte inflation. Une étude plus attentive de celle-ci montre cependant que cette infla*tion n'est pas* due à trop de monnaie, à un excès de la demande, car s'il en était ainsi, les entreprises fonctionneraient à 100 % de leurs possibilités : or nous savons *que ce n'est pas le cas.*

Attribuer la crise à un manque de monnaie ne semble cependant pas possible puisque malgré l'encadrement du crédit la masse monétaire peut augmenter par cette voie. Il faut alors s'interroger sur les conséquences pour l'économie de la création monétaire par la voie du crédit, par la voie de l'endettement. Deux conséquences apparaissent immédiatement : l'intéressement à l'inflation et la croissance du nombre des faillites.

Le poids insupportable de l'endettement

Une étude de Daniel Zajdenweber sur les statistiques des mouvements des prix depuis le début du XIXe siècle montre ainsi les liens entre la hausse et le développement du crédit. *La deuxième conséquence s'explique aussi* mathématiquement. L'endettement des entreprises se répartit au hasard selon la loi de Gauss. Les entreprises les plus endettées, celles qui sont dans la queue de la courbe, sont mises en faillite. Si l'on provoque la création de la monnaie par le crédit on développe l'endettement moyen. L'ensemble de la courbe se décale et le seuil de mise en faillite atteint de plus en plus d'entreprises, d'où croissance du chômage.

Avec une demande moins solvable, la création de nouvelles entreprises devient de plus en plus difficile. Il faut se souvenir que même des taux d'intérêt faible n'ont pas permis la reprise de l'économie américaine entre 1932 et 1940.

Au dix-neuvième siècle, les crises étaient plus brutales puisque, à la suite de demandes de conversion de la monnaie bancaire en monnaie en métal précieux, les banques arrêtaient l'émission de crédit tout en résorbant les dettes. La contraction de la monnaie qui en résultait bloquait l'économie. Aujourd'hui, ce mécanisme ne peut plus avoir lieu puisque la monnaie n'est plus convertible en métal précieux. Il ne peut y avoir de déflation brutale. Le crédit a permis une création de monnaie pendant plus de vingt ans, mais aujourd'hui la monnaie provenant du crédit atteint 87 % de la masse monétaire. Le poids de l'endettement devient insupportable, paralysant les plus actifs et éliminant les plus faibles. La reprise automatique est donc impossible.

La politique d'austérité pourrait *à la limite favoriser l'équilibre de* la balance commerciale, mais comme elle ne peut améliorer la situation des entreprises vis-à-vis de l'endettement elle ne favorise pas *la* modernisation quels que soient les vœux du gouvernement. L'endettement ne peut pas se résorber spontanément, car la masse monétaire diminue quand une entreprise rembourse une dette à une banque. Une autre entreprise doit alors augmenter son endettement, sinon la masse monétaire diminuerait et un circuit disparaîtrait. Le désendettement spontané est possible pour une entreprise, il n'est pas possible pour un grand nombre.

La relance keynésienne avec *déficit budgétaire financé par* l'emprunt n'est plus possible. Au dix-neuvième siècle, ces mesures provoquaient des reprises, car après chaque krach bancaire, la thésaurisation privée asséchait *les* circuits. Les emprunts remettaient cette monnaie en circulation. Aujourd'hui, la thésaurisation privée n'existe plus, la dépense publique diminue les dépenses privées sans augmenter pour cela le nombre des échanges.

La politique keynésienne ne pouvant *plus donner de résultats,* le débat sur la politique d'austérité est un faux débat. Tous les pays ne peuvent pas modifier les règles de leur système monétaire comme l'ont fait les Etats-Unis et obtenir une reprise grâce à une augmentation de la vitesse de circulation d'une large fraction de la monnaie. Les mesures à prendre diffèrent selon les pays, mais dans tous les cas il faut d'abord comprendre. Le choix n'est pas entre rigueur ou keynésianisme, mais entre l'attachement aux doctrines passées et l'acceptation d'une nouvelle analyse.

L'introduction de monnaie par une autre voie que celle du crédit permettrait d'organiser le désendettement sans bloquer le pays. Elle pourrait aussi conduire à une reconversion énergétique plus complète et donc à *l'équilibre de la* balance commerciale sans paralyser le pays.

(*) Economiste, vient de publier *Récession et Relance* aux Éditions Economica. L'étude citée de D. Zajdenweber fait partie de ce recueil.

LU

« LE LIBÉRALISME MODERNE », de Serge-Christophe Kolm

Hors de la passion polémique

POUR nous mettre en condition, Serge-Christophe Kolm a choisi une épigraphe sur l'Etat *« effroyable corps parasite »... « boa constrictor », « le plus grand scandale de la société et en même temps le foyer de toutes les corruptions ».* Quel est l'extrémiste libéral qui s'est ainsi déchaîné contre le pouvoir central ? Karl Marx, dans *le 18 Brumaire et Louis Bonaparte. Où l'on rappelle ainsi opportuné*ment que la ligne de partage entre le libéralisme et le socialisme ne passe pas forcément par la position prise vis-à-vis de l'Etat, comme on aurait trop tendance à le croire aujourd'hui.

Le mérite du travail de Serge-*Christophe Kolm est non seule*ment d'extirper les mauvaises herbes qui ont poussé sur le libéralisme économique, qu'il n'hésite pas à considérer comme *« la plus importante des pensées modernes »,* mais de le faire avec une grande sérénité. Abandonnant la passion polémique — et Dieu sait si l'effort doit être rude pour notre auteur, à considérer certains de ses ouvrages, — Serge-Christophe Kolm nous pro*pose une recherche des fonde*ments et des limites de ce qu'il ne veut pas appeler une doctrine, mais plutôt une sensibilité. Du coup, il élargit beaucoup le sujet : le droit, la philosophie, font ici très bon ménage avec l'économie. On ne peut contenir Kolm. C'est ce qui fait son charme.

Ne serait-il pas plus sage de parler des libéralismes tant il y a de cantons dans cet univers ? Cette analyse en profondeur insiste avec raison sur ce point en rappelant combien les libéraux diffèrent sur le rôle redistributif de l'Etat, sur la question des monopoles, sur la flexibilité ou la fixité des taux de change (Milton Friedman contre Jacques Rueff), sur les rapports entre la « société civile » et *le pouvoir* administratif. Au-delà des divergences d'opinions, les propositions communes sont très simples, concrètes, ce qui fait leur force, et tournent toujours autour, inutile d'insister, de la glorification du marché, de la liberté comme valeur et comme moyen d'efficacité. Les grands ancêtres, Adam Smith, Ricardo, Pareto, ont peu à peu raffiné le modèle. Mais les grands théoriciens ne disent rien sur la justice de la distribution résultante. Certains (Friedman, Hayck) pensent en tout cas que l'intervention de l'Etat *n'améliorerait pas la situation. Selon* S.-C. Kolm, l'axe du libéralisme en matière de justice de la distribution est la théorie de la légitimité des droits, *« notamment des droits de propriété, que l'on peut appeler pour cela le* propriétérisme ».

Si Keynes a sauvé le capitalisme, les libéraux lui en veulent de l'avoir fait de cette façon, en stimulant artificiellement la demande (par le déséquilibre budgétaire) plutôt qu'en laissant les salaires décroître pour résorber le chômage... Mais Kolm a beau jeu de faire remarquer que le « monétarisme » n'est qu'un cas particulier de stabilisation par la demande globale, ne se distinguant des autres stabilisateurs keynésiens *« que par sa fixation sur la quantité de monnaie alors que les autres regardent aussi le budget public et les taux d'intérêt ».*

Au reste le seul gouvernement vraiment keynésien à l'heure actuel n'est-il pas celui de M. Reagan, qui a réussi à réduire remarquablement le chômage pour un déficit budgétaire considérable ? S.-C. Kolm a raison d'appuyer sur les contradictions entre *« l'économie de l'offre »* telle qu'elle a été voulue par les théoriciens de la *new economics* et la *réalité* de la politique économique américaine. Cet étrange mélange d'une politique monétaire restrictive et d'une politique budgétaire expansive, non consciemment voulu par le gouvernement américain, apparaît à notre auteur comme *« la meilleure politique pour combattre à la fois la stagnation et l'inflation ».* S.-C. Kolm aurait peut-être dû ajouter : *« aux Etats-Unis »,* qui, grâce au statut du dollar, n'ont pas jusqu'ici de trop graves *« retours de bâton »* lorsque leur balance des paiements est déficitive.

Passant de la politique à la philosophie dans la dernière partie de son ouvrage, S.-C. Kolm se pose des questions sur les fondements des théories libérales. Il leur reproche de partir d'un homme *donné* et non *formé.* Les préférences et les goûts sont sans cesse en cours de transformation dans la société. Au reste, le marché modèle les individus. *« La production produit aussi le producteur. »* Et le marché vit de l'égoïsme, le renforce et le promeut. Il est vrai qu'à l'autre bord la politique et l'administration peuvent aussi modeler l'homme de façon fort désagréable, du tyranneau au « petit chef ».

S'interrogeant enfin sur la liberté, fondement philosophique du libéralisme, notre auteur reconnaît qu'elle est la matrice de la modernité, ... comme la science qui repose sur l'hypothèse du déterminisme. Contradiction. Vieux problème que Kolm résout ainsi : *« La liberté est une structure de causalité »,* ou si l'on veut *« je suis libre, mais l'usage que je fais de ma liberté est déterminé par ce que je suis, qui est déterminé. »*

On voit jusqu'à quel niveau nous emmène notre... économiste. Pourquoi pas ? *« La science lugubre »* dont parlait Carlyle *a trop souffert de son* compartimentage. Toutefois, le vertige de synthèse qui emporte S.-C. Kolm balaie parfois d'indispensables points de repère. Notre... liberté de lecteur s'accommoderait fort bien d'un peu plus de balises.

PIERRE DROUIN.

★ *Presses universitaires de France — 232 pages — 88 F.*

LETTRES AU Monde

Fallait-il inviter le chancelier Kohl ? Non !..

Des voix prestigieuses se sont élevées pour appeler à la participation du chancelier Kohl aux fêtes célébrant le quarantième anniversaire du débarquement allié en Normandie.

Il est bien évident que les Allemands d'aujourd'hui, et surtout ceux de la génération d'après-guerre, n'ont — à l'exception de quelques milliers d'individus — rien de commun avec leurs aînés, qui ont précipité le monde dans le malheur et privé tout un continent de la joie de vivre.

Mais les inviter à participer à cette célébration est tellement monstrueux que l'on est autorisé à se poser la question de savoir si les politiciens et intellectuels français qui le préconisent ont encore leur raison.

C'est qu'il ne faut tout de même pas oublier que l'armée hitlérienne, dont l'ombre sanglante planerait assurément sur la présence physique du chancelier fédéral, n'était pas une armée comme toutes les autres...

Du reste, qui les connaît sait que le fait d'en être écartés ne devrait offusquer nullement nos amis d'outre-Rhin, car s'il est une qualité que l'Allemand apprécie par-dessus tout, c'est la dignité...

H.-B. LICHTENSTEIN,
ancien FFC *(Paris).*

... Oui !

On a laissé passer une chance. Le chancelier de la République fédérale d'Allemagne aurait dû être invité aux cérémonies commémorant le débarquement allié en Normandie. C'eût été l'occasion de faire apparaître que l'Allemagne fédérale *n'est plus considérée comme le pays* ennemi vaincu d'hier mais comme l'allié d'aujourd'hui.

J'irai même plus loin en me demandant si le président du Conseil d'Etat de la RDA, Erich Honecker, n'aurait pas dû lui aussi êtrec invité. Peut-être précisément parce que le moment, en raison de la *dégradation des rapports Est-Ouest,* ne s'y prête pas. Mais n'eût-ce pas été une façon de rappeler solennellement que plus aucune guerre ne doit partir du territoire allemand, ce à quoi les deux Allemagnes se sont officiellement engagées ?

Mais l'essentiel est sans doute ailleurs. N'aurait-on pas dû depuis longtemps faire du 8 mai une fête européenne au lieu d'en faire la fête nationale des vainqueurs ? Le 8 mai est une fête commune à l'Europe de l'Est et de l'Ouest, il symbolise la libération du fascisme en même temps que sa défaite militaire.

JÉROME VAILLANT,
rédacteur en chef
d'*Allemagnes aujourd'hui,*
maître de conférences
à l'université de Valenciennes.

Réconciliation et relativisation des crimes

La régression dans la barbarie n'est pas, il est vrai, un phénomène limité à l'ère nazie. Elle reparaît de *nos jours sous les formes et les* latitudes les plus diverses. Mais ce constat ne peut justifier la relativisation des crimes du IIIe Reich. Reconnaître que la réconciliation franco-allemande de même que la réconciliation germano-polonaise sont des événements importants *dans l'histoire de l'après-guerre ne* signifie pas l'oubli du passé. Admettre que le combat pour les libertés vise aujourd'hui, entre autres, des alliés d'hier dans la lutte antinazie ne change en rien la réalité de celle-ci.

Hier comme aujourd'hui le rôle des survivants et des chercheurs est *de donner aux générations nouvelles* la possibilité de connaître les fondements idéologiques : un national-socialisme, le contexte dans lequel il a pu se développer, ses effets meurtriers sur une partie importante du genre humain jusqu'à nos jours.

RITA THALMANN,
professeur à l'université de Tours.

Laisser les morts enterrer les morts

Je dois déplorer que Jean Planchais ait écrit « La tache de sang » dans votre numéro du 31 mai. J'ai *« couvert » pendant un an* le procès de Nuremberg. J'ai écrit un livre sous ce titre ; je suis donc bien au courant des crimes de l'hitlérisme, et de leur méthodique organisation.

Mais la vie m'a appris deux choses. La première, c'est qu'il faut laisser les morts enterrer les morts. A propos des meilleurs de nos dirigeants politiques, Paul Valéry a écrit : *« Nourris du passé, ils n'ont su faire que du passé... »* Je pense qu'il faut regarder, avec volonté, vers l'avenir. La seconde, selon le mot de Claudel, vers la fin de sa *Jeanne au bûcher,* c'est que *« c'est l'Espérance qui est la plus forte »...*

DIDIER LAZARD,
directeur de groupes de travail
à Sciences Po.

Mieux lire le projet Spinelli

Je lis dans *le Monde* daté du *29 mai, à la page 3,* dans le compte rendu des déclarations de M. Cheysson au « Grand Jury », le texte suivant qui termine l'article :

« M. Cheysson a toutefois marqué les limites que Paris assigne à une éventuelle intégration politique européenne en estimant que l'idée d'une politique étrangère commune européenne était un « leurre ». La mise en œuvre d'une telle politique figure dans le projet d'union européenne adopté par l'Assemblée des Communautés en février dernier (1). »

Une simple lecture du projet de traité d'union vous aurait montré que cette affirmation est pour le moins contestable. Loin de prévoir une politique étrangère commune, le projet sanctionne au contraire la distinction entre domaines de compétence commune et domaines de coopération relevant du conseil européen. On lit à l'article 64.1, intitulé Action commune : *« Dans les relations internationales, l'union emploie la méthode de l'action commune dans les domaines de compétences exclusives ou concurrentes mentionnées dans le présent traité. »* Or la politique étrangère ne fait pas partie de ces matières.

Il résulte clairement de l'arti*cle 66 que les Etats membres* conservent une politique étrangère dans le cadre de leur compétence et ne doivent se plier à une action de coopération (et non commune) que dans des cas bien précis et suivant une procédure, celle du conseil européen, qui préserve entièrement leur souveraineté, le conseil européen *déterminant* lui-même *ses* propres procédures (article 32.2).

R. TOULEMON
(Paris.)

(1) Dit « projet Spinelli » (NDLR).

Le sens de la fête

Est-ce qu'il existe en France un seul espace sportif — un seul espace social — où des milliers d'individus peuvent venir tranquillement se rassembler, se côtoyer, se détendre, vibrer, s'exalter, participer — pendant quinze jours — à une même splendeur de gestes et d'efforts sans *avoir à subir les tensions de la haine* chauvine, de l'exclusion mutuelle, de l'intolérance agressive ?

Est-ce qu'il existe encore un lieu — dans notre pays — où une telle concentration de personnes — des milliers de gens — peuvent se regrouper autour d'un stade sans croiser en permanence l'écrasante infamie de la surveillance policière, du contrôle casqué, de la bastonnade réglementaire ? Un centre où le citoyen n'est pas spontanément protestataire et où l'Etat n'est pas automatiquement répressif ? Un endroit où l'art d'apprécier un style et l'art d'apprécier une attitude (un courage par exemple) passent avant le *goût primaire de s'exciter sur une* couleur de drapeau, sur un symbole de nation ?

Est-ce qu'il existe encore un terrain de sports où l'on admire ensemble, où l'on peut applaudir ensemble, dans un élan identique, un adversaire, un voisin de continent, un voisin de couleur, un sujet appar*tenant à une autre religion, à une* autre coutume, à un autre régime ? Et une enceinte sportive où les pensées les plus troubles — partisanes, sectaires, ségrégationnistes — ne dérèglent pas la vue ?

Est-ce qu'il existe encore dans l'Hexagone un forum de plein air où l'on peut s'asseoir à côté de tant de monde, *devant tant d'inconnus,* hommes et femmes réunis, sans ressentir monter en soi une poussée de honte : honte envers les joueurs (sauf exception...), envers les organisateurs (remarquables), envers le public (loyal), envers les comportements de foule (assez dignes) ?

Est-ce qu'il existe — enfin — un système relationnel humain — communautaire — assez actif dans la société d'aujourd'hui où l'ordre collectif a pour fondement unique — et exceptionnel — la qualité de ce que l'on regarde et de ce que l'on aime ?

On peut douter effectivement de la présence d'un tel emplacement, et pourtant il existe... il se trouve à Roland-Garros.

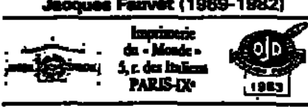
BERNARD VAUDOUR-FAGUET,
professeur d'histoire
(Pont-de-Beauvoisin, Savoie.)

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

ASIE

Inde

La rébellion sikh a été noyée dans le sang

(Suite de la première page.)

L'intensité des combats et l'ampleur du carnage sont sans doute à porter à son crédit d'homme de guerre.

Au milieu des cadavres, les forces armées ont trouvé un impressionnant arsenal : deux cents fusils, quatre-vingts mitraillettes, cinq mitrailleuses, quelques mortiers et même un lance-missiles antichar, utilisé plus tôt avec succès sur un camion de transport de troupes.

« Les hommes ont fait leur devoir le cœur lourd et la prière aux lèvres », a déclaré avec des accents de sincérité le général Ranjit Singh Dyal, commandant en chef des opérations et lui-même de confession sikh (comme le sont d'ailleurs 10 à 12 % des forces armées indiennes). Maigre consolation pour une petite communauté tout aussi fière de ses traditions martiales que de ses idéaux de tolérance. Quel que soit l'archaïsme des idées qui étaient les leurs, qui pourra jamais prétendre que les jeunes kamikazes du Temple d'or ne sont pas morts en braves ? Et quel sikh osera leur interdire l'accès au Panthéon sacré des *Jatas*, les martyrs de la religion ?

C'est là que réside probablement le plus grand danger de radicalisation des jeunes sikhs. Pour eux, comme pour leurs aînés, l'exaltation de l'héroïsme et du sacrifice est partie intégrante de leur religion. A leurs yeux, et quelles qu'aient été leurs différences avec les insurgés de la « Maison divine », ces derniers se sont sacrifiés pour ce qu'ils croyaient être la cause sikh.

Des risques d'explosion

L'inévitable mouvement d'émulation qui va s'ensuivre sera difficile à contenir et constitue pour les autorités un risque à prendre très au sérieux. Déjà, dans la nuit de mercredi à jeudi, des manifestations de colère ont éclaté en différents points du territoire indien. Dans le Pendjab, bien sûr, où les affrontements avec l'armée ont fait onze morts, mais aussi dans le Cachemire où un policier musulman a été lynché par des manifestants sikhs. Dans la capitale même, à New-Delhi, la police a dû intervenir fermement pour prévenir la destruction de matériel public par de jeunes sikhs en furie. Trois autobus ont été cependant incendiés et plusieurs dizaines de personnes blessées. Avant leur dispersion dans la fumée des gaz lacrymogènes, les manifestants ont brûlé une effigie de Mme Gandhi.

Des mesures de sécurité – interdiction de rassemblement de plus de cinq personnes – ont été imposées pour trente jours dans les principaux quartiers sikhs de la capitale. Le gouvernement de Mme Gandhi s'attendait évidemment, de l'aveu du porte-parole officiel, *« à des protestations ici et là »*. Et c'est sans doute pourquoi les forces armées ont été placées en état d'alerte sur tout le territoire et le couvre-feu une nouvelle fois prorogé dans tout le Pendjab, sauf dans la capitale de Chandigarh, qui demeure quadrillée par l'armée. Des grèves de la communauté sikh étaient prévues pour jeudi et vendredi à New-Delhi et à Bombay. La mare de sang répandue sur le marbre blanc des allées sacrées du Temple d'or provoque donc, comme on pouvait s'y attendre, une émotion considérable chez les sikhs.

Sans précédent dans l'histoire de cette religion, l'hécatombe va sans doute empoisonner longtemps le climat des relations avec la majorité hindoue du pays. Le pire – des affrontements communalistes, comme il s'en produit souvent entre musulmans et hindous – est-il pour autant à craindre ? Cela dépendra pour une large part de l'attitude que vont adopter maintenant les chefs de file du parti historique des sikhs, l'Akali Dal. Le sant Harchand Singh Longowal, président en titre de l'organisation et M. G. S. Thora, responsable religieux de l'administration du Temple d'or, s'étaient rendus mercredi matin sans combattre (1). Reste à les convaincre de coopérer au retour au calme.

En tout état de cause, il faut souligner qu'il n'y a jamais eu entre sikhs et hindous le contentieux et la méfiance ancestrale qui prévalent entre la majorité et les musulmans. Jusqu'à très récemment, il était par exemple de tradition dans les familles hindoues du Pendjab de faire du fils aîné un sikh. Les gourous et les temples de la religion sikh ont toujours bénéficié du respect général et même d'une fréquentation assidue par des centaines de milliers d'hindous. Au Pendjab et ailleurs, nombreux sont les mariages intercommunautaires. La petite communauté sikh (2 % de la population), chacun le reconnaît, est la plus prospère de l'Inde. La mendicité chez elle n'existe pratiquement pas. Les sikhs sont avant tout des gens audacieux et socialement ambitieux, qui occupent une place dans l'économie et les forces armées de leur pays sans commune mesure avec leur importance numérique.

L'erreur de Mme Gandhi

On épiloguera longtemps sans doute sur la question de savoir s'il y avait moyen d'éviter cette boucherie. Mme Gandhi expliquera honnêtement qu'elle avait épuisé l'arsenal juridique et diplomatique à sa disposition. Elle rappellera, comme elle l'a fait samedi dernier avant l'assaut final, que tout a été tenté pour ramener les « fous de Dieu » à la raison : le dialogue, la force mesurée, et l'habileté politique. La stratégie du premier ministre indien consistait à isoler le noyau dur de la masse modérée des sikhs. Cette tactique a été finalement couronnée de succès, mais dans un bain de sang.

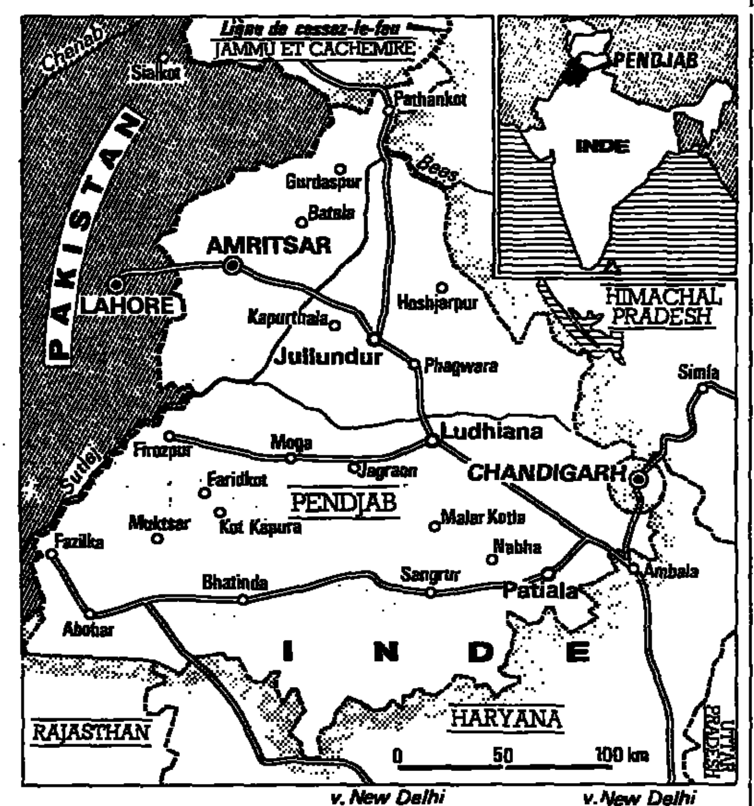
A l'heure où crépitent les bûchers funéraires, l'Inde cherche les responsables de la tragédie. On reprochera à Mme Gandhi d'avoir trop longtemps tergiversé et parié sur le pourrissement d'un problème qui prenait au contraire chaque jour un peu plus d'acuité. On reprochera aux stratèges de son parti, le Congrès Indira, et surtout à son fils Sanjay, mort en juin 1980, d'avoir introduit le loup Bhindranwale dans la bergerie du Temple d'or. Et il est vrai que l'obscur petit prêtre-paysan, dont la réputation commençait alors seulement à grandir, fut bien utile pour diviser les sikhs et casser leur parti, l'Akali Dal, qui gouvernait à l'époque le Pendjab.

De fait, aux élections de 1980, les akalis furent éliminés et le Congrès I pouvait enfin régner sur l'Etat le plus prospère de l'Inde. Quelques mois plus tard le Sant Longowal lançait la sainte « morcha », la campagne d'agitation qui allait être utilisée comme on le sait par Bhindranwale. On ne refait pas l'histoire. A la place de Mme Indira Gandhi, il n'est pas certain qu'un autre, confronté au problème, eût agi différemment.

En bonne logique, le doigt accusateur de l'opinion publique devrait aussi pointer dans la direction du sant Longowal. Le président de l'Akali Dal et toute son équipe dirigeante ont, tout au long, préféré l'affrontement au compromis, le flottement à la stratégie, l'inconsistance à la fermeté. Quand il fallait condamner les campagnes d'assassinats commis au nom du sikhisme, ils se contentaient de les déplorer et d'accuser faussement le pouvoir de *« pousser les sikhs au désespoir »*. Quand il eût fallu, en tant que chef des modérés, se désolidariser des extrémistes, Harchand Singh Longowal choisit au contraire la surenchère pour ne pas perdre le contrôle de ses troupes. Aujourd'hui, 7 juin 1984, l'impossible mouvement sécessionniste sikh semble décapité, mais bon nombre de ses partisans sont encore en liberté.

PATRICE CLAUDE.

(1) Toutefois, selon un porte-parole de l'Akali Dal, le sant Longowal *« a été sérieusement blessé et ne s'est jamais rendu »*.



Les sikhs représentent un peu plus de 50 % de la population du Pendjab indien, où les hindous constituent une importante minorité. Il existe, en outre, une importante diaspora sikh dans le reste de l'Inde, en particulier à New-Delhi (où ils sont huit cent mille) ainsi que dans les Etats limitrophes du Pendjab. L'ethnie pendjabie, dont sont originaires les sikhs, est divisée en deux par la frontière indo-pakistanaise. Au nombre d'une douzaine de millions, les sikhs représentent l'une des principales minorités en Inde, mais après les musulmans (plus de soixante millions) et les chrétiens (une quinzaine de millions). De violents affrontements entre hindous et musulmans ont fait, le mois dernier, deux cent trente morts à Bombay.

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

• L'« ORGANISATION DE LA PUNITION » REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE LE DIPLOMATE ISRAÉLIEN AU CAIRE. – Une organisation jusque-là inconnue, l'« Organisation de la punition », a revendiqué à Damas, dans un appel téléphonique à l'agence palestinienne d'information Wafa, l'attentat perpétré dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 juin, au Caire, contre M. Zvi Keddar, diplomate de l'ambassade d'Israël en Egypte. Un interlocuteur anonyme a affirmé que le commando « Martyrs de Sabra et de Chatila », relevant de l'Organisation, avait effectué cet attentat à l'occasion de l'anniversaire de la guerre de 1967, ainsi qu'à l'occasion du début des négociations sur le retour de l'ambassadeur d'Egypte en Israël. – *(AFP.)*

Nicaragua

• SUSPENSION DES PERMISSIONS DES APPELES DU CONTINGENT. – M. Humberto Ortega, ministre de la défense, a annoncé, le mercredi 6 juin, que toutes les permissions des soldats du contingent étaient suspendues en raison de l'intensification des actions de la contra dans le pays. – *(AFP.)*

Pérou

• GRÈVE DU SECTEUR PUBLIC. – Un demi-million d'employés du secteur public se sont mis en grève le mardi 5 juin, provoquant la fermeture de la plupart des écoles et de cinq ministères, selon les syndicats. Les douaniers ne se sont pas présentés au travail. Les services administratifs des hôpitaux sont également restés fermés. Les fonctionnaires entendent obtenir des hausses de traitement de 150 %. Selon les responsables syndicaux, il s'agit du plus important mouvement ayant jamais eu lieu au Pérou dans le secteur public. – *(Reuter.)*

Tchécoslovaquie

• M. JIRI GRUNTORAD CONDAMNÉ A UN SUPPLÉMENT DE PEINE : M. Jiri Gruntorad, un ouvrier de trente et un ans, membre fondateur de la Charte 77, détenu depuis 1980, a été condamné à un supplément de peine de quatorze mois pour *« faux témoignage »*. Le prisonnier s'était plaint d'avoir été battu dans sa cellule par un gardien : le tribunal de Liberec (Bohême du Nord) a décidé, lundi 4 juin, au terme d'un procès quatre fois suspendu, qu'il avait *« menti »*. Arrêté en décembre 1980, Jiri Gruntorad avait été condamné à une peine de quatre ans de prison pour diffusion de documents *« subversifs »* : il aurait donc dû être remis en liberté à la fin de cette année. – *(UPI, AP.)*

Chine

LE SORT DE WEI JINGSHENG

Une vingtaine de sinologues nous communiquent le texte suivant :

Une troisième révolution en Chine ?

1949 : établissement du régime communiste.

1966 : révolution culturelle.

1984 : *séparation des pouvoirs ?* En effet, M. Zhao Ziyang, premier ministre chinois, déclare ne pas pouvoir s'immiscer dans les affaires judiciaires de son pays *(le Monde*, 1er juin 1984), à propos du sort de Wei Jingsheng, condamné à quinze ans de prison... pour délit d'opinion.

(Ph. Aguignier, V. Alleton, L. Bianco, M. Bonnin, A. et M. Cartier, M. Dallidet, G. Fagre, J. Gernet, D. et M. Holzman, K. Horko, C.-M. Janin, M.-J. Lafitte, A. Lévy, T. Perrault, A. Peyraube, I. Thireau, P. Trolliet, P.-E. Will, W. Zafanolli, Y. Chevrier, A. Lucas, F. Renaud.)

• *Visite en France du ministre chinois de la défense.* – Le ministre chinois de la défense, M. Zhang Aiping, est arrivé, mercredi matin 6 juin, à Paris. Il doit rester cinq jours en France et avoir un entretien avec son homologue français, M. Charles Hernu. Les conversations avec les autorités françaises portent notamment sur l'achat par la Chine d'hélicoptères français Super-Puma. En quittant Pékin, le ministre chinois de la défense avait notamment déclaré que la Chine était intéressée par tous les types d'armement pouvant lui servir à renforcer ses capacités de défense.

M. Zhang Aiping doit ensuite se rendre aux Etats-Unis et au Canada.

AFRIQUE

Tunisie

Le procès de l'ancien ministre de l'intérieur s'ouvre en son absence devant la Haute Cour de justice

De notre correspondant

Tunis. – Epilogue politique de la « révolte du pain » ou – comme le pensent nombre de Tunisiens – nouvel épisode des luttes intestines qui déchirent depuis longtemps le pouvoir, le procès de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, et de deux de ses principaux collaborateurs, accusés respectivement de haute trahison et de complicité, s'ouvre, ce jeudi 7 juin, devant la Haute Cour de justice.

M. Guiga, qui a quitté librement la Tunisie au début du mois de janvier deux heures après avoir été démis de ses fonctions, a fait savoir qu'il se refusait à jouer les *« boucs émissaires »* et que, par conséquent, il n'avait pas l'intention de comparaître devant ses juges pour *« une parodie de justice »*. Seuls sont donc présents au banc des accusés : M. Ezzedine Driss, ancien préfet de police de Tunis, depuis dix jours en liberté provisoire pour raisons de santé, et M. Abdelhamid Skhiri, ancien directeur de la sûreté nationale, en état d'arrestation. M. Skhiri aura à comparaître devant une juridiction de droit commun pour répondre de divers délits (concussion, trafic de drogue, notamment) dont il est par ailleurs accusé.

Les six avocats de MM. Ezzedine Driss et Abdelhamid Skhiri se proposent de demander à l'ouverture de l'audience le renvoi du procès à un mois et ont décidé, croit-on savoir, d'abandonner la défense s'ils n'obtiennent pas – du moins en partie – satisfaction. L'arrêt de renvoi du juge d'instruction devant la Haute Cour ne leur ayant été communiqué que mardi, soit quarante-huit heures avant le début du procès, ils estiment être dans l'impossibilité d'étudier normalement ce dossier de soixante-neuf pages.

M. Driss Guiga, qui, depuis l'indépendance, a occupé une succession de postes de responsabilité, encourt-il aujourd'hui la peine de mort pour haute trahison ? L'accusation se base sur le rapport de la commission d'enquête constituée sur instruction du président Bourguiba quelques jours après les sanglants événements qu'a connus le pays au début de l'année, à l'annonce de l'augmentation du prix du pain.

Selon ce rapport, dont divers milieux ont critiqué la partialité, M. Guiga a fait preuve, avant et tout au long des événements, d'*« une attitude passive »*. Il *« n'a rien entrepris pour rétablir l'ordre »* et *« n'a pas assuré son devoir de veiller à la sauvegarde du régime »*. Au contraire, *« il a tout fait pour exploiter à fond les incidents. (...) »*

En d'autre termes, l'ancien ministre aurait laissé volontairement la situation se dégrader dans le but d'être appelé par le président Bourguiba à remplacer M. Mohamed Mzali en tant que premier ministre, poste entre tous convoité, il est vrai, parce qu'il ouvre directement la porte à la succession du chef de l'Etat en cas de vacance.

Le rapport insiste sur le comportement de M. Guiga lors des manifestations d'allégresse qui eurent lieu à Tunis le 6 janvier, après l'annulation par le président Bourguiba des augmentations et au cours desquelles le nom de M. Mzali fut conspué. *« Il* [M. Guiga] *s'installe devant l'une des fenêtres de son bureau pour saluer les manifestants* [hostiles à M. Mzali], *leur faire le signe de la victoire et leur suggérer par des gestes précis de se diriger vers le Palais de Carthage (...) afin que le président entende ce qu'ils disaient »*, déclare le rapport, qui rappelle que M. Guiga avait dépêché auparavant un émissaire auprès du premier ministre pour l'inciter à démissionner.

Il est encore retenu contre l'ancien ministre le fait qu'il aurait caché au gouvernement les divers rapports faisant état du mécontentement populaire grandissant à la suite des augmentations, l'absence de son bureau alors que la capitale était la proie des émeutes, des unités de police désarmées, d'autres volontairement désorganisées, des ordres contradictoires, ainsi que de graves fautes dans la gestion du département, sous-entendant des malversations.

L'opinion indifférente

La commission d'enquête était *« délibérément orientée vers la recherche d'un bouc émissaire »*, elle a utilisé des *« méthodes inquisitoriales »* et, *« à partir de faits décousus, disparates, incohérents, inconsistants, a construit une conclusion truquée »*, a répliqué M. Driss Guiga, dans une lettre adressé le 15 mars de Londres, où il est désormais installé, au président Bourguiba *(le Monde* a publié de larges extraits de cette lettre dans ses éditions du 16 mai).

M. Guiga y réfute une par une toutes les accusations formulées à son encontre. Selon lui, il n'a caché aucun rapport au premier ministre, pour la bonne raison que celui-ci les recevait directement. Evoquant les défaillances des forces de l'ordre, qui furent incontestablement flagrantes dans la capitale, il reconnaît qu'elles ont été *« dépassées »* par *« des désordres d'une ampleur, d'une simultanéité et d'une extension jamais atteintes »*. M. Guiga rappelle, en outre, la volonté du gouvernement *« de ne pas faire de la Tunisie un régime policier »* et qu'il était admis que *« l'usage des armes à feu devait être fait avec discernement et dans des cas limités »*. Il rejette *« avec mépris »* les *« calomnies »* quant à sa gestion et n'évoque que vaguement son attitude lors des manifestations d'hostilité à l'égard de M. Mzali.

Sur ce dernier point, MM. Ezzedine Driss et Abdelhamid Skhiri semblent avoir été beaucoup plus précis dans leurs dépositions devant le juge d'instruction, qu'un journal local a récemment publiées. *« Le visage de M. Guiga reflétait une joie immense qui frisait l'enthousiasme »*, aurait déclaré le premier, tandis que le second aurait affirmé : *« Il était presque fou de joie. »*

La dualité – probablement paralysante – qui existait entre la préfecture de police de Tunis et la direction de la sûreté nationale ressort nettement de ces dépositions au cours desquelles les deux anciens responsables ont invoqué l'exécution des ordres reçus. Et c'est probablement sur cette base qu'ils axeront leur défense de l'accusation de complicité, de haute trahison, pour laquelle ils sont passibles, eux aussi, de la peine de mort.

Le procès qui se déroulera dans une caserne du Bardo, aux portes de Tunis, là où eurent lieu dans le passé plusieurs procès politiques, ne devrait pas durer plus de trois ou quatre jours. En l'absence du principal accusé, il laisse généralement l'opinion indifférente. Il faut dire que celle-ci a eu plusieurs fois l'occasion d'assister à de spectaculaires disgraces de dirigeants considérés comme *« au-dessus de tout soupçon »*, qui furent frappés de sanctions plus ou moins sévères et dont certains ont retrouvé ensuite une place au sein du pouvoir. Il est vrai que jamais le régime n'avait été aussi gravement menacé qu'il le fut pendant les journées dramatiques de janvier qui firent quatre-vingt-neuf morts et des centaines de blessés.

MICHEL DEURÉ.

EUROPE

Italie

Des attaques contre M. Andreotti déclenchent une violente polémique entre la Démocratie chrétienne et les socialistes

De notre correspondant

Rome. — Le cabinet de coalition présidé par M. Bettino Craxi semble au bord de la crise après que l'un des principaux dirigeants du Parti socialiste, M. Rino Formica, eut implicitement accusé M. Giulio Andreotti, démocrate-chrétien et ministre des affaires étrangères, d'être le véritable inspirateur de la loge P 2. Parlant le 5 juin devant la commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur la loge P 2, M. Formica a affirmé que le maître de cette loge, M. Licio Gelli, ne pouvait être le véritable manipulateur du complot et que *« le fil conducteur de ces trames et de ce projet provenait des rangs des ennemis et concurrents d'Aldo Moro »*.

Les références aux manœuvres obscures du SIFAR, le service secret militaire dissous il y a dix-sept ans, défini par M. Formica comme un *« Etat dans l'Etat au service de la droite »* à une époque où M. Andreotti était ministre de la défense, les allusions faites par le dirigeant socialiste aux protections reçues par le financier en faillite Michele Sindona, actuellement en prison aux Etats-Unis, ont été interprétées comme une mise en cause directe de M. Andreotti. Son nom n'a pas été prononcé, mais le réquisitoire n'en était pas moins transparent. Le lendemain, aussi bien la presse que la classe politique parlaient de la *« mise en accusation de M. Andreotti »*, ainsi que de la *« bombe politique de M. Formica »*. Les rivalités et les polémiques au sein du gouvernement entre DC et PSI sont devenues toujours plus vives ces dernières semaines. Ce discours de M. Formica met désormais les deux partis au bord de la rupture.

Le président du conseil, M. Craxi, a affirmé le 6 juin ne pas vouloir interférer dans les travaux de la commission d'enquête et a assuré de sa pleine confiance M. Andreotti et M. Pietro Longo, ministre du budget, social-démocrate, mis en cause précédemment pour sa participation à la très spéciale loge maçonnique. Jugeant inacceptable une telle déclaration du chef du gouvernement, la DC exige, sur un ton d'ultimatum, un clair démenti des accusations formulées par M. Formica, ainsi que son désaveu par le chef du gouvernement et secrétaire général du Parti socialiste.

(Intérim.)

TRENTE PERSONNES ACCUSÉES DE TRAFIC DE DROGUE, D'ARMES ET... DE BOMBES ATOMIQUES

Une enquête menée depuis quatre ans par le juge Carlo Palermo sur un énorme trafic international de drogue et d'armes s'est terminée par la mise en accusation d'une trentaine de personnes, a annoncé, mardi 5 juin, l'agence ANSA.

Le réquisitoire vise notamment le colonel Massimo Pugliese, ex-membre des services secrets italiens, et quatre autres Italiens qui auraient servi d'intermédiaires pour la vente de *« trois bombes atomiques aux pays arabes »*.

Plusieurs matériels étaient destinés à l'Irak, tels des centaines de chars, près de 34 kilos de plutonium, 1 000 kilos d'uranium, des missiles SAM-7, 500 mitraillettes Kalachnikov, 2 tonnes de plastic. 116 chars, et 20 hélicoptères étaient destinés à la Somalie et 238 chars à Taiwan, etc.

Les cinq Italiens seraient également accusés d'avoir négocié la vente de missiles Exocet destinés à l'Argentine à l'époque de la guerre des Malouines. La négociation n'aurait pas abouti, à la suite de l'intervention d'un agent secret au service de la Grande-Bretagne.

Aucune précision n'est donnée par ailleurs sur les étrangers figurant parmi les trente personnes mises en accusation. Henry Arsan, l'homme d'affaires syrien considéré comme le cerveau du trafic, est décédé l'an dernier, en prison, à Milan. — *(AFP.)*

Pologne

Un appel de M. Jacek Kuron aux pacifistes occidentaux

M. Jacek Kuron, dirigeant du KOR et l'un des onze membres de l'opposition détenus depuis deux ans et demi sans procès à Varsovie, a lancé un appel *« aux pacifistes du monde entier »* pour qu'ils *« soutiennent la lutte pacifique de la société polonaise contre la dictature militaire »*.

Dans la première lettre qu'il ait fait passer depuis sa prison à la presse occidentale, M. Kuron enjoint les pacifistes de *« ne pas concentrer leurs efforts uniquement devant les bases de l'OTAN »*. *« Les pacifistes,* écrit-il, *ont le devoir moral de soutenir la lutte des adversaires de la guerre dans les pays d'Europe de l'Est (...), où les armées du pacte de Varsovie restent en état permanent de préparation au combat contre leurs propres sociétés »*.

En Pologne, affirme-t-il, *« où Solidarité continue de lutter, la résistance pacifique de la société fait peser la menace d'une intervention de l'URSS. Ce serait pour nous une catastrophe nationale qui pourrait se transformer en conflagration mondiale »*. *« Depuis le 13 décembre 1981* [proclamation de la loi martiale], ajoute-t-il, *on agite la menace de guerre devant le peuple polonais, qui fait preuve d'une patience extraordinaire face à la dictature, afin de préserver la paix mondiale. »*

Les mouvements pacifistes *« trahiraient leur cause en laissant les Polonais seuls »*, conclut le dirigeant du KOR, qui estime *« plus que jamais nécessaire la démilitarisation de l'Europe de l'Est »*. — *(AFP)*.

DIPLOMATIE

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU PREMIER MINISTRE SUD-AFRICAIN

M. Botha va rendre hommage dans la Somme aux soldats sud-africains victimes des deux guerres mondiales

Le premier ministre sud-africain est arrivé mercredi 6 juin à Bruxelles pour une *« visite de travail »*. Si les autorités, nous signale notre correspondant à Bruxelles, ne parviennent pas à dissimuler un certain embarras, elles n'en affirment pas moins qu'il est indispensable de maintenir le « dialogue » avec l'Afrique du Sud.

Ce jeudi matin, les ministres des affaires étrangères des deux pays doivent s'entretenir avant un déjeuner *« de travail »* organisé sous la présidence conjointe de M. Botha et de son homologue belge, M. Martens. Après quoi, le premier ministre sud-africain devait repartir pour une brève visite dans le département de la Somme.

M. Botha regagnera ensuite Bruxelles, d'où il partira pour Vienne avant de se rendre à Rome le 12 juin.

« Ras-le-bol, c'est de la politique ! »

De notre envoyé spécial

Longueval. — C'est vrai que, de son point de vue, il a raison, « Gaston ». A Paris, les ministres, les conseillers, les dignitaires et le président ont le beau rôle, maintenant qu'ils ont refusé, l'air dégoûté, de lui serrer la main. Dès lors, qui va s'en occuper, sinon « Gaston » ? C'est vrai qu'il a l'habitude des Sud-Africains, mais il ne s'agit plus seulement de son « ami » l'ambassadeur de la République sud-africaine, mais du permier ministre, M. Pieter Botha. *« Depuis quinze jours, il n'y a que le maire de Longueval qui est dans le coup. Personne ne se mouille ! J'en ai marre, moi ! »*

Il pleut sur Longueval, et Gaston Duclercq, maire-agri- culteur-éleveur-sans-opinion-po- litique, réchauffe sa colère en sirotant un pastis. Longueval, avec ses vingt-deux mille cinq cents tombes, dans un rayon de 3 kilomètres, attend de pied ferme tous ceux qui veulent manifester, ce jeudi 7 juin, contre la venue de M. Botha. Vendredi, de toute façon, tout sera fini, et M. le maire pourra continuer à présider aux destinées de ses deux cent quatre-vingts administrés, qui ont tant de raisons de vouloir du bien au représentant du pays de l'apartheid : ce n'est pas seulement à cause de ce chèque annuel de mille francs que le maire répartit aux enfants de l'école communale pour les cadeaux de Noël ; ou de ces colis de « friandises » deux fois par an ; voire de ce musée à la mémoire des soldats sud-africains tombés lors des deux guerres mondiales dont M. Botha vient poser la première pierre et qui fournira du travail — pendant deux ans — aux gens de la région ; ou encore de la garantie de l'emploi pour une vingtaine de villageois chargés d'assurer le gardiennage et le jardinage des cimetières. *« Faites un sondage dans les rues,* propose « Gaston », *vous verrez, la réponse c'est le recueillement pour leurs morts. »* Certes, le musée va amener du monde dans le commune, et *« les commerçants et les artisans vont en profiter un petit peu »*, mais pour Longueval, qui porte dans la mémoire collective de ses habitants les stigmates du déluge de fer et de sang de la Grande Guerre, n'est-ce pas, soixante-six ans après, un juste salaire ?

La réponse est sans doute là, enfouie sous la terre des 65 hectares du bois de Delville, propriété du gouvernement sud-africain depuis 1920, parmi les ossements de quelque cinq mille soldats de toutes nationalités, dont mille quatre-vingts Sud-Africains, morts au cours de furieux combats à la baïonnette contre les troupes allemandes, en juillet 1916, au plus fort de la grande bataille de la Somme. Quoi d'étonnant alors si, à Longueval, *« on admire ces gens-là, qui sont morts pour nous offrir la liberté »* ?

Le reste, les protestations des partis de gauche, des organisations anti-apartheid, du MRAP, de la Ligue des droits de l'homme et « compagnie », *« ras-le-bol, c'est de la politique ! »* Bon prince, « Gaston » veut bien reconnaître que *« c'est un petit peu une sorte de dictature chez eux. C'est pas tout à fait normal, et moi je dis qu'un Noir doit avoir la parole comme un Blanc, du moment qu'il est dans la ligne... Et puis vous avez des Noirs qui sont compétents ! Mais il faut voir une chose : c'est pas à moi de les diriger chez eux. Si je fiche une volée à ma femme, mon voisin il n'a rien à dire ! »*

M. le maire ira accueillir son ami, M. du Plooy, ambassadeur d'Afrique du Sud : *« Je suis comme son fils, il me tient par le cou, on mange ensemble, on parle de sport, de tout, c'est un ami... »* Quant à M. Botha, il ne pourra pas déposer de gerbe de fleurs au monument aux morts de Longueval, ni être reçu à la mairie. « Gaston » n'a pas voulu, *« pour des raisons de sécurité. J'ai été menacé, vous savez ! Et puis, ici c'est moi le patron. Au bois de Delville, je suis seulement invité parce qu'ils sont chez eux »*. Au fond, « Gaston » fait quand même de la politique...

LAURENT ZECCHINI.

A LONDRES ET A BONN

M. Botha aurait proposé d'abandonner l'administration de la Namibie à un des cinq pays du « groupe de contact »

M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, a proposé au cours de ses visites en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale d'abandonner l'administration du Sud-Ouest africain (Namibie) à un des cinq pays occidentaux membres du « groupe de contact » (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne et RFA), qui négocient depuis des années son indépendance, a annoncé, mercredi 6 juin, l'ambassade d'Afrique du Sud à Bonn.

« L'Afrique du Sud a déclaré très clairement au premier ministre britannique Thatcher et au chancelier fédéral Helmut Kohl que si un des cinq pays occidentaux est disposé à prendre en charge le Sud-Ouest africain-Namibie avec tous ses problèmes et ses finances, nous sommes disposés à tout retirer dans un délai de deux mois », a dit un porte-parole de l'ambassade à l'Associated Press. Le porte-parole a cependant précisé que l'Afrique du Sud avait déjà fait cette proposition *« il y a des mois »*, et que M. Botha n'a fait que la reprendre au cours de son actuelle tournée européenne.

A Londres et à Bonn, on dément que M. Botha ait fait une telle proposition, et, dans les deux capitales, comme à Ottawa et à Washington, on rappelle que la résolution 435 de l'ONU, qui prévoit à terme l'indépendance de la Namibie, est la seule base internationalement reconnue pour un règlement du problème namibien. M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, se rendra cependant à Rome, où doit venir le premier ministre sud-africain, pour lui demander des éclaircissements. La SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a, elle aussi, rejeté cette proposition sud-africaine. Selon M. Nujoma, président de la SWAPO, *« le peuple namibien est mûr et à même de s'administrer et de se défendre lui-même »*.

A Paris, on déclare que le problème se pose en termes d'indépendance et non pas de transfert de souveraineté. La France, qui a suspendu en décembre sa participation aux réunions du « groupe de contact », reste, d'autre part, attachée à la mise en place de la résolution 435 de l'ONU.

● *Un appel au désarmement de trois premiers ministres.* — MM. Papandréou, Sorsa et Palme, chefs des gouvernements de Grèce, de Finlande et de Suède, ont rendu public mercredi 6 juin un appel à la création de zones dénucléarisées en Scandinavie et dans les Balkans, ainsi que le long d'un *« couloir en Europe centrale »*. Les trois signataires invitent également les Etats-Unis et l'URSS à *« surmonter le dilemme »* auquel ils doivent faire face en matière de désarmement et à organiser entre eux un *« sommet bien préparé »*. — *(AFP.)*

LE SOMMET

Mesures de sécurité et mesure de faveur

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher ne sait rien refuser au président Reagan. C'est tout au moins l'avis de l'opposition qui, depuis longtemps, ne cesse de reprocher à la « Dame de fer » de pécher par excès dans sa politique résolument « pro-américaine ». Qu'en accueillant M. Reagan, à son arrivée à Londres, le 4 juin, elle se permette de l'embrasser sur les deux joues... passe encore, bien que ce genre d'effusion ne soit guère de mise en Angleterre. Mais qu'elle donne aux gardes du corps du chef de la Maison Blanche une autorisation de port d'armes, voilà qui est nouveau et, aux yeux de beaucoup, inadmissible dans un pays où les policiers sont fiers de n'être généralement pas armés et de ne laisser à personne d'autre le soin d'assurer la protection des visiteurs de marque.

Même si l'on savait que des mesures de sécurité très exceptionnelles devaient être prises à l'occasion du sommet des Sept, on s'attendait que les « gorilles » laissent leur équipement au vestiaire. Selon le communiqué officiel, l'autorisation n'a été donnée qu'à deux agents seulement et ne porterait que sur des pistolets automatiques, des Walther PPK, armes bien modestes comparées à l'arsenal employé d'ordinaire outre-Atlantique. Mais c'est une question de principe et l'affaire fait grand bruit, d'autant plus que le mécontentement de certains dirigeants de la police londonienne semble être à l'origine de la révélation de la mesure de faveur accordée par le gouvernement aux services de sûreté américains.

Mme Thatcher a dû répondre de sa décision devant la Chambre des communes. Elle s'est contentée de déclarer que, contrairement à ce que l'on croyait, il ne s'agissait pas d'un fait sans précédent. Elle n'en a pas dit davantage, mais la presse britannique croit savoir que des entorses à l'usage avaient déjà été discrètement faites, dans le passé, au cours d'un voyage de Golda Meir, l'ancien premier ministre israélien, et peut-être, plus récemment, durant la dernière visite de M. Reagan en 1982. Dans le premier cas, les travaillistes étaient alors au pouvoir...

Cela fait plus de six mois que les autorités britanniques, et plus particulièrement la police, préparent l'organisation de ce sommet. Les chefs d'Etat et de gouvernement et leur suite représentent en tout près de mille personnes, auxquelles s'ajoutent quelque quatre mille journalistes. C'est, dit-on, « le plus grand événement depuis le mariage du prince Charles », voilà trois ans. Mais, cette fois, les problèmes de sécurité sont nettement plus sérieux, à la mesure des dangers. Comme toujours, la police redoute un attentat de l'IRA, qui a récemment accru ses activités en Irlande du Nord. Elle appréhende aussi un « coup des Libyens » après la crise qui s'est produite entre Londres et Tripoli, au mois d'avril, à la suite de la fusillade devant le Bureau du peuple libyen. Avec le regain de tension dans le Golfe, qui sera l'un des principaux sujets de discussion du sommet, l'on n'écarte pas non plus les risques d'une opération commandée par l'Iran. Sans compter enfin l'hypothèse d'une action d'un commando palestinien.

La police métropolitaine (qui a la charge du Grand-Londres), n'aura jamais déployé un dispositif aussi important, et cet effort ne fait qu'accroître l'amertume de certains de ses membres après la décision gouvernementale concernant la protection du président Reagan. La majeure partie des effectifs (plus de vingt mille hommes) a été mobilisée. Les congés ont été supprimés. En outre, le « Special Branch » et la brigade anti-terroriste de Scotland Yard, la police diplomatique et des éléments du SAS (commandos de l'armée) assureront la « protection rapprochée » des hôtes de Mme Thatcher.

FRANCIS CORNU.

DÉMARCHE CONJOINTE DE SEPT PAYS D'AMÉRIQUE LATINE

Londres *(AFP)*. — Les ambassadeurs représentant à Londres sept pays d'Amérique latine ont remis, mercredi 6 juin, au gouvernement britannique, hôte du dixième sommet économique occidental, une lettre demandant aux participants de ce sommet une *« manifestation de volonté politique »* face aux problèmes posés par leur endettement.

La lettre, signée par les présidents du Brésil, de l'Argentine, de la Colombie, du Mexique, comme l'annonçait *le Monde* dans ses éditions du 6 juin, mais aussi du Pérou, du Venezuela et de l'Equateur, a été remise mercredi au premier ministre britannique, Mme Thatcher.

M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a également adressé une lettre aux participants de ce sommet. Dans cette lettre, le secrétaire général relève que *« la reprise des pays industrialisés n'a, pour le moment, qu'une incidence assez faible sur l'économie de la plupart des pays en développement »* et qu'il *« en ira probablement de même l'an prochain »*. Dans ce contexte, ajoute-t-il, trois questions paraissent *« importantes »* :

1) Le commerce international dont il souhaite un développement *« plus vigoureux »* ;

2) L'Afrique, dont *« la situation dramatique résulte de circonstances extérieures défavorables, s'ajoutant à des faiblesses structurelles préexistantes »* ;

3) Le problème de la dette. *« Le moment est peut-être venu pour les gouvernements, les banques et les pays débiteurs de rechercher un moyen plus durable de régler leurs difficultés »*, déclare M. Perez de Cuellar, qui suggère des mesures pour modérer les taux d'intérêt, rééchelonner le paiement de la dette sur davantage de temps, accroître l'octroi de liquidités supplémentaires et de crédits à long terme.

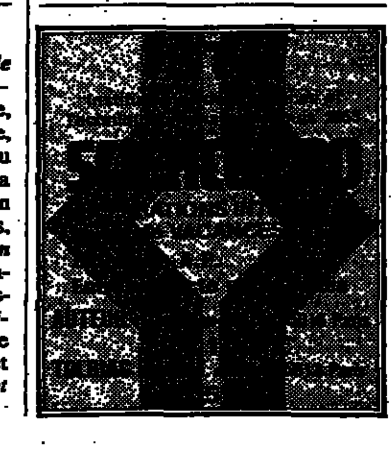
AVEC OU SANS ACCORD AVEC LES EXPERTS DU FMI, L'ARGENTINE ADRESSERAIT AVANT SAMEDI SA LETTRE D'INTENTION A M. JACQUES DE LAROSIÈRE

Buenos-Aires *(AFP)*. — Le gouvernement argentin présentera *« au plus tard samedi prochain »* sa lettre d'intention au directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Jacques de Larosière, *« qu'il y ait ou non accord préalable »* avec la délégation du FMI actuellement en Argentine, a-t-on appris mercredi soir auprès d'une haute source officielle.

Le président argentin Raul Alfonsin a, semble-t-il, selon la même source, qui a conservé l'anonymat, informé un groupe de députés du Parti radical, au pouvoir, de cette décision.

Les négociations avec la délégation du FMI se poursuivraient de façon intensive jusqu'à jeudi, mais le président argentin se montrerait inflexible pour refuser *« le gel des salaires »*, qu'il considérerait comme une *« trahison »* vis-à-vis de son électorat. C'est cette position qui serait transmise aux autorités du FMI, toujours selon la même source.

La lettre d'intention constitue l'étape préalable à la signature d'un accord de confirmation avec le Fonds pour faire face aux échéances de la fin du mois avec les banques étrangères (crédit stand-by) et poursuivre ensuite la renégociation de la dette extérieure, estimée à 43,6 milliards de dollars.



7 PARTICIPANTS + 1

Participent à la réunion de Londres, outre Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, le président français, M. François Mitterrand, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, et le président de la Commission européenne, M. Gaston Thorn.



DIPLOMATIE

DES PAYS INDUSTRIALISÉS A LONDRES

Washington souhaite une nouvelle libéralisation du commerce international

(Suite de la première page.)

Mais on ajoute immédiatement, comme M. Feldstein, conseiller du président, qui vient de donner sa démission, que *« les taux d'intérêt, c'est comme le temps ; on n'a pas à être pour ou contre. On le constate »*. Autrement dit, on ne sait pas comment faire baisser les taux (*le Monde* du 2 juin).

La solution doit être recherchée, dit-on dans les milieux gouvernementaux, d'une part dans la croissance économique, d'autre part dans de nouveaux progrès vers la libéralisation des échanges internationaux, qui permettront aux pays peu développés d'exporter, donc de dégager des surplus et, à terme, de rembourser leur dette. Cette vue à la fois fataliste et optimiste n'est pas partagée à la Banque mondiale, où l'on insiste sur l'importance très relative du commerce par rapport aux besoins financiers des pays sous-développés : en 1983, leurs exportations ont représenté 600 millions de dollars et l'aide officielle qui leur a *été accordée, 30 milliards.*

Cette position officielle doit être cependant nuancée dans la mesure où des responsables américains participent avec d'autres dirigeants ou banquiers étrangers à des réunions de réflexion sur le problème de la dette. Une telle réunion s'est tenue à la mi-mai à New-York, à l'invitation de la Federal Reserve Bank. Plusieurs idées ont été agitées pour tenter de trouver une issue durable à la crise actuelle : capitalisation des intérêts, plafonnement des taux, diversification des monnaies dans lesquelles sont libellées les créances (actuellement en dollars pour 95 % des crédits), « dédollarisation » du commerce entre pays peu développés, ou encore sorte d'indexation des taux sur les performances obtenues par les pays débiteurs en matière de croissance des exportations ou du PNB, avec des pénalités pour ceux qui obtiendraient ces résultats par des moyens inflationnistes... L'imagination ne fait pas défaut ; les complications commencent quand il s'agit d'appliquer ces idées et de déterminer qui paiera.

La politique agricole commune en question

Les Etats-Unis attendent en tout cas du sommet de Londres la réaffirmation solennelle d'une opposition des Sept au protectionnisme. Reprenant une proposition des Japonais, ils souhaiteraient même que les Sept fassent le premier pas vers une nouvelle négociation multilatérale, dans le cadre du GATT, qui porterait sur la libéralisation des échanges dans les domaines de l'agriculture, des services et de la haute technologie. M. Thomas Niles, qui suit au département d'Etat le sommet de Londres, *admet que ce sont les secteurs* dans lesquels les Etats-Unis sont particulièrement compétitifs, mais il affirme que tout le monde en profitera. Il n'est pas sûr que le sommet de Londres permette de progresser beaucoup. Le président Reagan pourrait cependant proposer au moins la création d'un groupe de travail chargé de préparer un ordre du jour.

M. Wallis reconnaît que certains Etats sont sceptiques, dont la France – *« toujours la moins enthousiaste quand il s'agit de libéralisation du commerce »*, dit-il, – mais il pense qu'ils ne bloqueront pas cette initiative. La France est d'ailleurs très bien placée sur le marché international des services. Ce qui inquiète sans doute plus Paris – et la Commission de Bruxelles, – c'est l'insistance mise par les Américains sur l'agriculture. Il s'agit ni plus ni moins, et l'on ne s'en cache guère à Washington, que de mettre en pièces la politique agricole commune, et de s'attaquer une nouvelle fois aux subventions aux exportations agricoles accordées par la Communauté. M. Amstutz, *sous-secrétaire* à l'agriculture, n'élude pas la question des subventions américaines aux agriculteurs. Il soutient, d'une part, que ces subventions sont destinées à réduire la production et non pas à l'accroître comme en Europe, et, d'autre part, que les quelques subventions à l'exportation qui ont pu être données (voir les livraisons de céréales à l'Egypte) avaient pour but de servir de leçon aux Européens et de leur montrer ce qu'il ne fallait pas faire : *« Nous avons les moyens de soutenir une guerre commerciale,* déclare en souriant M. Amstutz, *mais nous ne le voulons pas parce que nous n'y croyons pas. »*

Les rapports Est-Ouest vus sous l'angle commercial sont beaucoup moins controversés. Les Etats-Unis veulent certes appliquer le principe de l'« extraterritorialité », comme l'explique M. Richard Perle, assistant du secrétaire à la défense pour les questions de sécurité, c'est-à-dire appliquer aux filiales des sociétés américaines installées à l'étranger les mêmes règles qu'aux maisons-mères en ce qui concerne les ventes de matériel sensible aux pays socialistes. *Ils* chercheront à obtenir *le* respect des interdits par une négociation au sein du COCOM. M. Perle se félicite de la *« bonne coopération politique »* avec les alliés des Etats-Unis, tout en ajoutant : *« Le problème est que nous en savons beaucoup plus qu'eux car nous avons beaucoup investi dans l'étude des flux de technologie en direction de l'URSS. »*

DANIEL VERNET.

Paris met l'accent sur la nécessité d'associer le tiers-monde à la reprise des économies occidentales

Le *sommet de Londres* est *déjà la* quatrième réunion des sept pays les *plus industrialisés* d'Occident à laquelle participe M. Mitterrand. *D'une manière générale*, on se félicite, à Paris, que tous les chefs d'Etat et de gouvernement réunis dans la capitale britannique aient déjà, à l'exception de M. Craxi, assisté à l'une au moins des précédentes rencontres : les discussions devraient s'en trouver facilitées. Ce qui, en revanche, risque de jouer de façon plus négative est le fait que la plupart d'entre eux soient actuellement, à un titre ou à un autre, en campagne électorale, sans parler du prochain départ de M. Trudeau.

Il est vrai qu'il s'agit d'une réunion informelle, au cours de laquelle les dirigeants des pays riches doivent échanger des impressions et des informations, confronter des points de vue, mais non prendre des décisions. En toute hypothèse, ils se défendent tous de prétendre jouer collectivement le rôle d'une sorte de directoire mondial – un directoire au demeurant économique, puisque telle doit rester la priorité, bien que ces questions soient de plus en plus étroitement imbriquées avec les problèmes politiques, voire militaires.

Ce caractère informel ne devait pas empêcher les Sept d'adopter, en principe, dès le premier soir, ce jeudi 7 juin, une déclaration sur les *« valeurs démocratiques communes »* aux nations représentées à Londres, indépendamment d'autres textes possibles, et, bien entendu, de la déclaration finale. La préparation (ou plutôt le peaufinage, car sa rédaction est déjà avancée) de ce message, dont on souligne du côté *français qu'il* prendra tout son sens au lendemain de la commémoration *du 6 juin 1944*, constituera le premier sujet de politique proprement *dite abordé* par les *chefs* d'Etat et de gouvernement.

Il devrait y en avoir au moins trois autres : les relations Est-Ouest, la lutte contre le terrorisme (à la demande insistante des Britanniques, qui ne désespèrent pas d'obtenir une modification de la convention de Vienne sur le statut des ambassades après l'affaire de la représentation libyenne à Londres) et la situation dans le Golfe.

La durée de la reprise

Sur le premier de ces thèmes, M. Mitterrand compte bien développer un argument qui vient à point nommé pour justifier, ou au moins pour expliquer, la date de son prochain *voyage à Moscou : la période* de forte tension avec l'URSS, qui a notamment *vu se développer* la controverse sur les euromissiles, doit *désormais être considérée comme* close, et il appartient aux Occidentaux *de renouer avec un style de* relations plus habituel vis-à-vis du *Kremlin. Ce qui – on l'assure dans* l'entourage de M. Mitterrand – n'empêchera *nullement les* Sept d'évoquer le cas d'Andrei Sakharov ou d'autres dissidents.

Quant à la guerre Iran-Irak, elle fera, elle aussi, l'objet d'un large échange de vues. Du côté français, on souhaite mettre l'accent sur le fait que, si tout doit être entrepris pour éviter l'internationalisation du conflit, il ne faut cependant pas exagérer, dans l'immédiat tout au moins, les conséquences des hostilités, y compris les bombardements navals, sur l'approvisionnement de l'Occident en pétrole.

Toute anticipation d'une pénurie dont on ne constate pas les effets à ce jour pourrait en effet avoir des suites autrement plus redoutables sur le marché mondial que la destruction de quelques tankers ou terminaux, comme l'avait dit M. Cheysson à ses collègues de la CEE lors du récent séminaire de Salon-de-Provence.

Quant aux questions économiques, qui doivent constituer l'essentiel des discussions, elles s'articulent traditionnellement autour de quelques grands thèmes : macro-économie, monnaie, commerce, énergie, aspects économiques des relations Nord-Sud et Est-Ouest, endettement... Sur le premier point, les Sept s'interrogeront notamment sur la durée de la reprise que l'on observe chez la plupart des pays occidentaux. Et l'on compte bien, à Paris, insister sur le fait que ce mouvement, encore fragile, voire hypothétique du côté français, serait de toute façon gravement remis en question si les États-Unis ne prenaient *pas rapidement des mesures* pour faire baisser leurs taux d'intérêt et *réduire leur déficit* (M. Delors parlait mercredi dans le *Financial Times* d'une *diminution de moitié*).

D'une manière générale, M. Mitterrand estime que l'évolution de la situation économique mondiale a – malheureusement – confirmé le diagnostic pessimiste et justifié les avertissements qu'il avait formulés à *plusieurs reprises*, tant lors de précédents sommets des Sept que dans certains discours à destination du tiers-monde, comme celui de Cancun, s'agissant en particulier de l'endettement des pays en voie de développement.

Le président français devrait insister devant ses interlocuteurs sur le fait qu'aucune reprise durable et profonde n'est concevable chez les pays industrialisés sans un décollage économique réel de ceux de l'hémisphère sud, et sur le fait que des taux d'intérêt trop élevés privilégient l'investissement financier par rapport à l'investissement industriel.

Quant aux problèmes monétaires, M. Mitterrand proposera à nouveau aux pays riches l'organisation d'une grande conférence internationale, une sorte de « nouveau Bretton-Woods », pour mettre sur pied une réforme fondamentale du système actuellement en vigueur. Les groupes de travail qui avaient été constitués lors de précédents sommets feront le point de leurs réflexions et propositions. La France, contrairement à certains de ses partenaires, souhaiterait que des pays du tiers-monde soient associés à une telle conférence, mais elle se distingue de l'Inde, qui prône, elle, une refonte du système monétaire international sous l'égide des Nations unies.

Qui est le plus protectionniste ?

M. Mitterrand risque-t-il de faire cavalier seul en ce qui concerne une éventuelle renégociation du GATT ? Les Américains prêtent aux Français, en la matière, une très grande réserve, que l'on ne songe pas à nier à l'Elysée ou Rue de Rivoli. Non que Paris ne soit attaché à la réduction des barrières protectionnistes ; mais on voudrait éviter, du côté français, tout carcan trop précis, s'agissant de la date d'une telle renégociation comme de la méthode.

Il serait fâcheux, par exemple, souligne-t-on dans l'entourage de M. Mitterrand, de voir se reproduire *les erreurs qui ont conduit*, à la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), à la constitution d'une sorte de front commun des pays riches face au tiers-monde. En outre, dit-on à l'Elysée, avant d'envisager de modifier les règles du jeu, il serait intéressant d'examiner objectivement qui a été, depuis que la question a été posée à Williamsburg, le plus protectionniste. *« La France n'est pas hostile à ce qu'on en parle,* explique par exemple M. Vauzelle, porte-parole de la présidence, *mais elle tient, si c'est le cas, à ce que l'on mette tout sur la table, et que l'on ne se contente pas d'appréciations sommaires et subjectives ou de slogans. »*

A propos de la dette des pays en voie de développement, M. Mitterrand soulignera qu'un moratoire général serait dangereux – puisqu'il encouragerait cet endettement, – mais que l'examen cas par cas s'impose. En fait, la France n'exclut pas que les pays industrialisés doivent passer officiellement certaines créances par profits et pertes s'ils veulent que les rééchelonnements envisagés aient quelque crédibilité. Mais de toute façon, il faut, selon elle, attaquer le mal à la racine, et réformer profondément les structures financières internationales.

Enfin, le groupe de travail qui avait été constitué à Versailles, et dont la France attendait beaucoup, a préparé pour Londres un rapport très copieux sur la coopération technologique entre les pays industrialisés, notamment dans le domaine de la robotique et de la biotechnologie. Les Sept pourraient également consacrer une partie de leurs travaux, *sur ce terrain*, à la coopération spatiale, secteur dans lequel *Washington vient de réitérer ses* offres aux Européens. Paris se montre tout à fait favorable à une telle coopération euro-américaine, sous la réserve qu'il s'agisse, pour le Vieux Continent, de prendre un « raccourci technologique » susceptible de lui faire gagner du temps dans sa propre avancée, et non de demeurer sagement à la remorque du Nouveau Monde...

BERNARD BRIGOULEIX.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

De nombreuses personnalités démocrates se rallient à M. Mondale

De notre correspondant

Washington. – Au moment même où M. Mondale, chiffres à l'appui, proclamait mercredi 6 juin qu'il *« serait le candidat du Parti démocrate »* à la présidence, MM. Hart et Jackson ont confirmé qu'ils n'entendaient pas encore rendre les armes. L'attitude du pasteur tient à sa volonté de ne pas offrir au candidat démocrate le ralliement des électeurs noirs qu'il a su mobiliser avant d'avoir obtenu de fermes assurances sur une modification en faveur des minorités des règles électorales du parti.

Les objectifs du sénateur du Colorado demeurent en revanche moins clairs. Bien qu'il ait obtenu trois fois plus de délégués que M. Mondale en Californie (205 contre 72), les résultats en nombre de voix (42 % contre 38 %) lui ont donné mardi une marge très étroite – *comparée* surtout à l'ampleur du succès de M. Mondale dans le *New-Jersey* (1). Il ne peut donc espérer créer un mouvement en sa faveur parmi les délégués élus sur le nom de M. Mondale ou parmi ceux qui ont été désignés (ou vont l'être) par l'appareil du parti.

Au contraire, l'ancien vice-président de M. Carter s'est déjà rallié dans la seule matinée de mercredi quarante nouvelles voix parmi les délégués restés jusqu'à maintenant neutres, ainsi que le soutien de personnalités-clés, comme M. Andrew Young, maire noir d'Atlanta et ancien ambassadeur à l'ONU, M. Wallace, le gouverneur de l'Alabama, ou M. Gillis Long, le président du groupe démocrate de la Chambre sur lequel M. Hart avait compté pour donner le signal d'un basculement de l'appareil vers sa candidature.

C'est fort des résultats de mardi et de cette première vague de soutien de dernière minute que M. Mondale *a affirmé* être d'ores et déjà assuré de 2 008 voix, 41 de plus que la majorité de la Convention. D'autres pointages réalisés par les organes de presse et les chaînes de télévision lui donnent une marge plus faible ou le placent même légèrement en dessous de la barre, mais en tout état de cause la victoire arithmétique de l'ancien vice-président paraît difficilement contestable.

La question est donc de savoir si M. Hart, en ne concédant pas la victoire à son adversaire, excerce des pressions pour obtenir une place sur le « ticket » démocrate. Le système électoral taillé sur mesure pour M. Mondale n'a donné que 1 212 délégués à M. Hart. Mais le jeune sénateur du Colorado n'a été distancé que de trois points par le candidat de l'appareil en nombre de voix (39 % contre 42 %). Il a remporté la quasi-totalité des Etats de l'Ouest, la Floride, la côte nord-est, ainsi que l'Indiana et l'Ohio. Il peut légitimement *refuser de se retirer purement* et simplement et attendre, soit qu'on lui demande en bonne et due forme ce sacrifice au nom de l'unité du parti, soit qu'on lui propose la candidature à la vice-présidence.

L'équipe de M. Hart semble partagée sur l'intérêt qu'il aurait à se présenter en deuxième place avec M. Mondale. Celui-ci a indiqué, pour sa part, qu'il ferait *« assez prochainement »* connaître les critères sur lesquels il choisira son vice-président. Le sénateur du Colorado devait s'entretenir, ce jeudi, avec plusieurs parlementaires démocrates *influents, dont le président de la* Chambre, M. O'Neill, un partisan de M. Mondale. L'ancien vice-président a tenu, lui, dans son discours de mercredi, à *« féliciter »* de leur campagne MM. Jackson et Hart.

BERNARD GUETTA.

(1) La primaire de Californie n'était pas organisée à l'échelle de l'Etat, mais à celle des différentes circonscriptions électorales. Dans chacune des circonscriptions, le vainqueur remportait la majeure partie des délégués en jeu, et c'est ce système qui explique la disparité entre les résultats en nombre de voix et en nombre de délégués.

El Salvador

LES DIRIGEANTS POLITIQUES DE LA GUÉRILLA REPOUSSENT LES CONDITIONS DE M. DUARTE POUR UN DIALOGUE

Les dirigeants politiques de la guérilla salvadorienne ont, au cours d'une conférence de presse à San-José-de-Costa-Rica, le mercredi 6 juin, rejeté les propositions faites, le 1er juin, par M. Duarte. Le nouveau président salvadorien avait repoussé toute idée de *« partage du pouvoir »*, mais s'était déclaré prêt à entamer un dialogue avec les éléments non violents de la guérilla pour *« ouvrir la voie à leur participation aux prochaines élections de 1985 »*.

Les représentants de la guérilla ont affirmé que les conditions de M. Duarte étaient *« absurdes »*. Il ignore, ont-ils dit, que le *« Front Farabundo est en guerre et qu'il est une force réelle »*. Et ils ont mis M. Duarte au défi de les *« rencontrer au plus tôt autour d'une table de négociation »*. Selon eux, *« le nouveau président n'est pas en état de le faire »*. Ils se sont déclarés disposés à *« un dialogue sérieux, sans conditions préalables, et pour une solution politique juste »*. Ils ont également nié que des *« divergences »* existent entre dirigeants politiques et militaires de la guérilla.

Les représentants de l'insurrection ont salué les efforts faits par les gouvernements du Nicaragua et du Costa-Rica *« pour atténuer les tensions entre leurs deux pays »*, et remercié le président du Costa-Rica, M. Luis Alberto Monge (actuellement en visite officielle en Europe) qui a offert l'hospitalité de son pays pour une éventuelle rencontre entre la guérilla et le gouvernement salvadorien.

M. Samayoa, l'un des porte-parole du FDR (Front démocratique révolutionnaire), a affirmé que *« l'exemple colombien »* cité par M. Duarte *« n'était pas valable »*. En Colombie, a-t-il dit, *« le président Betancur n'a pas demandé aux guérilleros de déposer les armes avant de dialoguer. La trêve n'a pas été une condition pour l'établissement de la négociation mais son résultat »*. – *(AFP, UPI.)*

● *A San-Salvador*, le gouvernement Duarte a annoncé la nomination de trois importants responsables du mouvement paysan à la tête d'organismes chargés du secteur agricole.



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

EN RIPOSTE AU PILONNAGE DE QUATRE VILLES IRAKIENNES

Bagdad a fait bombarder des « objectifs sélectionnés » dans trois cités iraniennes

L'Irak et l'Iran ont mis à exécution leurs menaces de représailles proférées mardi 5 juin, en bombardant des objectifs civils. C'est ainsi que Bagdad a bombardé, mercredi à minuit, des *« objectifs sélectionnés »* dans trois villes iraniennes : *Dezfoul, Masjed-Soleiman* et Nahavand, a déclaré, ce jeudi, un porte-parole irakien. Selon Téhéran, ces bombardements auraient fait deux cents tués et blessés. Bagdad a affirmé que les bombardements constituent la riposte irakienne à la suite du pilonnage, mercredi matin, par l'artillerie lourde iranienne des villes frontalières irakiennes de Bassorah, Mandali, Khanakhine et Zurbatiyeh. Ces bombardements ont fait, selon Bagdad, vingt et un morts et cent seize blessés.

Le porte-parole a affirmé que *« tant que les dirigeants iraniens poursuivront leurs actes criminels contre le peuple irakien et la sécurité du pays, l'Irak répétera ses coups durs par les moyens nécessaires »*.

L'Iran a, d'autre part, décrété *« zone d'exclusion »* le détroit d'Ormuz où tous les bateaux commerciaux seront arrêtés et fouillés, tandis que les navires se dirigeant vers l'Irak seront arrêtés, a annoncé, mercredi 6 juin, le quotidien iranien *Azadegan*. Les bateaux de pêche seront également contrôlés afin de s'assurer qu'ils ne transportent pas d'*« espions »*, a précisé le journal.

Cette zone d'exclusion est la seconde dans les eaux du Golfe, après celle de 80 kilomètres instaurée par l'Irak autour du terminal pétrolier de l'île de Kharg. Selon de bonnes sources, cette zone couvre le secteur nord du Golfe le long de la côte iranienne, et, pour y pénétrer, les bateaux devront obtenir une permission de l'Iran ou bien s'exposer à une attaque.

Téhéran a menacé mercredi l'Arabie Saoudite d'une *« riposte sévère »* au cas où la chasse saoudienne attaquerait à nouveau des avions iraniens. Dans une note officielle de protestation remise mercredi au chargé d'affaires saoudien convoqué au ministère iranien des affaires étrangères à Téhéran, les autorités iraniennes affirment que le Phantom F-4 iranien abattu mardi par la chasse saoudienne était *« au-dessus des eaux internationales »* du Golfe. Cette note, citée jeudi par la radio iranienne, constitue la première réaction de Téhéran à cet incident qui n'avait pas été annoncé publiquement. Le ministère iranien des affaires étrangères attend une réponse rapide à sa note, a précisé la radio. Le texte affirme également que les deux hommes d'équipage de l'avion ont été repêchés dans le Golfe par des hélicoptères saoudiens.

« La République islamique d'Iran avertit que si un tel acte se reproduit et si les avions iraniens, qui n'ont pour mission que de stabiliser la région, sont à nouveau attaqués, la République islamique d'Iran répondra sévèrement », souligne la note.

Sur le plan diplomatique, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, s'est entretenu mercredi à Bagdad avec les ambassadeurs des sept pays industrialisés participant au dixième sommet économique occidental à Londres.

M. Aziz a fait valoir à ses interlocuteurs que les *« demi-mesures »* ne pourraient en aucun cas régler le conflit irako-iranien. *« Il faudrait une solution équitable et globale à ce conflit »*, a-t-il souligné.

A Moscou, un message du ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akhbar Velayati à son homologue soviétique a été remis mercredi à M. Andreï Gromyko par un émissaire de Téhéran, indique l'agence officielle Tass sans donner d'indications sur la teneur de ce message.

Enfin, le ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, de Bahreïn, de Koweït, des Emirats arabes unis, de Qatar et d'Oman examineront à partir de mardi prochain et pendant deux jours, à Taëf, en Arabie Saoudite, les questions relatives aux derniers développements de la situation dans la région du Golfe. – *(AFP, AP.)*

Liban

M. Karamé juge « intolérable » le regain d'affrontements

Beyrouth *(AFP, AP, Reuter)*. – Cinq civils ont été tués et onze blessés par les tirs de mortier, de roquette et de canon, qui ont encore été échangés durant la nuit par-dessus la ligne de démarcation entre les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth. La population de plusieurs quartiers s'est réfugiée dans les caves, tandis que la ville tremblait sous les explosions incessantes des obus.

Cette escalade de la violence, alors que le Parlement poursuivait son débat d'investiture, a conduit le premier ministre M. Rachid Karamé à dénoncer une situation *« intolérable »*. *« Ma patience est à bout. Cette situation doit prendre fin. Les responsables doivent être démasqués et écrasés »*, a-t-il déclaré.

Le premier observateur français à être tué au Liban (nos dernières éditions du 7 juin) est un capitaine d'aviation, victime, mercredi 6 juin, d'un franc-tireur dans le secteur du port. Un autre, un lieutenant de vaisseau, a été légèrement blessé, a indiqué le colonel Michel Fleutiaux, qui commande ce contingent chargé de rendre compte de l'application du cessez-le-feu.

Dans ce secteur du port, situé au nord de la ligne de démarcation qui sépare les deux secteurs de la capitale libanaise, un observateur français avait déjà été légèrement blessé le 24 mai. Cette zone est l'une des plus dangereuses, car les francs-tireurs sont très nombreux dans les immeubles en ruine et les combats extrêmement fréquents. Après le départ de la force multinationale, les Français ont installé quatorze postes d'observation le long de la ligne de front à Beyrouth et dans la banlieue sud.

Par ailleurs, M. Michel Amiguet, haut responsable de la Croix-Rouge, a déclaré mercredi que les équipes de l'organisation humanitaire ne rendraient plus visite aux otages détenus par les milices libanaises, si celles-ci ne les libéraient pas.

Le CICR a rendu visite à une centaine d'otages, mais M. Amiguet a précisé que son organisation n'avait pas été autorisée à voir toutes les personnes détenues. M. Rachid Karamé avait annoncé, le 11 mai, que *« tous les otages »* seraient libérés *« bientôt »*, car il était arrivé à un accord à ce sujet avec les représentants des milices au sein du gouvernement.

Il n'existe aucune estimation officielle du nombre d'otages, mais selon les informations de presse, près de trois mille personnes ont été enlevées, *et on craint que beaucoup* d'entre elles ne soient mortes. Les enlèvements se sont intensifiés au cours des dernières semaines près du passage du Musée, seul point de communication entre l'est et l'ouest de la capitale. Les familles des otages ont manifesté leur colère devant le Parlement, situé près du point de passage, lapidant les députés et empêchant les voitures des ministres de circuler.

Le Parlement libanais a consacré mercredi une deuxième journée de débat au programme politique du nouveau gouvernement d'unité nationale sous la protection des blindés de l'armée et des jeeps de la police.

Ces mesures de sécurité ont même provoqué un affrontement entre des policiers et des gardes du corps du premier ministre, M. Rachid Karamé, à son arrivée au Parlement. L'incident, au cours duquel des coups de feu ont été échangés, a retardé d'une dizaine de minutes l'ouverture de la séance. Une quinzaine des quatre-vingt-dix députés ont demandé à prendre la parole avant le vote d'investiture qui devait intervenir ce jeudi.

Enfin, le deuxième anniversaire de l'invasion israélienne a été célébrée à Beyrouth-Ouest jeudi par un rassemblement dans un cinéma, où plusieurs ministres devaient prendre la parole. Les plus importantes commémorations de l'événement avaient lieu lundi, anniversaire des raids israéliens qui avaient précédé l'opération. La population de Beyrouth-Ouest et d'une grande partie du Liban du Sud avait observé une grève pour cette Journée de la colère.

Israël

La perspective d'un retrait de l'armée du Liban-Sud paraît s'éloigner

De notre correspondant

Jérusalem. – Les autorités israéliennes exercent-elles des pressions économiques et administratives sur le Liban afin d'empêcher la fermeture de leur bureau de liaison à Beyrouth ? De telles pressions ne seraient pas, en tout cas, conformes à l'attitude officielle de *« pur attentisme »*, adoptée par les dirigeants israéliens face aux tergiversations du gouvernement libanais. A Jérusalem, explique-t-on, on se contente d'assister en observateur à la guerre des nerfs que se livrent depuis plusieurs jours au sein du cabinet de M. Rachid Karamé partisans et adversaires de la fermeture de la représentation israélienne.

Dans un premier temps, on avait certes envisagé de prendre les devants plutôt que d'essuyer l'affront d'une demande libanaise de fermeture en bonne et due forme. Mais, ensuite, il était décidé de ne pas faire le jeu des Syriens et de temporiser. Le directeur du cabinet israélien des affaires étrangères, M. David Kimche, a d'ailleurs cherché à dédramatiser la situation en déclarant que, en cas de fermeture du bureau de liaison, Israël s'en tiendrait à une attitude *« pragmatique »* et maintiendrait par d'autres voies ses liens avec certaines organisations libanaises.

Y a-t-il un rapport entre cette épreuve de force au sujet du bureau de liaison et certaines mesures de répression ou d'intimidation qu'auraient prises les autorités israéliennes au Liban du Sud ? Le téléphone aurait été coupé à Saïda, les déplacements sur certaines routes auraient été rendus difficiles et l'acheminement du pétrole vers Beyrouth par voie ferrée aurait été interrompu. Toutefois, plutôt que de moyens de pression, il s'agit, semble-t-il, souvent de phénomènes liés à des incidents techniques. En ce qui concerne la paralysie du réseau téléphonique à Saïda, les fonctionnaires locaux ont eux-mêmes admis qu'elle avait pour origine une panne. Et pour ce qui est de l'acheminement du pétrole, des sources militaires israéliennes au Liban du Sud ont tenté de mettre les choses au point en démentant la version libanaise.

La distribution du courant à Beyrouth dépend effectivement en partie du bon vouloir des Israéliens. Le pétrole, qui alimente la centrale électrique de Jiyeh provient du terminal sur le Zahrani occupé par Israël. Et la voie ferrée par laquelle le pétrole est transporté vers la centrale électrique est également contrôlée par l'armée israélienne. Or les autorités israéliennes affirment avoir déployé de nombreux efforts ces derniers mois pour améliorer cette voie ferrée. Les difficultés dans l'acheminement, ces derniers *jours, seraient dues à une panne de* générateur. Pour y remédier, les Libanais ont proposé d'envoyer sur place des techniciens de Beyrouth par hélicoptère. Les militaires israéliens ont refusé, ils veulent que ces techniciens viennent par voie maritime. C'est ce *« litige mineur »*, affirme-t-on, qui a été monté en épingle et transformé en *« pressions économiques »* pour empêcher la fermeture du bureau de liaison à Beyrouth.

En fait, la seule forme de pression discrète exercée sans doute par Israël est *« politique »*. A Jérusalem, on souligne en effet que la fermeture de la représentation à Beyrouth rendrait aléatoire toute négociation sur un retrait du Liban du Sud, car de telles négociations ne pourraient se dérouler que par l'intermédiaire du bureau de liaison à Beyrouth.

Il faut dire cependant que les perspectives d'un retrait israélien du Liban du Sud paraissent de plus en plus s'éloigner. Dans une interview au quotidien *Haaretz* à l'occasion du deuxième anniversaire de la guerre au Liban, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a en effet déclaré que *« ce serait faire preuve d'optimisme que de prévoir que dans deux ans l'armée israélienne ne se trouvera plus au Liban du Sud »*.

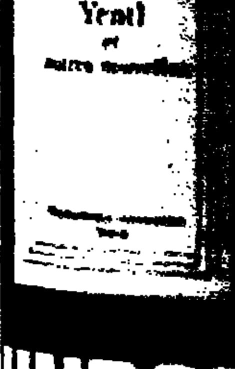
(Intérim.)

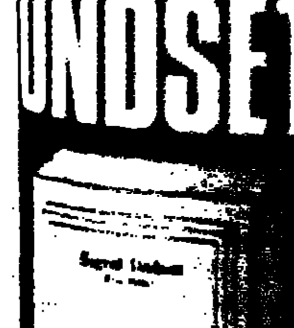


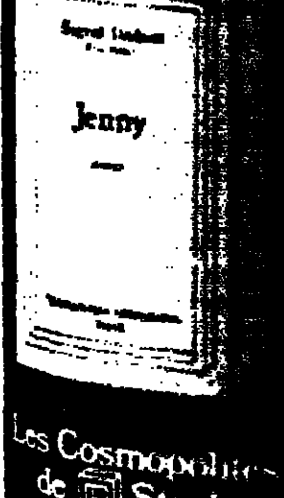












les élections européennes

Au Luxembourg

La vocation européenne ne provoque aucune mobilisation

Luxembourg. — *Comme en 1979* les Luxembourgeois vont élire le 17 juin à la fois leurs députés européens et leurs représentants nationaux, élections européenne et législatives se déroulant le même jour.

Aussi le débat national l'emporte-t-il largement sur la confrontation européenne, les consultations ayant lieu sur un fond économique sombre : la restructuration des secteurs métallurgiques est très mal perçue par l'opinion, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une perte de pouvoir d'achat à la suite du blocage de l'échelle mobile des salaires par la coalition de centre droite. Deux ténors de la politique luxembourgeoise feront défaut sur les listes de

De notre correspondante

leurs partis, le premier ministre M. Pierre Werner, qui a décidé de quitter la scène politique, et M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne. D'autre part la montée en flèche du candidat socialiste, M. Jacques F. Poos, ancien *ministre des finances*, indispose singulièrement chrétiens-sociaux et démocrates, qui forment l'actuelle coalition gouvernementale.

L'Europe se trouve donc reléguée au second plan. Le Luxembourg, qui *se plaît* à étaler sa vocation internationale, a grand intérêt à se montrer européen, mais aucun des partis en présence pour ce double scrutin ne joue vraiment la carte de la Communauté.

Un enjeu économique

Pourtant, sept listes se disputent les suffrages pour l'élection au Parlement de Strasbourg : le Parti chrétien-social, le Parti socialiste ouvrier, le Parti *démocrate*, le Parti communiste, le Parti socialiste indépendant, la Ligue communiste révolutionnaire (IVe Internationale) et l'Alternative verte ; elles présentent chacune douze candidats.

L'enjeu n'est pas mince en dépit du manque d'intérêt manifesté par le public. Siège de nombreuses institutions européennes, dont la Cour de justice, la Banque d'investissements et la Cour des comptes, le Luxembourg est également l'un des trois lieux de travail de l'Assemblée européenne. Mais il est surtout le siège du secrétariat de l'Assemblée, sujet particulièrement controversé au cours de ces dernières années et objet de litiges constants entre le gouvernement luxembourgeois et les parlementaires européens. Ceux-ci boudent le Luxembourg, préférant se réunir à Strasbourg et à Bruxelles, essayant même de faire muter des fonctionnaires installés à Luxembourg.

Le débat reprendra au lendemain du 17 juin, et le Grand-Duché aura fort à faire pour défendre les acquis alors que la présence de dix mille « Européens » n'est pas négligeable sur le plan économique tant pour le commerce local *que pour* l'immobilier. Reste que l'avenir d'un petit Etat comme le Luxembourg est étroitement lié à celui de la Communauté européenne.

L'absence de mobilisation des grands partis est donc assez troublante. Chrétiens-sociaux et démocrates veulent maintenir leurs positions (ils avaient respectivement trois et deux élus à l'Assemblée européenne), et les socialistes (un élu) se battent pour renforcer la leur. En 1979, les socialistes avaient perdu en sièges dans les deux scrutins — européen et national — mais avaient continué à progresser en voix, alors que le Parti démocrate avait pu stabiliser sa position en sièges...

Il n'en sera plus de même cette année, chaque parti ayant appelé son électorat à éviter le panachage des listes, ce qui laisse prévoir une bataille plus ouverte.

DANIÈLE FONCK.

Vues de Moscou

Un bilan globalement négatif

Moscou. — Les Soviétiques ont longtemps nié l'existence de la CEE, ne voulant y voir qu'un avatar du plan Marshall ou un appendice de l'OTAN. La méfiance, voire l'hostilité, n'a pas cessé, mais une approche plus réaliste a désormais cours, en raison de la persistance et de la force d'attraction du phénomène européen. Le 20 mars 1972, Leonid Brejnev avait pour la première fois brisé le tabou en déclarant : *« Le Marché commun fait partie de la situation réelle en Europe occidentale ».*

Les Soviétiques qui avaient remis aux ambassadeurs européens à Moscou, le 16 mars 1957, neuf jours avant la signature du traité de Rome, une note les mettant en garde contre leur *projet*, n'ont pas véritablement changé d'analyse ni de stratégie : le Marché commun ne sert qu'à préparer l'intégration politique et militaire des Etats membres sous la haute surveillance de Washington. Il faut composer avec lui puisqu'il existe, mais, toutes les fois que cela est possible, traiter directement avec chaque pays membre.

Les prophéties sur l'échec inéluctable de l'entreprise, fréquentes dans les années qui ont immédiatement suivi le traité de Rome, ne sont plus de mise. A l'occasion de chaque sommet européen, la presse et la télévision soviétiques font cependant porter aux institutions communautaires la responsabilité du chômage, des fermetures d'usines et des licenciements. Les appréciations négatives sur le fonctionnement et sur l'élargissement de la CEE sont également reprises dans les déclarations des responsables des PC locaux.

Un parallèle injustifié

Une certaine évolution est sensible dans l'attitude pratique des Soviétiques à l'égard des institutions européennes. Même s'ils ne proclament pas *de jure* leur reconnaissance de l'entité européenne, ils l'acceptent *de facto*. M. Claude Arnaud, ambassadeur de France à Moscou, a eu quelques difficultés à remettre au ministère soviétique des affaires étrangères une note des Dix à propos d'Andreï Sakharov, mais son rôle de porte-parole de la Communauté n'a pas été contesté. Les fonctionnaires soviétiques ont pris l'habitude à Bruxelles de fréquenter les organismes européens compétents. Un accord sur les importations

De notre correspondant

européennes de vins soviétiques a été ainsi conclu il y a quelques mois.

L'URSS voudrait même aller plus loin et parvenir à un accord-cadre entre la CEE et le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON). Les discussions à ce sujet avaient commencé en 1976, mais n'ont jamais abouti. *En fait*, les Européens ne sont guère désireux de créer un cadre *contraignant qui* suggérerait un parallèle — injustifié à leurs yeux — entre les deux organisations et surtout qui obligerait les pays de l'Est, qui ne le souhaitent pas nécessairement, à passer chaque fois par le COMECON pour traiter avec eux. En 1980, la Roumanie a conclu séparément un accord commercial avec *la CEE. Des* conventions limitées portant sur l'acier, les textiles ou les produits agricoles, ont été signées avec d'autres pays socialistes.

Une certaine ambiguïté

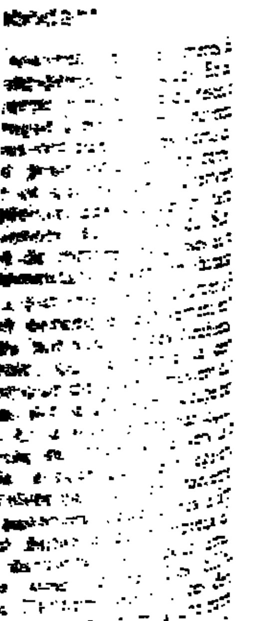
La position soviétique n'est donc pas dépourvue d'ambiguïté. D'une part, *toute réussite, même relative,* du Marché commun, est une entorse au dogme marxiste-léniniste selon lequel les difficultés des pays capitalistes ne peuvent que s'aggraver, ceux-ci étant incapables de s'entendre pour rationaliser leur production. Et la CEE exerce un pouvoir d'attraction qui peut être dangereux pour certains pays de l'Est.

D'autre part, le Marché commun constitue un modèle utile pour démontrer aux pays de l'Est récalcitrants la nécessité d'une intégration économique plus poussée. Mais cet aspect « positif » a ses limites. Il ne faut pas que l'Europe quitte la sphère de l'économie pour entrer dans celle de la politique ou, pis, du militaire. *Les dirigeants* communistes occidentaux sont cités chaque *fois qu'ils critiquent* les thèses « supranationales », et l'hebdomadaire *Temps nouveaux* stigmatisait encore récemment *« les partisans de la défense européenne ».*

En fait, Moscou ne veut pour l'Europe *ni* d'une *défense* américaine ni d'une défense européenne. Les projets de revitalisation de l'Union de l'Europe occidentale provoquent des sueurs froides à Moscou. Les Soviétiques n'y voient qu'une manière de lever les restrictions pesant encore sur la fabrication d'armes conventionnelles par la RFA. Ils redoutent une remise en cause des accords de Paris de 1954 par lesquels la RFA renonçait à la production d'armes chimiques, bactériologiques et nucléaires.

Le seul intérêt politique et stratégique que présente l'Europe aux yeux des Soviétiques est proportionnel à la distance que celle-ci prend parfois à l'égard des Etats-Unis. La déclaration du sommet de Venise en juin 1980 sur la nécessité d'associer l'OLP à des négociations au Proche-Orient, ou le refus de la Communauté d'emboîter le pas à Washington dans les sanctions économiques décidées contre l'URSS après l'invasion de l'Afghanistan sont des éléments jugés « positifs ». Mais le bilan de l'activité de la CEE reste, vu de Moscou, globalement négatif.

DOMINIQUE DHOMBRES.



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. JOSPIN EN CORSE

L'originalité de Mme Veil « s'évapore »

De notre envoyé spécial

Bastia. – Ils se sont compris. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, voulait donner à sa campagne européenne un ton *« familier et concret »*. Les Corses, le mercredi 6 juin, lui ont offert une fête sincère et colorée, qui a ravi le *premier secrétaire* du PS.

M. Prosper Alfonsi en personne, président (MRG) de l'assemblée régionale, attendait M. Jospin près d'Afa, à quelques kilomètres d'Ajaccio, entouré de quelque trois cents Corses enthousiastes, pour partager un solide repas de campagne. Dans l'odeur chaude de la viande de cinq sangliers, rôtissant depuis l'aube, le premier secrétaire du PS au milieu d'une assemblée où l'on s'interpellait en corse plus souvent qu'en français, a pris le bain de foule le plus chaleureux de toute sa campagne.

Et l'austère, le réservé Lionel Jospin – c'est du moins l'image qu'il a, – touché par la présence d'un groupe de chant corse traditionnel, expliquera aux militants que son grand-père, ouvrier ferronnier, aurait pu faire une carrière de chanteur d'opéra, avant d'écourter son intervention, parce qu'*« il faut que j'aille manger mon fromage ! »*. Enthousiasme de l'assistance...

Palais sensible, mais dent dure, M. Jospin n'a pas du tout apprécié que Mme Simone Veil ait déploré, la veille, la *« bassesse »* de la campagne, et reproché aux socialistes de ne pas parler de l'Europe. Il a prévenu Mme Veil que, *« si elle est médiocre, caricaturale et simpliste »*, elle sera désormais traitée en *« responsable politique de la droite comme les autres »*.

Le soir, à Bastia, M. Jospin se fera plus incisif : *« S'il y a bassesse dans une campagne électorale, ce n'est pas chez les socialistes »*, affirmera-t-il, invitant Mme Veil à *« regarder sur sa liste du côté de tel ou tel prince de l'insulte »*, et la mettant en garde contre la disparition de son *« autonomie politique »* et de son *« originalité »*, qui *« s'évapore et monte au ciel sous la chaleur des meetings organisés par le RPR »*. Quant à l'UDF, qui *« est censée être représentée à 50 % sur sa liste,* [elle] *a disparu. On ne l'entend plus »*.

Répondant encore à Mme Veil, M. Jospin expliquera longuement comment l'Europe peut aider la Corse à passer de *« la société de consommation à la société de production »*. La nécessité de cette mutation apparaîtra en filigrane chaque fois qu'au cours de la journée le premier secrétaire du PS abordera les questions économiques ou manifestera son intérêt pour une Corse préservant son identité, mais s'ouvrant à la modernité symbolisée par l'entreprise « Corse composites aéronautiques », unité de pointe inscrite au programme de la visite.

Difficile enfin de ne pas évoquer la situation de l'assemblée régionale, cet *« instrument fécond »*, dont M. Jospin dénoncera le *« blocage systématique »* par des élus de l'opposition, qui ont montré qu'*« ils ne voulaient pas favoriser l'évolution politique (...) et préféraient de beaucoup que la vie politique corse reste dominée par les vieilles habitudes du clanisme »*.

M. Jospin refusera de se prononcer sur l'opportunité d'une dissolution de l'assemblée, affirmant seulement qu'*« il appartient à ceux qui composent cette assemblée de faire en sorte »* que cette situation de blocage soit *« dépassée »*.

La prudence de M. Jospin, dont la religion sur cette question n'est pas faite, s'explique d'autant mieux que les socialistes corses eux-mêmes semblent, pour le moment, divisés sur l'opportunité de la dissolution. Les succès de la rencontre d'Afa et surtout du meeting de Bastia, où mille cinq cents personnes étaient réunies sur la place d'armes, au pied de la citadelle – rassemblement que la gauche locale, selon les dirigeants, *n'avait pas osé tenter depuis des années* – ont visiblement fait chaud au cœur des socialistes. *Mais ils ne peuvent faire oublier* que, pour le Parti socialiste, la Corse reste à conquérir : en 1979, *la liste conduite par M. François* Mitterrand aux élections européennes avait obtenu, en Corse-du-Sud, 18,20 % des suffrages contre 19,80 % au PC et 33,08 % au RPR. Pour la Haute-Corse, les *pourcentages étaient* de 21,77 % pour le PS, 20,53 % pour le PC et 33,08 % pour le RPR.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Mme Veil et M. Le Pen en hausse.* – Les listes de Mme Veil et de M. Jean-Marie Le Pen enregistrent une progression, tandis que celle de M. Jospin subit un tassement, selon l'IFOP. D'après cette enquête pré-électorale réalisée du 18 au 25 mai auprès d'un échantillon *représentatif de 987 personnes et* publiée par *Magazine-Hebdo*, la liste de l'opposition est créditée de 44 % des intentions de vote (41 % dans le précédent sondage), celle du Front national de 7,5 % (au lieu de 5 %) et celle du PS de 20 % (au lieu de 23 %). La liste du PCF reste stable avec 13 %. Si la liste ERE continue de progresser très légèrement (4,5 % au lieu de 4 %), la liste de Mme Gomez perd deux points (2 % au lieu de 4 %) et celle d'Europe-Ecologie, conduite par M. Anger, en perd trois (2 % au lieu de 5 %).

Mme LAGUILLER (LO) : *les hommes de gauche au pouvoir déconsidèrent les idées de gauche*

Mme Arlette Laguiller, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière (LO), représente cette formation dans les élections nationales depuis 1974. Candidate aux élections présidentielles de 1974 et 1981, elle avait dirigé, en juin 1979, avec M. Alain Krivine, une liste présentée par LO et la Ligue communiste révolutionnaire, autre organisation trotskiste, qui avait recueilli 3,07 % des voix.

Mme Laguiller conduit, cette année, une liste présentée par LO seule et intitulée « Au nom des travailleurs qui en ont assez d'être trahis par la gauche ou opprimés par la droite ». Voici ses réponses à nos questions.

– Pourquoi participez-vous aux élections européennes, alors que l'Europe tient fort peu de place dans votre campagne ?

– Tout le monde sait que le Parlement européen n'a pas de pouvoir, mais il faut bien constater que quatre-vingt-un députés français ont siégé dans ce Parlement pendant cinq ans et qu'aucun d'entre eux ne présente de bilan de ce qu'il y a fait. S'ils en avaient un, ils ne manqueraient pas de s'en servir dans cette campagne.

» En fait, pour les grands partis, ces élections européennes sont le prétexte à des règlements de compte de politique intérieure.

– Pour vous aussi...

– Ces élections, qui sont la première consultation nationale depuis 1981, vont être des élections de politique intérieure, c'est évident pour tout le monde. Pour nous, il s'agit de faire entendre la voix des travailleurs en colère, qui ne sont pas de droite, mais qui veulent dire au gouvernement qu'ils ne sont pas d'accord avec la politique menée depuis trois ans, la même que celle de la droite.

– Quelle avait été votre position en 1981 ?

– Candidate au premier tour, j'avais mis en garde les travailleurs contre l'homme politique Mitterrand – homme de droite, homme de la bourgeoisie, qui avait participé à différents ministères sous la Quatrième République et mené la guerre en Algérie, avant de faire une OPA sur le Parti socialiste, – mais je n'avais eu que six cent mille voix et, solidaire des travailleurs qui voulaient faire l'expérience de Mitterrand, je n'avais rien fait qui pût nuire à son élection au second tour.

Marchais bavarde, mais le PC reste au gouvernement

– Les critiques que vous adressez au gouvernement sont plus sévères dans leur formulation, mais pas très différentes, sur le fond, de celles qu'exprime le Parti communiste.

– Pour ce qui est du Parti communiste, il est difficile d'être à jour et de savoir s'il est, ou non, critique. Un jour, Marchais dit que ça ne va pas ; le lendemain, il explique qu'il n'a pas de désaccord. C'est difficile à suivre. En tout cas, le Parti communiste est toujours au gouvernement et, pendant que Marchais bavarde, le gouvernement, avec des ministres communistes, bloque les salaires, planifie les licenciements. Nous sentons bien que les militants communistes ne comprennent pas, à juste titre, cette politique.

– Quelle est votre position par rapport à l'autre liste trotskiste, celle du PCI ?

– Ces camarades, s'ils ne disent pas exactement les mêmes choses que nous, disent, quand même, des choses très voisines, et tout le monde additionnera les voix qui se porteront sur les deux listes pour mesurer le poids de l'extrême gauche aujourd'hui.

» Comme le PCI, comme la LCR, nous sommes pour la formation d'un parti révolutionnaire des travailleurs dans ce pays, mais nous ne pensons pas, nous, que ce parti existe aujourd'hui, ni qu'il soit en mesure de se proclamer.

– Quelles sont vos propositions pour résoudre les problèmes qu'affronte le gouvernement ?

– Quand on parle de modernisation, de restructurations industrielles, on dresse un écran de fumée derrière lequel on cache une réalité très simple : nous sommes dans une période de crise et de guerre économique, dans laquelle le gouvernement prend le parti du patronat. Les patrons n'investissent pas. Dire qu'il faut licencier pour pouvoir moderniser et investir, c'est une vaste plaisanterie, un mensonge qu'on sert aux travailleurs. Cela fait cinq ans que le chômage augmente, pas les investissements. Le gouvernement organise la baisse des salaires pour préserver les profits patronaux, sans créer un emploi.

» *On dit* : il faut faire du profit. On dit aux salariés : si vous n'acceptez pas de perdre votre emploi, c'est que vous n'avez pas le sens de l'intérêt national. On veut faire croire que le grand bourgeois qui fait du profit en licenciant des travailleurs a, lui, le sens de l'intérêt national.

» La déception des travailleurs, leur démoralisation, viennent, aussi, de là. Les hommes de gauche au pouvoir se déconsidèrent – ce qui n'est pas grave, car ils ne méritent pas beaucoup de considération, – mais, surtout, ils déconsidèrent les idées de gauche. Finalement, aujourd'hui, le gouvernement donne l'impression que les idées de gauche sont inapplicables et que la seule politique économique possible, c'est celle de la droite, dont la gauche favorise, ainsi, le retour au pouvoir.

» Je pense que les travailleurs vont, peut-être, avoir envie de rendre les coups. Ceux qui voteront pour nous, en tout cas, seront des travailleurs qui auront perdu leurs illusions électoralistes.

Qu'on cesse d'indemniser les anciens actionnaires des sociétés nationalisées !

– En quoi aurait consisté, ou consisterait, selon vous, la fidélité aux idées de gauche, de la part du gouvernement ?

– On dit aux travailleurs qu'il faut faire des économies. Eh bien, que l'Etat cesse de verser des indemnités aux anciens actionnaires des entreprises nationalisées en 1981 ! Ces gens-là ont reçu des milliards de francs sous la droite, sous la gauche. Où les ont-ils réinvestis ? Quels emplois ont-ils créés ? S'il faut faire des économies, qu'on les fasse là, plutôt que de rogner sur les services publics pour subventionner le patronat !

– Fallait-il continuer à subventionner la sidérurgie ?

– Ecoutez, il n'y a certainement pas trop d'acier. Il y a, sans doute, trop de banquiers derrière tout cela, trop de capitalistes, mais il n'y a pas trop d'acier. A la limite, l'argent de l'Etat, plustôt que de servir à indemniser les de Wendel ou les autres, autant qu'il serve à payer des salaires aux travailleurs !

» Si le profit n'était pas le critère unique des décisions prises, ne reconnaîtrait-on pas que l'on a besoin d'acier ? Il n'y a aucune raison de faire confiance à ceux qui disent que l'on produit de l'acier à perte. Quel contrôle avons-nous sur les quotas fixés par la Commission européenne ?

– Finalement, le 17 juin au soir, faudra-t-il, pour mesurer le rapport des forces gauche-droite, compter les voix de Lutte ouvrière à gauche ou à part ?

– Comptez-les à part. Ce seront les voix de travailleurs qui sont à l'opposé de la droite, mais qui ne considèrent pas ce gouvernement comme le leur et qui le diront de cette façon. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. LE PEN (FN) : *pas de renaissance de l'Europe sans remise en ordre de la France*

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, ancien député, conduit la liste du Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries. Candidat aux élections municipales dans le vingtième secteur de Paris, en mars 1983, M. Le Pen avait recueilli 11,26 % des suffrages exprimées au premier tour et 8,54 % au second. Candidat à l'élection législative partielle qui avait eu lieu en décembre dernier dans la circonscription d'Auray (Morbihan), il avait obtenu 12,82 % des suffrages exprimés. Voici ses réponses à nos questions :

« Vous menez campagne avec un slogan hexagonal : «Les Français d'abord !» N'est-ce pas paradoxal dans une consultation européenne ? Ce scrutin n'est-il donc, à vos yeux, qu'une affaire de politique intérieure ?

– Depuis trois ans la majorité socialiste et communiste applique une politique de changement profond de la société, et c'est cela qu'à mon avis le pays est le plus désireux de juger que d'institutions européennes qui, au demeurant, lui semblent en panne. On peut le regretter mais c'est le peuple qui est souverain et il n'est pas tenu par les formes extérieures de la consultation.

– Et l'Europe, alors ?

– Il n'y aura pas de renaissance de l'Europe s'il n'y a pas remise en ordre d'abord de notre pays. Autrement dit, je balaye devant ma porte. L'action révolutionnaire de la gauche n'est pas compatible avec la création d'une Eurpope cohérente. En tout cas, il n'y a qu'une seule chose qui pourrait créer l'esprit européen, c'est le sentiment des menaces communes et de la défense commune...

– Vous souhaitez toujours que la France, face à l'URSS, réintègre l'OTAN ?

– C'est notre position de principe mais nous proposons aussi la création d'une force européenne d'intervention combinée, une sorte de Task Force, dont l'objectif serait de protéger, en agissant éventuellement, les intérêts vitaux de la Communauté européenne, d'assurer notamment la défense des liaisons maritimes et aériennes, ainsi que la protection de nos approvisionnements en matières premières et en énergie.

– Une force qui pourrait par exemple intervenir, en ce moment, dans le détroit d'Ormuz ?...

– En effet, c'est le cas type.

– Pensez-vous que l'Allemagne de l'Ouest devrait disposer de l'arme nucléaire ?

– Je considère l'Allemagne de l'Ouest comme une puissance à part entière. A partir du moment où MM. Khadafi et Khomeiny sont susceptibles de se procurer la force nucléaire je ne vois pas qui pourrait empêcher l'Allemagne de l'avoir aussi. Ou alors il faut assumer son rôle à sa place et garantir ses frontières.

– Etes-vous favorable à l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal ?

– L'appartenance de l'Espagne et du Portugal au devenir européen est historiquement, philosophiquement et politiquement indiscutable, de même que l'est l'appartenance future des nations actuellement captives derrière le rideau de fer. Mais cet élargissement est difficile dans l'immédiat, car les difficultés de l'Europe des Dix sont telles que le moment ne me paraît pas bien choisi pour ajouter deux barytons à cette cacophonie. Cela dit, le jour où cette entrée interviendra il sera juste de faire ce qui n'a pas été fait lors de la perte de l'Algérie, c'est-à-dire faire supportéer le coût de l'adaptation nécessaire à l'ensemble de la Communauté et pas seulement à la France ou au Sud-Ouest méditerranéen.

– Partagez-vous le point de vue de ceux qui préconisent aujourd'hui l'élaboration d'un nouveau traité européen ?

– Cela me paraît être une échappatoire, parce que les possibilités du traité de Rome n'ont pas été exploitées à fond.

– Et êtes-vous d'accord avec ceux qui, comme M. Chirac, pensent qu'il faudrait mettre provisoirement la Grande-Bretagne hors du Marché commun agricole ?

– Le problème n'est pas simple, dans la mesure où l'Angleterre est liée à son Commonwealth, qui contribue aussi, en quelque sorte, à la sphère de prospérité européenne. Il faudrait être plus ferme à l'égard de la Grande-Bretagne, mais préserver son maintien dans le Marché commun. Si on la rejette, on va à l'envers de la construction européenne.

– Souhaitez-vous que vos propositions relatives à l'immigration soient applicables au niveau communautaire ?

– Absolument ! L'Europe est menacée par deux hégémonies : l'hégémonie soviétique et l'hégémonie tiers-mondiste. Pratiquer la politique de l'autruche me paraît fou. Au plan national, il y a là matière à référendum. Ce qui me frappe, dans la politique du gouvernement actuel, c'est sa volonté de faire avancer les choses contre le sentiment de la majorité des citoyens, avec l'appui d'une voix sur trois seulement. C'est la technique allendiste : forcer le destin, imposer la révolution malgré la volonté populaire...

– Pourquoi souhaitez-vous une modification de la Constitution dans un sens plus présidentiel ? Voulez-vous que le pouvoir soit plus personnalisé ?

– Pas du tout. Je souhaite qu'on admette que le régime actuel est un régime présidentiel alors qu'actuellement on a une monarchie élective, et je crois, au contraire, qu'il faut augmenter les pouvoirs de l'Assemblée nationale. Si je suis proportionnaliste, ce n'est pas seulement pour que le Front national ait des députés, mais parce que l'Assemblée nationale est aujourd'hui une simple chambre d'enregistrement et que le pouvoir présidentiel n'a plus d'autre pouvoir, pour l'équilibrer, que celui de la bureaucratie. Je souhaite notamment que le Parlement ait plus de moyens de contrôle et d'investigation.

– Et l'article 16 ? Demandez-vous sa suppression ?

– Il répond à la nécessité de répondre à des cas de troubles graves. Il appartient à ce que j'appellerai la nécessité d'une possibilité de dictature à la romaine en cas de catastrophe.

– Beaucoup de vos amis sacrifient volontiers au culte de votre personnalité. Ils voient en vous un «prophète inspiré», un «génie breton», un surhomme ? Cela ne vous gêne-t-il pas ?

– Nous vivons dans un Etat-spectacle... Je n'ai jamais prêté le flanc à ce genre de vision, mais c'est vrai que je crois que si l'on me connaissait mieux on m'aimerait mieux.

– Vos propres déclarations trasuisent en tout cas un penchant pour l'autoritarisme...

– Donnez-moi des exemples...

– Par exemple, vos propositions visant à réduire les prérogatives des syndicats, au point de vouloir supprimer le droit de grève dans les services publics...

– Je suis pour la démocratie des travailleurs. Je ne suis pas corporatiste, je crois même que le syndicalisme a sauvé le capitalisme car il l'a forcé à évoluer. Mais les citoyens ont aussi le droit d'être protégés contre les excès syndicaux. L'habitude qui est prise par un certain nombre de syndicats de prendre en otages leurs concitoyens me paraît constituer une perversion de la vie nationale qui découle de l'affaiblissement du Parlement. Le Parlement doit être la chambre de détente des tensions nationales. C'est là que doit avoir lieu la bagarre. Que les tensions soient aujourd'hui réglées, le plus souvent au niveau syndical, est la preuve d'une régression.

– Vous vous faites l'apôtre de l'ordre naturel en invoquant le bien et le mal. Niez-vous donc que l'appréhension du bien et du mal soit très relative ?

– Quand on arrive justement à ce relativisme, on aboutit à un désordre généralisé.

– Pensez-vous, personnellement, comme certains de vos amis le disent, que, finalement, le communisme est bien pire que le nazisme ?

– Le nazisme a été un phénomène historique, il n'a pas de perpétuation. Piétiner la vieille peau de loup nazie quand il n'y a plus de loup dedans me paraît dérisoire. On ne peut tout à la fois vouloir faire l'Europe, demander à l'Allemagne de participer à la défense de l'Europe et dire sans arrêt aux Allemands : *« Rappelez-vous, bande de salauds, ce que vous nous avez fait... »* En se retournant sans cesse sur ce passé plus que moribond, on se dispense de regarder en face les véritables dangers. Le passé est le passé ; à un moment donné, il faut tirer un trait. Il faut savoir pardonner. Mme Veil l'a dit, je ne vois donc pas pourquoi nous serions plus royalistes que la reine... »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

Propos et débats

M. Fiterman : réaliser progressivement les objectifs de 1981

M. Charles Fiterman, ministre des transports, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, le mardi 5 juin, à Vitry (Val-de-Marne), après avoir remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Michel Germa, président (PC) du conseil général du Val-de-Marne, en présence de M. Georges Marchais, que, pour le PCF, à l'occasion des élections européennes, *« il s'agit de faire en sorte que les objectifs choisis par le pays en 1981 soient progressivement réalisés ; il s'agit, très concrètement, d'aller plus avant encore dans le sens de l'amélioration de la vie des gens, de la solution de graves problèmes qui se posent au pays, en particulier le problème de l'emploi ; il s'agit de faire en sorte que la France puisse toujours mieux jouer son rôle à l'échelle internationale, et, en particulier, dans l'effort nécessaire pour la paix et le désarmement ; de faire en sorte que la France, en Europe, agisse, là aussi, pour la solution de ces graves problèmes, pour une Europe qui ne soit pas celle des « marchands », comme on a l'habitude de dire, mais celle des travailleurs, celle des peuples, celle de la paix et de la démocratie. »*.

M. Fiterman a souligné qu'il *« travaille dans le même esprit »* au gouvernement, et il a appelé au vote communiste le 17 juin.

M. Jean Poperen : la nouvelle droite musclée

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, mercredi 6 juin, à Argenteuil (Val-d'Oise), au cours d'un meeting pour les élections européennes, que *« la droite que l'on a aujourd'hui, c'est une nouvelle droite musclée, une nouvelle droite de combat »*. *« Les Toubon, les Millon, les d'Aubert, les Madelin, ils sont pour la société inégalitaire, pour les élites sociales et ethniques, la liberté pour les forts, ils sont racistes,* a dit M. Poperen. *Alors, comme Le Pen va un peu loin, qu'il retourne les cartes que les autres ne montrent pas, qu'il mange le morceau, Jacques Chirac réagit, car Le Pen lui mange des voix, mais enfin Le Pen, c'est leur enfant, politiquement ! »*

M. Poperen a souligné ce qui, à son avis, est l'enjeu du scrutin du 17 juin pour le Parti socialiste. *« On va juger, ce soir-là, le parti qui supporte l'essentiel de la politique du gouvernement (...), car nous sommes la valeur sûre de la majorité »*, a-t-il dit.

Mme Gomez : le « ratage » de la liste UDF-RPR

Mme Francine Gomez a justifié la présentation de sa liste, Réussir l'Europe, en déclarant, le mercredi 6 juin, lors d'une réunion-débat, que, *« contrairement à ce qui s'est passé dans les autres pays, en France, les socio-professionnels ont été oubliés sur les listes politiques »*. Interrogée sur les propos des dirigeants de la liste UDF-RPR, qui estiment que la présence des petites listes nuit à l'opposition, Mme Gomez a déclaré qu'il s'agit d'une *« mauvaise querelle »*. *« Si cette liste a parfaitement conscience de son ratage – et ratage il y a, – au lieu de nous tirer dans le dos, elle aurait dû nous ouvrir les bras »*, a-t-elle dit.

M. Gauquelin : les forces de la réaction sont encouragées par le gouvernement

M. Marc Gauquelin, qui conduit, aux élections européennes, la liste Pour un parti des travailleurs, soutenue par le Parti communiste internationaliste (PCI, *trotskiste*), *a déclaré, le mercredi 6 juin, lors d'un meeting* qui a rassemblé, selon les organisateurs, quelque six mille personnes, au Zénith, à Paris, que la manifestation du 24 juin prochain pour la défense de l'enseignement privé *« dépassera largement le prétexte de sa convocation »* et que M. Jacques Chirac avait *« donné lui-même le thème de cette manifestation »*, en affirmant que, après le scrutin du 17 juin, *« la minorité qu'est l'opposition sera devenue majorité dans le pays »*.

« Les forces de la réaction, encouragées par toutes les décisions politiques qui ont été prises en leur faveur par le gouvernement et auxquelles s'est soumise la majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale, manieront cet argument comme un chantage pour exiger plus », a ajouté M. Gauquelin.

Auparavant, M. Daniel Gluckstein, en cinquième position sur la liste du PCI, avait critiqué les institutions de la Ve République, *« forgées au profit des capitalistes »*, et reproché au PS et au PCF de *« ne cesser de les utiliser contre la classe ouvrière »*.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement et la majorité se sont accordés sur les commissions cantonales des structures agricoles

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, mercredi 6 juin, le projet de loi sur le contrôle des exploitations agricoles et le statut du fermage (*le Monde* des 12 janvier et 5 avril). Le PS et le PC *se sont prononcés pour*, l'UDF contre, comme en première lecture, mais le RPR, qui s'était abstenu, a, cette fois, voté contre, en raison de la réintroduction d'un article sur les commissions cantonales ou intercantonales des structures agricoles.

Au mois d'avril, un désaccord profond était apparu entre le groupe socialiste et M. Michel Rocard à propos de ces commissions. Le texte initial du ministre de l'agriculture prévoyait qu'elles pourraient être créées par le préfet *« lorsqu'il apparaît une difficulté d'application »* des dispositions du projet contre les cumuls. Les députés de la majorité tenaient à ce que leur création fût obligatoire, dans l'objectif, non dissimulé, de tenter de limiter l'influence de la FNSEA. Celle-ci ne voulait pas entendre parler d'une telle obligation, elle a souvent, elle-même, mis en place de telles commissions, mais de façon interne. La FNSEA avait convaincu *le ministre de l'agriculture*, celui-ci estimant que les problèmes de cumul de terres sont plus facilement réglés avec un peu *de recul sur les passions locales.*

Faute de parvenir à un accord avec sa majorité, M. Rocard avait, en séance, lors de la première lecture du projet, *retiré l'article relatif* à ces commissions (*le Monde* des 23 mars et 6 avril). Depuis lors, une solution de compromis a été trouvée, et M. Rocard a, en deuxième lecture, accepté, parce qu'il n'est pas *« impératif »*, l'amendement de M. Claude Michel (PS, Eure), rapporteur de la commission de la production, qui prévoit que le préfet *« peut constituer une commission cantonale ou intercantonale »*, celle-ci étant *« consultée »* à la demande de la commission départementale ou du préfet. Cette formule a donc été retenue.

La majorité de l'Assemblée est, pour l'essentiel, revenue au texte qu'elle avait approuvé, au mois d'avril, pour tout ce qui concerne le *contrôle des structures des exploitations agricoles*, partie que le Sénat avait considérablement adoucie (*le Monde* des 16 et 17 mai). En revanche, *les députés ont plus facilement* tenu compte de l'opinion des sénateurs pour les modifications apportées au statut du fermage et du métayage, *même si, sur les quelques* points importants de désaccord entre les deux Assemblées, ils ont maintenu leurs positions. Les *députés ont, aussi, à l'initiative de* M. Jean Duprat (app. PS, Hautes-Pyrénées), prévu qu'un fermier pourrait associer à son bail, *« en qualité de copreneur, un descendant ayant atteint l'âge de la majorité, en vue de permettre l'installation de ce dernier dans un délai maximum de cinq ans ».*

Th. B.

● *Statut de la SEITA.* — L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, mercredi 6 juin, le projet de loi réformant le statut de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), en supprimant la possibilité de participation de capitaux privés à son capital et en lui permettant de diversifier ses activités (*le Monde* du 26 avril).

Compétences des régions des DOM : retour à la case départ

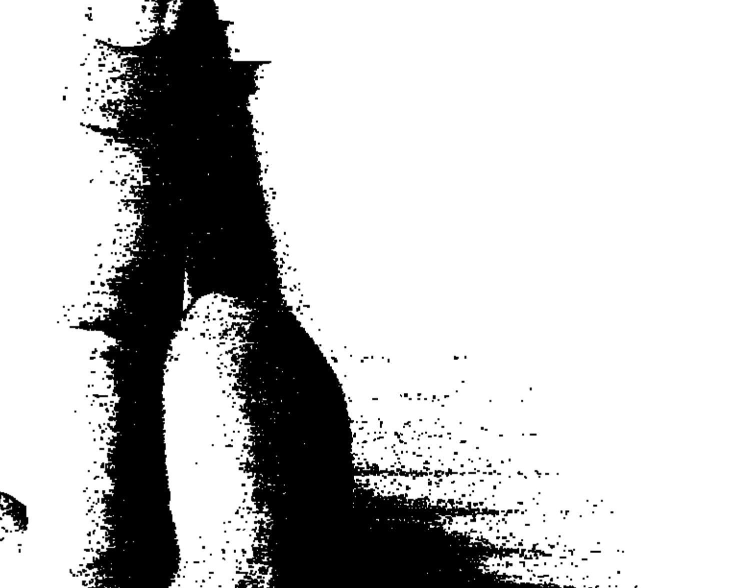
Les députés socialistes et communistes ont approuvé le mercredi 6 juin, en deuxième lecture, le projet de loi sur les compétences des régions d'outre-mer. Comme en première lecture, ceux du RPR et de l'UDF s'y sont opposés (*le Monde* des 21 et 22 décembre 1983). La majorité sénatoriale ayant préféré privilégier les départements au détriment des régions (*le Monde* du 24 mai 1984), l'Assemblée nationale est — comme le souhaitait M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux *DOM-TOM* — revenu pour l'essentiel au texte qu'elle avait voté au mois de décembre. Elle a même refusé — au moins pour l'ins*tant — trois des quatre solutions* transactionnelles que lui a proposé le gouvernement sur des points sensibles.

Le désaccord perdure donc entre M. Lemoine et sa majorité qui, dès la préparation du texte, avait manifesté ses réticences devant certaines prudences de celui-ci. C'est ainsi que, mercredi, elle a maintenu *« au moins de manière conservatoire »*, a expliqué M. Jean-François Hory (app. PS, Mayotte), son souhait de voir créer des offices de développement agricole et rural, alors que M. Lemoine avait préféré un système *« plus souple »* d'agence. De même, contre l'avis du secrétaire d'etat, elle a maintenu les transports scolaires parmis les compétences des régions et a refusé la solution préco*nisée par le gouvernement en cas de* désaccord entre les conseils régionaux et la Haute Autorité de l'audiovisuel sur les cahiers des charges des *sociétés nationales de radio et de* télévision pour l'outre-mer.

En revanche, socialistes et communistes ont approuvé l'amende*ment du gouvernement sur la répar*tition de la taxe spéciale sur les carburants, qui finance, pour l'heure, le fonds routier des départe*ments, texte* moins favorable aux régions que celui qu'ils avaient primitivement retenu.

Toutefois, un accord pourrait fi*nalement être trouvé entre le gou*vernement et la majorité sur l'ensemble du projet, M. Wilfrid Bertile (PS, la Réunion) ayant expliqué que *« certains amendements du gouvernement qui n'ont pas été retenus méritent attention, et dans sa forme définitive la loi pourrait les intégrer ; c'est pourquoi la discussion doit se poursuivre ».*

Th. B.



LA RÉFORME DU DROIT DES FAILLITES

Le Sénat modifie la procédure du « redressement judiciaire »

Premier écueil, vite levé : la commission des lois du Sénat, *suivant en* cela son rapporteur, M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher), estimait que le terme de *« règlement judiciaire »* ne traduit pas le caractère novateur de la nouvelle procédure prévue dans le deuxième volet de la réforme du droit des faillites entreprise par M. Robert Badinter (*le Monde* du 7 juin), qu'il ne correspond pas à la philosophie d'un texte tendant à éviter le déssaisissement du chef d'entreprise et qu'il peut prêter à confusion pendant la période transitoire. Plutôt que la terminologie d'*« administration contrôlée »*, proposée par sa commission, le Sénat a préféré celle de *« redressement judiciaire »* souhaitée par le ministre de la justice.

L'examen des articles, commencé mercredi 6 juin, n'a pas *révélé de* désaccords profonds entre la majorité sénatoriale et le ministre de la justice sur les principes qu'inspirent le projet. Si de nombreuses modifications ont été apportées au texte adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* des 7 au 13 avril), beaucoup l'ont été d'un commun accord. Ainsi du choix du moment par le déclenchement de la nouvelle procédure : répondant aux *« préoccupations »* de la commission des lois, selon laquelle la procédure doit être ouverte le plus tôt possible afin de favoriser l'éventuel redressement de l'entreprise, M. Badinter propose *qu'elle soit ouverte dès lors que* l'entreprise est dans l'impossibilité de faire face *« au passif exigible avec son actif disponible »*, ce qui, dit-il, constitue un *« critère objectif »* définissant, selon la jurisprudence de la Cour de cassation, la *« cessation de paiements ».*

De même, le garde des sceaux ne s'oppose pas lors de la décision du tribunal sur l'ouverture de la procé*dure, ce ne soit pas l'ensemble des* membres du comité d'entreprise qui soient entendus mais seulement leurs représentants.

En revanche, le Sénat suit sa commission, qui estime que le *« progrès »* apporté au texte initial par l'Assemblée nationale, qui a prévu la compétence d'un tribunal de commerce au moins par département au lieu d'un tribunal par ressort de cour d'appel, présente *« encore des inconvénients »*. Tout en reconnaissant le bien-fondé d'une éventuelle révision de la répartition géographique des tribunaux de commerce, il estime inconvenant de créer une discrimination entre les juges consulaires. Bien que M. Badinter fasse valoir qu'une centaine de juridictions au lieu de deux cent vingt-huit actuellement seront, grâce à son texte, compétentes en matière de redressement judiciaire, la solution de la commission des lois est votée par 208 voix *contre 107.*

Autre sujet de divergence : la représentation des cadres. Malgré l'avis contraire du gouvernement, le *Sénat adopte un* amendement de M. Arthur Moulin (RPR, Nord), rapporteur pour avis de la commis*sion des affaires sociales*, qui prévoit une représentation spécifique de l'encadrement pour les entreprises de plus de cinq cents salariés ou qui compte plus de vingt-cinq cadres. En revanche, un amendement de M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) tendant à prévoir l'élection non pas d'un seul mais de plusieurs représentants des salariés pour tenir compte des entreprises qui ont plusieurs établissements n'est pas approuvé, ni celui de Mme Le Bellegou-Béguin (PS, Var), qui proposait l'élection du représentant des salariés par les salariés eux-mêmes, dans le seul cas où il n'existerait *pas d'institutions* représentatives du personnel.

Après avoir supprimé la mise à la charge de l'administrateur du respect des *obligations légales et* conventionnelles incombant au chef d'entreprise, le Sénat a, sur proposition de sa commission, adopté un amendement permettant le recours à la location-gérance — pendant un an — lorsqu'il est indispensable au maintien de l'emploi et à la sauvegarde de l'entreprise, et non, comme prévu initialement, lorsque la disparition de l'entreprise serait de nature à provoquer un trouble grave de l'économie nationale. De même a-t-il décidé de *« réduire le privilège régalien du Trésor public et de la Sécurité sociale »*, en ramenant dans le droit commun leurs créances en ce qui concerne les délais de forclusion.

A. Ch.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 6 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **CONSEIL ATLANTIQUE**

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de la session du Conseil ministériel de l'alliance atlantique, actuellement présidée par *la France, qui vient* d'avoir lieu à Washington.

Au cours de cette réunion, les seize pays membres ont réaffirmé, *tout à la fois, leur volonté d'appli*quer les programmes de défense, qui ont été décidés, dans le cadre du système intégré — auquel *n'appartient pas* la France — *et au* niveau national, ainsi que leur disponibilités à progresser dans la négociation sur les armements conventionnels et le rétablissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Ils ont renouvelé leur appel à la reprise de la négociation entre les deux principales puissances nucléaires, en vue de parvenir, en ce domaine, à un équilibre qui se placerait au niveau le plus bas possible. Ils ont, enfin, rappelé leur détermination de chercher toutes les occasions de rapports directs avec les pays de l'Europe de l'Est et, notamment, l'Union soviétique, en vue de réduire les tensions, d'enrichir la relation entre les peuples européens.

C'est dans cet esprit que la France continuera à multiplier les rencontres de tous niveaux. L'exemple en est actuellement donné par la tenue, à *Paris*, d'un important colloque du Centre franco-autrichien de rencontres entre pays européens à systèmes *économiques et sociaux différents*, colloque auquel participent des économistes et des chefs d'entreprise d'Autriche, de France, de Hongrie et de Pologne.

● **TECHNOLOGIES NOUVELLES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE**

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur l'*usage des technologies nouvelles* d'information et de communication dans l'éducation nationale. Ces technologies, désormais présentes dans les établissements d'enseignement, y joueront un rôle accru au cours des années à venir.

La micro-informatique a connu un développement important. Grâce aux efforts de l'Etat et des collectivités territoriales, douze mille micro-ordinateurs avaient été mis en place à la fin de 1983. On en prévoit trente-cinq mille à la fin de 1984 et cent mille en 1988. D'ici 1986, tous les lycées et, d'ici 1988, tous les collèges en seront équipés. *Plus de vingt mille* enseignants auront été formés à la micro-informatique en 1983-1984, et plus de cent mille d'ici à 1988. *Parallèlement, un effort*, utile à l'industrie et au commerce extérieur autant qu'à l'enseignement, a été engagé pour développer les logiciels et les didacticiels correspondants.

Dans le domaine audiovisuel, l'orientation désormais retenue consiste à développer des supports de diffusion souples, tels que les cassettes et les vidéo-cassettes, et à produire des émissions de télévision touchant un public plus large que le public scolaire. Dès 1985, les collèges et lycées seront équipés en lecteurs de vidéodisques couplés aux micro-ordinateurs.

La télématique, enfin, a été introduite dans la gestion des bibliothèques universitaires ; elle a permis *la création de banques* d'information universitaire et a donné lieu à des expériences en milieu scolaire dans dix régions.

Le recours aux nouvelles technologies permet ainsi de rénover et de démocratiser l'enseignement et de former les jeunes à de nouveaux *métiers.*

● **FORMATION DE JEUNES CHOMEURS A L'INFORMATIQUE**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres *une communication relative au* bilan et au développement du programme, établi à la demande du président de la République, de for*mation de jeunes chômeurs à* l'informatique par des volontaires du contingent, diplômés des grandes écoles et des universités. Ce programme a été mis en œuvre en coopération avec le Centre mondial « informatique et ressources humaines » et la Conférence des grandes écoles.

Durant sa première année d'application (août 1983 - juillet 1984), ce programme aura rassemblé trois cent soixante-seize volontaires pour la formation à l'informatique. Ceux-ci auront initié à l'informatique près de onze mille jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans, afin de les aider par ce transfert de savoir à accéder à un emploi. Pour sa seconde année d'application, (août 1984 - juillet 1985) l'opération, renouvelée et amplifiée, groupera six cents nouveaux volontaires, soit une augmentation d'environ 60 %.

Le volet régional du programme qui concernait quatorze régions en 1983-1984, s'appliquera à l'ensemble des régions en 1984-1985. Un effort particulier est accompli en faveur des pôles de conversion et des régions plus particulièrement atteintes par *la crise.*

Les volontaires pour la formation à l'informatique prennent une part significative à la formation *des jeunes demandeurs d'emploi* aux technologies nouvelles. Ils contribuent, ainsi, à la lutte contre le chômage, par la solidarité entre jeunes d'une même génération.

● **ACHATS PUBLICS**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au Conseil des ministres une communication sur la réforme de l'Union des groupements d'achats publics (U.G.A.P.). Cette réforme est l'une des applications des orientations définies par le Conseil des ministres du 20 juillet 1983 sur la politique des marchés publics. Les missions assurées par l'U.G.A.P. seront reprises par un nouvel organisme doté d'un statut d'établissement public industriel et commer*cial, qui devra :*

— Faire preuve de dynamisme commercial, afin d'être attractif pour les acheteurs publics, notam*ment pour les collectivités* territoriales et les acheteurs décentralisés ;

— Etre un instrument de la commande publique au service de la politique industrielle ;

— Développer son rôle en matière de conseil, d'orientation et d'information des pouvoirs publics et des industriels.

Ainsi seront réunies les conditions nécessaires à l'accession des collectivités publiques aux meilleurs produits, tout en soutenant l'effort de compétitivité de nos industries.

● **CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres trois projets de loi autorisant l'approbation d'accords internationaux :

— L'accord franco-tunisien du 23 *février* 1984, relatif au patrimoine *immobilier français* en Tunisie, a pour objet de fixer les conditions générales du transfert volontaire et progressif à des ressortissants tunisiens de biens immobiliers construit ou acquis en Tunisie avant 1956 et appartenant à des ressortissants français ou à des personnes morales de droit français ; cet accord négocié à l'occasion du voyage du président de la République en Tunisie, règle, ainsi, *un contentieux qui intéresse de* nombreux Français rapatriés ;

— La convention du Conseil de l'Europe du 21 mars 1983, sur le *transfèrement des personnes* condamnées, a pour objet d'instituer entre les pays européens, dans un but humanitaire, un système *offrant*, aux personnes *condamnées* à des peines de prison et détenues à l'étranger, la possibilité de purger ces peines dans leur pays d'origine et de faciliter, ainsi, leur reclassement et leur réinsertion sociale après leur libération ;

— L'accord franco-autrichien du 18 novembre 1983 a pour objet de compléter, sur un plan bilatéral, entre la France et l'Autriche, le système d'entraide judiciaire en matière pénale, institué sur un plan multilatéral par un accord de 1959, conclu dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 6 juin a adopté les mesures individuelles suivantes :

— M. Xavier Daufresne de la Chevalerie, ministre plénipotentiaire, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Saint-Siège, est élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

— M. Maurice Cognard, administrateur civil, est nommé directeur de la promotion à la direction générale des postes.

[Né le 19 février 1936 à Charolles (Saône-et-Loire), M. Cognard, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, entré il y a vingt ans à la Caisse nationale de prévoyance, y occupait le poste de sous-directeur du département commercial.]

— M. Jean Terquem, conseiller d'Etat, est nommé président de la commission de la sécurité des consommateurs.

[Né en 1923, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien, le docteur Jean Terquem est conseiller d'Etat depuis le 24 août 1982. Membre de la commission Affaires sanitaires et sociales du Parti socialiste, il a été, en avril 1982, membre du conseil des médiateurs lors du conflit de la médecine.]

ANNIVERSAIRE

IL Y A QUARANTE ANS, LE DÉBARQUEMENT

« Que les alliés d'hier sachent dominer les contradictions d'une victoire commune »

a souhaité M. François Mitterrand dans son discours d'Utah-Beach

De notre envoyé spécial

Utah-Beach. — « *Plus jamais de cimetières* » militaires ; c'est le vœu qu'a formé, sur le ton de celui qui ne se fait guère d'illusions, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien, lors de la cérémonie réservée aux soldats de son pays tués pendant les opérations de débarquement en Normandie. Aux trois mille cinq cents hommes morts lors du débarquement du 6 juin 1944, aux trente mille tués de la bataille de France, « *nous devons la liberté* », a-t-il dit (1). C'était le passé et le présent des cérémonies officielles organisées le 6 juin 1984 pour célébrer le quarantième anniversaire du débarquement, à la pointe du Hoc, Bayeux, Colleville, Utah-Beach, Beny-Reviers, Ouistreham.

La plus spectaculaire a réuni, à Utah Beach, sept chefs d'Etat — et non six comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 7 juin — les reines d'Angleterre et des Pays-Bas, le roi des Belges et celui de Norvège, le grand-duc de Luxembourg, MM. Ronald Reagan et François Mitterrand — et le premier ministre canadien. Le passé, encore : « *Nous leur devons ce que nous sommes* » a remarqué M. François Mitterrand, en évoquant le souvenir des combattants de Normandie, Américains, Britanniques, Canadiens, Belges, Hollandais, Norvégiens, Grecs, Danois, Français et, un peu plus tard, Tchèques, Polonais, Luxembourgeois. Le passé toujours, les « *combattants de l'ombre* » qui sont venus à leur rencontre, « *les hommes libres d'Allemagne et d'Italie qui n'ont jamais baissé le front* », « *l'héroïsme du peuple russe* », M. Mitterrand, qui a rappelé l'action du général Eisenhower, n'a cité à aucun moment le général de Gaulle.

Le présent et l'avenir aussi : « *l'ennemi de l'époque*, a souligné M. Mitterrand, *ce n'était pas l'Allemagne, mais le pouvoir, le système, l'idéologie qui s'étaient emparés d'elle. Saluons les morts allemands. Leurs fils témoignent comme les autres pour que commencent les temps nouveaux. Les adversaires d'hier se sont réconciliés et construisent ensemble l'Europe des libertés. Qu'ils osent se dépasser eux-mêmes. Que les alliés d'hier sachent à leur tour dominer les contradictions d'une victoire commune dont le monde attendait qu'elle apportât enfin la paix* ».

Le passé, c'était aussi le salut adressé par M. Ronald Reagan, dans le cimetière américain de Colleville-sur-Mer, aux résistants français et l'hommage rendu au passage à l'un d'entre eux, M. Mitterrand. L'avenir, l'appel un peu incantatoire à la réconciliation avec l'Union soviétique dont le président des Etats-Unis a dit, à la pointe du Hoc, lors de la cérémonie nationale américaine, qu'il attend « *un signe* » montrant qu'elle est prête à abandonner le « *chemin de la conquête* ».

L'avenir encore, sans gaieté, décrit par M. Trudeau, en une sorte de profession de foi à rebours, face aux tombes du cimetière canadien : « *On ne saurait admettre que la guerre et la préparation à la guerre deviennent le support permanent de l'espérance.* »

M. Trudeau, rose rouge à la boutonnière, a présidé la cérémonie la plus intimiste de la journée. Il n'y avait pas, au cimetière canadien de Beny-Reviers, de ces barrières métalliques qui maintiennent les foules à distance. Quelques cordons blancs symboliques, tout au plus. Chacun de son côté, la reine Elisabeth, le duc Philippe d'Edimbourg ainsi que M. Trudeau, Mme et M. Mitterrand sont allés sur les pelouses pour des conversations furtives avec les vétérans, leurs familles et les habitants des communes voisines.

Cette décontraction contrastait avec le pompeux de la cérémonie britannique du cimetière de Bayeux — cantiques entonnés par les chapelains des forces armées, de l'Eglise d'Ecosse et de l'Eglise catholique, en chasubles et surplis — à peine troublée par deux vétérans — l'un irlandais, l'autre écossais — à la démarche raidie par l'abus d'une « *cuvée du quarantième anniversaire* », « *vin de table français* » absorbé au goulot. Elle contrastait aussi avec la froideur compassée de la visite de M. Reagan au cimetière américain de Colleville ou les vétérans, sécurité oblige, étaient tenus à distance.

M. Mitterrand a réduit ces distances — toujours ces barrières métalliques — à Ouistreham, où il a terminé cette journée en inaugurant un monument planté le long de la plage. Le chef de l'Etat a rencontré là les survivants du commando franco-britannique Kieffer, auquel le monument est dédié et qui participa au Débarquement. Puis il s'est longuement attardé le long des barrières métalliques, derrière s'était massée une foule qui paraissait lui être acquise et d'où l'on a entendu jaillir quelques « *bravo François, continue !* ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) L'hommage rendu par M. Trudeau aux soldats canadiens auxquels « *nous devons la liberté* », peut paraître paradoxal si l'on se souvient qu'au début des années 40, alors qu'il était encore étudiant, il avait activement participé à la campagne lancée au Québec contre la conscription. De nombreux Québécois refusaient, en effet, de servir dans l'armée canadienne, non pas, bien sûr, par sympathie pour Hitler, mais par hostilité aux « maudits Anglais ».

« Dieu que la fête est jolie ! »

(*Suite de la première page.*)

Au troc, des souvenirs auraient pu faire sourire. Puisque c'est là le risque principal couru par les anciens combattants. On ne rit pas d'un tel pèlerinage ou d'un vétéran de la 101e division US qui dit : « *Cette plage, je ne l'avais vu qu'une fois. Je l'ai parcouru cent fois, mille fois, en pensée toute ma vie. Et puis, la revoilà aujourd'hui, et j'en ai pleuré comme un enfant.* »

On ne rira pas davantage de la cérémonie qui fut très sobre et très belle à la fois. L'arrivée des sept souverains, chefs d'Etat ou de gouvernement, le défilé des sept pelotons d'honneur pour lever les sept couleurs. Là-bas, au large, un bateau français, le *Montcalm*, tira vingt-cinq coups de canon, faible écho à l'année 1944. Dans le ciel passèrent un bombardier et deux chasseurs d'époque, survivance en modèle réduit. Il y eut sept hymnes.

Et enfin le discours de M. François Mitterrand. Un rappel émouvant, sobre lui aussi, le rappel de tout ce que la France doit à ces hommes venus ici un matin de juin avec ce seul choix : « *Vaincre ou mourir* ». Un rappel du temps et des régimes qui passent, et l'hommage aux soldats allemands. Un rappel aussi qu'au même moment, sur d'autres fronts, d'autres se battaient pour la même cause. Un rappel enfin pour les Français qui y prirent ici ou à l'intérieur leur part. Pourquoi, alors, cet inventaire respectueux et fort n'avoir pas même cité le plus célèbre d'entre eux ?

PIERRE GEORGES.

Une délégation polonaise a participé aux cérémonies

Une délégation conduite par le président de l'Office polonais pour les anciens combattants, le général Mieczyslaw Grudzien (qui a rang de ministre) a participé, mercredi, aux cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement allié en Normandie.

La participation d'officiels polonais avait été jusqu'au dernier moment incertaine, la Pologne s'étant à plusieurs reprises déclarée « *offensée* » du caractère « *tardif* » de l'invitation française.

On les appelle parfois les oubliés de l'histoire... de la deuxième guerre mondiale : les troupes polonaises de la 1re division blindée, commandés par le général Stanislaw Maczek, ont pourtant libéré — seuls ou avec les alliés — Falaise, Saint-Omer, Abbeville, Ypres, Axel, Breda, entre autres : trois cent un officiers et quatre mille huit cent cinquante-cinq soldats tués.

D'autre part, cinq navires polonais se trouvaient sur les plages de débarquement, le 6 juin 1944 : le croiseur *Dragon*, les destroyers *Slazak* et *Krakowiak* dans le secteur britannique, les destroyers *Blyskawica* et *Piorun*, dans le secteur américain.

Enfin, trois brigades d'avions de chasse et plusieurs groupes de bombardement contribuèrent aux victoires aériennes des Alliés. Mille cent cinq aviateurs polonais (équipages de bombardiers) furent tués, trente-quatre portés disparus.

★ L'Association des anciens de l'armée polonaise en France indique qu'un monument à la mémoire des soldats polonais tombés en France au cours de la dernière guerre sera érigé à Dunkerque. Les fonds sont à envoyer au siège de l'association, 27, avenue Eugène-Varlin, 59000 Lille, par chèque bancaire.

LA PLAGE INTERDITE

Charly, Billy, Samy et les autres

De notre envoyé spécial

Omaha Beach. — Charly bougonne, Billy grommelle, Samy torpille les gendarmes français à travers ses lunettes à double foyer. Scandale ! Omaha l'oublieuse, quarante ans après, se refuse encore à eux. Imperturbable, la maréchaussée française interdit l'accès de la plage à ses libérateurs. « *Sécurité* », lance un gendarme, laconique. Ils en ont pourtant rêvé, de ces sables maudits, dans leur ranch du Colorado ou leur villa de Cincinnati (Ohio). Quarante ans de hantise et des milliers de kilomètres dans l'espoir de fouler la grève où, cent fois, ils crurent ne jamais revoir Manhattan. Interdit. Tout comme le cimetière proprement dit, où reposent sous des croix blanches toutes semblables 9386 des leurs (dont 307 anonymes, précisent les journalistes américains, jamais avares d'une décimale).

Charly, Samy, Billy. Casquette Coca-Cola ou calot aux armes de leur régiment, *Yankees* jusqu'au bout du Stetson, jusqu'au dernier bourrelet de cellulite. Epouses résignées et petits-enfants irrespectueux subissent, pour la millième fois, le récit de ce jour où *Pappy* a vomi son *breakfast* dans la houle qui torture les barges et serre les tripes.

En guise de pique-nique, une association de vétérans a fourni à ses membres une ration du soldat garantie d'époque. Corned-beef, biscuits en plâtre et fayots en caoutchouc. Seul le soda diététique trahit l'anachronisme. Festin englouti, il ne reste qu'à déambuler à travers les allées comme un dimanche à Disneyworld. Dévorer la plage du regard et deviner la pointe du Hoc, où s'accroche la brume.

« *Si seulement Reagan regardait moins les drapeaux et davantage les croix* », soupire Charles, médecin à Cape-Code (Massachusetts). « *Mais il est venu pour la campagne électorale, on le sait bien.* » Sympathisant de M. Gary Hart, le vétéran n'est pas dupe. Il a tout de même fait le voyage, « *parce que, dans dix ans, il sera trop tard* ».

A la nervosité croissante des omniprésents services de sécurité américains, on sent que l'arrivée du président Reagan approche. Le voilà, dans un ballet d'hélicoptères. A peine le temps de déposer une gerbe sur les tombes des deux fils du président Theodore Roosevelt — l'un est mort en 1918, l'autre en 1944 — et il faut accueillir le *frenchie*, M. François Mitterrand. Sûr de ses effets, M. Reagan fait frissonner les mères de famille en racontant, des sanglots dans la voix, l'histoire du soldat de première classe Peter Robert Zanatta, empêché par un cancer de venir revoir la Normandie et représenté par sa fille, au premier rang des invités.

Vive la France !

Froide cérémonie sur fond d'effigie en bronze de l'« esprit de la jeunesse américaine », aussi légère que son nom l'indique. Le bataillon de journalistes américains feuillette les quelques pages de *background* sur la France rédigées par le département d'Etat. Croissance annuelle : 0,5 %. Groupes ethniques : celtes et latins, avec minorités teutonne, slave, nord-africaine, indochinoise et basque. Mortalité infantile : neuf pour mille. Chômage : 8 %. Tout est dit. Le Middle West sera informé.

Cette attachante peuplade exotique, à qui le monde est redevable du *Carmen* de Bizet et de l'identification par empreintes digitales (Bertillon, 1853-1914), va enfin se retrouver entre soi dans la charmante station balnéaire d'Ouistreham. Les survivants des cent soixante-dix-huit « bérets verts » du commandant Kieffer, seuls Français à avoir débarqué le 6 juin, accueillent « *pour la première fois* » le chef de l'Etat.

Oublié, alors, le pesant cérémonial américain, ses gorilles infaillibles et ses trémolos programmés. Visiblement aux anges, le président retrouve des anciens compagnons de combat. Bain de foule typiquement français, à faire hurler les *boys*. Acclamations particulièrement chaleureuses des invités du maire socialiste d'Ouistreham, judicieusement massés au premier rang de l'assistance. M. Louis Mexandeau, ministre des PTT et ancien député de la circonscription, serre davantage de mains que pendant toute une campagne législative. A perte de vue, des képis, des médailles, des dunes et des drapeaux. « *Vive la France !* », crie un vétéran, un peu isolé.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les sentiments mitigés des Allemands de l'Ouest

Correspondance

Bonn. — La célébration du 40e anniversaire du débarquement allié en Normandie a été suivie avec des sentiments mitigés en Allemagne fédérale. Beaucoup auraient préféré que cet anniversaire soit l'occasion de marquer la réconciliation entre les alliés d'aujourd'hui plutôt que la victoire sur les ennemis d'hier. La télévision et la plupart des quotidiens allemands avaient néanmoins consacré une part importante, ces derniers jours, au rappel de ce qu'avait été le jour J, et le film *le Jour le plus long* avait été programmé lundi dernier sur l'une des deux chaînes nationales.

Les rumeurs selon lesquelles le chancelier Kohl aurait souhaité être associé aux cérémonies ont été démenties avec insistance à Bonn. « *Il n'y a pas de raison pour un chancelier allemand de célébrer la victoire que d'autres ont remportée dans un combat où 10 000 Allemands sont morts* », avait affirmé mardi dernier M. Helmut Kohl lui-même. Cependant, dans une interview publiée mardi, le secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. Alois Mertes, avait fait état publiquement de l'inquiétude du gouvernement. Donner l'impression aux Allemands qu'ils sont une « *nation de coupables* » risque de renforcer les tendances pacifistes et neutralistes qui souhaitent voir la RFA jouer un rôle particulier entre l'Est et l'Ouest, avait-il estimé, souhaitant que ces cérémonies du souvenir ne deviennent pas le « jour de la séparation » entre l'Allemagne et ses alliés.

L'invitation faite récemment au chancelier Kohl de venir, à l'automne prochain, commémorer à Verdun une journée commune du souvenir, n'a pu tout à fait effacer le reste, et les commentateurs ont manqué d'arguments très convaincants pour expliquer l'absence de la RFA aux cérémonies du 6 juin. « *Un sentiment d'irritation, de déception, voire de honte, se manifeste dans de nombreux endroits de la République fédérale du fait que notre pays n'est pas représenté aux célébrations de Normandie*, écrivait, mercredi, le journaliste Thomas Kielinger dans le quotidien conservateur *Die Welt*. *Bien que compréhensible, il faut espérer que cette réaction sera cependant dépassée par une autre manière de considérer les choses (...). Rien ne peut effacer cet événement sans précédent, ces centaines de milliers de soldats lancés au péril de leur vie pour la libération de la forteresse européenne du tyran Hitler.* » « *Il était préférable*, avait déclaré pour sa part Manfred Rommel, maire de Stuttgart et fils du général Rommel, *de perdre la guerre avec Hitler que de la gagner avec lui (...). Mais il est heureux qu'il soit possible de dépasser de tels fossés entre les peuples et de faire des ennemis des amis.* »

Pour de nombreux Allemands, notamment pour les nouvelles générations qui n'ont pas connu la guerre, il devient de plus en plus difficile d'accepter qu'un pays qui se trouve au cœur du dispositif militaire occidental, en première ligne face à l'Est, doive encore se sentir différent en raison d'un passé que toute l'histoire moderne de la République fédérale d'Allemagne récuse. Il est significatif que le chancelier Helmut Kohl lui-même ait évoqué, ces derniers temps, le souvenir de la résistance intérieure au nazisme, le sacrifice des conjurés du 20 juillet 1944, à la mémoire desquels une exposition vient d'être inaugurée au siège du Parti chrétien-démocrate. « *L'héritage historique de la résistance allemande rayonne sur notre Etat et sur notre politique (...)*, avait déclaré le chancelier Kohl, le 9 mai, à l'ouverture du congrès de la CDU à Stuttgart. *L'héritage de la résistance et le souvenir de ses sacrifices ont rendu possible l'établissement de ponts entre les ennemis d'hier (...). Nous ne devons jamais oublier que le drame du 20 juillet 1944 n'était que la partie la plus visible d'un mouvement plus large, aux ramifications multiples.* »

HENRI DE BRESSON.

LE MESSAGE DE M. MITTERRAND AU PRÉSIDENT DE LA RFA

« *Allemands et Français ont la volonté de poursuivre et de réussir l'œuvre entreprise pour que l'Europe, un jour, soit par elle-même un gage de paix et d'équilibre si nécessaires au monde* », écrit le président François Mitterrand dans un message adressé au président de la République fédérale d'Allemagne, M. Karl Carstens, à l'occasion de la commémoration du 6 juin 1944.

« *Ce 6 juin, qui rappelle aux Français le début de la libération de leur pays, évoque aussi un combat où tant des vôtres et des nôtres sont tombés au service de leur patrie dans une guerre insensée entre frères d'Europe* », écrit le chef de l'Etat qui ajoute : « *Notre continent en est resté blessé et partagé. Heureusement, entre nos peuples s'est affirmée une communauté de destin. Allemands et Français ont la volonté, j'en suis sûr, de poursuivre et de réussir avec leurs partenaires de la Communauté l'œuvre entreprise pour que l'Europe, un jour, soit par elle-même un gage de paix et d'équilibre si nécessaires, au monde.*

» *J'adresse par ce message au peuple allemand, comme à vous-même, mes vœux de prospérité et le témoignage de la France. La leçon des luttes passées nous apprend que l'avenir dépend de nous.* »

∴

D'autre part, le président Mitterrand a adressé au président de la République italienne, M. Alessandro Pertini, un message dans lequel il écrit notamment : « *Côte à côte maintenant, nous sommes inspirés par la même ambition dans la construction d'une communauté libre et juste.* »

● *Une messe concélébrée à Bayeux par des prélats français et allemands.* — Sur l'invitation de Mgr Jean Badré, évêque de Bayeux et Lisieux, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, devait présider, jeudi 7 juin à 19 h, à la cathédrale de Bayeux, une messe solennelle concélébrée avec des prêtres et évêques allemands. Cette messe « de la réconciliation » marquera le quarantième anniversaire de la libération de la ville. Parmi les concélébrants, l'abbé Raimund Winklhofer, curé de Vilshofen (Bavière), président des anciens séminaristes prisonniers, et Mgr Emil Stehle, évêque auxiliaire de Quito (Equateur), directeur de l'œuvre Adveniat, d'Essen (Allemagne). Il y a quarante ans, tous deux se préparaient au sacerdoce dans le camp de prisonniers allemands aménagé en Algérie d'abord, puis à Orléans et à Chartres. Mgr Kenneth Neming, évêque anglican qui, il y a quarante ans, débarquait avec les forces britanniques sur les plages normandes, assistera à la cérémonie.

Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE CARCASSONNE

Les sorciers de Marseillette

De notre correspondant

Carcassonne. — Les nombreux curieux qui s'entassaient, mercredi 6 juin, dans le palais de justice de Carcassonne en ont été pour leurs frais. Le procès des quatre apprentis sorciers de Marseillette devant le tribunal correctionnel n'a guère répondu à leur attente. Les inculpés sont restés quasiment muets au cours de cette audience. Ils avaient pourtant à répondre de faits peu banals sous l'inculpation de vol, violation de sépulture et recel de cadavre.

Tout avait commencé avec les ennuis de santé du petit garçon de Monique, vingt-cinq ans, et de Gilbert Dubois, trente et un ans, famille paisible du petit village de Marseillette, perdu dans le vignoble du Minervois. Installateur thermique, Gilbert avait de surcroît des difficultés dans sa profession.

Monique Dubois se convainc qu'elle est envoûtée. Des sorciers de la région le lui ont dit. L'un d'eux lui extorque 3 000 francs par consultation. Finalement, désemparée, Monique se confie à une tireuse de cartes, Michèle Forissier, qui *s'adonne également à la prostitution* à Carcassonne. Cette dernière préconise immédiatement une séance de « désenvoûtement ».

L'affaire sombre alors dans le macabre. Le rituel exige l'utilisation d'un cadavre de sexe masculin. Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1983, Gilbert Dubois et Michèle Forissier pénètrent dans un cimetière des environs, ouvrent une tombe et s'emparent du cadavre d'un sexagénaire décédé au mois d'avril précédent.

La cérémonie aura lieu dans le garage des Dubois. Tout est prêt : des cierges, des petits cercueils et des statuettes fabriquées par Gilbert Dubois. Rien ne manque pour la séance de magie noire. Une quatrième personne est de la partie, Aït Ouaret, un maçon de vingt-cinq ans, qui a apporté un mouton égorgé qu'il vient de voler. Armée d'un burin, la grande prêtresse de l'opération arrache le tibia et le péroné du cadavre. Les os sont brisés et mélangés au sang et aux excréments du mouton. les photographies des personnes accusées d'avoir jeté le mauvais sort sont découpées, mélangées avec l'horrible mixture et placées dans un petit cercueil.

« Le respect du mort »

La cérémonie terminée, les apprentis sorciers jetteront le cadavre à la décharge publique de Marseillette. C'est là qu'il sera découvert par un villageois. Le mystère n'aurait sans doute jamais été éclairci si les enquêteurs n'avaient trouvé sur les débris humains une photographie de Gilbert Dubois.

Devant les juges, mercredi, les Dubois et Michèle Forissier se sont *rejeté mutuellement la responsabilité* de ce « désenvoûtement ». *« Il n'est pas question de juger la sorcellerie ni le pourquoi de ces croyances aberrantes,* a déclaré dans son réquisitoire M. Francis Molins. *La sorcellerie n'est pas un délit.* » Mais il y a eu profanation de sépulture et mutilation de cadavre. *« Même dans les sociétés les moins civilisées, on connaît le respect du mort »,* a poursuivi le représentant du ministère public. Le tribunal a condamné les époux Dubois et Michèle Forissier à douze mois de prison avec sursis et Aït Ouaret à deux mois de prison avec sursis.

BERNARD REVEL.

Un entretien

(Suite de la première page.)

— Votre projet représentait un point d'équilibre déjà fragile. Cet équilibre n'a-t-il pas été détruit par les trente-trois amendements destinés à faire pencher le texte de la loi du côté des députés socialistes les plus laïques ?

— Par définition, un point d'équilibre est toujours fragile ; il n'est jamais statique. Mais votre question pourrait faire croire que le projet de loi a été modifié sur trente-trois points pour faire pencher la balance d'un seul côté.

» Il n'en est rien ; de nombreux amendements constituent des améliorations rédactionnelles ou de précisions techniques ; ils ne changent rien au fond. Quelques amendements modifient certaines dispositions du texte initial, mais ils restent absolument dans la ligne générale que le gouvernement avait tracée.

» Le problème de l'équilibre comporte des aspects techniques et psychologiques ; on devrait même dire passionnels. Si l'on peut rechercher un équilibre technique, le trouver et le jauger, il est beaucoup plus difficile sinon impossible de doser les passions.

— Deux amendements suscitent plus particulièrement le mécontentement des responsables de l'enseignement catholique : celui qui vise à limiter les ouvertures de classes maternelles et celui qui lie titularisation des maîtres et participation financière des communes. Etaient-ils bien nécessaires ?

— En matière d'ouverture de classes maternelles, le projet de loi vise à soumettre aux mêmes règles l'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat.

» Les classes maternelles font partie de la période de scolarité dite non obligatoire ; cela signifie d'une part que les parents ne sont pas tenus d'y inscrire leurs enfants, et d'autre part que l'Etat ne peut imposer aux communes l'ouverture de telles classes, publiques ou privées.

» Par rapport aux 28 234 communes qui ont un équipement scolaire, l'amendement dont vous parlez concerne en réalité 520 communes, celles où il n'y a pas ou plus d'école publique et où il y a une école privée. Il a pour but de garantir une réelle liberté de choix pour les parents en liant ouverture d'une maternelle privée et ouverture d'une maternelle publique.

» C'est cela le problème de fond. Cependant je souhaiterais que l'on recherche une nouvelle formulation de l'amendement mieux adaptée à la nature du problème, et je pense que la suite du travail parlementaire, au Sénat puis à nouveau à l'Assemblée nationale pour la deuxième lecture, permettra d'améliorer ce qui doit l'être.

» Le second amendement que vous évoquez est celui qui permet à une commune de différer sa participation financière tant que la titularisation des personnels n'est pas devenue une réalité significative. Il faut bien en voir la portée réelle.

» Tout d'abord il ne concerne que les écoles primaires : les collèges et les lycées, qui désormais sont de la compétence des départements et des régions, ne sont pas en cause. Pour les 1 086 987 élèves enseignés dans les établissements privés du deuxième degré, collèges et lycées, *soit près de 21 % de l'effectif total* des élèves du deuxième degré, le financement par l'Etat et les collectivités compétentes est assuré de façon définitive. Ensuite il ne s'applique qu'à la part communale du financement de l'école, c'est-à-dire les frais de fonctionnement des classes élémentaires ; quelle que soit l'option prise par la commune, les maîtres sont et restent payés par l'Etat. De plus il n'y a pas rupture du financement public des frais de fonctionnement, puisque, dans le cas où la commune refuse de les prendre en charge, c'est l'Etat qui se substitue à elle jusqu'à l'expiration de la convention. L'école est toujours sous contrat et reçoit le financement prévu au contrat.

» Enfin, cette faculté d'option pour la commune ne peut jouer qu'à l'expiration de la période de huit années ouverte par la loi, soit en 1993 ; et on ne doit pas omettre de préciser que l'année suivante, en 1994, le texte du même amendement le prévoit, le Parlement pourra prolonger, modifier ou remplacer cette disposition.

» Tout cela ne concerne donc que les rapports financiers entre l'Etat et les communes ; les écoles sous contrat recevront de toute manière ce qui leur est dû au contrat. Je ne vois vraiment pas en quoi il pourrait y avoir là matière à inquiétude pour l'enseignement privé.

JEAN-MARC LECCIA ET SALVATORE CONTINI SONT ASSASSINÉS A LA PRISON D'AJACCIO.

Un commando de trois hommes se réclamant de l'ex-FLNC a abattu, ce jeudi matin 7 juin à la prison d'Ajaccio, Jean-Marc Leccia, commanditaire présumé du meurtre du militant nationaliste corse Guy Orsini, et Salvatore Contini, exécuteur présumé de ce dernier.

Les trois hommes du commando, *qui se sont rendus aux forces de* police à 11 h 30, s'étaient introduits dans la prison déguisés en gendarmes et avaient pris deux surveillants en otages.

En bref

M. Gaston Defferre écrit à la veuve de Pierre-Jean Massimi

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a répondu, mercredi 6 juin, à la lettre ouverte — rendue publique mardi — de la veuve du secrétaire général de Haute-Corse, assassiné le 13 septembre 1983, Mme Sylvie Sarrat-Massimi, dans laquelle celle-ci s'indignait de « *l'inertie de la justice* » et des lenteurs de l'enquête sur la mort de son mari.

« Je regrette les termes de votre lettre, explique M. Defferre, *ainsi que la publicité que vous avez entendu lui donner ».* En raison de l'existence d'une procédure judiciaire sur la mort de Pierre-Jean Massimi, le ministre de l'intérieur estime qu'il n'y a lieu de sa part « *à aucune intervention ou déclaration* ».

M. Defferre indique aussi, pour répondre à Mme Sarrat-Massimi qui se plaignait des difficultés « *à faire valoir les simples droits* » de ses enfants, que « *la liquidation définitive* » de la pension prévue « *devrait intervenir au cours du troisième trimestre 1984* » (...) *Pour que cette pension soit portée au niveau maximum, j'ai en outre promu,* note le ministre de l'intérieur, *M. Massimi rétroactivement à la hors-classe de son grade* ».

Deux inculpations après une excision mortelle à Bobigny

Une fillette âgée de deux mois est morte *jeudi 31 mai, à Pantin* (Seine-Saint-Denis), des suites d'une excision *(nos dernières éditions)*. La « spécialiste » qui a pratiqué cette mutilation à la demande des parents — des ressortissants sénégalais — est Mme Aramata Souko, quarante ans, originaire du Mali. Elle a été inculpée avec la mère, Mme Marata Konté, vingt et un ans, par le tribunal de Bobigny de coups et blessures portés à un enfant de moins de seize ans ayant entraîné la mort. Le père, M. Garaba Konté, trente-cinq ans, a été inculpé de complicité.

Touropa reprend Touring Vacances

La société Touropa, spécialiste des moyen courriers, va reprendre les activités de Touring Vacances, filiale de Havas Tourisme, a annoncé, mercredi 6 juin, cette dernière société.

Le capital de Touropa est partagé entre Havas, la plus importante société française dans le domaine de la distribution touristique, et le groupe ouest-allemand Turistic Union International (TUI).

Cette reprise de Touring Vacances par Touropa entraînera une vingtaine de suppressions d'emploi, indique-t-on chez Havas Tourisme.

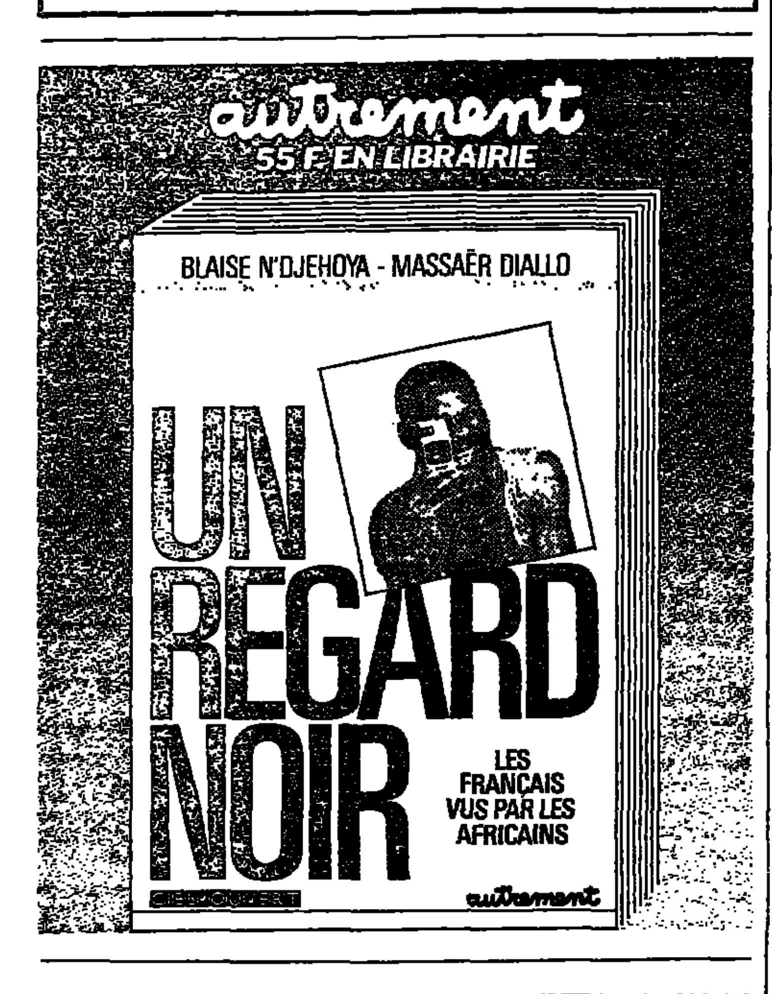
● *Condamnation au Havre après un attentat contre l'Amicale des Algériens.* — Le tribunal correctionnel du Havre a condamné, le 6 juin, à un an de prison dont six mois avec sursis, Marc Boissel, dix-neuf ans, qui, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1983, avait lancé un engin explosif de sa fabrication contre le siège de l'Amicale des Algériens du Havre (*le Monde* du 14 décembre 1983). A l'audience, Boissel a déclaré avoir agi « *par conviction politique* », car « *il souhaitait le départ des étrangers de France* ».

Le jeune homme a été, d'autre part, écroué, le 3 juin, sous l'inculpation de « *coups et blessures volontaires par arme* », pour avoir tiré avec un pistolet à grenaille sur un militant du RPR, le blessant légèrement au visage. Au moment des faits, Marc Boissel se trouvait dans un groupe de militants du Front national.

● *Une diffamation envers M. Le Pen.* — *L'Humanité* ayant présenté le 14 septembre 1983 le Front national comme « *un groupe fasciste* », M. André Laloue, directeur de la publication, et M. Jean Chatain, auteur de l'article, ont été condamnés chacun à une amende de 800 francs, le 6 juin, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen, président de ce parti, qui obtient 1 500 francs de dommages-intérêts.

● *Nominations de magistrats.* — M. Robert Magnan est nommé conseiller à la Cour de cassation. Il était président de chambre à la cour de Paris. M. François Garsi devient procureur général à Rouen. Il occupait le même poste à Bastia, où il est remplacé par M. Mario Moyal, qui était jusqu'alors procureur à Rouen.

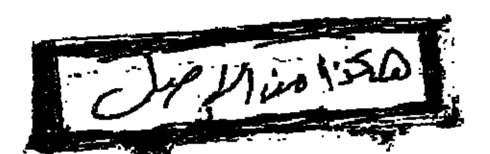
● *Dans la Transat en solitaire, le bateau de Philippe Jeantot a chaviré.* — Le catamaran *Crédit agricole II* a chaviré, jeudi matin 7 juin, au large des Açores, dans la course Transatlantique en solitaire. Son skipper Philippe Jeantot a été recueilli à bord du trimaran *Umupro Jardin* par Yvon Fauconnier.











avec Alain Savary

— Même après 1993?

— Je suis persuadé qu'après neuf années d'application progressive de la loi les données ne seront plus les mêmes et que le rapprochement voulu par le gouvernement entre enseignement privé et enseignement public aura porté ses fruits.

» Regardez l'histoire la plus récente ; certains voudraient faire oublier que la quasi-totalité des communes de gauche ont passé des accords avec les établissements privés de leur ressort, et ceci sans contrainte malgré le cadre législatif flou et contesté qu'est la loi Debré modifiée. Marseille et Lille, en particulier, ont de leur propre chef cherché et trouvé un *modus vivendi* avec l'enseignement privé.

» Comment imaginer qu'avec une loi meilleure, votée par la gauche, ces communes changent d'attitude ? Quand les passions seront retombées, chacun verra que le dispositif aujourd'hui est en réalité réducteur des conflits. C'estce que l'opinion attend et que le gouvernement a voulu.

— A propos du financement communal et de la durée pendant laquelle l'Etat pourrait s'y substituer en cas de défaillance, vous êtes apparu, lors du débat parlementaire, en désaccord avec le premier ministre. C'est son point de vue qui l'a en définitive emporté. Une limite sera donc fixée à ce financement. Ne considérez-vous pas qu'il y a là aggravation de votre projet initial ?

— Je ne voudrais pas qu'il y ait malentendu ; toute décision gouvernementale résulte d'un arbitrage du premier ministre après que les ministres concernés ont exprimé leur point de vue ; la discussion s'éteint avec l'arbitrage. C'est un principe auquel je me suis toujours tenu.

» Quand au fond, je ne partage pas votre point de vue. Le projet initial prévoyait une révision du régime juridique qu'est l'établissement d'intérêt public, au bout de neuf ans. L'établissement d'intérêt public est le canal par lequel passeront désormais tous les financements publics ; au bout de neuf ans, le Parlement doit donc dire s'il modifie ou prolonge cette modalité de financement qu'est l'établissement d'intérêt public ; mais le principe même du financement n'est pas en cause puisqu'il constitue la contrepartie du contrat d'association au service public, disposition qui dans la loi n'est pas révisable.

» La précision apportée par l'amendement concerne le financement communal, dont j'ai dit tout à l'heure ce qu'il représentait, et elle n'est susceptible de s'appliquer qu'à partir de 1993. Les « cavaliers de l'apocalypse » seraient bien inspirés de ménager leurs montures.

» On avait annoncé que l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 se traduirait par l'arrêt du financement des écoles privées. Chacun sait qu'il n'en a rien été. L'Etat a respecté les lois en vigueur en inscrivant à sa charge 14,5 milliards au budget 1982, 16,5 milliards de francs au budget 1983, 18,5 milliards au budget 1984.

Au pire, que se passerait-il en 1993 ?

» A supposer que toutes les communes refusent de payer le forfait communal, hypothèse extrême et invraisemblable, il s'agirait d'une somme de l'ordre de 500 millions de francs 1984. Rapporté à un financement de l'État de 18,5 milliards (1984), le débat porte donc sur le financement peut-être aléatoire de moins de 2,5 % des ressources attribuées à l'enseignement privé, et il s'agit d'un aléa à terme de neuf, dix ou onze ans selon les conventions en cours.

» Le gouvernement s'engage donc à financer sans limitation de temps au moins 97,5 % de ces ressources. Au lieu de s'hypnotiser sur les 2,5 % éventuellement remis en cause à terme, et seulement si telle est la volonté du Parlement à ce terme, l'enseignement privé ne serait-il pas mieux inspiré de reconnaître le pas considérable fait par un gouvernement de gauche après de difficiles débats internes avec sa majorité ?

» Il y a, à mon sens, démesure entre la réalité des faits et les réactions que l'on suscite ou que l'on encourage.

— Vous faites donc le pari que la quasi-totalité des communes accepteront de verser le forfait communal ?

— Ce qui s'est passé ces dernières années plaide pour une telle conclusion. Souvenez-vous qu'en 1981 quatre cents communes refusaient tout versement du forfait communal ; trois ans plus tard, il n'y en a plus que soixante-dix. Un pas dans la construction de la paix scolaire a donc déjà été franchi sur ce sujet ; le cadre législatif permettra d'en franchir un second, beaucoup plus important.

» Mais tout rapprochement suppose que chacun fasse une partie du chemin. Il suppose aussi, pour un tel parcours, que de part et d'autre on avance d'un même pas. Je regrette que l'enseignement privé, particulièrement sur certains points, se soit arrêté en route, et veux croire que c'est momentané.

— Le cardinal Lustiger considère, lui, que le texte conduit à une intégration du privé au public. Il y a, affirme-t-il, « manquement à la parole donnée » et il se dit « humilié, blessé » ; c'est une affirmation très grave. Qu'en pensez-vous ?

— Si le cardinal Lustiger dit effectivement dans vos colonnes que « le texte conduit à une intégration du privé au public », il dit immédiatement après : « Des experts compétents et peu suspects d'être partisans en font des lectures contradictoires et prévoient des effets opposés. ». Qu'il prenne parti sur une interprétation législative est son droit. Les déclarations du gouvernement sont claires ; il s'agit d'un rapprochement et non pas d'une intégration. Les « experts compétents » qui démontreraient le contraire ne se sont pas encore fait connaître.

» Je ne répondrai pas à la seconde partie de votre question, car je me refuse à toute polémique.

— Si les défenseurs de l'enseignement catholique ont, selon vous, tort d'être inquiets, pensez-vous que les laïques ont de leur côté raison d'être satisfaits ?

— Pleinement satisfaits, certainement pas, et ils l'ont dit ; mais je suis convaincu que la construction patiente de règles nouvelles, claires et équitables, qui guident le rapprochement de l'enseignement privé sous contrat et du service public, est à mettre au crédit de l'esprit laïque, et que ceux qui s'en réclament auront à cœur de faire de ces règles une réalité de tolérance au-delà des portes de l'école publique et au sein de tout notre système éducatif.

— Il reste qu'il y a un vainqueur et un vaincu et qu'on est très loin de la trève scolaire qui vous est chère.

— Je récuse absolument ce vocabulaire guerrier qui n'a que trop servi.

» La question scolaire a été débattue sous ma responsabilité dans des conditions de clarté et de progressivité sans précédent. Les Français avaient le droit de voir et celui de savoir, même si les passions n'ont pu se contenir, et on ne peut que souhaiter qu'elles s'apaisent.

» Quant le Parlement aura achevé l'examen du projet, quand celui-ci aura force de loi, l'application en sera claire et progressive, selon la méthode voulue constamment par le gouvernement ; chacun pourra alors mesurer, dans le fonctionnement concret du système éducatif rénové, ce que signifient équité et tolérance.

— D'autres étapes attendent le gouvernement et ses partenaires sur ce dossier : le Sénat, le Conseil constitutionnel, les décrets d'application. Tous les jeux sont-ils faits ?

— On ne peut mettre sur le même plan la poursuite des travaux parlementaires, l'hypothèse d'un recours devant le Conseil constitutionnel et l'exercice du pouvoir réglementaire.

» Le Sénat examinera le projet de loi très vraisemblablement dans les derniers jours du mois de juin ; sa commission des affaires culturelles en étudie le dispositif d'ores et déjà, et m'entend ce jeudi. Je ne peux anticiper ni sur ses travaux ni sur le débat qu'ils vont nourrir.

» Quant à l'attitude que pourrait prendre le Conseil constitutionnel s'il était saisi, dois-je vous rappeler que cette institution est souveraine et qu'un recours ne pourra être formé devant elle qu'après le vote définitif en deuxième lecture par l'Assemblée nationale ?

» Que des professeurs de droit procèdent dès maintenant à l'analyse de la constitutionnalité de tel ou tel article du projet relève de leur indépendance scientifique. Le fonctionnement de nos institutions interdit au gouvernement tout commentaire.

» Enfin, à propos des décrets d'application, je confirme qu'ils seront préparés dans la concertation, comme l'a été le projet de loi. Je voudrais souligner à ce propos que tous ces décrets d'application seront soumis au Conseil d'Etat ; le gouvernement l'a voulu ainsi, et ce n'était pas une obligation. C'est une garantie supplémentaire offerte à tous les partenaires, pour éviter toute contestation de ces décrets quant à leur légalité.

» En conclusion, sur les trois points de votre question, il ne peut y avoir de réponse aujourd'hui, mais j'y répondrai volontiers le moment venu.

— N'a-t-on pas trop souvent tendance à oublier le véritable enjeu du débat : l'enfant ?

— La rénovation du système éducatif est faite pour les élèves, pour tous les élèves. Mon seul objectif est que l'école soit ouverte à tous et que toutes les écoles soient ouvertes à tous. Depuis trois ans, je me suis refusé à poser le problème en termes idéologiques parce qu'en ces termes je le crois politiquement insoluble. Les solutions qui ont été discutées avant d'être soumises au Parlement sont des solutions raisonnées, raisonnables et, avant tout, concrètes. Il n'y a pas d'autre issue pour qui veut vraiment une issue. »

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI

Treize députés catholiques du parti socialiste dénoncent « l'ingérence de l'Église dans la vie politique »

Treize députés socialistes, se déclarant *« personnellement catholiques »*, publient un communiqué commun dans lequel ils affirment ne pas partager le point du vue exprimé par Mgr Lustiger, archevêque de Paris (*le Monde* du 5 juin). Celui-ci avait reproché au gouvernement d'avoir, sur le dossier de l'école privée, *« manqué à la parole donnée »*.

« Nous n'admettons pas l'ingérence de l'Église dans la vie politique du pays, notamment lorsqu'elle concourt à déprécier l'Assemblée nationale, déclarent les signataires. *Nous exprimons l'espoir qu'à notre exemple, nombreux seront les catholiques de France qui manifesteront à nos côtés, sur ce problème, leur liberté politique »*. Ont signé ce texte : MM. Denis Cacheux (Nord), Louis Moulinet (Paris), Roger Rouquette (Paris), Joseph Pinard (Doubs), Bernard Schreiner (Yvelines), Jean Peuziat (Finistère), Charles Metzinger (Moselle), Paul Bladt (Moselle), François Mortelette (Loir-et-Cher), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), Bernard Montergnole (Isère), Berthe Fiévet (Cher) et Jean-Jacques Bennetière (Loire).

M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'assemblé nationale, qui avait critiqué *« l'inconcevable naïveté de Mgr Lustiger, découvrant la duplicité de M. Mauroy »*, a été critiqué de plusieurs côté. M. Jean Foyer, député RPR du Maine-et-Loire, nous a déclaré à ce sujet : *« Les paroles outrageantes prononcées par le président de mon groupe parlementaire envers l'archevêque de Paris sont inadmissibles. Je m'en désolidarise totalement »*.

Dans une lettre ouverte à M. Labbé, Mgr Henri Derouet, évêque de Sées (Orne), écrit : *« Se refuser à juger* a priori *un gouvernement élu démocratiquement, ce n'est pas être naïf, c'est respecter le jeu des institutions. Dénoncer la menace qui pèse, de fait, sur une liberté, c'est faire preuve de réalisme et courage (...). Votre intervention m'inquiète parce qu'elle conteste au cardinal et aux évêques français leur mission de défendre les droits de l'homme »*.

DÉFENSE

A TITRE POSTHUME

Le général Pierre Koenig est élevé à la dignité de maréchal de France

Le conseil des ministres du mercredi 6 juin a décidé d'élever, à titre posthume, à la dignité de maréchal de France le général d'armée Pierre Koenig, mort le 2 septembre 1970, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-douze ans. Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a expliqué qu'il s'agissait de marquer la reconnaissance de la nation envers *« l'homme qui a pris part à la bataille de Bir-Hakeim et qui fut nommé, le 1er juin 1944, commandant en chef des Forces françaises de l'intérieur »*. Le maréchalat, qui n'est ni un grade ni un rang, est la dignité la plus élevée dans la hiérarchie militaire.

Né le 10 octobre 1898 à Caen et engagé volontaire à dix-sept ans, Pierre Koenig fut l'un de ces officiers de la Légion étrangère qui choisit, dès juin 1940, de continuer la lutte aux côtés du général de Gaulle à Londres. Il restera l'homme — il était alors jeune général de brigade — qui, sous le soleil du désert, au centre d'un poste perdu, bombardé par les canons et les avions allemands, fit ouvrir le feu *de son artillerie, le 3 juin 1942*, à Bir-Hakeim, en réponse à un ultimatum du maréchal Rommel.

C'est pour ce fait de gloire que le général Koenig a été fait compagnon de la Libération, le 25 juin 1942.

En 1944, le général Koenig cumulera plusieurs fonctions : après avoir été nommé délégué du gouvernement d'Alger auprès du général Eisenhower, commandant suprême interalliés, il sera, à la fois, commandant supérieur les forces françaises en Grande-Bretagne et commandant les Forces françaises de l'intérieur (FFI) qui participèrent à la libération de la France. En octobre 1944, il est gouverneur militaire de Paris et, en juillet 1945, il succède au futur maréchal de Lattre de Tassigny au poste de commandant en chef français en Allemagne, avant de terminer sa carrière comme inspecteur général des forces françaises en Afrique.

Élu député du Rassemblement du peuple français (RPF), le parti gaulliste, dans le Bas-Rhin, en juin 1951, le général Koenig donne sa démission de son poste de ministre de la défense nationale, dans le gouvernement de Pierre Mendès France, en août 1954, étant en désaccord avec le projet de Communauté européenne de défense (CED). Un an plus tard, ministre de la défense dans le gouvernement de M. Edgar Faure, il donne de nouveau sa démission car il est hostile à la déposition du sultan Ben Arafa et au retour du roi Mohammed V sur le trône du royaume du Maroc.

Le général Koenig demeura député du Bas-Rhin ; réélu en 1956, il siège jusqu'en 1958, date à laquelle il ne se représente pas.

Malgré plusieurs propositions de lois parlementaires, dès sa mort en 1970, aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis n'avait retenu le projet d'élever le général Koenig à la dignité de maréchal de France. C'est sur proposition de l'actuel ministre de la défense, M. Charles Hernu, que la décision vient d'en être prise. La veuve du général Koenig, née Marie-Jeanne Klein, est décédée depuis. Leur fille a épousé le général Carlot qui appartient au cadre de réserve.

A PROPOS DE L'ACCORD SUR L'HELICOPTERE FRANCO-ALLEMAND

Un « message » du PCF à M. Hernu

Sous la signature de son chroniqueur militaire, *l'Humanité* du mercredi 6 juin s'en prend, en termes vigoureux, au récent accord conclu entre la France et l'Allemagne fédérale sur la construction en commun d'un nouvel hélicoptère de combat (*le Monde* du 30 mai). Tout au long d'un article, l'accord y est assimilé à *« un véritable marché de dupe »* pour la France, avec l'argument que l'Allemagne fédérale a toutes les chances d'être la seule bénéficiaire du projet tandis que l'indépendance de la France sera *« affaiblie »*.

Le quotidien communiste estime que l'industrie ouest-allemande saura, de la sorte, tirer parti des connaissances technologiques acquises par son partenaire et il conclut qu'il est inutile d'*« engloutir des fortunes dans cette aventure »* dès lors qu'on compromet avec un tel projet l'avenir d'une industrie et d'une économie française *« livrées en pâture »* à sa rivale.

Ce n'est pas la première fois que le PCF condamne aussi sévèrement des tels accords de coopération entre Européens en matière d'armement. Déjà, il y a quelques semaines, à l'annonce d'un projet de collaboration sur un nouvel avion de combat entre Français, Allemands de l'Ouest, Italiens, Britanniques et Espagnols, le PCF s'était fait le relais de la CGT qui avait observé que l'industrie française est en mesure de réaliser, seule, des programmes militaires classiques de cette importance.

La nouvelle attaque de *l'Humanité* contre le projet d'un hélicoptère franco-allemand intervient le jour même où le ministre français de la défense, recevant son homologue néerlandais (*le Monde* du 7 juin), souligne la nécessité de *« coopérer pour une meilleure défense nationale et européenne »*. *« Nationale*, précise M. Charles Hernu, *parce que les contraintes budgétaires nous imposent de tirer le meilleur parti de nos ressources et, donc, d'échanger nos savoir-faire, nos expériences, en un mot de nous répartir la tâche. Européenne, parce que, comme le rappelait le président de la République française, il y a quelques jours à La Haye et à Strasbourg, le temps s'éloigne où l'Europe n'avait pour destin que d'être divisée et partagée par d'autres. »*

Au-delà de l'antienne du PCF et de la CGT selon laquells il faut produire et acheter français, les critiques du quotidien communiste marquent probablement sa volonté de commencer à prendre quelque distance avec les orientations européennes du gouvernement, y compris dans le domaine délicat de la défense. A quelques jours des élections européennes, ce pourrait être aussi un message indirect des spécialistes militaires du PCF à l'encontre d'une dérive trop européenne des socialistes.

Seuls de mauvais esprits pourraient estimer que *l'Humanité*, en s'en prenant à un projet d'hélicoptère anti-chars pour la Bundeswher et anti-hélicoptères et anti-chars pour la Force d'action rapide française, condamne, *de facto*, un outil de défense contre la principale menace classique en Europe.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

YANNICK NOAH ÉLIMINÉ A ROLAND-GARROS

Les quatre meilleurs joueurs mondiaux en demi-finale

Les quatre meilleurs joueurs mondiaux, McEnroe-Connors d'une part, Wilander-Lendl d'autre part, devaient offrir vendredi 8 juin des demi-finales de rêve à Roland-Garros. Classé sixième, le champion sortant Yannick Noah n'a pu franchir le cap des quarts de finale, tout comme le récent vainqueur du tournoi de Rome, l'Equatorien Gomez.

Demi-finales passionnantes aussi chez les dames ce jeudi 7, dont la conclusion logique devrait être, samedi 9, une finale entre la championne en titre, Chris Evert-Lloyd, et la championne du monde Martina Navratilova, qui, en cas de victoire, réussirait alors le premier grand chelem féminin depuis Margaret Court en 1970.

La salle d'interviews de Roland-Garros était archicomble, mercredi 6 juin. Archicomble comme ce dimanche 5 juin 1983 où un formidable *« hip, hip, hip, Noah »* s'était élevé du central des mousquetaires pour saluer la première victoire d'un Français porte d'Auteuil depuis 1946. Mais, *un an après, ce n'était* plus un lion noir à crinière de natte que des journalistes guettaient dans une fièvre extrême. C'était un champion vaincu par celui qui avait été son ultime victime, douze mois auparavant. Une défaite douloureuse pour Yannick Noah, éliminé en quart de finale par Mats Wilander en cinq manches.

Les questions des journalistes vinrent donc un peu comme on interroge un grand malade, en le ménageant. S'était-il usé physiquement et psychologiquement dans le premier set ? Avait-il été handicapé par des crampes ? Avait-il eu l'intention d'abandonner ? Wilander avait-il changé son jeu aux quatrième et cinquième set ? S'était-il montré plus ou moins *fair play* que les années précédentes ? De quel secours avait été la foule ? Allait-il jouer le double ?

Noah répondit à tous avec lucidité et pudeur. *« C'est au premier et au cinquième sets que j'ai perdu le match. Wilander a fait des balles dures et profondes. J'étais obligé de faire de longs échanges au fond du court. Je ne pouvais pas monter au filet. »* Effectivement, Wilander exerçait alors une pression qui lui permit d'avoir trois occasions de prendre le service de Noah au quatrième jeu. Ensuite, il eut un long passage à vide, laissant le Français s'imposer à la volée : *« Je commençais à y croire quand j'ai mené deux sets à un. »*

Mais sa jambe droite commença alors à le faire souffrir. Après avoir laissé passer une occasion de *break* au cinquième jeu de la quatrième *manche, il perdait son service*. Noah ne jouait plus que sur une jambe, mais les crampes n'ont pas duré. *« Elles ont passé au bout de cinq ou six jeux. »* Cependant, Wilander en avait profité pour sortir la tête de l'eau. *« J'étais un peu plus lent. Il m'a fait courir davantage. Pour gagner, il fallait jouer un jeu très physique. J'étais fatigué, alors qu'il ne l'était pas du tout. »*

La qualité de la partie n'en fut pas pour autant affectée, chacun réussissant, à tour de rôle, des points extraordinaires en *smash* et à la volée pour le Français, en *lob* et en *passing shots* pour le Suédois. *« Je crois que nous avons tous les deux mieux joué que l'année dernière. J'ai très bien servi, alors que ce n'avait pas été le cas en 1983. Mats a essayé de passer son premier service pour faire les balles longues et me laisser le plus possible au fond du court. Si l'an passé j'avais perdu le troisième set au tie break, le match aurait pu alors ressembler à celui d'aujourd'hui. »*

Le marathonien suédois des courts venait donc de prendre, à la régulière, sa revanche sur le décathlonien du tennis. *« Il a joué comme d'habitude. Il connaît mon jeu, je connais le sien, c'est un bon passeur, et il a bien réussi dans ce domaine. »*

La force secrète de Wilander

Ainsi, tout a été dit, ou presque. Noah allait continuer de disputer le double avec Leconte, et il gagnerait l'Angleterre à la fin de la semaine pour préparer Wimbledon. Il n'y avait guère besoin d'épiloguer plus avant sur une défaite qui semblait programmée d'avance. Neuf journalistes sur dix dans la salle d'interviews avaient pronostiqué la victoire de Wilander.

Que Noah n'ai pas battu un joueur mieux classé que lui depuis le début de l'année, qu'il n'ait pas gagné le moindre tournoi depuis douze mois, qu'il ait été gêné dans sa préparation par des ennuis abdominaux, qu'il ait peiné à chacun des matches préliminaires, tout cela constituait autant de handicaps face à un joueur qu'il n'abordait plus en position de challenger, mais en tenant du titre.

En gagnant les Internationaux en 1983, Noah est bel et bien devenu une star, un demi-dieu de la mythologie sportive. *« Cinquante millions de Noah »*, avait titré notre confrère *l'Equipe* au lendemain de sa victoire. Combien en restait-il mercredi soir ?

La force secrète de Wilander a sans doute été d'avoir fui systématiquement la popularité depuis qu'à moins de dix-huit ans il s'était installé sur le trône tout chaud de Borg. Voilà un garçon âgé de vingt ans, numéro 4 mondial, qui s'est payé le luxe de gagner, en décembre dernier, aux Internationaux d'Australie sur gazon en battant Lendl et McEnroe, qui a gagné six autres tournois en 1983 et qui a une existence aussi discrète que le 300e mondial. Cela veut dire qu'on ne trouve pas toutes les semaines, dans la presse du cœur, un reportage sur sa fiancée, qu'il n'est pas photographié dans son bain de mousse, qu'il ne perd pas son temps dans les boîtes de nuit à la mode. Borg donnait de sa vie privée l'image du champion exemplaire. Wilander s'est appliqué à ne donner aucune image de sa vie privée. Il joue au tennis, un point c'est tout.

Cette résistance acharnée au phénomène médiatique lui a valu l'attribution du prix citron par un jury de journalistes. Il n'en restait d'ailleurs qu'une dizaine pour écouter ses commentaires sur sa victoire mercredi. Des réponses parfaitement standardisées. Wilander cependant a rélevé combien les les trois années passées sur le circuit professionnel l'on endurcit en commentant la décision d'un juge de ligne sur un service de Noah : *« Il a fait un ace, mais je joue d'après ce que disent les arbitres. Je suis un professionnel. Il y a deux ans, j'aurais peut-être rendu le point, mais plus maintenant. »* En 1982, le Suédois avait obtenu le trophée du *fair-play* de l'Académie des sports pour avoir rendu une balle de litige à José Luis Clerc. Décidément, Lendl a bien du souci à se faire pour sa demi-finale contre un tel garçon.

ALAIN GIRAUDO.

Résultats du mercredi 6 juin

SIMPLE MESSIEURS
(Quarts de finale)

Wilander (Suède, 4) b. Noah (Fr., 6), 7-6, 2-6, 3-6, 6-3, 6-3 ; Lendl (Tch., 2) b. Gomez (Eq., 7), 6-4, 6-7, 6-4, 6-3.

DOUBLE MESSIEURS
(Quarts de finale)

Arias-Korita b. Edmonsson-Stewart, 4-6, 6-3, 7-5 ; Slozil-Smid b. Curren-Denton, 4-6, 6-4, 8-6 ; Fromm-Glickstein b. Edberg-Gottfried, 6-3, 6-4 ; Leconte-Noah b. Davis-Dunk, 7-5, 6-4.

DOUBLE MIXTE
(Huitièmes de finale)

Sayers-Stewart b. Saire-Pham, 3-6, 6-1, 9-7 ; A. Smith-Stockton b. Reynolds-Fancutt, 4-6, 7-6, 6-4 ; W. White-Cox b. Byrne-Kratzmann, 6-2, 6-4 ; Whytecross-Graham b. Kuczynska-Fibak, 5-7, 6-3, 6-4 ; Calleja-Fancutt b. Maleeva-Leach, 2-6, 6-4, 9-7.

DOUBLE DAMES
(Quarts de finale)

Navratilova-Shriver b. Hamilton-Sato, 6-2, 6-2 ; Horvath-Ruzici b. K. Jordan-Smith, 2-6, 6-4, 6-3 ; B. Jordan-Sayers b. Jimenez-Nagelsen, 7-5, 4-6, 7-5 ; Kohde-Mandlikova b. Benjamin-Rachimaré, 6-3, 4-6, 6-1.

A LA TÉLÉVISION
Vendredi 8 juin sur TF1

11 h 35 : résumé de la veille.
12 h à 13 h : direct.
14 h à 18 h 30 : direct.
21 h 50 : résumé.

Lendl à l'arraché

Après le match Wilander-Noah, on croyait avoir épuisé toutes les émotions. Pas du *tout ! Le deuxième quart de finale de la journée*, commencé à 16 h 30 dans l'indifférence générale, comme si la brique pilée du central n'était plus en état d'émettre des radiations, nous valut entre Lendl et Gomez une empoignade magnifique, qui ne se termina qu'à 19 h 45, soit un quart d'heure avant la clôture officielle des matches, devant des tribunes encore pleines.

Après que le premier set eut *été enlevé comme à la parade* par Lendl (6-3), Gomez entra vraiment en action dans la deuxième manche, où son grand coup droit de gaucher, sa vélocité et son adresse soutenue par un poignet sans faiblesse commencèrent à poser des problèmes à son adversaire. Gagnant ce set au *tie break* (par 7 points à 5), l'Equatorien entama alors la troisième manche en pleine confiance, sans se laisser *impressionner ni par la réputation* ni par la formidable opposition de Lendl. Si celui-ci parvint à arracher cette manche par 6-4, ce ne fut qu'à la suite de furieux échanges qu'il avait toutes les *peines du monde à terminer en* sa faveur.

L'épreuve de bras de fer continua au quatrième set avec une telle violence qu'on s'aperçut que Lendl, cet indéracinable, était éprouvé comme un boxeur sous les coups. C'est dans ces moments-là qu'un champion digne de ce nom se refuse à abdiquer.

Fatigué, Gomez l'était lui-aussi : il accusa quelques fautes énormes tout en gardant son étonnante facilité de style. Quand Lendl, après avoir mené 5-3 avec trois balles de match, fut remonté à 5-4, on assista à un spectacle bien dans la note sentimentale de Roland-Garros : la foule, qui avait le cœur serré de voir le numéro deux du tournoi ébranlé, presque titubant, l'ovationna. Fut-ce cet appui inattendu ? Lendl, en quatre balles, remporta le service de Gomez — et le match !

OLIVIER MERLIN.

● *Forfait soviétique pour les Jeux des handicapés.* — L'Union soviétique a annoncé, mercredi 6 juin, qu'elle ne participera pas aux Jeux olympiques des handicapés, organisés du 16 au 30 juin à East Meadow (Etat de New-York). Cette décision est la suite logique de l'absence des Soviétiques aux Jeux de Los Angeles.

● *Sélection olympique pour le concours de sauts d'obstacles.* — Cinq cavaliers et chevaux ont été sélectionnés par Marcel Rozier, entraîneur national, mardi 5 juin, pour participer au concours de sauts d'obstacles des Jeux olympiques de Los Angeles. Ce sont : Frédéric Cottier (*Flambeau*), Pierre Durand (*Jappeloup*), Philippe Rozier (*Jiva*), Hubert Bourdy (*Juniperus*) et Eric Navet (*J't'adore*). Pour sa part, André Chenu (*Krichna*) a été choisi pour faire partie de l'équipe au cas où l'un des couples sélectionnés devrait renoncer aux Jeux.

La légende de Mohammed Khaïr-Eddine


Dessin de BERENICE CLEEVE.

● *Les passions et la belle férocité d'un écrivain marocain.*

LE roman que Mohammed Khaïr-Eddine vient de publier commence à la manière d'un récit de voyage : notations précises, descriptions méticuleuses de paysages, rappels de notions géographiques, voire sociologiques à propos du Sud marocain. Les quarante premières pages nous présentent le décor où va se dérouler une histoire entre la légende et la réalité. Quand on connaît l'auteur d'*Agadir* – un long poème, superbe, paru en 1967, – on est étonné par cette écriture classique et même didactique.

Dans la vie, Khaïr-Eddine est l'homme de l'excès. Il n'hésite pas à crier haut et fort ses émotions, ses passions, et à mettre dans ses relations cette chaleur amicale qui tranche avec le calcul et la mesure des intellectuels qui se prennent au sérieux. Lui, son sérieux, c'est sa folie. C'est un poète qui dérange. Je me souviens, quand il vivait en France, avoir vu Khaïr-Eddine terroriser par sa seule verve, son humour et son amour de la poésie, ceux qui lui souriaient par hypocrisie.

Il ne ménage personne, et quand il se rend compte qu'il dépasse les limites, il s'en prend à lui-même avec une belle férocité. C'est pour cela que Khaïr-Eddine est difficilement fréquentable. Il ignore la diplomatie. Il ne fait aucune concession. Il ne fixe pas de rendez-vous. On le rencontre par hasard. Il vous embrasse, vous serre dans ses bras. Vous offre son dernier poème, vous parle en berbère, juste pour la beauté de cette langue. On le croit mythomane. C'est mal le connaître. Il a un rire nietzschéen qui le libère de ses angoisses et qui féconde son écriture. Passionné par la pêche, il peut vous parler de ce sport durant des nuits entières. Il connaît sur le bout des doigts la faune marine, comme il connaît par cœur des pages entière de Rimbaud.

« Je marche, je vais, je cours »

Depuis qu'il est rentré au Maroc, après quinze ans d'absence, il ne cesse de hanter le Sud, sa région natale. Et ce roman est le fruit de son retour. Il est presque impossible de situer Khaïr-Eddine politiquement. Est-il de gauche ? Est-il de droite ? Ni l'un ni l'autre. Il est poète. *Un grand poète. Le meilleur* de sa génération. Il écrit depuis peu dans un hebdomadaire politique proche des milieux gouvernementaux. Mais ses chroniques sont avant tout des poèmes. Totalement anachroniques. La poésie de cet homme – forte, puissante, enracinée dans la terre de ses ancêtres – résiste à toute récupération.

Au Maroc, comme un peu partout dans le tiers-monde, l'écrivain est sommé de choisir son camp. *Mohammed Khaïr-Eddine* a *choisi* le sien : l'écriture.

Il *dédie son dernier roman* à Ahmed Snoussi, un comédien satirique marocain, qui, avec un complice, exprime dans des sketches populaires le désenchantement de la rumeur sociale. Khaïr-Eddine ne fait pas de politique. Il invente des légendes et nous dépeint un monde où le paysage et les hommes sont durs, où l'histoire évolue à coups de vendettas, de viols ou de vols. Ainsi, le héros de ce roman, Agoun'Chich, est cerné par les morts. Il sait tout de la montagne et de la nuit. Il connaît les cimetières et ceux qui les habitent.

Bandit d'honneur, il traverse le pays pour venger la mort de sa sœur. Il confie à son compagnon : *« Ce qui importe, ce qui prime tout le reste, y compris ton existence et la mienne, c'est l'accord qu'on passe ici ou là, de temps en temps, avec soi-même et avec les autres... Cette espèce d'harmonie fugitive qui vous condamne à vivre ou à périr. Je n'ai jamais déserté ma maison ! Ni tué mon amour pour la terre et pour les êtres. Cependant, je marche, je vais, je cours, je cherche sans relâche quelque chose qui me fait désirer la vie. »* Pour Agoun'Chich, le songe est toujours amer. On ne sait si le bandit veut venger sa sœur ou la retrouver parmi les défunts. Soldat itinérant de la mort, il vagabonde *« sur la frange brûlante des vengeances inassouvies »*.

Quant aux rapports humains, ce sont pour lui autant de simulacres. Agoun'Chich est un marginal qui ponctue l'histoire du pays à travers son errance, son désarroi et son immense désespoir. Il maintiendra jusqu'au bout son refus d'être *« un homme ordinaire »*. Mais vers la fin du voyage, lorsque Agoun'Chich arrive dans le nord, qui est pour lui un paysage de rejet, une voix lui dit : *« Va te diluer dans l'anonymat des grandes villes. Tu seras commerçant ou policier, qui sait ? Mais ne retourne pas dans ta montagne, elle ne t'appartient plus ! »*

Et la légende d'Agoun'Chich s'arrêta le jour où il enterra ses armes et s'engouffra dans la foule casablancaise. Mieux qu'un roman d'aventure, *Légende et vie d'Agoun'Chich* est une superbe parabole.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LÉGENDE ET VIE D'AGOUN'CHICH, de Mohammed Khaïr-Eddine. Le Seuil, 160 pages, 59 F.

Antoinette Peské, la fiancée du diable

A ses toutes premières esquisses, l'écriture d'Antoinette Peské était [illegible] fiancée du diable : elle était encore une enfant quand l'étonnante maturité des ses poèmes séduisit Guillaume Apollinaire. Rapidement, cette empreinte de génie grandit, s'affirma en une identité irrésistiblement passionnée de « véritable » écrivain. *« La mariée était belle »*... Pourtant, lorsque plus tard, au début des années 30, elle eut terminé son roman au titre énigmatique, *la Boîte en os*, aucun éditeur ne voulut de ce livre étonnant. Antoinette Peské dut attendre longtemps pour qu'on le fît paraître enfin. Jean Cocteau s'enflamma pour ce récit, mais on allait de nouveau le négliger, le vouer à l'oubli. Phébus vient heureusement de le rééditer.

DANS les années 10, le peintre Jean Peské, qui comptait parmi ses intimes des hommes en vue tels que Clemenceau, fréquentait volontiers l'avant-garde littéraire. Aussi recevait-il dans son atelier divers écrivains, parmi lesquels Guillaume Apollinaire. Ce dernier eut un jour la curiosité de lire les cahiers où la fille du peintre écrivait ses poèmes. Ému par la superbe spontanéité d'un monde enfantin qui semblait ignorer celui des adultes, Apollinaire comprit que l'auteur de ces textes était déjà, était *« à jamais »* différent des autres. Ne sachant pas encore que ce *« coup de cœur »* devait être son ultime passion, le poète décida de faire publier aux éditions de La Sirène un choix des œuvres de la petite fille.

Antoinette raconte ainsi ses *« débuts » : « Je reverrai toujours Guillaume Apollinaire dans son costume bleu horizon de lieutenant... avec mes cahiers de poésie ouverts sur ses genoux. Il lisait à voix haute... et je ne reconnaissais pas mes vers... De temps en temps, mon père me soufflait à l'oreille : « Tiens-toi droite... Ne mets pas la » main sur le genou de M. Apolli- » naire... » M. Apollinaire une fois l'entendit et lui répondit : « Laissez- » la rester une enfant. Tant de vieux » « font » les enfants... »*

Une fugue en Ecosse

Un sourire silencieux éloigne Antoinette Peské de l'instant présent, avant qu'elle ajoute : *« Guillaume Apollinaire mourut de la grippe espagnole le jour où nous devions aller ensemble à La Sirène pour signer* [le contrat]. *Je pleurai mon premier grand ami... »* Avec Apollinaire s'éteignit la poésie d'Antoinette Peské. Elle n'écrivit plus jamais un seul vers.

Lorsqu'elle eut dix-huit ans, l'amour trop passionné que lui vouait son père jeta Antoinette sur les sentiers de la fuite. C'est sans doute parce qu'elle l'aimait avec la même fougue qu'elle voulut échapper à ce *« tyran »* séduisant, et qu'elle décida de partir pour l'Ecosse. C'est là-bas, où la liberté mauve et verte est incessamment visitée par des fantômes taciturnes, que le talent de la jeune femme devint véritablement adulte. L'aube et le crépuscule, ces frères sauvages de la vie, s'offrirent enfin à elle, totalement. A son retour en France, deux ans plus tard, elle écrivit *l'Inaccessible Rival*, qui portait la signature de Myrrha Peské (son petit nom d'enfant). Le mystère prêterait à croire qu'à travers le prénom de Myrrha, Antoinette souhaitait dédier, en secret, le roman à son père. Sans manquer de qualités littéraires pour autant, ce récit n'était encore qu'une préfiguration de *la Boîte en os*.

Nous sommes alors dans les années 20. *« Comment peut-on aimer à la folie ? »* Conjuguée sous toute ses formes, cette seule et même question ravage, bouscule l'esprit de la jeune romancière. Mais le frémissement qu'elle sent depuis toujours au fond d'elle-même prendra vie seulement vers les années 1930-1931. C'est alors qu'Antoinette écrivit *la Boîte en os*, au lendemain de sa rencontre avec un homme que *« la passion amoureuse avait conduit aux portes de la folie »*. Retrouvant le chemin du souvenir, elle dit à ce propos : *« Je réussis à l'interroger, mais, à ma grande déception, il ne m'apprit pas comment l'on « devient » fou par l'amour... »* Sans doute Antoinette avait-elle subi quelque transfert télépathique, car le récit que lui inspira indirectement cette rencontre est bouleversant par la justesse des sentiments et des gestes profondément amoureux du héros comme par la violence de ses instincts dévastateurs.

« Tant de flamboiement »

« Autant que je peux m'en rapporter à ma mémoire, je n'ai jamais rien trouvé naturel. » John Mac Corjeag se dépeint ainsi lui-même en l'étrange histoire qu'il contera, nous entraînant de fantôme en spectre. *« A dix ans,* dit-il, *j'avais une petite compagne de deux ans plus âgée que moi : Margaret O'Don... »* Déjà, John était fasciné par les yeux *« d'eau »*, les yeux verts de Margaret, profonds comme un gouffre. Et lorsqu'il la retrouve, plusieurs années après, il ne voit plus que ces yeux : il voit *« deux soleils »*. *« Tant de flamboiement autour de la naissance d'un amour est souvent un mauvais présage »*, poursuit-il. *« Et il y a, dans la vie, des moments auxquels on ne devrait pas survivre. Le diable se chargera de nous le prouver... »*

ALEXANDRA JAMES.

(Lire la suite page 23.)

billet

L'art de l'interview

S'il Albert Londres a inventé le grand reportage, Jules Huret (1863-1915) a créé l'interview, cet art du portrait express. Attitudes, regards, tics, il a tout noté scrupuleusement. Ses modèles, longtemps après, mieux que sur des photographies, on les voit bouger, sourire, et l'on entend leurs voix.

Les Editions Thot ont réuni quarante-trois des interviews de littérature et d'art qu'il publia dans le Figaro, *entre 1889 et 1905.*

Huret, en vrai journaliste, cherchait et trouvait souvent le bon « angle ». *Comment, par exemple, définir le* « rire français » ? *En demandant à des hommes d'esprit de raconter* « l'anecdote ou la chose la plus amusante, la plus drôle parmi toutes celles qu'ils avaient pu inventer ou observer ». *On retrouve ainsi le* « ton » *de Rochefort, d'Allais et de Tristan Bernard. Etudiant le mouvement des gens de lettres vers la politique, Huret opposa les opinions de Barrès, député (qui était pour l'*« exclusion des ouvriers étrangers »), *et celles de Zola, écrivain engagé* (« C'est l'action, l'action seule qui féconde »).

Le bon et le méchant flic

La profusion de détails physiques nous rapproche de ces hommes, morts depuis longtemps. Huret croque le tressaillement nerveux des lèvres de Maeterlinck, les yeux de D'Annunzio, « d'un bleu pâle de violette passée », *le* « dessin un peu diabolique » *des sourcils de Huysmans. Leurs propos – préjugés, opinions, vacheries – ressemblent à ceux que, piégés par les interviewers, nos intellectuels ont encore la faiblesse de leur lâcher. On n'est pas vraiment surpris que Tolstoï dise à Huret, au cours d'une conversation en chemin de fer :* « [...] Il n'y a jamais eu de femmes fondateurs de religion, de grandes philosophes. Leur cerveau est trop faible. »

Thierry Ardisson et Jean-Luc Maître, deux journalistes venus de la publicité et du roman, ont renouvelé la méthode de l'interview. Ils publient en volume leurs Descentes de police, *hilarantes et impitoyables, où ils passaient à tabac, verbalement, des gens habitués à la brosse à reluire. Leur technique est très au point : Ardisson et Maître enregistrent l'équivalent de cent quatre-vingts pages d'entretiens pour en conserver dix-huit et parodient un interrogatoire, en jouant au bon et au méchant flic. Hallier, Montand, Reiser, Gainsbourg, July, Coluche, Bigeard, bombardés de questions, se sont mis à table. Ardisson et Maître sont les lointains enfants terribles de Jules Huret.*

RAPHAËL SORIN.

★ INTERVIEWS DE LITTÉRATURE ET D'ART, de Jules Huret. Editions Thot, distribution Distique (9, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris), 250 pages, 78 F.

★ DESCENTES DE POLICE, de Thierry Ardisson et Jean-Luc Maître, photographies de Didier Blanchat. Editions Love me tender, 17-21, rue Nicolo, 75016 Paris, 138 pages, 135 F.

le feuilleton

« PROUST, LE CHAT ET MOI », de Jean Cau
« MARCEL, ROGER ET FERDINAND », de Pol Vandromme
CORRESPONDANCE CHARDONNE-NIMIER

Le désespoir, ça vous a tout de même une autre gueule !

JE ne sais si la gauche se tait, mais à droite, fichtre, ça cause ! La même semaine, viennent de paraître un Maurras et un Bainville transis, sans parler des articles donnant Brasillach et Drieu en exemple à la jeunesse, ou reprochant à Blum ses *« amitiés sans racines » (sic)*. L'histoire ne se répète pas : *elle* gâtouille.

Cela, direz-vous, c'est le passé. En 1984, la frontière passe où, chez les écrivains ? Par le bulletin de vote ? Pas encore. Il y a plus évident, pour aujourd'hui comme pour hier : d'un côté, ceux qui ont le cœur assez bien accroché pour croire encore à un vague progrès de l'humanité, à la marche vers le léger mieux dont se gausse Kundera, l'échaudé ; de l'autre, la vieille cohorte des lucides navrés pour qui, depuis toujours et plus que jamais, la vérité du monde, c'est la charogne, la fin des haricots, le naufrage imminent, vous allez voir ce que vous allez voir !

Et greffée là-dessus, une iniquité criante, depuis que l'art est l'art : l'optimisme volontariste produit moins de beauté que le catastrophisme accablé. Le désespoir, ça vous a tout de même une autre gueule !

UN des deux essais que publie Jean Cau, *l'Enfance de l'art*, n'est pas du tout de droite. Il est juste beau. L'auteur s'y demande si, au moins, il a tenu sa note de musique, s'il a réussi quelques passes pures et dignes ; réponse du flic qu'*il* voit en tout lecteur : oui.

Oubliant ses pamphlets, dont il dit *« se foutre »* vu que *« tout est foutu »*, le pourfendeur de socialos barbus met la barre plus haut, au plus haut, en traitant de la vocation d'écrivain. Je répète : il en parle admirablement, parce qu'il parle de la sienne. Pour lui,

par Bertrand Poirot-Delpech

écrire, c'est atteindre l'intraduisible *duende* – disons : la grâce – de rares matadors. (Je le crois sur parole, n'ayant vu qu'une corrida, il y a longtemps, à Beaucaire, et n'ayant cessé d'y regarder... Mendès France, qui grimaçait à chaque souffrance du toro, comme le soir où l'hémicycle le mit à mort, au point qu'on se demandait ce qu'il fichait là !)

Donc, écrire, pour Cau, c'est jouer sa vie en quelques passes-phrases. La chose est moins simple quand, comme lui, on contracte le virus en milieu prolétaire : pas de parents sur qui essayer ses frimes (comme Poulou Sartre), la honte de n'être pas compris d'eux, de ne « rien faire » vraiment tandis que les travailleurs manuels s'échinent, un fond de morale, l'horreur de se commettre, si on réussit, avec le bourgeois.

TOUTE littérature exorcise un vice et chante un exil. De vice, l'auteur ne s'en voit pas, il le regrette. Restent les terres quittées, et d'abord celle qui ne vous quitte pas : l'enfance. Venu aux livres du temps où on les vénérait sous papier cristal, Cau raconte un voyage qu'ont suivi tous ses contemporains, même ceux qu'il déteste : ah, partir avec Rimbaud, se souvenir avec Proust, penser avec Valéry, dynamiter avec Breton ! Mentir, puisque les mots servent à cela, mais sans chercher à enjoliver ses actes – Malraux, Montherlant – au plus près de soi (toujours l'image tauromachique), comme Rousseau, Chateaubriand et, en dernier, Proust, ce Belmonte des salons.

Le charabia de l'après-guerre, son culte du bien-dire l'en préserve. Enlever le lecteur dans la *muleta* d'un style : même si on s'est trompé, la forme restera, la musique. Cau y est aidé par un sens du vide – faute de père qui lui ait résisté ? –, par une fêlure farouche qui le soude aux grands bâtards, aux proscrits, et par l'amour de la langue française, sa patrie menacée.

Un amour que la langue lui rend bien, je le dis encore. Cau a bien toréé, de près, sans chiqué, cette carne coriace qui s'appelle : pourquoi j'écris ? Allez : deux oreilles !

J'AIME moins *Proust, le chat et moi*, parce que la bête qu'il se sert est déjà piquée, banderillée, fourbue, avant de quitter le toril : je veux parler de la fin des haricots, citée en commençant comme un thème point trop progressiste.

Thèse reprise depuis la nuit des temps : il n'est plus temps de créer. Proust a écrit le dernier livre. Depuis, nous sommes tous nains dans une époque naine. Le soir allonge les ombres. A quoi bon composer encore des romans ? *L'homme est nul*, la femme aussi. Il n'y a plus d'histoires, ni d'Histoire. D'ici peu, l'Europe sera *une Mésopotamie sans même des archéologues bantous pour scruter* son passé frivole. Les Popov ont déjà réglé le tir de leurs SS-20 *sur Royaumont...*

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Les littératures de langue française de A à Z

Dix mille exemplaires ont déjà été vendus du *Dictionnaire des littératures de langue française* dont les éditions Bordas viennent d'entreprendre la publication. Cet accueil sans précédent prouve que le public s'intéresse toujours à la littérature et cherche des moyens de s'y repérer.

Les trois volumes du dictionnaire Bordas — dont le premier seul est paru, de A à F, le deuxième étant annoncé pour le 15 octobre et le troisième pour le 15 décembre avec un index des 17 000 œuvres citées — recensent 1 800 écrivains, qui vont des origines de notre littérature à notre temps et appartiennent aux pays francophones. La large et équitable place faite aux Belges, Suisses, Africains, Antillais, Maghrébins, Libanais, etc., est la principale innovation de cet ouvrage qu'ont dirigé deux universitaires français, Jean-Pierre de Beaumarchais et Daniel Couty, et un lexicologue éminent, Alain Rey, responsable des dictionnaires Robert. Ces maîtres d'œuvre ont été assistés de 250 spécialistes qui ont signé leurs prestations.

Parmi les 1 800 écrivains retenus, dont les notices varient de longueur suivant l'importance que leur confère la culture contemporaine — ainsi ce dictionnaire ne refuse-t-il pas la marque de son temps, — 90 ont fait l'objet d'un dossier de plusieurs pages. Dans ce tome, le seul vivant à recevoir cet hommage est Samuel Beckett.

Le Bordas ne se contente pas d'engranger des noms propres. Sur ses 2 200 entrées, 400 sont consacrées soit à des notions employées par la critique moderne, soit à des genres, des esthétiques, des écoles et même aux moyens de diffusion. Le cinéma en est un. Ses rapports avec la littérature font l'objet d'un long et savant article.

Pour l'illustrer, le cinéma Panthéon (13, rue Victor-Cousin, Paris-5e. Tél. : 354-15-04) présente, jusqu'au 19 juin, cinquante films, Chefs d'œuvre et nanars, tirés de la littérature française.

Ecrémant ainsi les siècles et la francophonie, rassemblant dans ses coups de sonde théorique ce qu'il émiette dans l'ordre alphabétique, se targuant d'une grande liberté de choix et de jugements, ce dictionnaire, qui ose proposer un palmarès des écrivains contemporains, est un ouvrage sérieux, utile, vif et excitant. D'une main, il satisfait la curiosité érudite, de l'autre il provoque, par son audace à trier le vivant.

★ **DICTIONNAIRE DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE, Bordas. Trois volumes prévus. T. I de A à F, 858 pages, relié et illustré, 340 F.**

René Daumal, lycéen à Charleville

Le lycée Chanzy à Charleville a organisé, en avril et mai, en collaboration avec le musée Rimbaud, une exposition sur René Daumal, qui y fut élève de 1919 à 1922 avant de rejoindre le lycée de Reims, où il rencontrera Roger Gilbert-Lecomte et Roger Vailland avec qui il créera, en 1928, la revue *le Grand Jeu*.

Le catalogue de cette exposition (disponible contre un chèque de 25 F à l'ordre de l'agent comptable du lycée Chanzy, 13, rue Delvincourt, 08000 Charleville), axée principalement sur les rapports du poète avec la région des Ardennes, fourmille aussi de documents rares et inédits.

Sur la photo d'une classe de 4e, René Daumal nous apparaît comme un adolescent triste au regard égaré dans le lointain. Dans une lettre parue, en 1967, dans *la Grive*, Luc Perrin, un de ses anciens camarades, témoignait de cette solitude : *« Il parlait peu et semblait certainement renfermé à la plupart de ses camarades, qui l'appréciaient médiocrement ; sans doute ne s'intéressait-il pas suffisamment aux choses sérieuses, football et autres jeux sportifs... La qualité et l'originalité de son humour m'avaient frappé. Je ne savais pas à l'époque, ni lui non plus, bien sûr, que cette variété d'humour s'appelait l'humour noir... »* — P. Dra.

George Orwell, producteur de radio

Un amateur particulièrement acharné de l'œuvre de George Orwell, William West, vient de découvrir une série inédite de commentaires écrits pour la BBC indienne pendant la seconde guerre mondiale.

A cette époque Orwell, qui n'avait encore écrit ni *la Ferme des animaux*, ni *1984*, ses plus grands succès, était encore un producteur de radio parmi d'autres, ce qui explique qu'on ait oublié ses écrits dans les archives pendant 40 ans ; comme il avait la voix trop faible, ses textes étaient archivés au nom de ceux qui les avaient lus à l'antenne.

Cette découverte va amener la publication d'un nouveau volume des écrits d'Orwell : *les Emissions du temps de guerre.*

Hugo et Zola en tête au bac

Hugo et Zola sont les auteurs qui reviennent le plus souvent dans le sujet de « commentaire de textes » de l'épreuve de français du baccalauréat. Le premier a été cité treize fois au cours des cinq dernières années, le second neuf fois. Viennent ensuite Balzac, Flaubert et Giono (cités cinq fois), puis Baudelaire, Laforgue, Aragon, Proust, Rousseau et Colette (quatre fois) et Maupassant, Chateaubriand, Supervielle et Camus (trois fois). Telle est la constatation que fait Claude Lemie dans le numéro de juin du « Monde de l'éducation » consacré en partie au « français au bac ».

Un autre article de ce numéro, dû à l'historien de l'éducation André Chervel, nous apprend que la crise de l'enseignement du français, et en particulier de l'orthographe, ne date pas d'hier, à en juger par les lamentations des doyens de facultés qui présidaient les jurys du bac... sous le Second Empire. *« Il n'y en a pas un seul qui connaisse même le titre des principales pièces des tragiques anciens et modernes »* (1858). *« Les candidats ignorent et la biographie et le titre des principaux ouvrages de Montesquieu, de Bossuet, de Racine »* (1864). *« Les auteurs français, au lieu d'être étudiés dans le texte, le sont dans de minces et ingrates notices de manuels »* (1864). *« La valeur des mots, leur sens propre et figuré, sont rarement compris »* (1859). *« Les copies fourmillaient encore de fautes de langage et d'orthographe ; il semblerait que dans nos lycées et collèges on n'apprenne plus la langue française »* (1864).

Voila qui rassurera peut-être les candidats de 1984... et tous ceux que désespère la « baisse du niveau ». — F.G.

vient de paraître

Lettres étrangères

PATRICIA HIGHSMITH : *les Sirènes du golf.* — Un recueil de dix nouvelles douces-amères pour passer du frisson au sourire. Traduit de l'américain par Marie-France de Paloméra, Alain Delahaye, Elisabeth Gille et Emmanuelle de Lesseps. (Calmann-Lévy, 224 p., 65 F.) Du même auteur : *la Cellule de verre*, trad. de Renée Rosenthal. Réédition, 1964. (Calmann-Lévy, 314 p., 64 F.)

KURT VONNEGUT : *Rudy Waltz.* — L'histoire hilarante, lugubre et imaginaire de la vie de Rudy Waltz, âgé de cinquante ans et établi à Haïti, où il est le propriétaire du Grand Hôtel Oloffson. Traduit de l'américain par Robert Pépin. (Seuil, coll. « Fiction », 240 p., 69 F.)

HAROLD ROBBINS : *Mémoires d'un autre jour.* — Revenu au sommet de l'organisation des syndicats américains, Big Dan, dans un discours télévisé, évoque un demi-siècle de luttes ; mais, dissimulé dans la foule, le tueur attend le moment propice... Traduit de l'américain par Nicole et Bernard Mocquot. (Hachette, 424 p., 85 F.)

GIOVANNI GUARESCHI : *Je t'absous, don Camillo.* — Un nouveau recueil de récits inédits avec les personnages du « petit monde » où l'on verra comment la cellule du parti offrit un superbe vélo pour la tombola de l'école libre. Traduit de l'italien par Isabelle Babourdin. (Seuil, 222 p., 65 F.)

Politique fiction

RENÉ BRAGARD : *les Grilles de l'Elysée.* — Les finances de la France sont au plus mal et l'émeute menace l'Elysée lorsqu'un curieux chimiste suisse propose un miraculeux remède financier... (Henri Veyrier, 182 p., 75 F.)

Jeunesse

GILLES RAGACHE et ANDRÉ DEPOUILLY : *le Jour J. 6 juin 1944. — le Débarquement.* — Le premier titre d'une collection d'albums pour adolescents — et adultes — écrits par des historiens qui sont aussi des enseignants et illustrés par des graphistes qui synthétisent bien l'événement. De bonnes cartes. (Seuil, collection « Histoire vivante », 48 p. couleurs, format 22 × 28 cm, couverture cartonnée, 55 F.)

MARC ROSNAIS : *6 juin 1944 — le Débarquement.* — Dans une collection d'ouvrages documentaires clairs, vivants et très illustrés, le récit du débarquement par un enseignant, spécialiste d'histoire contemporaine. Pour les jeunes à partir de neuf ans. (Nathan, collection « Monde en poche », 72 p., 15 F.)

Témoignage

JULES ROY : *Beyrouth viva la muerte.* — Le plaidoyer lyrique d'un *« vieux bourricot de la chrétienté »* pour la paix au Liban. (Grasset, 208 p., 59 F.)

Spiritualité

NASAFI : *le Livre de l'homme parfait.* — Ce recueil de traités de soufisme est l'œuvre majeure d'Azizoddin Nasafi, penseur mystique iranien du XIIIe siècle. Traduit du persan par Isabelle de Gastines. (Fayard, 382 p., 98 F.)

Album

COLLECTIF : *les Enseignants vus au XIXe siècle.* — Une série de textes illustrés présentant l'enseignant dans sa vie quotidienne au siècle dernier et évoquant des débats du temps, qui n'ont rien perdu de leur actualité... Dans la même collection paraît aussi *les Gens de banque et de finance vus au XIXe siècle.* (Errance, diffusion Armand Colin, 98 F chaque volume).

en poche

Senancour et l'homme des sommets

SAINTE-BEUVE et George Sand s'étaient trop vite emparés de Senancour pour lui faire porter la bannière de la génération préromantique. Il possède cependant son univers à part, qui ignore les mauvais clichés du romantisme ; cet univers est celui d'*Oberman*, grand roman épistolaire, qu'on vient de rééditer, avec une présentation de Béatrice Didier.

Oberman va à la recherche de *« beautés vagues et étendues, peu connues, jamais expliquées, mystérieuses et ineffables »*. Ces paysages ont pour nom la Suisse montagnarde. Mais peu importe le temps, l'espace : le monde d'Oberman se situe au-delà de toute contingence. De santé fragile, en butte à des difficultés financières, mal marié, Senancour fit de son héros un homme dégagé de toutes ces tracasseries : *« La vie réelle de l'homme est en lui-même, celle qu'il reçoit du dehors n'est qu'accidentelle et subordonnée. »*

S'élevant par l'imagination, l'individu atteint les sommets — Oberman peut signifier l'« homme des sommets » — et cherche les correspondances qui unissent l'homme à l'univers. Devant les paysages, Oberman découvre, avant Baudelaire, que *« les parfums, les couleurs et les sons se répondent »*. Page après page, l'épistolier nous entraîne dans l'intimité d'un monde apparemment hostile, et nous apprend que la connaissance du cosmos n'est possible qu'à partir d'une co-naissance avec les éléments de l'univers.

Cette renaissance au monde passe par l'apprentissage de notre moi : *« Qui suis-je ? »* se demande d'emblée le jeune sage. Méprisant le faste et les « affaires », qui font de nous des *« figures burlesques qu'un charlatan agite, promène en tous sens »*, Oberman plaide pour un état rousseauiste de la vie primitive. L'amour seul, dénué de toute passion, doit *« gouverner la terre que l'ambition fatigue »*.

R. J.

★ **OBERMAN, de Senancour, présenté par Béatrice Didier. Le Livre de poche, 596 p.**

● Les « Cahiers rouges » (Grasset) rééditent *Feu de braise* d'André Pieyre de Mandiargues, un recueil de sept nouvelles où se fondent splendeur, sensualité et violence énigmatique. Dans *Varouna* (Points/Roman), Julien Green conduit le destin de trois personnages qui se passent le relais, poursuivent l'histoire de l'autre, au-delà des siècles. Avec *l'Incendie de Los Angeles* (Points/Roman, traduction de Marcelle Sibon, avant-propos de Monique Nathan), Nathanaël West brosse un portrait féroce d'un Hollywood frénétique et apocalyptique. Cet écrivain est mort en 1940, à l'âge de 37 ans, dans un accident d'automobile.

● Pour retrouver le *Stello* d'Alfred de Vigny, dont André Breton souligna la noblesse des sentiments qui s'y exprimaient, on lira l'édition présentée et annotée par Marc Eigeldinger (GF/Flammarion). Avec une belle préface de Pierre Reboul, *les Contes du jour et de la nuit* de Maupassant sont repris en Folio.

● Une France bien loin des idées reçues apparaît sous la plume de François Bluche dans *la Vie quotidienne au temps de Louis XVI* (le Livre de poche). Léo Sauvage, lui aussi, peint un pays complexe, au delà de ses mythes, dans *les Américains* (Marabout).

en bref

● **SUR LE THÈME ESPACE ET POÉSIE, des rencontres sur la poésie moderne auront lieu du 14 au 16 juin à l'Ecole normale supérieure (salle Dussane, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris). De nombreuses communications seront faites par des poètes et des universitaires français et étrangers le matin (à partir de 9 h 30) et l'après-midi (à partir de 14 h 30). On entendra des lectures de poèmes, à partir de 20 h 30, avec Pierre Oster-Soussouev et Claude Mouchard (14 juin), Yves Bonnefoy (15 juin), Jacques Garelli et Jacques Sojcher (16 juin). Ouvert au public.**

● **LA LITTÉRATURE EN COULEURS, une exposition de reproductions d'illustrations de livres pour la jeunesse parus ces vingt dernières années, qui avait été présentée en avril au musée d'art moderne de la Ville de Paris, part en tournée. Elle est actuellement à Amiens (jusqu'au 20 juin), avant de revenir à Paris (du 1er août au 9 septembre, au CISP, 6, rue Maurice Ravel, 75012) ; elle ira ensuite à Villeneuve-d'Ascq (du 15 au 30 septembre), à Montreuil (octobre), et aux Mureaux (novembre). Conçue par François Ruy-Vidal avec le concours de Loisirs-Jeunes et du Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature pour la jeunesse (CRILJ), cette exposition destinée à être itinérante a reçu le patronage du ministère de la Culture et du ministère du Temps libre/Jeunesse et sports. Un beau livre-catalogue de 48 pages en quadrichromie complète l'exposition (Renseignements SPME, B.P. nº 19 — 92101 Boulogne cedex. Tél. : 605-57-16).**

● **GRANDES LARGEURS, la revue éditée par l'Association Henri-Calet et les éditions Le tout pour le tout, consacre son dernier numéro à « Lyon et ses écrivains ». Au sommaire : une *Petite suite lyonnaise* de Louis Calaferte, *la Rencontre* (avec Reverzy) de Jean Dousset, des extraits du *Journal* de Reverzy, *La gueule est mon péché* de Pierre Scize, une pièce pour marionnettes de Laurent Mourguet, etc. (Printemps-été 1984. Numéros 9-10. Distribution Distique. 75 F.)**

● **UN COLLOQUE INTERNATIONAL ET PLURIDISCIPLINAIRE SUR « LA LECTURE LITTÉRAIRE » se tiendra à la faculté des lettres de Reims du 14 au 16 juin 1984. Ouvert par un exposé de Jean Gattegno, il comportera vingt communications présentées, notamment, par D. Anzieu, H. Béhar, B. Didier, Cl. Duchet, A. Duta, J. Leenhardt, G. Scarpetta, M. Seixo... Renseignements : Michel Picard, faculté des lettres, 57 bis, rue Pierre-Taittinger, 51096 Reims Cedex.**

● **LE QUINZIÈME GRAND PRIX LITTÉRAIRE DES LECTRICES DE « ELLE », dans la catégorie Romans a été décerné à Michel Ragon pour son livre *les Mouchoirs rouges de Cholet* (Albin Michel). Dans la catégorie Document, le prix revient à *Madame de Staël*, de Ghislain de Diesbach (Perrin).**

● **LA PREMIÈRE FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE ANCIEN se tiendra à la Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, dans l'île de la Cité à Paris, du 15 au 16 juin. Y seront proposés aussi bien des milliers d'ouvrages originaux antérieurs à la Révolution à des prix abordables que des livres d'une très grande valeur. (Renseignements : SLAM, 72, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 329-46-38.) A cette occasion, sera présentée l'exposition « Diderot, ses œuvres et ses rapports avec la librairie ».**

● **UN SALON DU LIVRE MÉDIÉVAL aura lieu le samedi 16 juin dans l'ancien couvent des Cordelières, de Provins (Seine-et-Marne), de 14 h 30 à 19 heures.**

au fil des lectures

Lettres étrangères

Les premiers pas de John Irving

Vienne, la boxe, l'érotisme dans le vent, l'ombre de la seconde guerre mondiale et la lumière innocente des *campus américains* : avec ces ingrédients, John Irving écrira ses grands livres, *le Monde selon Garp, l'Hôtel New-Hampshire*. Mais, d'abord, il lui a fallu faire ses gammes, et son premier roman, *un Mariage poids moyen*, qui vient d'être traduit, risque de déconcerter quelque peu ses admirateurs.

Malgré les promesses qu'il donne, ce livre pèche par un excès de bavardages. Et l'ennui gagne à la longue les deux couples qui, pour tromper la monotonie conjugale, décident de procéder, de temps à autre, à un échange de partenaire. Au départ, les choses sont nettes : il ne s'agit que de se fouetter les sangs, de stimuler les *appétits sexuels et* (pourquoi pas ?), intellectuels. *« Si un seul souffre, la relation doit prendre fin »* : telle est la règle du jeu. Et s'ils souffrent tous les quatre ? S'ils ne parviennent pas à *« rester à égalité »*, ni dans le plaisir ni dans la jalousie ? Si les enfants posent des problèmes imprévus et forcent les parents à se sentir coupables ?

En dépit de l'immense bonne volonté de chacun, le bonheur s'effrite au lieu de quadrupler comme convenu, comme promis. Et cahin-caha, chacun retrouve sa chacune. De l'expérience collective ne subsiste qu'un contentieux qui sera liquidé durant les longues soirées d'hiver.

De ce fourre-tout émergent quelques scènes brillantes, drôles ou pathétiques, qui annoncent le futur John Irving.

GABRIELLE ROLIN.

★ **UN MARIAGE POIDS MOYEN, de John Irving, traduit de l'anglais par F. et G. Casaril. Le Seuil, 294 p., 75 F.**

Du national-socialisme au stalinisme

Si l'on veut aujourd'hui faire des découvertes, ce n'est plus du côté des grands mais chez les éditeurs marginaux qu'il faut chercher. Auteur *consacré depuis plus de vingt ans en* RDA, Franz Fühmann est injustement méconnu en France, malgré la traduction, en 1975, de son plus célèbre roman : *l'Auto des juifs* (1). Les six nouvelles rassemblées sous le titre *Une bagatelle en tous points positive* par l'éditeur d'Aix-en-Provence Alinéa révèlent l'itinéraire de cet écrivain, qui, après avoir sacrifié aux rituels du réalisme socialiste, a pris aujourd'hui ses distances à l'égard du système est-allemand.

Dans un entretien, fort instructif, qui conclut le recueil, Fühmann explique comment, nazi convaincu, entré à *seize ans dans les SA*, il se convertit au marxisme au cours de sa captivité en URSS. *« Auschwitz*, précise-t-il, *est pour moi le thème central auquel me ramène par des voies directes ou détournées tout ce que je fais. »*

Publié en 1959, le récit intitulé *le Jugement de Dieu* est une réflexion *sur cette sorte de banalité dans* l'atrocité qui caractérise la guerre nazie. L'action se déroule en Grèce et a pour protagonistes trois soldats de la Wehrmacht qui, le désœuvrement s'ajoutant à la conviction d'appartenir au peuple des seigneurs, abattront *froidement* un innocent au terme d'un jeu camouflé en parodie de justice.

Les derniers récits, écrits après l'invasion de la Tchécoslovaquie, qui fut pour Fühmann l'occasion d'une nouvelle conversion, s'attachent à montrer la séparation — caractéristique de la société est-allemande, selon l'auteur — entre la sphère dite politique et la vie *quotidienne. « J'ai été*, reconnaît Franz Fühmann, *en quelque sorte projeté sans transition du national-socialisme au stalinisme et, dans ma vision, je n'ai fait, dans un premier temps, qu'inverser les signes : alors que, rétrospectivement, le nazisme m'apparaissait en noir sur fond noir — ce qui était vrai, — la société socialiste m'apparut d'abord en blanc sur fond blanc. »*

Ce qui est le plus remarquable dans ces nouvelles pourtant si dissemblables, c'est la virtuosité avec laquelle l'auteur manie l'art du ralenti, afin de saisir les motivations *secrètes qui se cachent derrière* l'apparence des êtres et des choses.

J.-L. DE RAMBURES.

★ **UNE BAGATELLE EN TOUS POINTS POSITIVE, de Franz Fühmann, traduit de l'allemand par Jean-Marie Argelès. Alinéa, 180 p., 70 F.**

(1) Editeurs français réunis.

Littérature de misère

HENRY MILLER, au début des années 40, avait écrit ses célèbres et sulfureux *Tropiques*. Il n'était plus tout à fait un inconnu aux États-Unis. Il n'en était pas moins aussi *démuni que lorsqu'il* vivait à Paris, *plus ou moins aux crochets de* ses amis. Mais dans son pays gelé par le puritanisme sourcilleux des bien-pensants, les livres de Miller étaient interdits. Quant à l'Europe, prétendument plus éclairée, elle tenait sous haute surveillance les œuvres du « maître » de l'obscénité. Il fallut attendre 1968 pour que *Sexus*, premier volet de la trilogie *La crucifixion en rose*, fût autorisé à la vente au grand jour en France...

En 1942, Henry Miller figurait dans la catégorie des écrivains maudits et désargentés.

Pour lui sauver la mise, un libraire de Los Angeles qui vit désormais dans la région parisienne, Milton Luboviski, lui proposa de raconter ses frasques érotiques et gauloises, et de payer un dollar la page manuscrite. A Hollywood, existait alors une clientèle friande de *récits un peu spéciaux*, en particulier *parmi les producteurs* et les metteurs en scène. Certains de ces réalisateurs ne versaient pas dans le cinéma édifiant, mais le *puritanisme triomphant*, ce n'est pas nouveau, exacerbe les contradictions.

Quelques *mois* plus tard, *Henry Miller remet à son ami* libraire les dernières pages d'un manuscrit qu'il intitule *Opus Pistorum* (*Pistor*, en latin = meunier = *miller* en anglais, c'est-à-dire, *l'Œuvre de Miller*, souligne obligeamment l'édition française).

Quelques copies de ce texte circulèrent sous le manteau. Dans l'une d'elles, retrouvée récemment, l'éditeur américain Grove Press distingue le génie de Miller.

Le livre, dûment authentifié, paraît aujourd'hui dans sa traduction française. Voilà pour l'histoire littéraire, qui est sans doute l'aspect le plus intéressant de cette édition.

Car le récit en soi est décevant, sauf pour les amateurs de prose pimentée. Le narrateur, dans un Paris en proie à la frénésie sexuelle, participe à une longue suite de prouesses amoureuses qui conjuguent tous les fantasmes. Il use d'un vocabulaire précis et va droit au but, sans considération littéraire excessive. On *reconnaît dans cet Opus Pistorum — « Opuscule » eût été un titre mieux ajusté* — quelques personnages des *Tropiques*. Des scènes en évoquent d'autres, de *Jours tranquilles à Clichy* par exemple, ou remettent en mémoire les souvenirs d'Alfred Perlès rassemblés dans *Mon ami Henry Miller*. Le récit est efficace, certes, et parvient à destination : le second rayon. Mais font défaut à ces péripéties agitées la générosité, le lyrisme, le goût de la prophétie et les *pirouettes clownesques du « bonze » de Big Sur pour qu'on* n'y voie pas une ébauche, un ouvrage de circonstance : un gagne-pain. En ce sens, la littérature de misère renvoie à la misère de la littérature...

BERNARD ALLIOT.

★ **OPUS PISTORUM, de Henry Miller, traduit de l'américain par Brice Matthieussent. Presses de la Renaissance, 330 p., 79 F.**

Nouvelles

Les apologues de Mohammed Dib

Le sol qui est gris jaune, le vent, le soleil, souvent la pluie. Les histoires que *conte Mohammed Dib ont la ligne* pure des récits venus de très loin. Dont il ne reste que l'essentiel.

Au café, ce sont des nouvelles. On y *croise de pauvres hères*, des femmes qui annoncent les noces ou célèbrent la naissance d'un enfant, on y rencontre des fellahs déracinés, Sadak qui va mourir... *« La honte, comment s'accommoder de la honte ? »* : cette mort-là est de trop. Les fellahs ne courberont plus l'échine devant les élections truquées par la terreur.

Au café, ce sont des histoires simples, bibliques, de violence rentrée, de rencontres symboliques. L'homme qui depuis trois ans traîne au comptoir pour ne pas rentrer chez lui le soir, chômeur comme hier, comme demain, en rencontre un autre, et la sérénité lucide. L'autre, pourtant est un assassin. Il y a aussi Mansouria, une toute petite fille qui a été bien traitée à l'hôpital par le grand docteur français. *Elle a toujours ce point* qui lui fait mal dans la poitrine, seulement on ne peut pas la garder...

Mohammed Dib a écrit des apologues *sur la misère, la douleur*, l'humiliation, la colère, le destin. Dans ces histoires, souvent, des hommes se dressent pour en finir, pour que la vie change, et, relatant ce combat contre la bassesse, Dib nous offre les mots les plus purs de notre tribu commune.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **AU CAFÉ, de Mohammed Dib, Sindbad, 132 p., 75 F.**

★ **Dib vient aussi de publier un recueil de poèmes : *OMBRES GARDIENNES*. Même éditeur, 78 p., 60 F.**

Roman

Le bateau des exilés d'Akli Tadjer

On envie Akli Tadjer, écrivain de *nationalité algérienne, né à Paris il y* a trente ans, d'avoir su raconter une histoire grave avec la verve de l'humour et de la dérision. Dès les premières pages l'auteur nous embarque sur le *Tassili* qui ramène en France des *« vacanciers-touristes-immigrés »*. Omar, un ANI (Arabe non identifié), qui habite La Garenne-Colombes, a voulu, comme il dit, *« courir après son arabité »* et s'est imposé un SAV (stage d'adaptation volontaire) en Algérie. Mais le pays de ses ancêtres n'a pas su le retenir. Durant la traversée, Omar rencontrera des personnages, tous plus ou moins typés : il y a Chérif, le grutier, émigré classique, qui a laissé femme et enfants au village ; il y a Abou Batomic, le vieil homme qui ne se pose pas trop de questions et qui s'est arrangé avec l'exil (il a une femme en Algérie et une autre en France, qui *est protestante) ; il y a* Lunette d'écaille, l'intello-ringard, et puis Ferhat dit Fefer, un autre ANI accroché à la musique. Omar rêve de la belle Safia. Mais à chaque fois, un *« briseur de rêve »* le ramène à la réalité. Omar rit de tout, de l'histoire, des mythes, des tabous, et de lui-même : *« Entre les Algériens et nous les ANI, il y a autant de différence qu'entre moi et mon image qui se reflète dans le miroir. »*

La poésie traverse parfois ces pages. Un peu à la hâte. C'est peut-être une question de pudeur. A la fin de la traversée, tous les personnages font un cauchemar. Le narrateur laisse entendre que c'est dû à l'angoisse de retrouver l'exil et de quitter ce bateau, leur patrie suspendue, entre Alger et Marseille.

T.B.J.

★ **LES ANI DU « TASSILI », d'Akli Tadjer. Seuil, 192 p., 59 F.**

Poésie

Fureur et tendresse de Rachid Boudjedra

Rachid Boudjedra s'est construit sur le visage un barrage de haine pour ne pas fléchir devant les sollicitations du siècle. Ce rebelle nous tend, avec *Greffe*, un bouquet de poèmes d'amour, aux mots aussi vrais qu'une main découvrant un corps.

En souvenir d'une mère analphabète qui *« safranait le monde avec le pollen de son rire »*, l'auteur de *la Répudiation* (1) grime de secrets les inconnues qu'il croise et suit au hasard de ses déambulations. Il dépose sa fureur et sa tendresse dans le regard *« des femmes qui ne peuvent pas aller à l'autre bout de leur corps »*.

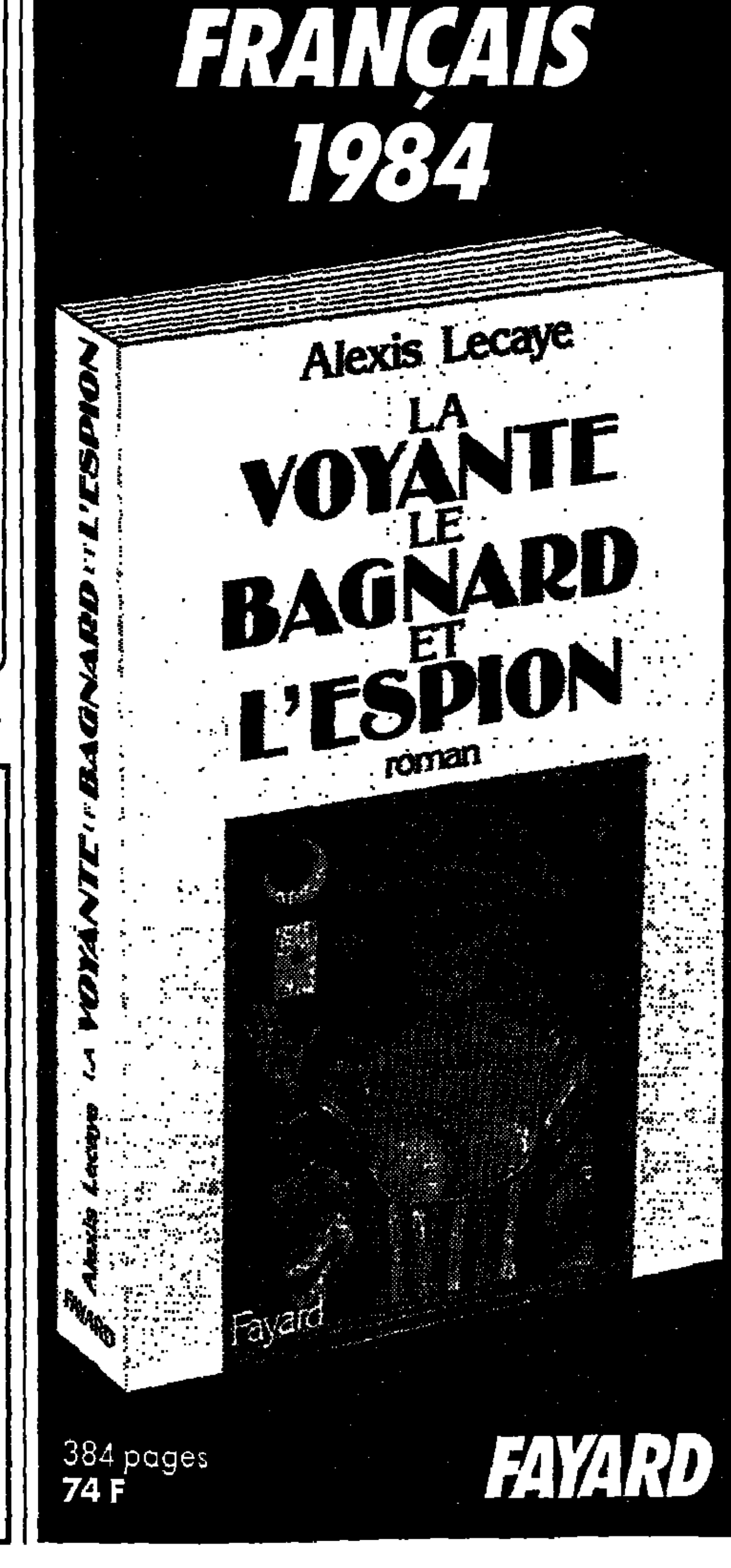
Rachid Boudjedra clôt son recueil par un superbe hommage à Jean Sénac. Il fait revivre le poète qui, du fond de sa cave, allumait des feux dans l'imaginaire de la jeunesse algérienne et ouvrait des parenthèses, en faisant mine de ne pas savoir les refermer.

« Compter ses morts, écrit encore Boudjedra, *est plus difficile qu'égrener les étoiles »*.

PIERRE DRACHLINE.

★ **GREFFE, de Rachid Boudjedra, traduit de l'arabe par Antoine Moussali en collaboration avec l'auteur. Denoël, 88 p., 54 F.**

(1) Denoël.



histoire littéraire

Retz, le grand seigneur du style

● *La nouvelle édition de « la Pléiade » restitue la « vérité littéraire » du cardinal*

LA nouvelle édition des *Œuvres* de Retz dans « la Pléiade » (1 800 pages) ne contraste pas seulement par l'épaisseur avec l'ancienne « Pléiade » du même Retz, présentée en 1937 par Maurice Allem (1 000 pages). Elle répond aux exigences de Pierre Buge, le directeur de la collection, *inconnu du grand public et si* modeste que son nom ne figure nulle part dans les volumes qui paraissent pourtant selon ses directives. « La Pléiade », qui n'était, à ses débuts, qu'une collection fort élégante, donnant un texte honnête avec une préface et une annotation sommaire, est *devenue, sous l'impulsion* de Pierre Buge, l'héritière moderne de la collection Hachette des « Grands écrivains de la France », qui fut le *nec plus ultra* de l'édition savante à la fin du dix-neuvième siècle. De l'amateurisme des *« hommes de lettres »* à l'usage du public cultivé, on est passé au professionnalisme érudit à l'usage d'un public de professeurs, d'étudiants, de chercheurs ou de lecteurs.

Le *Retz* de Maurice Allem, dépourvu d'index, avec un appareil de notes indigent, se limitait aux seuls *Mémoires* du cardinal. En 1956, une réédition l'avait enrichi de la *Conjuration de Fiesque* et des *Pamphlets* de la Fronde, œuvres antérieures aux *Mémoires* et éclairent la genèse de ceux-ci. Mais pour entrer vraiment dans l'œuvre de Retz, il fallait toujours recourir aux cinq volumes de l'édition Hachette (1870-1880) que trois historiens, A. Faillet, J. Gourdault et R. de Chantelauze, avaient établie avec toute la minutie impeccable de la science positiviste. *Il n'est pas sûr* que même cette nouvelle « Pléiade », avec tous ses mérites, dispense le chercheur, l'étudiant, voire le lecteur amoureux des *Mémoires*, de se reporter à l'ancien monument « GEF ». Il était en effet impossible de faire tenir en un seul volume de « la Pléiade », même fort épais, les *Œuvres complètes* du cardinal. Seules celles-ci, à vrai dire, nous restituent la pleine stature du personnage, la versatilité de son talent d'écrivain, l'étendue encyclopédique de sa culture et le sérieux avec lequel, tout politique et libertin qu'il fut par ailleurs, il a vaqué à ses devoirs de prélat dans la chaire épiscopale de Paris. Retz épistolier, prédicateur, théologien, pasteur de son diocèse, philosophe, diplomate en cour de Rome – autant de facettes qui se fondent dans l'éclat des *Mémoires* – tout cela reste à découvrir dans les *minora* de l'édition Hachette.

En revanche, pour la *Conjuration de Fiesque*, les *Pamphlets* de la Fronde et les *Mémoires* eux-mêmes, œuvres où se révèle de préférence Retz homme politique et historien, la nouvelle « Pléiade » peut prétendre à remplacer avantageusement l'édition du siècle dernier. C'est dire quelle distance a été franchie depuis « la Pléiade » Allem! Nous voici pourvus d'un index abondant, d'un appareil méticuleux de notes et de variantes, et de textes établis et commentés selon les découvertes récentes de la critique, qu'il s'agisse des travaux de D.A. Watts pour la *Conjuration* ou d'André Bertière pour les *Mémoires*. La nouveauté sans doute la plus remarquable de cette édition, par rapport à la seule qui puisse lui être décemment comparée, celle des « GEF », c'est qu'elle introduit une sorte de partage des pouvoirs sur le texte de Retz, Marie-Thérèse Hipp s'occupant de l'histoire littéraire, et Michel Pernot, de l'histoire politique et sociale.

Ce partage des pouvoirs est à lui seul une sorte de révolution affectant la fortune posthume de Retz. Quoique figurant dans une série intitulée « Grands écrivains de la France », l'édition canonique des œuvres du cardinal avait été confiée, chez Hachette, à des historiens. Il *aura fallu attendre* ces dernières années pour que l'histoire littéraire réclamât vraiment une juridiction sur le texte de Retz. La thèse d'André Bertière sur *Retz Mémorialiste* (1977), celle de Marie-Thérèse Hipp sur *Roman et mémoires* (1976), diverses études *et colloques consacrés aux* « Mémoires » comme genre littéraire, ont marqué vigoureusement cette tardive revendication.

Il est vrai que les écrivains – à commencer par Saint-Simon, Chateaubriand et Stendhal – n'avaient pas attendu le signal des doctes pour se nourrir du talent et du style de Retz. Mais le genre ambigu du chef-d'œuvre du cardinal mettait celui-ci en marge des genres légitimes de la littérature – celle du moins que l'on enseignait et que l'on étudiait – alors que les historiens, traitant les *Mémoires* comme « sources », semblaient avoir tous les titres pour juger le texte de Retz. Le couronnement de leurs travaux fut l'édition Hachette de 1870-1880, qui confrontait longuement les *Mémoires* à la vérité historique, et concluait ce procès sévère par une condamnation sans appel : *« Evénements présentés sous un faux jour,* écrivait de Chantelauze, *travestissements de tout genre, réticences, omissions volontaires, dénégations, faux-fuyants, récits pleins de vraisemblance et qui au fond ne sont que menteries... »* C'était, ou peu s'en faut, demander l'exactitude du chartiste au Rousseau des *Confessions* ou au Proust de la *Recherche*.

Un narrateur visionnaire

Il faut avouer que Retz avait lui-même fourni les verges pour se faire battre. Il était trop grand seigneur pour en chercher, en rédigeant ses *Mémoires*, une gloire de *« grand écrivain »* qui, à ses yeux comme à ceux de son époque, ne pouvait aller qu'à des domestiques de cour, tels Corneille, Racine ou Boileau. Les intentions du cardinal étaient bien de faire l'histoire de son propre personnage et de sa propre carrière politique. On doit forcer ses intentions, après coup, pour lui appliquer les critères de l'analyse littéraire, et reconnaître en lui un narrateur visionnaire, dont le style crée ou recrée une vérité poétique plus vraie, mais au sens de la littérature, que la *« vérité historique »*.

Retz s'est donc voulu historien, et il a été la proie de ses pairs. Mais comme rien n'est simple avec ce diable d'homme, il faut aussi lui accorder qu'il ne considérait nullement les historiens de son temps comme des pairs, bien plutôt comme des laquais incapables de comprendre et à plus forte raison de juger des hommes de son rang et de son génie. *Quant* à la *« vérité historique »*, telle que la conçurent avec une rigueur sacerdotale les historiens positivistes, Retz ne pouvait la prévoir, et l'aurait-il prévue d'après l'exemple de ses amis bénédictins, il n'y aurait vu que la ruse suprême des *« petites âmes »* pour exercer *leur censure envieuse sur de « grandes âmes »* telles que la sienne.

Ecrire l'histoire, pour Retz, n'était pas une question de méthode, mais de point de vue. Comme acteur des événements, et surtout comme esprit d'exception, conduit par des *« maximes »* incompréhensibles au vulgaire, le cardinal se sentait seul à même de faire revivre sa carrière d'homme public telle qu'il l'avait voulue et comprise. Si bien qu'il avait de l'histoire, vécue ou écrite, la conception d'un artiste qui, comme acteur, puis comme narrateur, imprime sa forme singulière sur une matière qui lui résiste. Et Retz possédait les moyens d'un grand artiste : pourvu d'une vaste culture intellectuelle et littéraire, il avait été pendant la Fronde un orateur et un pamphlétaire sans rival ; toute sa vie, il avait été un causeur éblouissant et, lorqu'il en vint, dans sa retraite, exilé de la cour où ses vainqueurs triomphaient, à rédiger ses *Mémoires*, il s'y jeta avec le même pouvoir de séduction et la même imagination étincelante d'esprit qu'il avait projetés sur la scène publique au temps de son duel politique avec Mazarin. Il écrivit en somme sa propre « Vie » de Plutarque à la première personne, sans se soucier le moins du monde, et d'abord parce que ce n'était pas de son rang, de distinguer entre la vraisemblance de l'artiste et la vérité du savant. D'où la facilité avec laquelle les historiens ont pris le cardinal en défaut. D'où la ferveur que lui ont vouée les écrivains. D'où la tâche qui aurait dû être celle de la critique littéraire, de le lire et de le faire lire, un peu malgré lui, en artiste du verbe, en grand seigneur du style.

Tant de saveur et de panache

La nouvelle édition « Pléiade » fait un effort remarquable pour s'arracher à la tradition positiviste du *« procès à Retz »*, et pour aller au devant d'une lecture proprement littéraire du *« grand écrivain »* malgré lui. Le plus évident mérite de cette « Pléiade » est cependant de prolonger, en le mettant à jour, le dossier philosophique et événementiel des éditeurs des années 1870-1880. Elle y ajoute un chapitre *« nouvelle histoire »*, celui d'un Retz témoin des *« mentalités »* de son temps. Par un jeu de bons procédés, la *« littéraire »*, Mlle Hipp, se fait souvent historienne pour commenter les *Mémoires*, et l'historien, M. Pernot, se fait critique littéraire pour démêler « le vrai et le faux » de la *Conjuration de Fiesque* et des *Pamphlets*.

Pourvu de cet impressionnant dossier, le lecteur ne doit pas pourtant se croire quitte. Il lui reste à se décider, face à la singularité à la fois fuyante et intensément présente du personnage Retz, et à goûter les ressources de son art, qui tient autant du poète épique, du romancier héroïque et picaresque, du moraliste, de l'orateur et de l'improvisateur, que de l'historien, même au sens de César et de Plutarque, ses modèles avoués. Retz ne nous dit que sa vérité, qui est poésie. Les éditeurs de la nouvelle « Pléiade » concourent à nous en administrer de nouvelles preuves. L'un des deux, Michel Pernot, reproche, malgré tout, à cette « vérité » de n'avoir pas su percevoir le sens de l'histoire nationale, d'avoir méconnu l'essor nécessaire de l'Etat moderne. Il est vraiment difficile de se départir du rôle de juge. Au lecteur de jouer à l'accusé et de se sentir, pour le temps de la lecture, le complice du cardinal frondeur, qui prête tant de saveur et de panache à sa lutte contre les architectes de l'Etat français, Richelieu et Mazarin. Heureux bénéficiaires que nous sommes de ce grand édifice, admettons pourtant que le style de son vieil ennemi rayonne partout d'une telle jubilation et d'une telle liberté qu'il nous procure une rare volupté. Retz nous invite à entrer avec lui dans le cercle élu des *Pléiades*, selon Gobineau cette fois, jouant au chat et à la souris avec Léviathan. Et, pour ne pas nous priver de ce plaisir, reconnaissons en lui, avec Mme de Sévigné – pour qui, selon Mlle Hipp, les *Mémoires* furent écrits – *« cet homme si aimable et si illustre, qu'on ne pouvoit connoître sans l'aimer »*.

MARC FUMAROLI.

★ ŒUVRES DU CARDINAL DE RETZ, édition établie par Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot, introduction par Marie-Thérèse Hipp, chronologie de la vie de Retz par Michel Pernot, bibliographie. Gallimard, collection « la Pléiade », 1 808 p., 290 F.

La vie exemplaire de Ninon de Lenclos

DANS la galerie des pécheresses illustres, Ninon de Lenclos ou de Lanclos (1619-1706) occupe une *place choisie, et somme toute* enviable. Courtisane, certes, mais d'une vénalité intelligente, qui fait que c'est s'honorer que de payer ses faveurs. Entretenue, elle l'est. Mais, en retour, elle *« entretient »* son siècle par sa grâce, son intelligence et sa liberté d'esprit. Sensuelle ? Ni trop ni trop peu. En tout cas, Ninon de Lenclos n'eut rien d'une Messaline, ni même de la Nana d'Emile Zola. On ne lui connut guère qu'un grand emballement du cœur et des sens : ses trois ou quatre ans de passion pour le beau Villarceaux, qui lui donna deux enfants.

Alors ? Alors, Ninon avait pour elle cet ensemble harmonieux fait de charme plus que de beauté tapageuse, d'esprit, de dignité, de chaleur communicative et de gaieté, qui transforme les curieux en amoureux, les amoureux en amants et les amants en amis.

Autour de cette adorable se constitue donc, à partir de 1643 ou 1644, une *« petite cour »* frondeuse, vive, libre et carrément *libertine, au sens où* l'entendait l'époque (c'est-à-dire libre-penseuse) et au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

Nous sommes encore loin, très loin, des groupes irréligieux et tranquillement débauchés qui, au siècle suivant, s'épanouiront dans le « boudoir » philosophique du marquis de Sade. Mais Voltaire, qui fut reçu chez Ninon alors qu'il avait douze ans, et à qui elle laissa par son testament de quoi se constituer une belle bibliothèque, voyait juste en faisant d'elle l'aimable annonciatrice du siècle des Lumières et des libertés, et, à ce titre, une « courtisane honnête homme ».

Ce bel appétit de plaisir

Qu'elle se soit encore abandonnée, à près de quatre-vingts ans, à un jeune abbé relève sans doute de la mauvaise légende. On sait du moins que son dernier *« beau caprice »* fut pour Charles de Sévigné, le fils de la marquise. Il avait vingt-trois ans et Ninon fort près de cinquante, ce qui, à l'époque, était la vieillesse pour toute autre. Circonstance aggravante : dans le lit de la courtisane, le fils succédait au père, à trente ans d'écart il est vrai. Et elle eut certainement quelques heureuses passades après ce caprice.

Mais ce n'est pas pour ce bel appétit de plaisir que nous l'aimons et l'admirons encore. C'est pour avoir mené de bout en bout la vie d'une femme responsable, consciente de son intelligence, de son charme, de ses droits. Au sens le plus entier du *mot, une vie exemplaire.*

Roger Duchêne, le biographe de Ninon, est à l'évidence un amoureux de celle-ci. Un de plus. C'est tant mieux : son livre respire cette ferveur intelligente qu'elle inspirait déjà, voici trois siècles, à tous les hommes qui l'approchèrent.

JACQUES CELLARD.

★ NINON DE LENCLOS, LA COURTISANE DU GRAND SIÈCLE, par Roger Duchêne, Fayard, 315 p., illustrations, notes, 85 F.

Une relecture des « Provinciales »

● *L'insolence de Pascal*

ON sait quelle révolution les *Provinciales* apportèrent entre 1654 et 1656 à la littérature française : la théologie, jusqu'alors réservée aux débats en Sorbonne, se mettait à parler français, se voulait accessible à tous et aux dames d'abord. Pascal y démystifie joyeusement les jésuites et se révèle un grand comique autour de questions aussi graves que *« la grâce efficace »*. Il joue avec les textes, cite à sa guise, feint avant Voltaire la naïveté de *l'Ingénu*, et produit notre premier chef-d'œuvre de liberté militante.

Il nous fallait pourtant un guide pour nous restituer dans ses finesses cet ouvrage réputé sévère. Aucune étude précise et récente des *Provinciales* n'existait en France. Celle que leur consacre Roger Duchêne nous permet de mieux accéder aux merveilles d'un texte aussi admirablement insolent, en éclairant les rapports précis de Pascal avec ses ennemis et en fournissant nombre de documents sur les alentours de l'œuvre.

BERNARD RAFFALLI.

★ L'IMPOSTURE LITTÉRAIRE DANS LES « PROVINCIALES », par Roger Duchêne. Publications Université de Provence (diffusion Jeanne Laffitte, 1, place Francis-Chirat, 13002 Marseille). 243 p., 20 F.

le feuilleton

Le désespoir, ça vous a tout de même une autre gueule !

(Suite de la page 15.)

Croire encore à l'avenir de l'Occident et de son art, faire seulement semblant, c'est ajouter le grotesque au niais. Plus de marquise qui sorte à cinq heures ! L'autoroute a périmé Balbec, et le TGV *la Bête humaine !* Albertine finirait chez Lacan. La décadence est partout. Le siècle va au gouffre. Le temps n'est plus retrouvable; il n'est plus du tout. L'avenir a vécu. Voici le sursis indicible. *Même plus moyen d'exprimer son angoisse individuelle;* Céline, Artaud, Sartre et Beckett ont été les derniers à pouvoir le faire. Place à la panique générale, le *Titanic* coule, sauve qui peut !...

EN quoi le passage de cinq à huit milliards d'humains tuerait la librairie, je vous le demande ? Quel est cet iceberg qui a tamponné notre beau navire ? Après Marx et Freud, serait-ce encore un juif, avec un nom pareil ? La grosse Bertha, le SS-20 d'alors, n'a pas fait taire *la Jeune Parque*, que je sache ! Et si l'Europe avait encore autre chose à célébrer que son naufrage ? Et si la galère sublime de Fellini retrouvait un cap ?

Mais trêve d'optimisme stupide ! On ne discute pas un cri. Le dommage, c'est que ce hurlement millénariste a déjà été beaucoup poussé. J'ai dit cette injustice foncière que les « chants désespérés » flattent la plume : c'est vrai et c'est faux. Le genre est relativement facile, *et le plaisir pris à jeter l'alarme finit par faire louche.* Jean Cau se pourlèche un peu trop du néant qu'il annonce. Toréer le crépuscule du monde, c'est finalement plus banal que de toréer son envie d'écrire. Un doute nous visite, qui n'a rien de blessant : en panne de roman; sinon d'écriture, tout auteur est tenté, c'est humain, de promettre le chaos aux confrères. Etre Proust ou rien : devant ce projet perdu d'avance, l'envie est grande de crier : que le rien vienne pour tous ! Quel vivant, tout simplement, n'a rêvé que la galaxie s'éteigne avec lui, na !

IL se trouve surtout que l'Apocalypse a trop servi, et que sa permanence, à soi seule, affaiblit le thème. Si c'était vrai hier, puisqu'on a survécu, pourquoi le serait-ce demain ? Des exemples ? Je lisais récemment : *« La France a cessé d'être une nation littéraire. »* Bien tapé, non ? Eh bien, c'est de... Faguet, en 1853. Proust n'était pas né. Ni Céline.

Celui-là, pour ce qui est de beugler la débâcle de tout, il ne craignait personne. Ça allait péter de partout, mes gaillards ! Des hôpitaux climatisés et remboursés ont remplacé le dispensaire sanieux de Clichy : c'est peut-être mauvais pour la petite musique du docteur Destouches, mais pour les malades ?

Pol Vandromme est un fidèle client du docteur. Si fidèle qu'il écrit sur lui avec les mots du maître, ses cadences, ses colères. Sur le fond des querelles, il en rajoute même, comme souvent les amis, fasciné par l'outrance oratoire à la Léon Daudet. Pour lui, il y a eu deux scandales dans ce siècle : l'exil danois de Bardamu, et la brève interdiction de quelques auteurs collabos par les résistants. L'inverse survenu juste avant, la proscription des écrivains juifs, leur extermination, les pamphlets qui y conviaient : bagatelle !

Le nouvel essai de Vandromme intéresse, au-delà de ce parti *pris lancinant. Il met en évidence les constantes de désespérance* nihiliste qui ont scellé les amitiés croisées de Céline, Marcel Aymé et Roger Nimier. Céline, c'est la chiennerie des villes ; Aymé, c'est la féerie des champs. Montmartre les rassemble, côté douceur. Côté polémique : le mépris des intellectuels réputés tout-puissants. Au chapitre des convictions noirâtres : le paradis n'est ni derrière ni devant, la création est loupée. Remède valable chacun pour soi : l'honneur, la fidélité. Pas rien !

NIMIER, ce programme aristocratique lui va. Pas suspect d'avoir fricoté avec l'Allemand, vu qu'il l'a combattu à la hussarde, il commence, en bon orphelin, par réhabiliter plusieurs papas imprudents : Céline, Morand, Chardonne. Peu importe ce qu'ils ont écrit s'ils l'ont bien écrit ! Le talent, *rien* que le talent !

Le *sien, ce sera « l'intelligence et le cynisme bon enfant »*, selon le mot sévère de Céline, point trop reconnaissant. Une culture monstre, de la peine à communiquer, surtout les choses aimables : on l'a dit. Au profond, ce grand lecteur de Retz *« coupe court par crainte d'insister »*. C'est le moins désespéré du trio. S'il l'est, c'est dans une allégresse qui dément les absurdités sur un flirt trop poussé avec la mort. Le Dieu et le roi de Bernanos, de son ami Boutang, ne sont pas loin.

SA *Correspondance* avec Chardonne, que réunit son scrupuleux exégète Dambre, confirme un goût gourmet de la vie, y compris de la vie littéraire dont les deux complices s'échangent des nouvelles venimeuses à souhait, bien parisiennes ; ni exilés, ni persécutés par le sartrisme triomphant, comme le veut la légende.

Céline n'avait pas la reconnaissance du ventre ; Chardonne non plus. De lettre en lettre, on voit l'ancien encourager le cadet au journalisme et lui conseiller un long silence, que la courte existence de Nimier fait regretter aujourd'hui. Toujours au nom du peu qu'il reste à dire, de la décadence de l'Europe (pour crime de résistance à l'Allemagne ?), de la mort au bout...

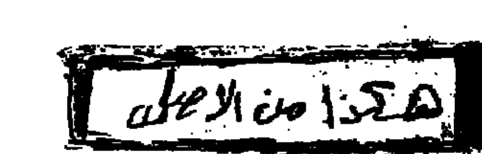
Décidément, la fin des haricots a de beaux jours devant elle.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ PROUST, LE CHAT ET MOI, précédé de L'ENFANCE DE L'ART, de Jean Cau. Table ronde, 240 pages, 79 F.

★ MARCEL, ROGER ET FERDINAND, de Pol Vandromme. *La Revue célinienne* (BP 70, 1000 Bruxelles 22), distribution Distique, 196 pages, 95 F.

★ CORRESPONDANCE CHARDONNE-NIMIER, 1950-1962, présentation de Marc Dambre. 354 pages, 120 F.



écrits intimes

« La Vérité blessée » de Marie-Alain Couturier

● *Le journal d'un dominicain qui fut l'ami de Julien Green, Jouhandeau et Cocteau.*

« *J'ENTENDS une voix qui vient de mon enfance, j'en reconnais les inflexions, la chaleur, parfois le sens. Je n'entends pas celle qui pourrait lui répondre, dans notre désert présent* », écrit le philosophe Michel Serres dans son avant-propos à *la Vérité blessée* du Père Marie-Alain Couturier, religieux dominicain, né à Montbrison (Loire) en 1897 et mort à Paris en 1954.

Le Père Couturier appartient à la légende. Ami des plus grands écrivains (Julien Green, Jouhandeau, Malraux, Cocteau...) et des plus grands artistes (Matisse, Léger, Picasso, Miro, Braque, Le Corbusier...), introducteur de l'art contemporain dans les édifices religieux (Assy, Vence, Audincourt), animateur de la revue *l'Art sacré*.

Ce religieux, dont la seule présence tenait lieu de conscience « *quand il arrivait à la nôtre de s'éclipser* », selon le mot fameux de Marcel Jouhandeau, n'était pas un écrivain, si l'on entend par là un homme voué exclusivement à l'écriture. Pourtant, à sa mort, outre deux livres : *Art et Catholicisme* (1941) et *Chroniques* (1947), le Père Couturier laissa derrière lui des milliers de feuillets dans lesquels le Père Regamey allait puiser pour composer divers ouvrages : *Discours de mariage, Se garder libre, L'Evangile est à l'extrême.*

C'est la Menil Foundation qui s'occupe maintenant des archives du Père Couturier. On doit à celle-ci la publication de *la Vérité blessée*, qui comporte pour l'essentiel le journal qu'il tint de 1939 à 1953.



★ *Le Père Couturier, vu par Matisse.*

Une notice biographique nous apprend qu'avant sa conversion — il se sentit « brusquement » appelé à la vie religieuse en passant à la Rotonde, boulevard du Montparnasse, le 2 février 1925 — il avait milité à l'Action française, ce qui explique sans doute la place qu'occupe la politique dans son journal. Il y apparaît plus proche de Péguy ou de Bernanos, et même de ceux qu'on appellera bientôt les prêtres-ouvriers, que de Maurras.

Rien ne sert d'évangéliser les pauvres, répète le Père Couturier, si l'on n'a pas souci de leur inadmissible misère et si les revendications de liberté et de justice sociale ne deviennent pas un des articles primordiaux de la prédication faite aux riches. Il avoue même se sentir proche des communistes. « *Ils ne sont pas communistes*, écrit-il, *à cause de ce vieux pédant de génie mort il y a cent ans, et dont toutes les prophéties économiques ont été démenties par les faits : ils sont communistes parce qu'ils ont une certaine idée de la dignité de l'homme et des conditions véritables de sa liberté.* »

Au milieu de tant de beauté

Ce qui frappe à la lecture de ce journal, c'est l'incroyable liberté d'esprit de son auteur. Par exemple, le 26 novembre 1951, alors qu'il se trouve en haute montagne, ébloui par le reflet rougeâtre du crépuscule sur les faces du Mont-Blanc, il songe qu'à ce moment précis, au milieu de tant de beauté, il pourrait très bien se suicider. Il note également qu'il est faux de croire qu'on se tue uniquement parce qu'on est à bout de forces, au bas d'une certaine pente. « *Je crois*, poursuit-il, *qu'il y a des moments ou des états d'âme, où...* [la] *ligne* [est] *si ténue et si pure entre le désir et l'ennui de vivre que pour un rien, par jeu, on passerait de l'autre côté...* »

Le Père Couturier cite volontiers ses amis : Malraux, Cocteau, Green, Matisse, Braque, comme pour retenir l'or du temps. Il sait qu'on oublie tout, même ces êtres, même ces œuvres qu'on a beaucoup aimés, beaucoup regardés. Mais il sait aussi que notre être s'est fait peu à peu de tout cela : « *Les trésors de la mémoire sont des trésors perdus, mais vivants. Nous vivons d'eux sans le savoir, probablement* ».

Et la religion dans ce journal ? Elle est d'abord sens du mystère. La grande angoisse augustinienne imprègne ces pages : « *Si tu comprends, ce n'est pas Dieu* ». Sur l'essentiel, il faut dire oui dans la nuit. « *Hors de là, la* « vérité », *telle qu'on l'assène trop souvent en chaire, au confessionnal ou dans les livres de piété, finit par faire plus de mal que de bien.* » Il faut enseigner la vérité, certes, mais une « *vérité blessée* » : tel est le sens du titre donné à ce livre.

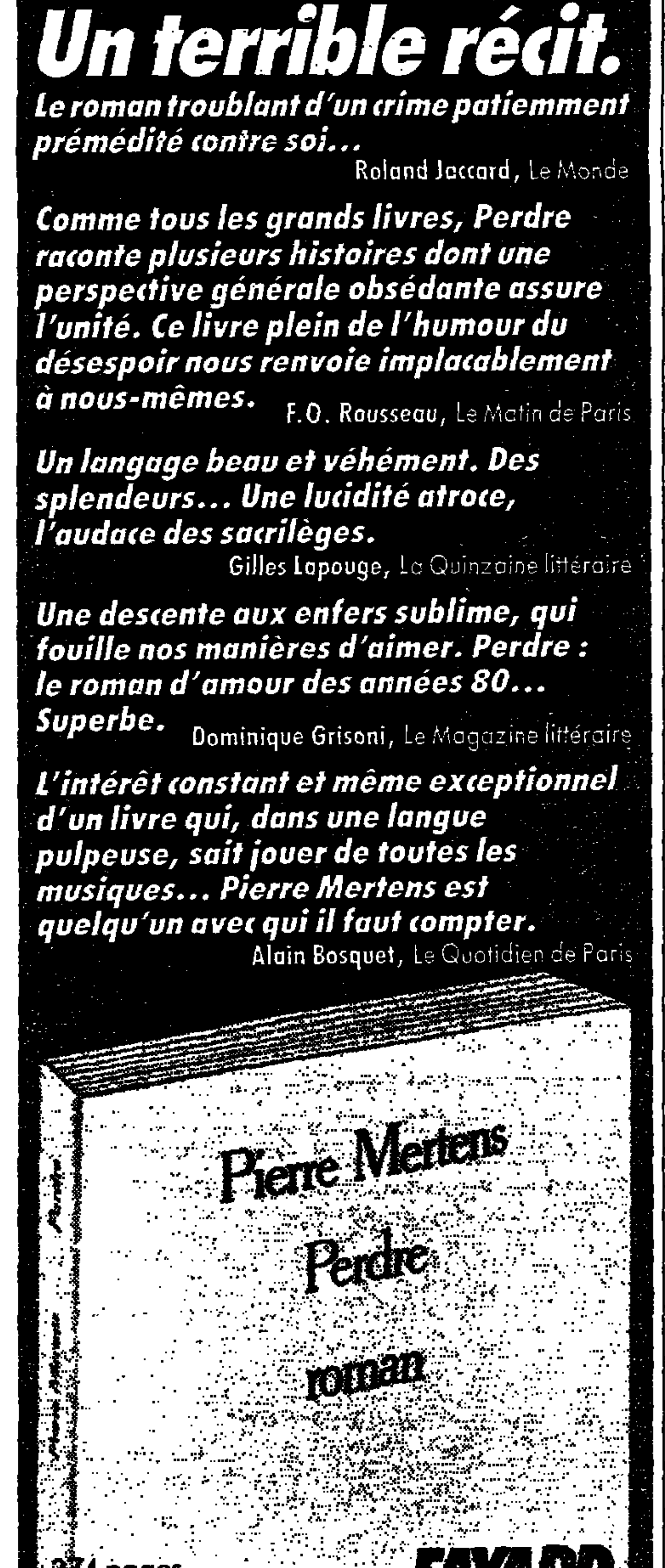
L'œuvre se fait aussi contre l'artiste

Quant à l'art, qui est peut-être la seule lumière dans la nuit qui nous entoure, il va de soi pour le Père Couturier qu'il doit être indépendant de toute préoccupation morale ou religieuse. L'œuvre ne se fait pas seulement contre la société, mais aussi contre l'artiste. Lire ce journal, c'est entendre les paroles d'un homme de Dieu dépourvu de tout moralisme, appelant chacun à faire de sa vie une œuvre d'art...

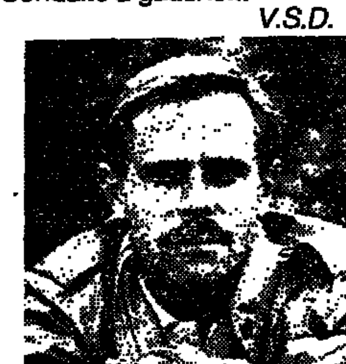
Il reste à évoquer l'humour du Père Couturier. Il raconte que lorsqu'Oscar Wilde fut dénoncé et que la police vint l'arrêter, une foule nombreuse s'assembla devant sa maison et, comme il passait, le hua. Cependant un homme se découvrit et respectueusement s'inclina. Wilde lui dit : « *Monsieur, il y a des gens qui sont entrés au Paradis pour moins que cela.* »

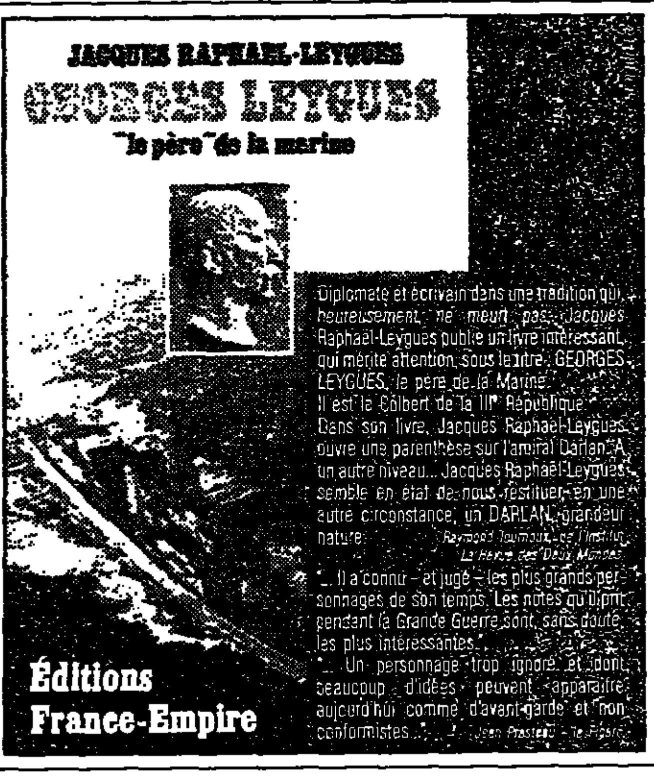
ROLAND JACCARD.

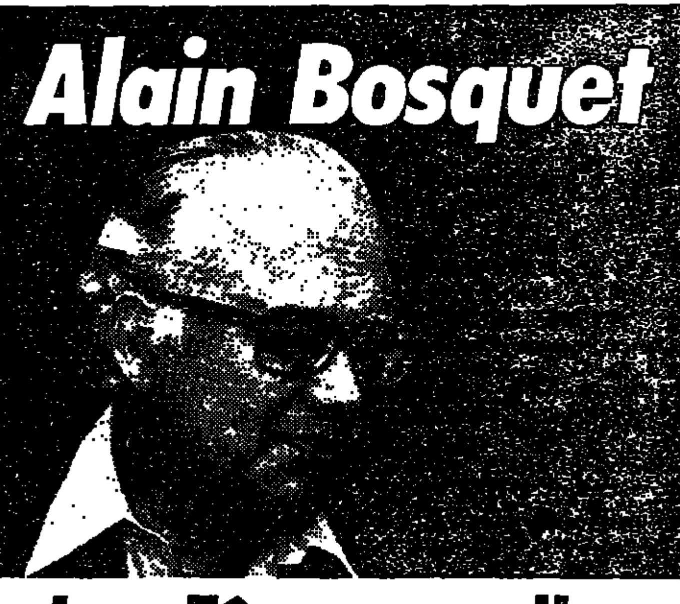
★ LA VÉRITÉ BLESSÉE, de Marie-Alain Couturier. Plon, 442 p., 100 F.











lettres américaines

La mémoire onirique de Frédéric Prokosch

● *« Voix dans la nuit », une autobiographie spirituelle.*

LE père de Frédéric Prokosch était venu d'Autriche en Amérique où il fonda une famille. Il se voua à l'histoire des langues indo-européennes et la Yale University Press publia son ouvrage magistral à titre posthume. Le jeune Frédéric partageait ses passions naissantes entre le tennis et la chasse aux papillons. S'il abandonna le tennis, il resta, et reste, un lépidoptériste célèbre et fasciné. Le livre de souvenirs qu'il vient de publier, *Voix dans la nuit*, donne à penser qu'il traita les hommes comme il traitait les papillons : avec un amour sourcilleux, une attention jalouse, et une invention constante. Cet ouvrage est autre chose qu'un livre de Mémoires : le passé y est saisi comme révolu à jamais ; l'auteur le laisse à la distance vaguement onirique qui nous sépare de lui : c'est le domaine du clair-obscur.

Le miracle tient en ceci, que le mémorialiste donne vie à des fantômes qui restent des fantômes, et non de ces faux vivants qui sont pires que les morts. C'est que Frédéric Prokosch, bien que trop négligé de nos jours, demeure l'un des très grands écrivains américains de la génération des années 1930. Lorsqu'il publia, alors, son premier roman, *les Asiatiques*, la nouveauté du propos fut aussitôt reconnue, et le succès fut immédiat. Prokosch venait d'instaurer la géographie comme roman. Il poursuivit sa tentative avec *Sept fugitifs*, publié aux Etats-Unis en 1937.

L'artiste comme héros et comme énigme

Dans *Sept fugitifs*, Frédéric Prokosch montre six hommes et une femme obligés de quitter le Sin-K'iang d'où les chasse la guerre civile. Dans une ville des plus étranges, Aksou, ils sont contraints de se séparer. Dès lors, ces destinées éparses vont ouvrir le livre comme s'ouvrent les feuilles d'un éventail. Nous allons suivre chacun dans sa quête. Mais la quête de quoi ? Voilà le mystère que désigne Frédéric Prokosch. Et l'un des personnages dira : *« Ce pays n'est pas l'Asie ! C'est le pays des damnés ! »* Le plus étonnant, c'est que Frédéric Prokosch ne connaissait aucunement les pays dont il parlait. Il en visitera quelques-uns une trentaine d'années plus tard. L'Asie des *Asiatiques* et des *Sept fugitifs* n'est pas l'Asie romanesque, mais très exactement l'Asie du *roman*. C'était l'invention de Prokosch.

Ce qui caractérise ses romans, c'est le sens du fantastique intérieur, et, plus encore, l'intensité de la question qu'ils ne cessent de poser : celle du destin. Styliste sans complaisance, l'auteur rejette tous les signes qui seraient trop évidents, refuse toute démonstration, évite le discursif. Son œuvre questionne sur la vie, sur la mort, sur l'amour, sur l'art... non point en tant que discours, mais en tant qu'*œuvre*. Il n'y a pas, quelque part dans l'arrière-texte, un Prokosch philosophe ; il n'y a, omniprésent, qu'un Prokosch écrivain. En relisant aujourd'hui *Sept fugitifs*, on comprend que Marguerite Yourcenar ait voulu mettre ce texte en français. La traduction s'est perdue lors de l'entrée des troupes allemandes dans Paris.

L'interrogation sur l'art, et sur la place de l'artiste dans le monde, tient chez Prokosch une place essentielle. Il l'avoue lorsqu'il écrit au début de *Voix dans la nuit* que son livre est *« un voyage à la recherche de l'artiste en tant que héros, en tant qu'énigme, en tant que martyr, en tant que révélation et enfin en tant que fragment de l'humanité »*.

Voix dans la nuit est un ouvrage double : c'est une autobiographie spirituelle, et, dans le même temps, c'est un témoignage précieux sur quelques grandes figures de notre temps. *« Je souffre d'une maladie que l'on appelle « remémoration totale »*, confie Prokosch. *Je me souviens du moindre détail visuel et olfactif d'une rencontre, et les intonations vocales continuent de résonner à mes oreilles. Mais, pis encore, j'entends les silences, les réverbérations inaudibles. »* C'est exactement ce qu'il nous restitue lorsqu'il fait parler Karen Blixen, André Malraux, George Santayana, Nabokov ou Thomas Mann.

Le trait qui dévoile

Prokosch a le sens des traits qui illustrent et qui dévoilent. Comment oublier la baignade de Dylan Thomas à Ostie ? Ou le repas chinois de Thomas Wolfe à Washington Square ? Ou encore les vêtements de Austen à Capri ? Ces traits servent aussi d'exutoires et de conjurations. C'est à Biliguin que Prokosch revoit Gertrude Stein et Alice Toklas. Gertrude Stein le terrifie. Alors, il les montre, elle et Alice, penchées sur des plants de radis : *« Je ne voyais que leurs derrières — celui de Gertrude, large ; celui d'Alice, très étroit, anxieux, vulnérable. La vue de leurs derrières me toucha et me rassura ! »* Je ne suis pas sûr de me souvenir vraiment des poèmes d'Edith Sitwell, mais ayant lu *Voix dans la nuit*, je n'oublierai certainement plus la crevette à la mayonnaise qu'involontairement Edmund Wilson laissa tomber sur sa chevelure de poétesse, où le crustacé se mit à ressembler à un bijou sauvage et oscillant...

L'une des raisons, avoue Frédéric Prokosch, d'avoir écrit ce livre et d'avoir noté tous ces petits dialogues, fut d'*« accomplir un genre de rituel : mettre à l'abri un fragment vivant, une relique humaine, comme l'ongle d'un doigt de saint »*.

HUBERT JUIN.

★ **VOIX DANS LA NUIT, de Frédéric Prokosch, traduit de l'anglais par Léo Dilé. Fayard, 362 p., 98 F.**

★ **SEPT FUGITIFS, de Frédéric Prokosch, traduit de l'anglais par Rose Celli et Joan Smith. Gallimard, collection « l'Imaginaire », 306 p., 33 F.**

VOYAGES



TAIWAN

De grands écrivains au large du continent

Du mouvement antijaponais à la révolte contre l'Occident

LA littérature moderne de Taiwan est profondément liée à son histoire. Pendant la période de la colonisation japonaise (de 1895 à 1945), elle s'est affirmée comme une branche du mouvement culturel antijaponais. Aussi les œuvres de cette période ont-elles surtout privilégié des thèmes anticolonialistes et anti-impérialistes. Les écrivains importants de cette époque sont Lai He, Lü Heruo et Yang Gui.

A la libération de Taiwan, en 1945, la littérature de l'île subit l'influence des productions continentales des années 30 et 40. Mais celles-ci n'ont pas le temps de la marquer profondément. En 1950, en effet, éclate la guerre de Corée ; elle entraîne de vastes purges politiques dans l'île, avec pour résultat l'anéantissement de toute création littéraire originale. Les seuls écrivains actifs sont alors ceux qui ont suivi le gouvernement du Guomindang dans son exode à Taiwan et qui encensent le régime.

Mais les seules contraintes politiques ne sauraient tout expliquer. Des facteurs linguistiques ont eu aussi leur importance. Taiwan se trouve être, à ce moment, à la charnière de deux époques historiques différentes. La littérature parvient mal à se dégager d'un outil bâtard qui mêle le chinois et le japonais. Et tous les historiens sont d'accord aujourd'hui pour reconnaître que les nouveaux écrivains venus du continent, s'ils n'ont pas produit d'œuvres remarquables, ont au moins joué un rôle primordial en imposant peu à peu la langue chinoise comme moyen essentiel de l'expression littéraire. Les plus connus des auteurs représentant cette génération sont Jiang Gui, Sima Zhongyan et Zhu Xining.

Après la guerre de Corée, Taiwan tombe sous la dépendance politique et économique des Etats-Unis, et les modèles culturels américains commencent à envahir les domaines littéraire et artistique. Cette influence américaine va de pair avec la montée d'un certain libéralisme chez les intellectuels taiwanais ; des critiques du régime voient le jour dans les années 60 : certaines (celles de Yin Haiguang, par exemple) s'adressent à l'intelligentsia, d'autres mobilisent plutôt les classes moyennes et populaires (celles de Bo Yang, notamment).

Dans les années 1970, Taiwan subit de graves revers diplomatiques après les changements de politique internationale qui apparaissent en Occident, ponctués sur le désir d'en finir avec la guerre froide. Des sentiments nationalistes agitent les écrivains, et l'on commence à critiquer l'occidentalisation de la littérature.

Pour un retour au terroir

Plusieurs débats importants secouent alors les cercles littéraires et artistiques. Un premier mouvement intitulé *« Polémique sur la poésie moderne »* prend pour cible la poésie calquée sur celle de l'Occident ; elle est accusée de détruire la langue chinoise, de rester sourde aux problèmes réels de la société et d'exalter des valeurs élitistes. Puis les discussions s'élargissent peu à peu, et se poursuivent en 1977 avec la Polémique sur la littérature du terroir.

Ce nouveau débat est plus connu, car les bureaucrates du gouvernement, s'occupant de questions culturelles, sont intervenus directement. Les influences occidentales sont abondamment critiquées et les tenants de cette *« littérature du terroir »* préconisent des œuvres populaires, réalistes, mettant en scène la vie urbaine et la vie paysanne, écrites dans un style simple, évitant la recherche sophistiquée, utilisant une syntaxe et un vocabulaire puisant largement dans le dialecte de Taiwan.

L'affirmation de ces nouveaux objectifs, bien tardive si l'on compare la littérature de Taiwan avec les autres littératures du tiers-monde (Philippines, pays d'Amérique latine), permet aux écrivains de se démarquer des courants modernistes occidentaux et de s'appliquer, désormais, à dépeindre la vie réelle de la population à l'aide d'une langue chinoise pure et dépouillée de tout néologisme en *« chinglish »*. Parmi les écrivains qui se sont engagés dans cette direction, on trouve quelques romanciers de la génération des années 1930, comme Wu Zhulin, Zhong Lihe, Zheng Qingwen ; d'autres, de la génération des années 50 : Huang Chunming, Wang Zhenghe et Li Qiao ; d'autres, enfin de la jeune génération : Song Zelai et Huang Fan, qui sont certainement les auteurs les plus appréciés aujourd'hui à Taiwan.

Les deux écrivains qui vivent aux Etats-Unis et qui sont déjà très connus dans le monde littéraire international, Chen Ruoxi et Bai Xianyong n'étaient pas à Taiwan lors de la naissance du Mouvement pour la littérature du terroir. Ils n'en ont pas moins apporté leur soutien actif.

Il est sûr que Taiwan peut maintenant jouer un rôle non négligeable au sein de la littérature mondiale et surtout au sein de la littérature du tiers-monde. Il lui faut cependant résoudre un dilemme angoissant : s'affirmer indépendamment de la littérature chinoise continentale ou s'intégrer à celle-ci ?

CHEN YINGZHEN.
(Traduction d'Alain Peyraube.)

* Chen Yingzhen, écrivain taiwanais, né en 1937 dans le district de Taipeh, a été incarcéré à Ludao (île Verte) de 1968 à 1975 pour *« subversion politique »*. Ses œuvres les plus importantes sont *la Fanfare* (1976), *la Petite Maison* (1976), *le Camion de nuit* (1980), *les Nuages* (1983). Un recueil de nouvelles de Chen paraîtra prochainement aux Etats-Unis, dans une traduction de Lucien Miller.

Les traductions en français

● **LE PRÉFET YIN ET AUTRES HISTOIRES DE LA RÉVOLUTION CULTURELLE, de Chen Jo-hsi (Chen Ruoxi). Traduit du chinois par S. Leys. Denoël, 1980, 272 p. (Voir *le Monde*, du 8 août 1980).**

● **SAYONARA, AU REVOIR, de Huan Chunming. Traduction de M. Roy et M. Roques. *Paris-Pékin*, 1979, n° 2, pp. 109-134.**

● **L'INNOCENT DU VILLAGE AUX ROSEAUX, de Tch'en Ki-ying (Chen Jiying). Traduction de J. Reclus. Aubier, 1984, 224 p.**

D'autres œuvres ont été traduites en français, mais n'ont pas encore trouvé d'éditeur :

● **GENS DE TAIPEI, de Pai Hsien-yung (Bai Xianyong). Recueil de nouvelles traduites par J. Pimpaneau.**

● **NOUVELLES ET ESSAIS SATIRIQUES, de Bo Yang. Traduction de C. Cosentale.**

DEUX ROMANS

Brigands et paysans dans la Chine du Nord

DANS la production littéraire chinoise d'avant 1949, peu d'œuvres se sont attachées à décrire les campagnes du Nord. Deux romans, l'un du continent, l'autre de Taiwan, qui viennent d'être traduits en français, comblent cette lacune.

La Longue Nuit est une œuvre autobiographique quelque peu insolite. Elle raconte l'histoire d'un rapt. Au cours de l'hiver 1924, des voyageurs sont enlevés par une bande de hors-la-loi du Henan, qui attend, pour les libérer, le paiement d'une rançon. Parmi les otages, Jusheng, un enfant de quatorze ans, et son frère aîné. Ce dernier sera enfermé dans un cachot avec les autres prisonniers et vivra sa captivité dans la hantise quotidienne d'être exécuté pour l'exemple, ou d'être mutilé d'une oreille pour que la remise de la rançon soit accélérée. Jusheng a de la chance : son jeune âge, sa grâce et son raffinement le sauvent : il est recueilli par un bandit qui le traite comme son fils adoptif, à défaut de pouvoir en faire son mignon. Et il gagne peu à peu la sympathie de ses ravisseurs, dont il partage l'existence aventureuse.

L'auteur, Yao Xueyin, qui préside actuellement l'Association des artistes et écrivains de la province du Hubei, a vécu lui-même cette expérience. En 1924, il avait l'âge de Jusheng. Cela explique sans doute la force peu commune de ce récit, et la précision avec laquelle sont décrits les brigands et les paysans de la Chine du Nord à cette époque.

En effet, en dehors de l'*intrigue* elle-même — une histoire quasi policière qui maintient l'attention du lecteur tout au long du livre, — l'intérêt du roman est surtout sociologique. Les brigands sont des paysans que la misère a contraints de s'enrôler dans des bandes armées. Mais, de même que les fermiers ne possèdent pas la terre qu'ils cultivent, certains d'entre eux ne sont pas propriétaires des armes qui leur ont été distribuées. Une même hiérarchie sociale rigoureuse régit les rapports entre bandits.

Ce ne sont pas des justiciers populaires traditionnels qui luttent contre les oppresseurs pour venger les pauvres gens. Ils n'ont rien des chevaliers redresseurs-de-torts mis en scène dans le célèbre roman du seizième siècle *Au bord de l'eau*. Ces brigands commettent aussi bien leurs exactions et leurs méfaits contre des paysans misérables. Leur souci humanitaire est des plus limités. Ils pillent, violent et assassinent femmes et enfants sans vergogne. Même Jusheng, dont l'auteur nous répète sans cesse qu'il est malin, intelligent, sagace et généreux, est entraîné à frapper à mort un vieillard et à incendier une chaumière. Yao Xueyin nous rend pourtant ces forbans sympathiques, en exaltant leur courage, et en nous dépeignant leurs états d'âme.

La chronique d'un village

L'Innocent du Village-aux-Roseaux débute aussi par un raid de brigands. Celui-ci est mené contre un bourg aisé du Hebei, par les fameux insurgés boxers, en 1900. Puis la vie reprend son cours au village de Roisel. Et l'auteur, Chen Jiying (Tch'en Ki-ying), un écrivain de Taiwan, originaire de ce village, nous en livre une chronique très réaliste jusqu'en 1945.

Les bouleversements qui secouent alors la Chine affectent peu les habitudes et les mentalités des paysans. Du moins jusqu'à l'arrivée des communistes. Lorsque la république succède à la dynastie mandchoue en 1911, rien ne change si ce n'est quelques nattes coupées. Le notable local administre toujours seul le village, sous l'autorité d'un chef de district lointain, qui représente le gouvernement central. Les valeurs confucéennes traditionnelles, l'importance de la famille et du clan jouent un rôle essentiel dans les rapports entre les gens.

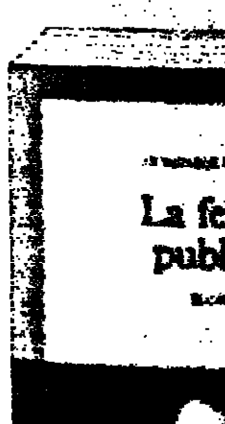
Rien ne bouge non plus lorsque le Guomindang soumet le Nord, en 1927. Même l'invasion japonaise, en 1937, modifie peu les équilibres au sein du village. Seule la venue des troupes communistes, en 1945, marque une rupture radicale. Au nom de la lutte des classes, les délateurs, les fainéants et les gangsters s'emparent du pouvoir, le règne de l'arbitraire imbécile et cruel s'installe et les exécutions sommaires injustifiées se multiplient.

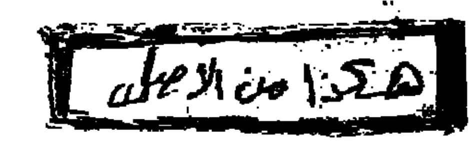
Le tableau final est, sans doute, exagérément noirci. Ce roman a été publié à Taiwan, en 1951, à une époque où la littérature devait aussi faire œuvre de propagande. Il n'en reste pas moins que *l'Innocent du Village-aux-Roseaux*, remarquablement traduit par Jacques Reclus qui vient de mourir à quatre-vingt-dix ans (*le Monde* du 18 mai), a su admirablement restituer l'ambiance quotidienne et les superstitions d'un village du nord de la Chine, à travers les aventures du personnage central, Conforme-à-Tout, un gentil benêt, d'une innocence et d'un dévouement à toute épreuve ; exploité par les riches et les pingres, il se retrouve enrôlé de force dans les troupes d'occupation japonaise, avant d'être promu chef de village par les communistes et impitoyablement exécuté — enterré vivant — pour avoir contrarié inconsciemment leurs desseins.

ALAIN PEYRAUBE.

★ **LA LONGUE NUIT, de Yao Xueyin. Traduit du chinois par Li Tche-houa et Jacqueline Alézaïs. Flammarion, 341 p., 85 F.**

★ **L'INNOCENT DU VILLAGE-AUX-ROSEAUX, de Tch'en Ki-ying. Traduction de Jacques Reclus. Aubier, 224 p., 69 F.**





EN LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LES sinologues occidentaux ont longtemps ignoré la littérature de Taiwan. Ils la croyaient trop fortement marquée par divers courants américains, ils la disaient inepte à se dégager de modes d'expression qui ne lui convenaient pas et capable seulement de produire les copies médiocres, fades et ternes de chefs-d'œuvre internationaux.

Depuis quelques années – peut-être depuis que la République populaire de Chine accorde une attention croissante à la technique des écrivains de Taiwan et publie des recueils de leurs œuvres choisies, – les Occidentaux ont commencé à apprécier cette littérature et à lui reconnaître une importance d'autant plus grande que l'intérêt pour la Chine populaire s'émousse.

Aux Etats-Unis, plusieurs colloques et « tables rondes » ont été consacrés récemment aux différentes composantes qui définissent la littérature de Taiwan : « littérature d'aéroport » (qui évoque les souhaits des gens désireux de quitter l'île pour l'Occident), « littérature du souvenir » (qui dépeint les problèmes des exilés continentaux) et « littérature du terroir » (qui s'attache à décrire les réalités de la vie sociale proprement taiwanaise). Et des traductions d'œuvres de Bai Xianyong, Chen Ruoxi, Chen Yingzhen, Bo Yang, Huang Chunming sont en cours ou ont déjà vu le jour.

Le public français ne dispose pour l'instant que de quelques textes de Chen Ruoxi, de Chou Jiying et de Huang Chunming. Nous avons demandé à deux écrivains, Bo Yang et Chen Yingzhen, de s'exprimer sur leur propre littérature et sur leurs problèmes de création, et à Jacques Pimpanneau de nous présenter Bai Xianyong, le plus célèbre des auteurs de Taiwan.

Bo Yang : huit ans de prison pour crime de lèse-majesté

BO YANG, de son vrai nom Guo Yidong, est sans conteste un des écrivains les plus représentatifs de la littérature de Taiwan. Né en 1920 à Kaifeng (province du Henan). Il quitte la Chine continentale en 1949 pour Taiwan. Il s'y fait rapidement connaître et apprécier pour son style incisif, son humour et sa verve satirique qui n'épargne personne. En 1967, Bo Yang traduit une bande dessinée de *Popeye*, représentant un père et son fils en train de deviser pour savoir lequel des deux doit se présenter à la présidence de la République.

Geste iconoclaste à l'égard de M. Jian Jieshi (Tchang Kai-chek), qui s'apprête à mettre en place son fils Jiang Jingguo pour lui succéder ? Bo Yang s'en défend. Toujours est-il qu'il est arrêté par la sûreté et *condamné à huit ans de prison.*

Incarcéré dans l'île déserte de Ludao, il ne sera libéré qu'en 1977.

Il s'explique, ci-dessous, dans un entretien avec Alain Peyraube.

« Comment se sont passées vos années de prison? Qu'est-ce qui a été le plus dur pour vous?

– Le début et la fin. Au début, parce que, passées les premières quarante-huit heures où je me disais qu'il ne pouvait s'agir que d'une méprise due à certains fonctionnaires de police trop zélés, j'ai vite compris qu'on avait décidé en haut lieu de me faire payer très cher mon indépendance. J'ai eu peur alors de disparaître, d'autant plus que les interrogatoires étaient très durs, qu'on me frappait et me torturait sans cesse pour me faire avouer des crimes imaginaires. Et puis, des tortionnaires m'ayant cassé les jambes, j'ai été admis à l'hôpital où j'ai été bien traité. Je me suis remis alors à espérer. Je me disais : « *Si l'on me soigne de cette manière, c'est qu'on veut me garder.* » Lorsque j'ai pris connaissance de ma condamnation, j'ai été soulagé. En prison, on finit par s'habituer à tout, à l'isolement, aux privations, à la faim.

– Est-ce que les interrogatoires continuaient? Etiez-vous obligé de confesser à vos geôliers des « mauvaises pensées », de vous livrer régulièrement à des autocritiques?

– Non, le système carcéral de Taiwan est différent de celui de la Chine continentale. Heureusement. A Taiwan, une fois que vous avez été condamné, on vous laisse en paix. Et vous n'êtes plus, en principe, maltraité. J'ai quand même eu très peur, à nouveau, après avoir purgé ma peine. Je suis bien sorti de prison, mais on m'a gardé dans l'île de Ludao où j'ai été placé en résidence surveillée. Là, j'ai perdu un moment tout espoir de recouvrer un jour ma liberté. C'était terrible. Je ne pouvais parler à personne. Tous les jours, l'attente, l'angoisse. Enfin, j'en suis sorti, grâce à l'administration Carter et à sa politique des droits de l'homme.

– Les nouvelles et les essais satiriques occupent une place importante dans votre œuvre. Avez-vous une préférence pour ces formes d'expression?


Dessin de CAGNAT.

– Non, pas vraiment. Cependant mes lecteurs les préfèrent. Je crois aussi que pour développer les thèmes qui m'intéressent (par exemple brocarder la bêtise, la suffisance ou l'hypocrisie humaines), je me sens plus à l'aise dans le cadre de l'essai satirique, bien sûr, mais aussi de la nouvelle. Courte, celle-ci se doit d'aller tout de suite à l'essentiel et peut difficilement s'encombrer de détails superflus ou de minuties psychologiques qui rendent peut-être mieux compte de la complexité d'un personnage mais qui finissent par diluer l'essentiel dans des caractères secondaires.

– Récemment, vous avez publié un roman historique et vous êtes en train de traduire en chinois moderne l'œuvre d'un historien du onzième siècle. Est-ce un tournant dans votre carrière d'écrivain ?

– Je ne sais pas encore. Peut-être que oui. Je ne reviendrai sans doute pas aux essais ni aux nouvelles. Mon goût pour l'histoire s'est beaucoup développé alors que j'étais en prison. Je ne pense pas que l'œuvre historique soit un genre littéraire mineur. Et puis je considère qu'elle a un rôle primordial à jouer, maintenant, à Taiwan. Un danger d'acculturation menace les jeunes générations. Il faut qu'elles découvrent l'importance de la culture et de l'humanisme classiques, et aussi, bien sûr, les turpitudes des élites dirigeantes de la Chine ancienne.

» On trouve dans le passé quantité d'œuvres remarquables. Mais elles sont inaccessibles à une grande majorité de la population, car écrites dans une langue classique difficile. Voilà pourquoi j'ai décidé de traduire le *Miroir de la compréhension pour aider le gouvernement* de Sima Guang, une chronique historique, allant de 403 avant JC à 959 après JC. Vous savez, la traduction, c'est aussi de la création et j'éprouve autant de plaisir littéraire à traduire Sima Guang qu'à écrire ma propre prose.

– C'est ce danger d'acculturation qui inspire certaines de vos thèses anti-occidentalistes ?

– Je ne suis pas un anti-occidentaliste à tout crin. Je me suis simplement insurgé contre le snobisme pro-américain des parvenus, extrêmement répandu à Taiwan. Toutes les valeurs morales et culturelles occidentales qui envahissent la société de Taiwan ne sont pas à rejeter.

« Le snobisme pro-américain »

» *Mais ce que Taiwan* et d'autres pays d'Asie du Sud-Est retiennent surtout de l'Occident, c'est la « *basse* » culture américaine. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un rapide coup d'œil sur la liste des films américains qu'on peut voir actuellement à Taipeh, et qui font salle comble. Tous des films de série B. Cette culture-là, nous n'avons nul besoin de l'intégrer.

– Quelle est votre position actuelle ? Ne risquez-vous pas d'être à nouveau inquiété ?

– J'espère que non. A ma sortie de prison, j'ai été nommé chercheur à l'Institut des problèmes continentaux. Je n'ai aucune qualification en ce domaine. Mais on m'a donné ce poste sans doute pour « réparer » les injustices qu'on m'avait fait subir. Je me rends à mon bureau une fois par semaine, pour prendre mon courrier. Le reste du temps, je suis chez moi et j'écris ce qui m'intéresse. On me laisse en paix. J'ai des amis au Guomindang, d'autres dans l'opposition, personne n'y trouve à redire. L'atmosphère à Taiwan a passablement changé ces dernières années, positivement, cela s'entend.

– Où pensez-vous que les gens aient davantage de libertés ? A Taiwan ou en Chine continentale ?

– A Taiwan, c'est évident. Les témoignages les plus récents que j'ai pu avoir sur la situation en Chine populaire sont accablants. Si j'étais à Pékin, je serais certainement encore en prison. J'aurais peut-être été libéré à la suite d'un de ces éphémères mouvements de libéralisation comme il s'en produit tous les vingt ans, mais j'aurais vite repris le chemin des camps car il m'est impossible de me taire et de courber l'échine, même à mon âge. »

Propos recueillis par
ALAIN PEYRAUBE.

Bai Xianyong : un langage résolument nouveau

PAI HSIEN-YUNG (Bai Xianyong) n'est pas un écrivain local; son œuvre a une envergure internationale et dépasse de très loin celle des autres écrivains chinois contemporains, qu'ils soient de Taiwan ou de Chine populaire. Si l'on peut parler d'un renouveau littéraire à Taiwan, c'est aussi à Pai Hsien-yung qu'on le doit, grâce au mouvement qu'il avait lancé autour de la revue *Littérature*, fondée par lui. Sans doute mal à l'aise dans la société étroite de Taipeh et souhaitant vivre dans un pays où souffle le vent de l'histoire, il est parti s'installer en Californie.

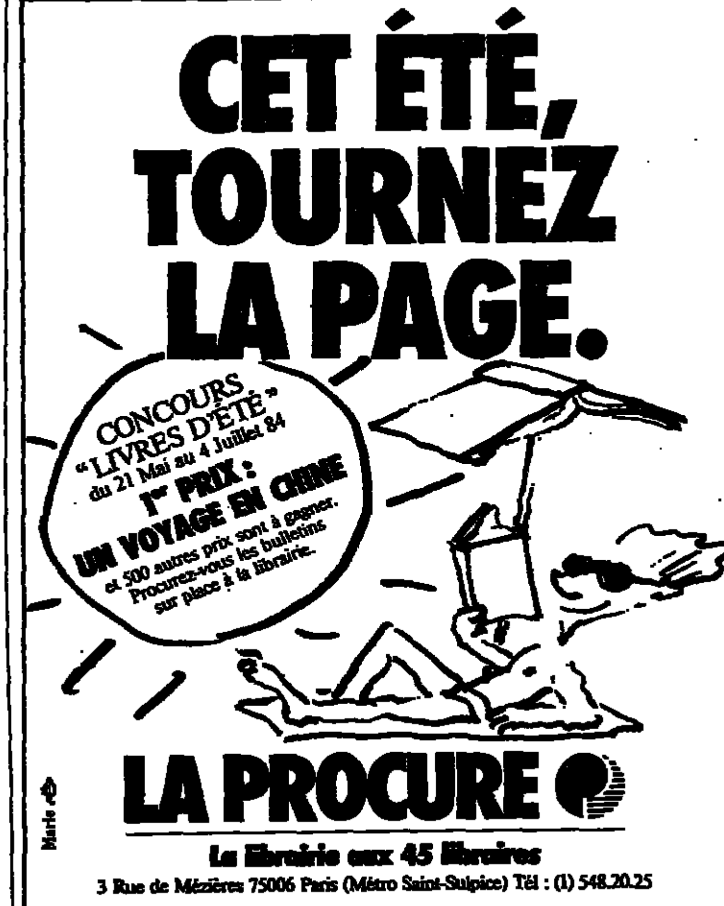
Cette beauté froide qui séduit

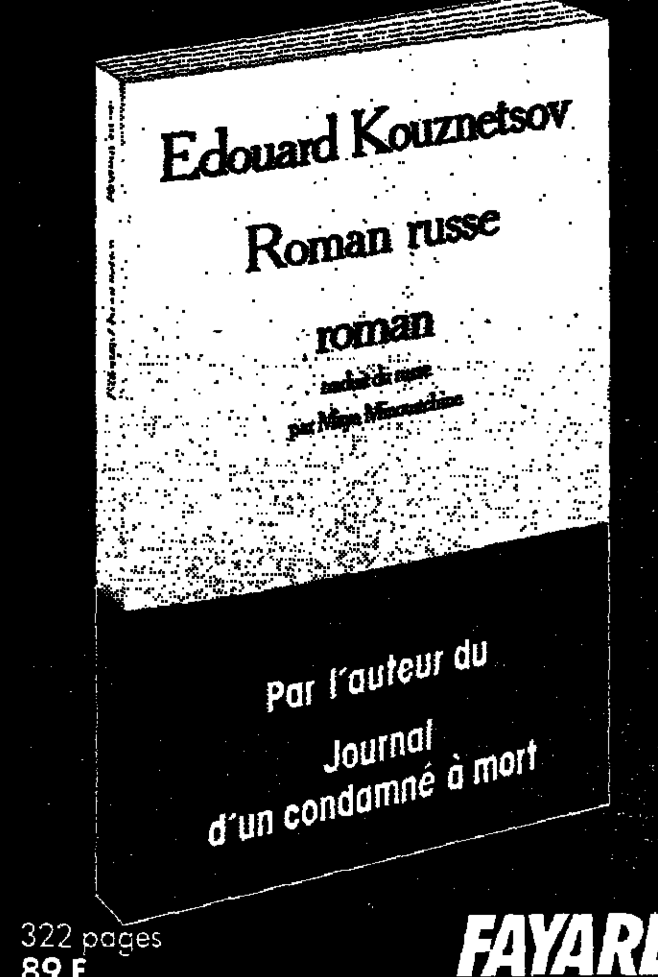
Ses trois premiers recueils de nouvelles évoquent principalement deux types de personnages : ceux que les événements contemporains ont rejeté à Taiwan, êtres pathétiques qui vivent dans un rêve révolu et s'accrochant à des valeurs désuètes en essayant maladroitement de s'adapter; et ceux qui se sont exilés aux Etats-Unis, où ils deviennent des « *misfits* » et se retrouvent confrontés avec leurs enfants soucieux d'être assimilés.

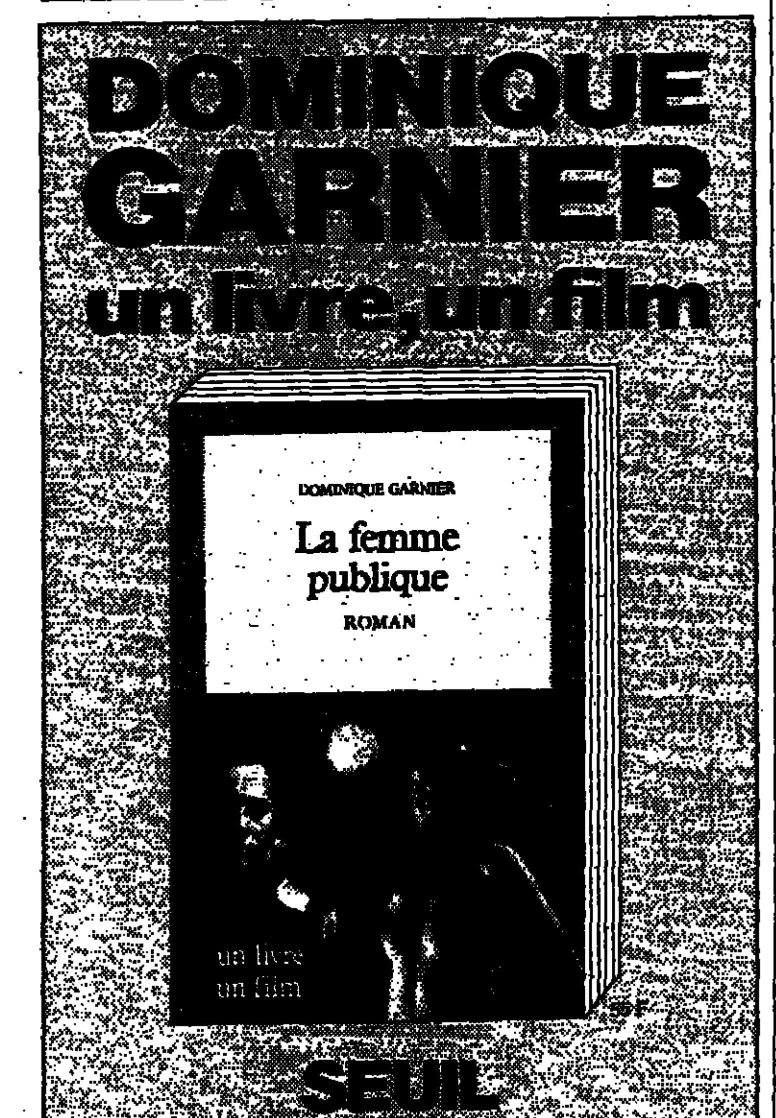
Des personnages féminins, des enfants et des homosexuels, Pai Hsien-yung a tracé des portraits que peu d'écrivains ont égalés : beauté froide qui séduit les hommes malgré elle, jeune fille qui ressemble à quelque « divinité descendue sur terre », jeunes homosexuels de son dernier livre, *Fils dénaturés*, qui n'ont pu échapper à la nuit glacée de leurs parents et en rejeter radicalement les valeurs qu'en se réfugiant dans le monde trouble du Grand Parc de Taipeh.

Pai Hsien-yung a su à la fois reprendre la grande tradition chinoise de la nouvelle qui, derrière un simple événement, fait vibrer tout un univers, créer un langage littéraire résolument nouveau, et rendre présents des personnages entièrement chinois, mais proches de nous par leur modernité.

JACQUES PIMPANNEAU.







enquête

La vente de livres par correspondance entre l'expansion et la stagnation

Il est rarement question dans la presse littéraire de la vente de livres par correspondance. C'est surprenant, quand on sait que la PVC réalise près du quart (22, 7 % en 1982) du chiffre d'affaires de l'édition française et touche un public de huit millions et demi de personnes. Cela se comprend toutefois dans la mesure où les livres sont, en règle générale, des rééditions. Il y a bien sûr des exceptions...

LES séries prestigieuses d'œuvres de Victor Hugo et de Shakespeare publiées jadis par le Club français du livre étaient de toute évidence destinées à un public fortuné d'un niveau d'instruction élevé. Mais, dans l'ensemble, la clientèle de la VPC est plus variée, plus représentative aussi de l'ensemble de la population que celle d'une librairie traditionnelle et le club France-Loisirs se flatte de compter 27 % d'ouvriers parmi ses *adhérents.*

Les livres diffusés par correspondance sont presque toujours reliés, parfois en cuir véritable (c'est le cas des ouvrages du domaine public réédités par Jean de Bonnot et Michel de l'Ormeraie). Leur contenu est toujours censé être une « valeur sûre ». Il s'agit en règle générale d'ouvrages classiques, encyclopédiques, ou de romans récents « sélectionnés », destinés avant tout à une clientèle qui veut se constituer une bibliothèque. Le fait est que les foyers sont la cible prioritaire de la VPC. *« Nous sommes présents dans un foyer sur cinq »*, dit-on à France-Loisirs.

Ne sont publiés que des ouvrages susceptibles d'avoir une très large audience. Le système de diffusion lui-même implique, en effet, des investissements importants : il faut louer un fichier (de 30 à 50 centimes par adresse), procéder à des envois massifs de prospectus en couleur, dont le coût est évalué à 1 franc pièce. Les sociétés de VPC échangent fréquemment leurs fichiers, et cette bonne manière ne se limite pas aux entreprises qui vendent le même genre de produit : des amateurs de foie gras peuvent aussi acquérir des livres... Sélection du Reader's Digest envoie plus de cinquante millions de messages par an, le Cercle du bibliophile (*département de La Guilde internationale du* disque), plusieurs dizaines de millions, Rombaldi une bonne quinzaine de millions (1). Nombre de ces sociétés font également paraître des annonces dans la presse (Sélection dans sa propre revue). France-Loisirs à elle seule emploie quatre cent cinquante représentants qui sillonnent la France en quête de nouveaux adhérents.

Avant de publier un livre, surtout en édition première, on prend soin de le tester. Ainsi, la publication du *Guide du dépannage et des réparations domestiques* a été précédée d'une enquête qui a permis de déterminer l'importance de la clientèle potentielle pour ce type d'ouvrage et même de définir les quatre-vingts principaux problèmes de réparation qu'il convenait d'aborder en priorité. Sélection a vendu ce titre à cinq cent mille exemplaires, et son best-seller, le *Guide de la route*, a dépassé les quatre millions d'exemplaires. France-Loisirs teste les nouveautés auprès d'un comité représentatif de sa clientèle et fixe le tirage de chaque titre en fonction de la demande enregistrée à la suite d'un premier envoi de trente mille catalogues.

La détermination de France-Loisirs

C'est dire si les tirages pratiqués par la VPC sont sans commune mesure avec ceux des livres brochés vendus en librairie. *« Il est rare qu'un de nos livres se vende à moins de cent mille exemplaires »*, dit Claude Pothier, patron de Sélection du Reader's Digest. Ces tirages élevés autorisent des prix relativement bas.

La vente de livres par correspondance a fait ses débuts dans les années 50. Tout le monde ou presque publiait Balzac, Hugo, Alexandre Dumas. Le Cercle du bibliophile livrait un Stendhal en cinquante volumes, Rombaldi la série des prix Nobel de littérature, l'éditeur suisse Rencontre, les œuvres complètes de Simenon.

La vogue de ces collections monumentales s'est estompée. Est-ce la *raison pour laquelle plusieurs* sociétés de vente par correspondance ont connu des difficultés à la fin des années 60 ? Toujours est-il que Rencontre est passé sous le contrôle de La Guilde internationale du disque, qui, à son tour, est passée sous la houlette de la firme américaine Reeves. Rombaldi, lui, a été repris par La Redoute.

Le Club français du livre a senti assez tôt le vent tourner pour mettre sur pied, dès 1969, une nouvelle société, le Grand livre du mois, spécialisée dans les nouveautés, et à laquelle les éditeurs Robert Laffont et Albin Michel se sont associés.

Ce sont en effet les nouveautés qui ont donné à la vente par correspondance, à partir de 1970, son second souffle. Plusieurs clubs sont apparus presque en même temps : France-Loisirs d'abord, créé en commun par l'éditeur allemand Bertelsmann et les Presses de la Cité, le *Service culturel français*, financé par un autre éditeur allemand, von Holspring, le Club pour vous, lancé par Le livre de Paris, filiale de Hachette. *« Il fallait être très déterminé à l'époque pour gagner la partie et accepter d'investir à perte pendant quatre ou cinq ans,* dit Walter Gerstgrasser, directeur de France-Loisirs. *Compte tenu des dimensions que nous voulions donner à notre affaire, nous avions besoin de cinq cent mille adhérents pour atteindre notre point d'équilibre. »* Il évalue à 200 millions de francs l'investissement. Forts de leur expérience dans d'autres pays, les hommes de Bertelsmann chargés du marketing ont su faire preuve de la « détermination » nécessaire. En 1975, ils ont racheté le Service culturel français. Quant au Club pour vous il a cessé son activité.

Grand gagnant dans cette bataille de la VPC, France-Loisirs compte *aujourd'hui trois millions et demi* d'adhérents en France, et cinq cent mille dans les pays francophones. C'est devenu une énorme entreprise. Son chiffre d'affaires a été en 1982 de 1.200 millions de francs. Les livres représentent 75 % de son activité, et il en a été vendu vingt-deux millions de volumes en 1982.

France-Loisirs fait paraître trois cent cinquante titres par an, pratiquement tous repris chez d'autres éditeurs, à qui le club verse des droits (45 millions de francs en 1982) Ces titres figurent dans le catalogue envoyé à l'adhérent, qui s'engage à en choisir un par trimestre, pendant deux ans. Si le trimestre s'écoule sans qu'il ait passé commande ou rompu par lettre en fin de contrat, le club lui envoie d'office un livre de la « sélection ». Un client sur cinq environ reçoit cette sélection, qui donne des tirages impressionnants (sept cent mille exemplaires pour *l'Allée du roi* de Françoise Chandernagor).

France-Loisirs commercialise aussi une encyclopédie conçue par Larousse, publiée en vingt-deux petits volumes reliés, et dont trois cent mille séries ont été vendues. *« Notre clientèle, essentiellement féminine, n'a pas exactement les mêmes goûts que celle des libraires,* dit Claudine Hanau, chargée des relations extérieures. *Certains livres marchent beaucoup mieux chez nous qu'en librairie. En revanche, nous ne sommes pas forcément intéressés par le Goncourt. »* Les adhérents peuvent recevoir les livres par la poste, ou bien les chercher dans les quatre-vingt-huit boutiques de France-Loisirs, ou encore chez la centaine de libraires qui ont passé un accord avec le club.

De dimensions beaucoup plus réduites (cinq cent mille adhérents et 154 millions de francs de chiffre d'affaires), le Grand livre du mois a su défendre sa place grâce à l'originalité de sa formule. Il propose, en effet, des livres simultanément à leur sortie en librairie, choisis sur manuscrit. Il fait paraître huit nouveautés par mois, dont une est mise en vedette : c'est la « sélection du club », qui est envoyée d'office aux adhérents, à moins qu'ils ne choisissent un autre titre ou qu'ils ne manifestent expressément leur volonté de ne pas la recevoir. Une carte-réponse accompagne le catalogue, qui paraît au rythme de quatorze numéros par an. Les adhérents n'ont l'obligation d'acheter que quatre livres en deux ans. Mais pour peu qu'ils oublient de renvoyer leur carte-réponse, ils en recevront beaucoup plus. Là comme ailleurs, le silence du client tient lieu d'acquiescement à l'offre du vendeur.

Des journalistes connus collaborent à la rédaction de ce catalogue, qui se présente comme une petite revue littéraire. Le dernier ouvrage sélectionné par le club est *le Passé indéfini* de Flora Groult. En dernière page du catalogue, on relève, à côté d'un Troyat, *Enfance*, de Nathalie Sarraute. Pourquoi acheter par correspondance ces livres, au même prix qu'en librairie ? *« Notre public est curieux et pressé,* répond Marie Naudin, directrice littéraire. *Il n'a pas forcément le temps de faire lui-même un choix parmi les innombrables nouveautés qui paraissent en librairie. »*


Dessin de CAGNAT.

Les œuvres complètes de Mitterrand

Sélection du Reader's Digest, filiale du groupe américain, réalise un chiffre d'affaires nettement inférieur à celui de France-Loisirs (680 millions de francs en 1982), mais supérieur aux autres entreprises de ce secteur. Les livres constituent sa principale activité (65 % de son chiffre d'affaires ; son magazine mensuel en représente 20 % et les disques, 15 %). Quatre-vingts pour cent de ses ouvrages sont conçus à Paris. Les six à sept nouveaux titres que Sélection publie chaque année sont des ouvrages volumineux, illustrés en couleur, qui font le tour d'une question : *Vous et la loi*, le *Guide des chiens*, etc.

Sélection fait également paraître une collection de livres condensés (cinq volumes par an réunissant chacun quatre titres, tirés à 500 000 exemplaires). Elle vend au total 5 000 000 d'exemplaires par an, dont une partie en librairie, qui représente 15 % de sa diffusion.

Le troisième grand de la vente par correspondance est La Guilde internationale du disque, dont le département livres (Cercle du bibliophile) a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 240 millions de francs (2 200 000 exemplaires vendus). Elle a sensiblement diversifié sa production, en publiant notamment des ouvragres encyclopédiques sous forme de fiches (sa série sur des animaux connaît un grand succès) et aussi des bandes dessinées. Elle est restée fidèle aux collections consacrées à un écrivain, mais elle en est venue à des auteurs plus récents comme Guy des Cars. Elle a fait paraître aussi les œuvres complètes de François Mitterrand, en treize volumes. Depuis peu, cette société diffuse des séries de romans policiers *brochés à 23,50 francs* le volume (plus frais d'envoi).

Rombaldi, qui s'est reconverti dans la bande dessinée, publie les aventures d'Astérix, Lucky Luke, Blake et Mortimer, etc., en édition reliée (198,60 francs le volume, qui réunit habituellement cinq aventures). Il annonce l'œuvre intégrale d'Hergé, en douze volumes. Il fait également paraître des fiches pratiques et des beaux livres.

Le livre de Paris (Hachette) diffuse lui aussi par correspondance des fiches (gastronomie, tricot, animaux), ainsi que des séries pour enfants. Notons encore que certains éditeurs traditionnels comme Robert Laffont et Tallandier ont mis sur pied leur propre département de vente par correspondance.

La progression du chiffre d'affaires de la VPC a été en 1983 inférieure aux taux de l'inflation. Conséquence, certes, de la crise économique, mais aussi de la grève de la poste de septembre-octobre derniers. Selon Claude Pothier, la détérioration du service postal, le manque de précision du code postal adopté par la France et l'impossibilité de consulter certaines listes, comme celle des abonnés à EDF ou des propriétaires de voitures accessibles dans d'autres pays, freinent le développement de la VPC. *« Nous espérons avoir accès bientôt aux mises à jour, effectuées tous les deux mois, de la liste des abonnés au téléphone, ce qui nous permettra d'éliminer les adresses périmées de notre fichier et de moins encombrer la poste »*, dit-il.

Le blocage des prix (l'augmentation autorisée est en moyenne de 3,5 %) pose d'autres problèmes, en raison notamment d'une hausse prévisible sur le papier. En quelques décennies, ces sociétés ont conquis un immense public. Chez France-Loisirs, on estime avoir conquis les *neuf dixièmes* de la clientèle potentielle. Après l'expansion prodigieuse de la dernière décennie, la VPC du livre va-t-elle connaître la saturation du marché ?

VASSILIS ALEXAKIS.

(1) Si l'on refuse la publicité des entreprises de vente par correspondance, on peut se faire rayer des listes en s'adressant au syndicat de la VPC, 60, rue La Boétie, 75008 Paris. Sept mille cinq cents personnes en ont déjà fait la demande. Le code déontologique de la profession, mis au point par ce syndicat, garantit le droit du client de retourner les articles qui ne le satisfont pas.

Les grands

● **FRANCE-LOISIRS : A vendu vingt-deux millions de volumes en 1982, pour 900 millions de francs environ. Vente par correspondance et en librairie. Société créée par l'éditeur allemand Bertelsmann et les Presses de la Cité.**

● **SÉLECTION DU READER'S DIGEST : Cinq millions d'exemplaires diffusés par an, essentiellement par correspondance, pour 442 millions de francs. Dépend du Reader's Digest américain.**

● **GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE : Le secteur livre de cette société (Cercle du bibliophile), qui fait partie de la firme américaine Reeves, réalise un chiffre d'affaires de 240 millions de francs (deux millions deux cent mille exemplaires).**

● **LE GRAND LIVRE DU MOIS : 154 millions de chiffre d'affaires. Société appartenant au Club français du livre, auquel se sont joints deux associés : Robert Laffont et Albin Michel.**

● **ROMBALDI : 147 millions de chiffre d'affaires. Filiale de La Redoute.**

Les « petits cadeaux »

Pour allécher le client ou le « fidéliser », la VPC pratique aussi une politique de « petits cadeaux ».

Le club du Grand livre du *mois, qui vend des ouvrages reliés* au prix de l'édition brochée, offre un livre gratuit pour quatre achetés. France-Loisirs, qui reprend les nouveautés neuf mois après leur sortie en librairie, les vend en moyenne 20 % moins cher : *Anne-Marie*, de Lucien Bodard, cédé à 52 francs en édition reliée est disponible chez Grasset à 77 francs en édition brochée, et à 89 francs en édition reliée. La constance des adhérents est maintenue par des réductions supplémentaires. Le Grand livre du mois propose aux nouveaux clients, en guise de cadeau de bienvenue, trois livres reliés au prix défiant toute concurrence de 15 francs (frais d'envoi compris !). L'achat du premier volume de la collection « Les classiques de la jeunesse », diffusée par le Cercle du bibliophile, donne droit à un livre gratuit et à un jeu d'échecs.

Les ouvrages de Sélection, vendus à l'unité, payables en plusieurs mensualités, sont parfois accompagnés eux aussi d'un cadeau (livre, disque, objet utilitaire).

Commencer une série n'entraîne pas l'obligation de la prendre en entier, et l'on peut à tout moment demander à l'éditeur de cesser ses envois. Cependant, les dix-huit volumes reliés des *Rougon-Macquart* du Cercle du bibliophile sont envoyés en bloc à ceux qui acceptent de commencer la série. On peut certes les retourner, mais, matériellement, il n'est pas aisé de le faire...

V. A.



romans

« Va à Moscou, et épouse ma copine »

● *Faut-il se marier pour rendre service ?*

« *TU veux épouser ma copine russe ?*

— Chiche ! ».

Parce qu'il est quelqu'un qui ne sait pas dire non, Joseph va se trouver le héros (?) d'une curieuse aventure de notre temps. Lui qui n'a pas la mystique du mariage mais qui est prêt à rendre service, lui qui s'ennuie quelque peu à Bruxelles entre de multiples « petites amies » et ses articles sur les montants compensatoires ou les tarifs douaniers, lui qui aurait bien adhéré au PCF lors de la dernière Fête de « l'Huma » si la fille qu'il voulait embrasser le lui avait demandé, lui qui ne connaît rien aux démocraties populaires, il n'a pu résister à la proposition que lui a faite une collègue, Martine.

Belle, grande, douée pour tout, passionnée par la langue russe et par la Russie, Martine impressionne beaucoup Joseph ; depuis le lycée, elle a une « correspondante » à Moscou, Katia, qui lui a fait comprendre son pays et à qui elle a promis de faire connaître la France ; une amitié d'adolescentes qui se poursuit depuis vingt ans. Quand il apprend que Katia a un fils, né d'un premier mariage, Joseph accepte : il ramènera ensemble celle qu'il appelle déjà sa « fiancée » et le petit garçon...

« Pas simple pour un Français, né à Constantine, résidant à Bruxelles, travaillant pour des journaux français, marié une première fois à Grenoble et divorcé à Paris, de rassembler les papiers nécessaires pour épouser une Soviétique à Moscou. Je boirai le calice jusqu'à la lie », se dit le héros dès qu'il commence la course d'obstacles qui va le mener trois fois à Moscou, entre le printemps et l'automne de 1980 : trois séjours pour faire connaissance de sa « fiancée », puis des diverses administrations soviétiques et françaises afin d'obtenir les papiers nécessaires au mariage, Joseph corrompant, s'il le faut, les fonctionnaires à coups de Chanel nº 5 en ce bel été de fête des Jeux olympiques. Jusqu'au « da » prononcé au Palais des mariages. Jusqu'à l'arrivée en France de la mariée. Jusqu'au divorce. Comme prévu.

Il est quand même un peu fleur bleue, Joseph ; il voudrait bien croire que c'est un mariage pour de bon. *« Je ne suis pas là pour tomber amoureux, mais ça n'enlèverait rien à l'histoire si elle était belle »*, se dit-il en l'attendant, la première fois, devant l'Hôtel National. Elle est charmante, fine, distinguée, d'une autre époque, parle un français chantant et, tout de suite, ce n'est pas le coup de foudre, mais la complicité. Ils se découvrent des points communs, rient des mêmes choses : il a été chez les louveteaux et elle chez les pionniers et ils ont été tous deux renvoyés pour mauvais esprit ; elle aussi a horreur de se lever tôt ; il lui promet : *« A Noël, tu seras à Paris, j'en suis sûr. »*

Il tiendra son contrat, le pied-noir déraciné chez les Belges ; il déracinera la petite Russe et son fils, un « surdoué », et il s'étonnera à peine lorsqu'il entendra Katia tout critiquer de l'Occident (*« Si j'ai quitté la Russie, c'est bien pour avoir le droit de critiquer ce que je veux »*, dit-elle). Il a beaucoup appris sur la vie soviétique. Elle s'est brouillée avec Martine, elle est devenue française (*« Maintenant, je peux aller où je veux... sauf chez moi »*), elle n'arrive pas à travailler, à trouver sa place dans cette société étrangère (*« Je commence à comprendre comme ILS sont durs, ici aussi... Malgré tout, je ne regretterai jamais d'être partie. »*)

Un livre tendre, drôle et triste : le roman d'éducation d'un pied-noir nostalgique, qui voulait être professeur de gymnastique, connaître le grand amour, dévorer les gâteaux au miel de Fatma, sa nourrice, et qui, au terme de l'histoire, pourra toujours se dire : *« J'ai prêté mon état civil à quelqu'un qui en avait besoin... »* Parce qu'à quinze ans, à la gare de Biélorussie, la gare d'Anna Karénine, une jeune fille avait promis : *« Un jour, je te ferai sortir d'ici. »*

NICOLE ZAND.

★ **MARIAGE BLANC PLACE ROUGE, de José-Alain Fralon. Lattès, 226 p., 75 F.**

Antoinette Peské, la fiancée du diable

(Suite de la page 15.)

Amoureux d'un visage derrière lequel se cache une femme, d'un visage qui ne livre qu'un mystère croissant, alors même que s'offre la femme aimée, John glisse lentement dans l'abîme d'une volonté désespérée de connaître. Il aspire très vite à déchirer le voile invisible qui l'empêche de « savoir » les pensées de Margaret, de connaître sa manière d'éprouver le désir, le plaisir. Il voudrait violer la nature pour obtenir le « *secret* » de l'existence. Il voudrait promener ses regards à l'intérieur de l'être adoré, palper son âme, s'enfouir dans le cœur de Margaret.

Peu à peu, les miroirs s'ouvrent sur l'immensité inaccessible qui gouverne ce vertige qu'est le désir de l'absolu : *« Je trouvais Dieu infiniment cruel de m'avoir fait m'attacher à Margaret, d'avoir, en quelque sorte, alimenté mon amour, lequel, sans cet apport divin, eût été peu de chose, de m'avoir permis de m'approcher tant de cette femme chérie, de la toucher, de la pénétrer même, et d'avoir ensuite mis des entraves qui rendaient vains tous mes efforts tendant à la posséder d'une façon absolue. »*

L'amour fou

Tandis qu'un cercle se referme, inexorable, broyant la beauté du souvenir de leurs premières étreintes, John implore le pardon pour ses actes futurs : *« ...Car l'impuissance des êtres à se deviner est grande. »* Et soudain vient l'horreur. Voir le ventre de Margaret mû par une nouvelle vie, que John lui-même avait engendrée en elle, lui est insupportable. Cet enfant, qui le « *vole* » en s'appropriant impunément la femme qui, avant, n'appartenait qu'à lui seul, il le hait.

Cependant, c'est la mère qu'il commence à détester de toutes ses forces : *« Vous faites exprès de vous cacher à moi... Ne me regardez pas de la sorte ou je vous crève les yeux, immonde créature ! »* Oui, ces yeux qui, jadis, éclataient en mille reflets d'amour renverront désormais à John l'image hideuse — aperçue par lui seul — de son esprit atteint. Jour après jour, il voit s'affirmer davantage sa déchéance dans le regard de cette femme dont il oublie de comprendre le langage.

C'est alors... que survient « *l'amour fou* » dans toute sa vérité : un amour dont l'assouvissement ne serait total qu'après la définitive disparition de l'être aimé. Un tableau de Goya s'installe, geste après geste, dans ce récit incomparable, dépourvu de toute prétention « analytique ». La cruauté garde ici toute la fraîcheur de l'inconscient. Antoinette Peské nous livre l'histoire d'un amour trop fort, à l'« *état pur* ».

ALEXANDRA JAMES.

★ **LA BOITE EN OS, d'Antoinette Peské. Phébus, 294 p., 74 F.**

Cette dame inconnue...

NÉE vers les débuts du siècle, Antoinette Peské est la petite-fille d'une *princesse de Mongolie, et la fille* d'une artiste sculpteur dont la vie fut marquée du sceau d'un certain mystère. Cette dernière, qui affirmait des idées *« excessivement »* libérales, connut les prisons du tsar à l'âge de dix-huit ans. Son seul espoir de recouvrer sa liberté était dès lors celui de quitter son cachot sous l'escorte de la mort. Mais il y avait en elle une sève trop puissante pour qu'elle obéît au désespoir. Deux années plus tard, en visitant les prisons, le frère du tsar fut frappé par la beauté inhabituelle de cette jeune femme, et elle fut graciée.

Antoinette Peské porte en elle toutes les larmes et tous les sourires des générations qui furent le cortège de sa propre naissance. Le *souvenir* : voici le décor de ses jours. A partir d'un passé, de *mille choses passées — qu'elles* soient lointaines ou juste derrière la porte, — à partir d'un refus catégorique de l'oubli, cette dame, quasiment inconnue, de la littérature s'est forgé un univers, pour accueillir le silence qui a si longtemps accompagné son œuvre.

Elle vit entourée de photographies, de lettres, et de tableaux d'un père, auquel elle a toujours *voué une adoration ambiguë. Cet* amour semble d'ailleurs l'avoir *quelque peu éloignée des* hommes tout au long de sa vie. *Ce qui n'a guère empêché ceux-ci* de nourrir pour Antoinette des passions *singulièrement « absolues » !* Peu après son mariage *avec Pierre Marty, elle vit l'un de* ses soupirants revêtir l'habit de pasteur.

Un autre devint presque aussitôt dominicain... Et aujourd'hui les propos de Claude Lafaye, grâce auquel la récente réédition de *la Boîte en os* a pu se faire, sont remplis d'une affection que l'on confondrait aisément avec un sentiment plus profond qu'une simple amitié : *« Myrrha — elle veut que je l'appelle ainsi — Myrrha vit à quatre centimètres au-dessus du sol !... Elle est très contente en compagnie des autres, mais elle adore être seule... Et elle se plaindrait, si personne ne venait prendre de ses nouvelles... »*

A. J.

Le Monde

culture

THÉATRE

« FRÉDÉRIC, PRINCE DE HOMBOURG », à l'Odéon

La raison du fou, la raison d'État

Le TNP présente à l'Odéon, jusqu'au 8 juillet, *Frédéric, prince de Hombourg*, de Kleist, dans l'adaptation de Henri Thomas, la mise en scène de Manfred Karge et Matthias Langhoff, les décors de Karl Kneidl.

Du sable épais dans un demi-cercle de cloisons aux portes battantes. De chaque côté, des loges de théâtre reliées par un arc de stuc qui s'effrite. Elles sont surchargées de sculptures, mais décolorées. Squelette blanchi, ruines d'un rêve néfaste et mégalomane. La Prusse, Berlin. Karge et Langhoff ont grandi dans la *ville détruite*, à l'Est. La pièce est construite autour d'un épisode de la bataille de Fehrbellin *« victoire fondatrice de l'État prussien »*. C'est la dernière œuvre de Kleist, pamphlet ambigu qui dit sa souffrance furieuse face à l'invasion de l'Allemagne par les armées napoléoniennes, à l'attitude des Princes. Un appel à la résistance, *dédié à la belle-sœur du roi*, et qui pourtant est interdit. Le IIIe Reich fait de Kleist son poète, et un poète maudit. Il faut que Jean Vilar et Gérard Philipe viennent jouer *le Prince de Hombourg* au Festival de Berlin, en 1952, pour que les hommes de théâtre ne voient plus seulement en Kleist le génie fou au nationalisme exacerbé.

Mais on ne doit pas s'attendre à retrouver la moindre trace d'humanisme romantique dans le spectacle de Karge et Langhoff. Ils se sont souvenus des pays blessés, ils rapprochent la souffrance de Kleist des fureurs de Goya : les horreurs de la guerre. C'est la guerre, et elle n'est pas héroïque. On entend au loin des sirènes, des grondements, des cris indistincts. On voit des gens qui ont mal, qui meurent, qui ne savent pas vivre.

Le Prince est somnambule. Il rêve, joue avec une couronne de lauriers. Par jeu, le Grand Électeur (Philippe Clevenot) lui offre son collier. Sa fille Nathalie (Agnès Dewitte) perd son gant. Le Prince s'éveille, ils ont disparu. Il est seul avec son ami Hohenzollern (François Chatot) et ce gant qui vient du sommeil. Les officiers se préparent, s'habillent en cadence, prennent les ordres, les écrivent à la craie sur des ardoises d'écolier. Frédéric est distrait, il oublie ce qu'on lui a dit, lance une attaque qui amène la victoire et lui vaudra le conseil de guerre pour désobéissance.

Absurdité. Les blessés, abominablement mutilés, sont assis sur des bancs devant des pupitres. Une gueule cassée bafouille le récit du combat pour l'Électrice (Emmanuèle Stochl). On dit que l'Électeur a été tué. Le Prince rêve d'une romance avec Nathalie. L'Électeur est vivant, un de ses hommes a été abattu à sa place. Le Prince doit remettre son épée.

Toute la première partie est une farce militaire noire, une sorte de *MASH* sans bonne humeur. Le rire vient des situations absurdes, et l'absurde des excès d'une vérité brutale. Les tableaux se succèdent, nerveux, séparés par la chute d'un rideau rouge sang frais qui tombe sèchement, comme une guillotine. Farce affreuse. La mort s'unit au ridicule. Existence des hommes entre eux, clins d'œil et mains frôleuses vers la fille tremblante qui apporte à boire. Une existence passive en attente du danger. Discipline et *hiérarchie*. On ne conteste pas l'autorité des chefs. Le Prince ne conteste pas, ce n'est pas un rebelle, mais il ne comprend rien à la logique du monde qui l'entoure. Gérard Desarthe, méconnaissable avec ses joues rouges, ses cheveux roux hérissés, ses paupières fardées de blanc, suit sa logique, inaccessible, irrécupérable. Il est *en perpétuel décalage*. Où est-il, où est-on ? Une école, une caserne, une arène, un asile ? Des grosses lampes de salle d'opération projettent une lumière sans chaleur. Il y a une atmosphère fébrile, des gens qui courent sans motif, ou qui se tassent sur une chaise, amorphes.

Le Prince traverse cette folie, *protégé par la sienne*. La seconde partie, en rupture avec la première, s'affine, se recentre sur lui, sur son évolution. Il refuse de croire que l'Électeur ne lui accordera pas sa grâce. Mais dehors, déjà, sa tombe est creusée. Il est quelqu'un de gênant. Son idylle avec Nathalie — qui le veut et veut le sauver — gêne un glorieux mariage. Il va supplier l'Électrice. Il est comme un pauvre qu'on voudrait oublier, et il ne se laisse pas oublier. Il est un intrus qu'on voudrait voir mort, mais il ne veut pas mourir, puisqu'il a raison. Il ne comprend rien à la raison politique, il ne veut pas savoir que si l'Électeur accepte ses arguments, il accepterait d'avoir tort, et l'Etat ne peut pas se tromper.

L'Électeur accorde au Prince sa grâce, s'il reconnaît ses torts. Le Prince est debout sous la pluie, la tête cachée sous une cagoule de papier, entre les soldats prêts à le fusiller, et la famille princière. Obstinément, il maintient sa défense suicidaire. L'Électeur veut le ramener à la raison du monde, veut provoquer un choc en reproduisant la scène première : la couronne de laurier, le collier... C'est le cauchemar qui recommence, le Prince crie, les soldats — les infirmiers ? — le saisissent, l'entraînent, le rideau tombe, définitif, sur ce cri qui vibre. Sur ce non, sur cette rébellion impuissante d'un homme qui regarde enfin et *rejette* le mensonge, s'achève le spectacle le plus fort qu'on peut voir en ce moment.

Le risible, le grandiose et l'humain

Les décors, les éclairages, tout est parfaitement accompli, et d'une beauté sauvage. Ce n'est *pas seulement ça. Tout est néces*saire, et clair. Malgré les distorsions qu'ils font subir à l'idée qu'on peut avoir de Kleist, Karge et Langhoff construisent un édifice solide, poursuivent inexorablement leur but, qui n'est pas de faire rêver mais de râper, de labourer, de secouer, le montrer le risible, le grandiose, l'humain. Il *n'y a pas une défaillance dans* leur propos, et, dans ces cas-là, les acteurs sont portés au mieux d'eux-mêmes. Le duo Desarthe-Clevenot accroche tout un monde de complicité, de rivalité, d'affection et d'indifférence, c'est vertigineux. Eux et François Chatot, Emmanuèle Stochl, Agnès Dewitte, Serge Merlin...

*Chaque scène, chaque mouve*ment porte l'expérience physique et réfléchie d'une sorte de désespoir forcené et en même temps serein. Ce n'est pas de la résignation, mais plutôt une rage de vivre malgré tout, dans l'exil de la désillusion. La folie par excès de lucidité est peut-être ce qui menace pas mal d'artistes, en tout cas Karge et Langhoff ont le courage d'en parler. C'est peut-être aussi la folie de Kleist. Il a vécu l'armée et en a souffert. Il a écrit des pièces héroïques qui ont été ignorées par ses contemporains, il a aimé sans trouver le bonheur, il a envisagé de retourner vers son premier rêve, l'armée, et il s'est suicidé.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h 30, jusqu'au 8 juillet.

DANSE

LA COMPAGNIE PAUL TAYLOR AU THÉATRE DE LA VILLE

Le ballet conçu comme un rapt

Pour le trentième anniversaire de sa compagnie, Paul Taylor est de retour au Théâtre de la Ville avec un programme nouveau. Un ballet comme *Mercuric Tidings* (musique de Schubert) s'incrit dans la lignée d'*Auréole, Esplanade*, et de toutes ces symphonies de mouvements, si claires, si rayonnantes, mais redoutables à danser en raison de la complexité des pas et des enchaînements.

De nombreuses troupes — l'Opéra de Paris compris — ont mis Paul Taylor à leur répertoire parce que ses chorégraphies, très musicales, sont un régal pour l'œil et créent une sensation d'euphorie. Cependant, le style de Taylor n'a rien d'académique ; il repose sur un contact très fort avec le sol — pieds nus ancrés — (façon Graham) avec de spectaculaires rebondissements. Il y a les petites cabrioles facétieuses, les décentrages appuyés du bassin et de terribles accélérations. Pas de poses, de temps morts, mais un flot *continu, sans cesse relancé, qui* réclame des jambes d'acier et un souffle d'athlète. De temps à autre, les bras s'élèvent en couronne, une ronde s'ébauche que l'on croirait sortie d'une peinture de Matisse.

L'humour, la malice de Paul Taylor éclatent dans une charge du *Sacre du printemps*. Le ballet, conçu comme un rapt d'enfant dans le milieu de la pègre, exploite le caractère sec et linéaire de l'*Arrangement pour piano* de Stravinski pour restituer l'action sautillante des films muets. Un découpage rapide, une danse en à-plat, façon *cartoon*, avec des corps en position latérale — bustes rigides et jambes véloces — rendent ce ballet irrésistible mais délicat à interpréter. On est curieux de voir ce qu'en feront les danseurs de l'Opéra qui vont le créer incessamment.

La danse de Paul Taylor paraît évidente, une danse de plein soleil. Mais il existe aussi chez lui des zones d'ombre, des coins secrets. Quand on croit bien le connaître, il brouille les pistes avec l'onirique *Night Shade* ou encore *Lost, found, lost*. Dans un plein feu de Jennifer Tipton, la troupe prend des airs sophistiqués sous les voilettes et les strass d'Alex Katz ; elle s'étire rêveusement sur une musique « trouvée » (des tubes des années 30). De temps à autre, un geste insolite, incongru, un gag dissonnant, vient casser le climat d'affectation. Ils tiennent le spectateur en alerte et réussissent parfaitement à le déconcerter.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30. Biennale de Lyon à partir du 12 juin.

ARCHITECTURE

Beyrouth est éphémère

Inutile d'épiloguer. L'exposition s'est en effet à peine ouverte qu'elle s'apprête à fermer ses portes. « L'architecture libanaise du quinzième au dix-neuvième siècle », tel en est le thème. Et, plus encore, l'enjeu : n'est-ce pas de la voir disparaître sous les effets de la guerre, mais pas seulement, qui a conduit à l'organiser par M. Camille Aboussouan, ambassadeur du Liban auprès de l'UNESCO, et M. Chafic Sardouk, président du conseil municipal de Beyrouth et conservateur du musée Nicolas-Sursock ?

L'exposition est aussi splendide et documentée qu'est riche l'architecture dont elle porte à la fois le témoignage et le souvenir, puisqu'une très large part des bâtiments ou des décors photographiquement exposés ont en effet déjà disparu. Certains des deux cent vingt-cinq clichés remontant ainsi à 1936. Placée sous les auspices de M. Jacques Chirac, maire de Paris, elle a été inaugurée en grande pompe le 5 juin, pour disparaître le 15 du même mois, si une institution parisienne intelligente ne l'arrête pas au vol. Un livre, heureusement est en préparation, quoiqu'un livre ne donne jamais, en matière d'architecture, la qualité et la lisibilité qu'autorisent les agrandissements d'une exposition.

Et puis, si l'on sait aimer l'architecture libanaise, on en profitera pour découvrir les ors fastueux et viscontiens du Salon de l'Académie diplomatique internationale.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Académie diplomatique internationale (4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris), jusqu'au 15 juin.

MUSIQUE

SALIF KEITA ET LES AMBASSADEURS

Le griot « bluesy »

On l'attendait depuis longtemps. L'année dernière à Paris, tout le monde avait manqué son concert, organisé presque à la sauvette. Une expérience plutôt dure pour Salif Keita, le musicien peut-être le plus populaire du Mali, personnage « singulier », nègre Albinos à la voix haute et déchirée de griot (il n'appartient pourtant pas à la caste), qui a transgressé pas mal de tabous, affronté un destin peu ordinaire.

Dans la société traditionnelle africaine, très hiérarchisée, le griot fait partie d'une catégorie à part qui se situe entre les nobles et les captifs. Au temps des grands empires qui se sont créés et développés du dixième au dix-neuvième siècle (jusqu'à l'arrivée du colonialisme), le griot, parfois ambulant mais la plupart du temps attaché à un noble, était celui qui chantait les louanges de la famille, rappelait les hauts faits des ancêtres, intervenait dans les affaires. A la fois historien, littérateur, musicien professionnel, mémoire, il était « le maître de la parole », pour reprendre un titre de l'écrivain Camara Laye et aussi *Jean-François Sciano, à qui l'on doit* deux films essentiels à la compréhension des musiques du Mali et de leur évolution. Son apprentissage commence dès la plus tendre enfance et se poursuit toute la vie.

Salif Keita, non seulement n'appartient pas à la caste des griots, mais est issu d'une famille noble (il compte parmi ses *lointains* ancêtres Soundjata Keita, personnage légendaire, fondateur de l'empire du Mali, dont l'histoire, les hauts faits sont justement chantés par les griots, caste inférieure). Mais Salif, que le destin a fait naître blanc (parce qu'albinos), a été renié par son père. Il s'acharne, poursuit des *études pour devenir instituteur*. Refusé à cause de sa très mauvaise vue, il commence alors à jouer de la guitare, fait partie d'un des premiers groupes modernes qui se produisent au Mali, le Rail Band, orchestre du buffet de la gare de Bamako. Malgré le scandale (on ne se produit pas en public dans la famille...), il persiste, fait partie ensuite des Ambassadeurs du Motel, puis, en 1971, s'installe en Côte-d'Ivoire, protégé par un mécène d'Abidjan.

Comme les plus grands griots des légendes, Salif Keita lance sa voix à distance, très haut dans les aigus, voix presque féminine, qui libère l'émotivité, se balance à l'infini dans *les rythmes subtils et mouvants des* percussions. La trompette (étouffée), les guitares (afro-cubaines), le balafon (traditionnel) se mêlent, très liés aux paysages, aux sables du désert, au vent, en même temps qu'à la ville, à la musique des bars de Bamako. Musique de cour, raffinée, aux accents « bluesy », qui exerce un envoûtement apaisant, comme si l'air vibrait tout doucement.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Vendredi 8 juin, 21 heures, au Festival de jazz d'Angoulême; samedi 9 juin, 20 h 30, à l'Eldorado à Paris.

PRESSE

Au « Monde »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CADRES

L'assemblée générale des cadres du journal *le Monde*, tenue le 5 juin, s'est prononcée pour le maintien des activités de l'entreprise.

Compte tenu des mesures de redressement et des efforts amorcés dans ce sens par la direction, elle a également, à une large majorité, donné quitus au gérant pour l'exercice 1983 (233 parts sur 247 présentes ou représentées, soit 94 %).

Au cours de cette assemblée, les cadres ont souligné qu'ils étaient conscients des difficultés actuelles de leur entreprise : l'avenir du journal est effectivement en cause ; mais des solutions existent, elles sont étudiées, et la Société des cadres réaffirme sa volonté de les voir aboutir rapidement.

A la société des rédacteurs

Les associés de la société civile à capital variable Société des rédacteurs du *Monde* se sont réunis mercredi 6 juin, à Paris, pour tenir deux assemblées préparatoires aux assemblées générales des porteurs de parts de la SARL *le Monde* convoquées pour le jeudi après-midi 7 juin.

Au terme d'une assemblée extraordinaire, ils se sont prononcés, conformément aux dispositions légales, contre la dissolution de la SARL *le Monde*, et donc pour la poursuite des activités de l'entreprise, à l'unanimité des 193 membres présents ou représentés, moins 3 abstentions.

Au terme d'une assemblée ordinaire, ils ont donné quitus au gérant de l'entreprise pour l'exercice 1983 par 430 parts (61,42 %) contre 226 (32,28 %); 42 parts se sont exprimées sous forme de bulletin blanc et 2 sous forme de bulletin nul.

□ **ECOLE ET CINÉMA A TOULOUSE.** — Une université d'été sur le thème « Ecole et cinéma » se tiendra à Toulouse-le-Mirail du 6 au 12 juillet. Elle traitera de la mise en place d'une politique de formation cinématographique des jeunes et des méthodes pour les familiariser avec le langage audiovisuel.

■ **JOURNÉES GEORGES-BRASSENS A SÈTE.** — La ville de Sète sera l'hôte, du 15 au 24 juin, des premières Journées internationales Georges-Brassens. Raymond Devos se produira le 15 juin, puis Yves Duteil et Renaud. Au cours de ces journées, un jury attribuera quatre prix à de jeunes artistes chanteurs, cinéastes, écrivains.

Les grands prix du Syndicat de la critique

Le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale a proclamé son palmarès musical le 4 juin, à la salle Favart, en présence de MM. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, Larquié, président du conseil d'administration de l'Opéra, Bogianckino, administrateur de l'Opéra, et de tous les lauréats, à l'exception de Luca Ronconi, retenu en Italie.

Musique

● **Grand Prix du théâtre lyrique** : *Moïse*, de Rossini, à l'Opéra de Paris, mise en scène Luca Ronconi, direction Georges Prêtre.

● **Prix du meilleur spectacle lyrique de province (Prix Claude-Rostand)** : création en France de *Boulevard Solitude*, de Hans-Werner Henze, à l'Opéra-Théâtre de Nancy, mise en scène Antoine Bourseiller, direction Jérôme Kaltenbach.

● **Meilleure création musicale française** : *Saint François d'Assise*, d'Olivier Messiaen, à l'Opéra de Paris.

● **La personnalité musicale de l'année** : Pier Luigi Pizzi, metteur en scène et décorateur, pour *Hippolyte et Aricie*, de Rameau, au Festival d'Aix-en-Provence et à l'Opéra de Lyon: *Ariodante*, de Haendel, à l'Opéra-Théâtre de Nancy: *la Khovanstchina*, de Moussorgsky, au Théâtre musical de Paris-Châtelet; les décors de *Boulevard Solitude*, de Henze, à l'Opéra-Théâtre de Nancy.

● **La révélation musicale de l'année** : Laurent Bayle pour la création et la réalisation du Festival des musiques d'aujourd'hui Musica 83, à Strasbourg.

● **Le meilleur livre sur la musique** : Henry-Louis de La Grange, *Gustav Mahler*, tome II (éditions Fayard).

[Ce palmarès ne sera guère discuté. Bien équilibré, il fait une large part à la musique contemporaine avec les prix attribués à Olivier Messiaen, à Laurent Bayle pour le Festival Musica 83 et à la création française de *Boulevard Solitude*, de Henze, à Nancy, dont l'Opéra-Théâtre, dirigé par Antoine Bourseiller, a réalisé, avec des moyens réduits, une saison exemplaire. A travers Pier Luigi Pizzi, avec Nancy, ce sont trois autres grandes institutions (le Festival d'Aix-en-Provence, l'Opéra de Lyon et le *Théâtre musical de Paris-Châtelet*) qui sont à l'honneur, tandis que l'Opéra de Paris est distingué deux fois. Enfin, le monumental ouvrage de Henry-Louis de La Grange sur Mahler a recueilli l'unanimité des suffrages. — J. L.]

Théâtre

Le Syndicat de la critique dramatique a décerné son Grand Prix à *Terre étrangère*, de Schnitzler, dans la mise en scène de Luc Bondy, qui doit être reprise la saison prochaine, avec la même distribution, dont Michel Piccoli, qui a reçu le Prix du meilleur acteur. Marilu Marini, la Belle du TSE, a reçu le Prix de la meilleure comédienne, pour *la Dame assise*, de Copi, dont les représentations viennent de se terminer aux Mathurins.

Le Prix de la meilleure création en langue française a été décerné à *Vaterland*, de Jean-Paul Wenzel et Bernard Bloch — donné à la Cartoucherie de la Tempête — et celui du meilleur spectacle étranger à *la Tempesta*, par le Piccolo Teatro, dans la mise en scène de Georgio Strehler, qui a inauguré le Théâtre de l'Europe.

Le Prix Georges-Lherminier, attribué aux spectacles créés en province, revient à Gildas Bourdet, directeur de la Salamandre, Centre dramatique du Nord, pour *le Pain dur*, de Claudel — qui se joue actuellement à la Porte-Saint-Martin. Et Marianne Epin, qui y tient le rôle de Sichel, reçoit le Prix de la révélation, qu'elle partage avec *Gertrude morte cet après-midi*, l'histoire de Gertrude Stein, par Rachel Selik et Monique Lepeu (au Théâtre de Poche). Le Prix du meilleur livre a été attribué à Georges Banu pour *Sorties de secours*.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CONCERTO EN RÉ MAJEUR POUR UNE REINE, Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.

ARTEMISIA ABSINTHIUM, Cité internationale, grand théâtre (589-38-69), 20 h 30.

PERDRE, Théâtre du Lys (327-88-61), 21 h.

LE BARBIER DE SÉVILLE, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45.

LA NUIT DES ROIS (en anglais) Pré-Catelan, Jardin Shakespeare (255-45-55), 20 h 30.

LE VISON VOYAGEUR, (reprise), Renaissance (208-18-5), 20 h 45.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie Courteline.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.

ODEON (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.

PETIT ODEON (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

TEP (364-80-80), 325 000 francs ; salle Hall, 21 h : la Boîte à frissons.

PETIT TEP (364-80-80), 21 h : Gust.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : Télétel et société ; à 19 h : Archéologie du zéro ; à 21 h : Voix poétiques IV ; Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI, à 13 h : Agriculteurs et marins en Méditerranée préhistorique, de J.-P. Banx ; à 16 h : Seva Sangh Samiti, un espoir pour les enfants de Calcutta, de G. Puneau ; les Totos, de M. Cespedes ; à 19 h : Miles of smiles, years of struggles, de J. Santino, P. Wagner ; 15 h : Hommage à la sculpture (Giacometti) ; 18 h : Collection du musée ; Théâtre-danse : 20 h 30 : Un train peut en cacher un autre, chorégraphie de G. Caciuleanu.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), deuxième Festival international d'orchestres : 20 h 30 : Orchestre et chœur philharmonique de Prague, J. Belohlavek (Requiem de Dvorak).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : L. Ekson et J. Naylor and Company ; 20 h 30 : P. Taylor Dance Company.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34, 20 h 30 : les Ballets Bougarabou (Chants et danses du Sénégal).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), *20 h 45 : Nos premiers adieux.*

ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Sade-Français, encore un effort.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 21 h : Ferdaous, une voix en enfer.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 21 h : Monet ou la Passion de la réalité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

CONFLUENCES (555-10-04), 21 h 15 : le Banc.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

ESPACE-GAITÉ *(327-95-94), 20 h 30 : la* Mouche et le Pantin.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : l'Empreinte.

ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.

FONDATION DEUTSCH DE LA *MEURTHE* *(534-87-25), 21 h : Colas* Breugnon.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HOTEL DES MONNAIES, 21 h 15 : Antigone.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

INTERCLUB 17, 20 h 30 : Oxtiern.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au *plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon* amour. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 30 : L. Kourilski. – Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-65), 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : la Reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 *h* : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style. – Petite salle, 21 h : la Salle à manger.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE (245-18-20), 21 h : Travaux d'ornithologie.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la *Polka du spleen.*

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45 : le Pain dur.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : le Bouc.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 *h 30* : .

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (303-76-49), 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), *21 h : Y'en a marr... et vous.*

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), I. 20 h 30 : les Enfants de Zombi.

THÉATRE-DE PARIS, (280-09-30), *petite salle, 20 h 30 : Drôle de programme.*

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), petite salle, 20 h 30 : Agatha.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; Médée.

Jeudi 7 juin

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : *le Président.*

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), *22 h 15 : Plus la peine de frimer.*

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Coup de folie sur les *assiettes en faïence.*

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE *(575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.*

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : *Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.*

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

AMÉRICAN CENTER (321-42-20), 21 h : J. Ballonzoli.

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Portraits.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Songe d'une nuit.

Le music-hall

AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Perhaps.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la rage de vivre.

CITHEA (357-99-26), 20 h : Dorian Express.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 22 h : P. Pechin.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : B. Lavilliers.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A. Sandoval.

THÉATRE DE *PARIS* (280-09-30), 20 h 30 : Atahualpa Yupanqui.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/BeteIman/Caratini ; 24 h : H. Vilarinho/D. Arboleda, R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : F. Bellon, M.-Ch. Milleres, R. Fontanarosa (Haydn, Beethoven, Martinu).

Eglise St-Léon, 21 h : Chorale franco-allemande de Paris, Orchestre J.-F. Gonzales, dir. : B. Lallement (Eberlin, Salieri).

Ste-Chapelle, 21 h : R. Claire, Cl. Giardelli, A. Zylberacjch (Haydn, Mozart, Beethoven).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, Orchestre Paris-Sorbonne (Glück).

Eglise St-Médard, 20 h 30 : Quatuor vocal russe de la cathédrale orthodoxe de Nice.

Eglise Ste-Clotilde, 20 h 45 : Chœur F. Poulenc, Chœur du Marais, Ensemble vocal Varenne, Orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Merle-Portales (Haendel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : F. Layer (Mozart, Schubert).

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Via Nova, Maîtrise de Radio-France (Déré, Finzi, Brahms).

Eglise St-Merri, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Brahms, Chopin, Babadjanian...).

Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : XVe Concours international de chant de Paris (Berlioz, Chausson, Ravel...).

Eglise St-Étienne-du-Mont, 21 h : Ensemble choral contrepoint, Ensemble Dardanus, dir. : O. Schneebeli (Buxtehude).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Duo Horreaux-Trehard (Couperin, Rameau, Bach...).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Chorales et orchestres des conservatoires des Ve, XIVe, XVIIIe, dir. : G. Pernoo (Fauré).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 21 h : Madrigal de Paris (Tallis, Byrd, Purcell...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : Doudou Gouirand.

ATMOSPHÈRE (331-90-76), 20 h 30 : Afro Jazz ; 22 h 30 : Baaba Mall.

BATACLAN (700-30-12), 23 h : F Chassagnite, O. Johnson, D. Lemerle, A. Mattei.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : C. Luter.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Wognin.

CONCIERGIE (723-61-27), à partir de 20 h 30 : D. Humair, M. Portal, Mino Cinelu.

DUNOIS *(584-72-00), 20 h 30 : J. Leandre*, D. Bailey, E. Parker, G. Lewis.

ELDORADO (208-23-50), 20 h : The Cramps.

FORUM (297-53-47), 21 h : Castelhemis.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 22 h 30 : Shamrock.

NEW MORNING *(523-51-41), 21 h 30 :* R. Blake.

PHIL'ONE (776-44-26), 21 h : I Zéklé.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Cl. Tissandier Sextet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc Dixieland Jazz Band.

SUNSET (261-46-60), 23 h : A. Romano, J. Van't Hof.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : G. Hunter.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : The Vagabond Prince, de C. Giblyn ; Cannes 84, Un certain regard : 19 h, le Chemin vers Bresson, de J. Rood et L. de Boer ; 21 h, le Nord, de G. Nava.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Cinéma japonais : Elégie pour une querelle, de S. Suzuki ; Cannes 84, Quinzaine des réalisateurs : 17 h, Variety, de B. Gordon ; 19 h, Revanche, de N. Vergitsis.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-2-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (606-34-25) ; UGC Convention, 15e (522-46-01).

LES COPAINS D'ABORD (A., *v.o.*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) . Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE *(It., v.o.)* : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE *(*) (Fr.)* : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e *(561-10-60) ; St-Lazare Pasquier,* 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-



SPECTACLES

72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77).*

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e *(770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ;* UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33).

LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, *8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ;* v.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; *Gambetta, 20e (636-10-96).*

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARAIGNÉES, film allemand inédit de Fritz Lang. Studio Saint-Séverin, *5e (354-50-91).*

BEAT STREET, film américain de Stan Lathan. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CLÉ (**), *film italien de Tinto* Brass. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LA DÉESSE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

GABRIELA, film brésilien de Bruno Barreto. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOOKER, film américain de Michael Crichton. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD, film américain de Mike Nichols. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC, film français de Gérard Jugnot. Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10) ; Mistral,* 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PLAGE DU DÉSIR, film brésilien (**) de Ruy Guerra. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA VOIX HUMAINE, film français de Dominique Delouche. Marais, 4e (278-47-86).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JEANS TONIC (F.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-*69-23).*

LE JUGE (F.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à *Films, 17e (622-44-21).*

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-*18-45)* ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Ritz, 18e (606-58-60).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

STRYKER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-*83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).*

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e *(261-50-32)* ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso (H. sp.), (380-03-11).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-33).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (700-*89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).*

YENTL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

COMMUNICATION

Jeudi 7 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : l'Homme de Suez.
D'après un scénario de P. Gaspard-Huit et J. Robert, réal. Christian-Jaque.
Devenu ministre des affaires étrangères pour l'Egypte, Nubar-Pacha se rend à Paris pour offrir le canal de Suez au duc de Morny. Ce dernier lance une virulente campagne de presse contre la Compagnie Lesseps. Faillite ou triomphe ? Qu'importe, le feuilleton est heureusement terminé.

21 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

21 h 55 L'enjeu.
Magazine économique et social de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
Une entreprise en bonne santé. Dépôt de bilan : la nouvelle gestion. Souffler français. Les champions de l'acier. La photo française au Japon.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Le fond du problème.
D'après Graham Greene, réal. M. Leto, avec J. Hedley...
Un nouveau feuilleton adapté du roman qui rendit célèbre Graham Greene. Un port d'Afrique occidentale pendant la seconde guerre mondiale. Parfaitement intégré à son entourage colonial, le major Scobie, qui représente l'autorité britannique depuis quinze ans, est aussi à l'aise dans l'apparent respect de la loi que dans le réseau d'intrigues des coloniaux et des indigènes autour de lui. Ce qui ne manque pas d'attirer l'attention des services secrets britanniques.

21 h 40 Magazine : Résistances.
De B. Langlois, réal. G. Daude.
Dossier : comment peut-on être tiers-mondiste ? A l'occasion de la sortie de plusieurs livres, Bernard Langlois a réuni MM. Gérard Chaliand, Pascal Brückner et Henri Rouille d'Orfeuil. Au sommaire, un reportage sur l'aide alimentaire en Haute-Volta, un extrait de la Fiancée de l'eau, *de Tahar Ben Jelloun, le groupe chilien Quilapayun et l'actualité du mois : l'affaire Sakharov (avec un extrait de* Sakharov, *film américain de Jack Gold).*

23 h Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : Besoin d'amour à Marseille.
De P. Breugnot et B. Bouthier, avec R. Borhinger, J. Goupil, M. Villalonga.
Les aventures sentimentales d'Agnès, jeune femme de trente ans. Le scénario est travaillé, mais les personnages, sous des dehors modernes, restent un peu académiques, trop liés à l'univers littéraire du roman de l'adultère.

22 h 5 Journal.
22 h 30 Campagne pour les élections européennes.
22 h 50 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 A l'enseigne de la Gasconnette.
17 h 25 Contes fantastiques au pays de la Brume.
17 h 40 Carnac, le temps marqué d'une pierre.
18 h 5 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout Pic : Edouard Sablier.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Nouveaux répertoires dramatiques : l'Orphelinat, de Reine Barteve. Avec J. Danno, M. Hondo, T. Bissainthe... et un entretien avec l'auteur.
22 h 30 Nuits magnétiques : bruits de page.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 3 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : *Lucio Silla*, ouverture ; *Concerto pour violon et orchestre K 216 ; Symphonie n° 39*, de Mozart, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. N. Harnoncourt, sol. T. Zehetmair, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : Le journal intime de Robert et Clara Schumann.

Vendredi 8 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 5 TF1 Vision plus.
11 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 heures).
Résumé et demi-finales simple messieurs.
13 h Journal.
18 h 30 Microludic.
18 h 50 Le village dans les nuages.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Heu-reux (Fernand Raynaud).
20 h Journal.
20.35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Carlos, Enrico Macias, Nicole Croisille, Richard Gotainer, Josiane Balasko.

21 h 50 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

22 h 10 Série : les Américains et nous.
Emission de C. Fléouter et R. Manthoulis.
L'histoire, déjà longue, de la fascination-répulsion qu'exerce l'Amérique sur les Français. Des documents tournés outre-Atlantique, des témoignages français, rythmés par une musique jazz et rock. Un survol historique et musical qui commence en 1917.

23 h 5 22 v'la le rock.
Emission de J.-B. Hebey.
Sous le titre « le look », sont invités les groupes : Frankie goes to Hollywood, Culture club, Stray cats, Thompson Twins, ZZ Top et : Laurie Anderson, Grace Jones...

23 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'appartement.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
La mise sous tutelle.
14 h 55 Série : Le voyage de Charles Darwin.
15 h 55 Antigone ou la nostalgie de Byzance.
(Diffusé en janvier 1984).
16 h 50 Itinéraires, de S. Richard.
Autour du thème exils, plusieurs reportages : les Hmongs de Thaïlande ; Salvador, les réfugiés du Honduras ; Femmes réfugiées.
17 h 45 Récré A 2.
Emilie ; Les quat z'amis ; Le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze, avec C. Spaak, D. Flamand, S. Rebbot...
Une jeune femme heureuse, mère de deux enfants, se retrouve brusquement seule, après la mort de son mari. Le feuilleton raconte sa tentative désespérée pour sortir de la solitude. La série sombre rapidement dans le « déjà vu », l'image d'Epinal, malgré une bonne interprétation.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème autres lieux, autres mœurs, sont invités : Maryse Condé (Segou, les murailles de la terre) ; *Félicien Marceau* (Appelez-moi Mademoiselle) ; *Marie-France Pisier* (le Bal du gouverneur) ; *Mohammed Khaïr-Eddine* (Légende et vie d'Agoun'Chich) ; *Marie Holzman (pour* l'Innocent du village aux roseaux, *de Tch'en Ki-Ying).*

22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle : le cinéma dans l'histoire) : **l'Heure des brasiers.**
Film argentin de F. Solanas et O. Getino (1966-67) en v.o. sous-titrée (N.) (deuxième partie).
L'Amérique latine en ébullition, les luttes du peuple argentin pour sa libération. Construction en mosaïque, de témoignages, entretiens, lettres, documents divers. Appel à la révolution. Ce cinéma militant répondait, pour les auteurs, à une nécessité. Ce fut, dans le cinéma argentin, une œuvre très importante.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, émission de l'INC.
20 h 35 Vendredi : Star 85, ou fille à louer.
Magazine d'information d'André Campana.
Maya, Sandy, Dominique, Maria ou Séverina... des jeunes femmes adorables que les amateurs de photos peuvent louer quelques centaines de francs l'heure, pour une séance de pose. Vendre son image, la poursuite d'un rêve : devenir célèbre, mannequin, plus belle fille du monde. Pendant trois jours, Renaud Delourme et Dominique Nasplezes en ont réuni quelques-unes dans un hôtel de la région de Montpellier.

21 h 35 Laissez passer la chanson.
Spécial Charles Trenet.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate de R. Strauss, par André Navarra et Erica Kilcher, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Un musicien, un instrument : Serge Bringolf, batterie.
17 h 20 Voiles au travail (le sinagot).
17 h 35 Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Paris impromptu.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : L'extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : la lettre de famille ; les Etats du golfe arabo-persique.
8 h Les chemins de la connaissance : le vampire ; à 8 h 33, Gershom Scholem, historien d'un messie.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 5 Matinée du temps présent : les architectes dans la cité.
10 h 30 Le texte et la marge. « Les jupes-culottes », de Françoise Dorin.
10 h 50 Musiques : avec J.-J. Vierne (et à 14 h 50 et *21 h 50.)*
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : Bismarck et l'Allemagne.
13 h 32 On commence... le Théâtre des Nations, à Nancy.
14 h 10 Un livre, des voix : *Lettres à Sophie*, de D. Diderot.
16 h 3 Radio Canada présente : « Xe Biennale de la langue française ».
16 h 33 *Les rencontres de Robinson*, avec C. Baker, écrivain ; lignes de force ; rendez-vous avec l'auteur : Michel Vinaver.
18 h 30 Feuilleton : Marthe.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : le soleil, avec le professeur J.-C. Petter.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 La médecine populaire.
21 h 50 Musique de la mémoire, mémoire de la musique.
22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : musique et théâtre en Angleterre (œuvres de Blow, Purcell, Arne, Locke, Walton et Britten).
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : les petites formations des grands orchestres.
12 h 5 Concert : œuvres de Mozart, par les Chœurs et Orchestre symphonique de la radio autrichienne.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : Pascal Dusapin.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : Voyage au centre de la terre.
15 h L'après-midi des musiciens : Histoire de l'accompagnement instrumental, de la Venise de la Renaissance au début du dix-neuvième siècle : œuvres de Telemann, Vivaldi, Haendel, Stamitz, Duport, Geminiani, CPE Bach, Mozart, Haydn.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton, « Eric Dolphy » ; à 19 h 25, Intermèdes ; à 19 h 30, Le clavier bien tempéré.
20 h Avant-concert. Schubert.
20 h 20 Concert (émis de Sarrebruck) : ouverture d'*Euryanthe*, de Weber ; *Concerto pour piano et orchestre n° 1*, de Brahms ; *Symphonie n° 5*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. S. Skrowaczewski ; sol. B.L. Gelber, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Le journal intime de Robert et Clara Schumann ; à 1 h, Musiques traditionnelles.



La bataille des satellites

Paris demande de nouvelles assurances au Luxembourg

Un comité interministériel, présidé par M. Pierre Mauroy, premier ministre, a été réuni, lundi 4 juin, pour arrêter la position de la France après l'annonce par le grand-duché du Luxembourg d'un projet de satellite de télédiffusion et de télécommunication (GDL) jugé concurrent de TDF 1. Comme prévu, Paris entend maintenir son propre projet et veut poursuivre les négociations engagées avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour une exploitation en commun des quatre canaux de TDF 1 (*le Monde* du 2 juin).

Comme il était également probable, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, ne s'est pas rendu au Grand-Duché, lundi, pour signer la convention franco-luxembourgeoise qui devait jeter les bases de cette collaboration. Non pas que Paris veuille à présent y renoncer. Plus que jamais, au contraire, le gouvernement français compte sur son « alliée », la CLT, pour mettre en place, aussi tôt que possible, un nouveau service de télévision complet avec quatre chaînes. L'objectif fixé par le comité interministériel aux industriels qui fabriquent TDF 1 à ceux qui le lanceront et à Télédiffusion de France (TDF), maître d'œuvre, est même de rendre ce satellite opérationnel un peu plus tôt que prévu, entre février et mars 1986.

Cependant, la France n'admet pas que l'Etat luxembourgeois envisage d'autoriser les futurs exploitants de GDL à diffuser des programmes commerciaux... en langue allemande, ce qui risquerait, selon elle, *de compromettre le succès de* TDF 1. Le protocole d'accord franco-luxembourgeois signé le 2 mai (*le Monde* du 4 mai) prévoit en effet que la CLT exploiterait un canal en langue française et un autre en allemand.

M. Fillioud a donc fait savoir au gouvernement luxembourgeois que l'équilibre du projet TDF 1 exigeait un engagement de non-concurrence de la part de GDL pour le canal germanophone comme celui que M. Pierre Werner avait donné oralement à la France pour protéger les *futurs émissions francophones* de son satellite. Une garantie que M. Werner avait exclu, par avance dans ces colonnes, d'accorder (*le Monde* du 29 mai).

Paris pourrait certes envisager une coopération avec la CLT sans aboutir à un accord ferme avec le Luxembourg. L'actionnariat français y est suffisamment puissant pour que l'on puisse imaginer — comme on le fait au secrétariat d'Etat — la participation de la CLT au projet TDF 1 sous la forme d'une coopération avec l'une de ses filiales. *Dans l'état actuel des discussions,* c'est même la solution qui apparaît la plus vraisemblable : la France a trop besoin de la CLT pour renoncer à sa contribution ; le Luxembourg, de son côté, pourrait jouer indirectement sur deux tableaux avec GDL d'une part et la CLT de l'autre (dont les intérêts sont étroitement liés à ceux du grand-duché).

Quelle que soit la réponse officielle du gouvernement que préside M. Werner à la demande française, le comité interministériel a décidé d'attendre le résultat des élections nationales au Luxembourg qui auront lieu en même temps que le scrutin européen, le 17 juin, avant de conclure un accord.

Le comité a par ailleurs décidé de créer rapidement une société qui sera l'« *opérateur responsable* » de *l'utilisation de TDF 1. Cette entité,* dont le nom et la forme juridique exacte ne sont pas encore fixés, serait le bénéficiaire des « concessions de service public » que le gouvernement attribuerait pour TDF 1, charge à elle de « sous-concéder » les canaux. L'Etat y détiendrait une participation majoritaire mais le secteur privé pourrait également être présent.

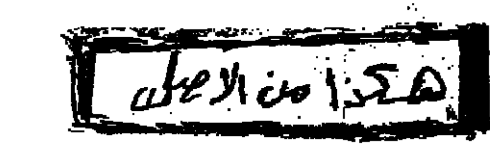
[Le gouvernement français a donc décidé de tout mettre en œuvre pour contrer rapidement la menace que représente le projet GDL mené avec l'association de capitaux américains. Outre la participation de la CLT à TDF 1, il lui reste encore à lever trois incertitudes majeures :

1) Quels programmes la France proposera-t-elle sur les deux canaux qu'elle exploitera directement sur TDF 1 en marge des deux dont devrait jouir la CLT ? Dans un rapport qu'il remettra ces prochains jours au premier ministre, M. Fillioud fera des suggestions ; on devrait alors savoir si ces deux chaînes pourront être prêtes dans moins de deux ans.

2) Quelle norme ? La question du mode de diffusion des émissions par satellite n'est pas encore réglé ; si l'on ne veut pas que TDF 1 prenne du retard dans la mise en place des installations d'émission et que les industriels préparent les matériels dont devront s'équiper les ménages, il n'y a plus guère de temps à perdre.

3) Les industriels pourront-ils concevoir des antennes de réception capables à la fois d'assurer demain les émissions de TDF 1 et celles des satellites de seconde génération dont le gouvernement a décidé la mise à l'étude avec l'Allemagne pour une utilisation à moyen et long terme ? — E. R.]

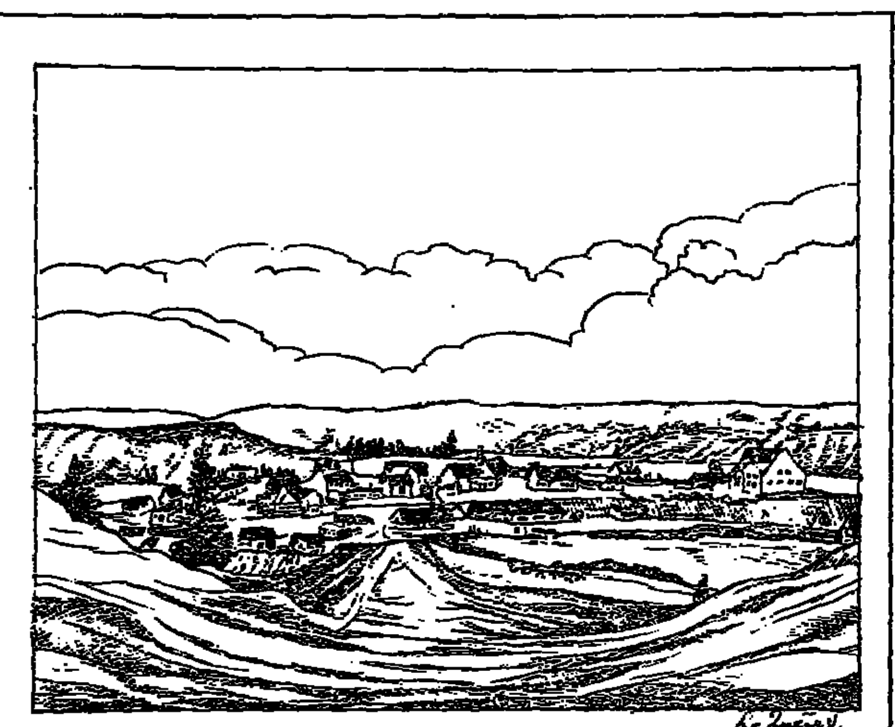




QUÉBEC

450 ans après

II. – *Des atouts contre la crise*



Les forges de Saint-Maurice à Trois-Rivières, 1845.
(D'après un dessin du lieutenant-colonel Digott.)

A l'avant-garde de la reprise

LE Québec a été aux premières lignes de la crise, puis de la reprise. Lors de la récession de 1982, la province a souffert beaucoup plus que l'ensemble du Canada. Le PNB a baissé de 4,8 %, les exportations de 5 % et les importations de 20 % tandis que le taux de chômage atteignait environ 15 % et l'inflation près de 12 %. La tendance s'est totalement renversée en 1983 : la production a augmenté de 3 %, l'inflation est tombée à 5 %, les exportations hors Canada ont progressé de 3,5 % et même de 12 % pour les ventes en direction des Etats-Unis.

Les suites de la rigueur

Ce dernier chiffre est peut-être le plus significatif. C'est le redémarrage de l'économie mondiale, et notamment la reprise aux Etats-Unis, qui a entraîné l'économie québécoise comme l'ensemble de l'économie du Canada ; 70 % du commerce se fait avec le grand voisin du sud, et les soubresauts de la conjoncture américaine se répercutent avec un décalage de six mois sur le Canada.

Déjà le ralentissement du rythme de la croissance aux Etats-Unis a eu des conséquences sensibles sur l'ensemble de la Fédération, et nul doute que le Québec suivra d'ici peu. A Montréal comme à Ottawa, on se pose les mêmes questions qu'à New-York ou Washington : la reprise est-elle solide et durable ? L'inflation pourra-t-elle être maîtrisée ? Les taux d'intérêt vont-ils baisser ? Mais pour ce qui concerne le Canada en général et le Québec en particulier, l'issue de ces questions dépend uniquement des réponses qui seront données aux Etats-Unis. La marge d'autonomie est très faible.

Si le Québec est sorti de la récession plus vite que les autres provinces canadiennes, tout n'est pas réglé pour autant.

« Nous sommes un pays du tiers-monde, mais riche », explique un économiste de Montréal. La prospérité québécoise est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles, l'exportation des matières de base ou des produits de première transformation, avec quelques secteurs de pointe comme l'aérospatiale et les techniques modernes de communications. Elle dépend donc essentiellement des prix mondiaux et elle a beaucoup souffert de la baisse des prix des matières premières consécutive à la récession mondiale.

Mais ce sont les secteurs liés aux ressources naturelles qui sont repartis les premiers. Les secteurs « mous », dans l'industrie des biens de consommation (textile, chaussure, meuble...), qui étaient en difficulté dès avant la crise, n'ont pas senti les effets bénéfiques de la reprise. C'est paradoxal dans la mesure où la relance de la croissance n'est pas fondée sur une augmentation très significative des investissements mais sur une hausse de la consommation. Les ménages ont tiré sur leur épargne pour s'acheter les biens auxquels ils avaient renoncé pendant la crise. Le « rattrapage » étant pratiquement terminé, la reprise risque de s'essouffler si les entreprises ne prennent pas le relais.

Or les investissements vont à peine augmenter de 1 % cette année (le taux le plus élevé du Canada) grâce, pour l'essentiel, aux fonds publics. Pendant des années, l'Etat québécois a consacré une grande partie de ses ressources aux investissements dans la production d'hydro-électricité. Des sommes tout aussi importantes sont nécessaires pour transporter cette énergie vers des marchés potentiels... et aléatoires. Les Etats de la côte nord-est des Etats-Unis sont les clients « naturels » du Québec, mais ils n'ont pas encore adopté une politique énergétique très claire, et l'avenir de la province dépend en grande partie de leur décision.

Pour maintenir le déficit budgétaire au niveau de 1982, soit 3 milliards de dollars (1), le gouvernement du Québec a mené une *politique économique et financière* rigoureuse. Il n'a cependant pas taillé dans les dépenses publiques d'équipement, tout en renonçant à augmenter les impôts dans un pays où le taux des prélèvements obligatoires atteint des niveaux « suédois » (50 %). Le gouvernement a cherché à *encourager la création* d'entreprises grâce à une panoplie très large d'aides aux PME, à des incitations fiscales et à des tarifs préférentiels pour l'électricité.

Les économies, il les a trouvées du côté des dépenses de fonctionnement. Les salaires de la fonction publique ont été bloqués, ce qui a *provoqué la « crise sociale »* de 1983.

Réforme de la fiscalité

Les fonctionnaires, notamment les enseignants, ont mené des grèves dures et prolongées, mais le gouvernement n'a pas cédé. Il a imposé une *forme de désindexation des salaires* de la fonction publique qui a eu aussi des conséquences modératrices sur les rémunérations du secteur privé. Le patronat québécois admet que les péquistes de M. Lévesque se sont conduits en bons gestionnaires, et il apprécie que *« les thèses sociales démocrates du Parti québécois commencent à être nuancées »*. Il attend maintenant un Livre blanc sur la réforme de la fiscalité qui devait être présenté par le ministre des finances, M. Parizeau, en même temps que le budget, mais la réforme fiscale en préparation ne fait pas l'unanimité du conseil des ministres, et sa publication est sans cesse repoussée.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 28.)

(1) Un dollar canadien vaut environ 6,50 F.



Baie James : la fin d'une épopée

LE 27 mai, à 1 000 kilomètres au nord de Montréal, en pleine taïga, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, appuyait sur un bouton pour mettre en marche LG4, la dernière-née des centrales du gigantesque complexe hydroélectrique de la baie James. La cérémonie à peine terminée, on arrêtait tout : le Québec n'a pas besoin pour l'instant des 14 milliards de kWh annuels de LG4.

Au moment où les pays industrialisés se préparent à un troisième choc pétrolier, les Québécois se rendent soudain compte qu'ils ont de l'électricité à ne plus savoir qu'en faire. La mise en service des neuf groupes générateurs de LG4 se fera progressivement jusqu'en 1989 en fonction de l'augmentation de la demande. Et ce n'est pas avant 1999 que l'Hydro-Québec, nationalisée en 1963 par le gouvernement québécois, utilisera à 100 % la capacité de production de la centrale.

Pour le profane, le spectacle est prodigieux. Des millions de mètres cubes d'eau se précipitent dans la rivière La Grande par l'évacuateur de crues du barrage. Une montagne de glace s'est constituée au pied de la gerbe d'eau. Malgré la saison, il gèle encore la nuit et, le 27 mai, il faisait à peine 2 degrés sous un ciel radieux. La retenue d'eau – près d'une fois et demie le lac Léman – est encore en bonne partie couverte de glace, les restes d'un hiver qui, sur le 54e parallèle, enregistre des températures de – 30 degrés à – 50 degrés.

Pour le millier de travailleurs réunis ce jour-là pour l'occasion – ils ne sont plus que quatre cent cinquante sur place et il n'y aura bientôt plus que quelques personnes chargées de l'entretien – c'est *« la fin d'une épopée »*, comme se plaisent à le dire les dirigeants d'Hydro-Québec, qui ont toutes les raisons d'être fiers des réalisations spectaculaires de la baie James. Les trois gigantesques barrages qui ont été construits sur la rivière La Grande (LG2, LG3 et LG4) – la construction de LG1 a été reportée à une phase ultérieure – fourniront à eux seuls plus de 40 % de la production hydroélectrique du Québec.

Environ cent cinquante mille personnes ont été mobilisées pour réaliser ce qu'on a appelé, au moment de son lancement en 1972, le *« projet du siècle »*. Il y a à peine quinze ans, cette région était totalement inconnue de la plupart des Québécois du Sud. Seuls quelques milliers d'Indiens Cris et d'Inuit (Esquimaux) habitaient cette immense région de 350 000 kilomètres carrés jusqu'à l'installation de quelques petites villes minières il y a une soixantaine d'années.

Un tremplin politique

Il a donc fallu construire des routes et des aéroports pour transporter les hommes et le matériel. La rigueur du climat et la nature du terrain – couvert de neige et de glace l'hiver, gorgé d'eau en été – rendaient cette opération très complexe et surtout très coûteuse. Mais pour ses concepteurs et pour l'ancien premier ministre libéral, M. Robert Bourassa, qui en avait fait un tremplin politique pour son élection en 1970, le défi valait d'être relevé.

La crise du pétrole, que personne ne prévoyait à l'époque, allait donner raison à M. Bourassa. Le *« projet du siècle »* a pourtant failli ne jamais naître à cause des adversaires politiques des libéraux, en particulier des dirigeants du Parti québécois.

Et puis, il y avait l'aspect financier. Où allait-on trouver les milliards de dollars nécessaires à la réalisation du *« projet du siècle »* ? Seules les banques américaines pouvaient financer une opération de cette ampleur, ce qui, pour les indépendantistes du Parti québécois, signifiait une aggravation de la dépendance du Québec à l'égard des Etats-Unis.

Les faits leur donnèrent raison sur plusieurs points mais pas sur le dernier, puisque pour l'essentiel, l'énergie électrique est aujourd'hui utilisée au Québec. Les Indiens, qui n'avaient pas été consultés sur l'utilisation de leurs territoires, obtinrent par voie judiciaire une compensation financière et certaines garanties.

Depuis l'arrivée au pouvoir du PQ en novembre 1976, on a assisté à une entreprise de réhabilitation de la baie James. Seuls quelques esprits chagrins se permettent de dire que tout cela a un prix exorbitant. La phase une de la baie James (LG2, LG3 et LG4 ainsi que les nombreuses digues, les réservoirs d'appoint, les routes et les aéroports) a coûté 15 milliards de dollars pour une puissance installée de 10 000 mégawatts. Cela fait 1 500 dollars du kW. Selon l'Hydro-Québec, le kW fourni par une centrale thermique au charbon ou au pétrole revient au moins au même prix, tandis que le kW nucléaire coûte près de 4 000 dollars.

Sur le plan économique, la baie James semble donc une bonne affaire, même si l'Hydro-Québec est endettée jusqu'au cou. Mais les banques américaines n'ont que des bonnes paroles pour *« le premier producteur d'électricité du monde »* et, tous secteurs confondus, la plus grosse société canadienne, l'Hydro-Québec continue de faire des bénéfices, même s'ils sont en baisse.

Trouver des débouchés

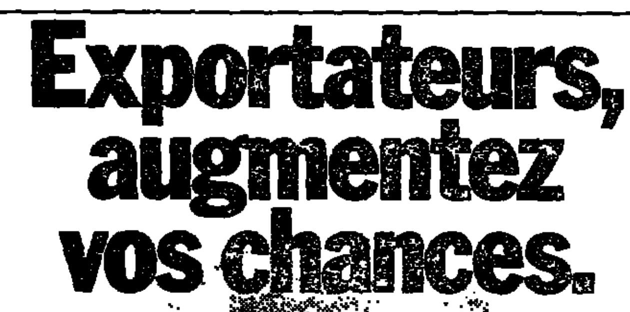
Mais l'Hydro a un problème : ses experts ont mal évalué l'évolution du marché et surtout ils n'ont pas réagi assez vite pour trouver de nouveaux débouchés lorsqu'ils ont constaté que la progression annuelle de la demande était affectée par la crise économique. Or la baisse de la consommation intervient au moment précis où les barrages de la baie James entrent en production.

Le marché intérieur est presque saturé. Plus de 90 % des logements construits en 1983 sont équipés tout-électrique. Les Québécois paient leur électricité très bon marché et ils sont au deuxième rang, derrière la Norvège, pour la consommation d'électricité par habitant. L'Hydro peut donc difficilement faire beaucoup plus. Restent l'industrie et le marché américains, les deux bouées de sauvetage.

Les industriels ont su profiter des importants rabais consentis pour les conversions du mazout à l'électricité.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 31.)





A l'avant-garde de la reprise

(Suite de la page 27.)

Le point noir reste le chômage, qui touche encore près de 14 % de la population avec des poches de 26 % en Gaspésie. Alors que l'Ontario voisin et concurrent a retrouvé tous les emplois perdus durant la récession, le Québec est encore très en retard. Les quelques investissements qui ont été enregistrés visaient à moderniser les entreprises, non à élargir les capacités de production. Les créations de postes de travail ont donc été relativement faibles, et beaucoup de nouveaux emplois sont à temps partiel. Le patronat se plaint de la rigidité du marché du travail, d'une réglementation de plus en plus poussée qui tranche avec le laisser-faire traditionnel en Amérique du Nord, en particulier d'un salaire minimum qui est le plus élevé du Canada.

Les ombres du tableau seraient plus ou moins accentuées si le Québec était indépendant ? « *C'est un choix politique, pas économique* », tranche la représentante québécoise d'un institut américain de conjoncture. Les adversaires du Parti québécois énumèrent les conséquences négatives que les mesures de « francisation » ont déjà entraînées : depuis quatre ou cinq ans, quelque deux cents entreprises ont transporté leur siège social du Québec vers une province anglophone, en général l'Ontario. Le courant continue. Les cadres anglophones, qui ont des problèmes pour l'éducation de leurs enfants, tendent à s'installer ailleurs que dans la Belle Province d'autant que les impôts sur le revenu y sont plus lourds qu'ailleurs...

Le gouvernement et ses partisans insistent de leur côté sur la nécessité pour le Québec d'être maître de ses destinées, de pouvoir mettre en œuvre sa propre stratégie économique liée à l'exploitation des ressources naturelles et au développement des technologies de pointe, sans être gêné par les règlements fédéraux. L'œil rivé sur l'opposition libérale, les péquistes se répètent le mot d'un grand patron des Etats-Unis qui a d'importants intérêts au Québec : « *Je préfère l'indépendance à l'incompétence.* »

DANIEL VERNET.

L'aluminium dans le « petit royaume de l'acier »

BECANCOUR devait être la capitale d'un « *petit royaume de l'acier* ». Ce n'est qu'une bourgade étirée le long d'une unique rue coupée en deux par une voie express : un garage, un magasin général où, comme son nom l'indique, on trouve de tout, un café, l'église un peu en retrait sur un semblant de place et un hôtel de ville ultra-moderne, seul témoignage d'une mutation économique. Les maisons à un ou deux étages, aux couleurs vives, sont celles de tous les petits villages d'Amérique du Nord.

C'est à Becancour, sur la rive sud du Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec, que le gouvernement québécois avait décidé dans les années 60, quand la « sidérurgie au fil de l'eau » était à la mode, d'installer un parc industriel provincial, point de départ pour l'industrialisation de tout le centre du Québec. Montréal, cette « *tête de corps* », allait enfin avoir l'arrière-pays qui lui manquait. Las. La sidérurgie n'est pas venue : 1 400 hectares avaient été aménagés, 1 800 autres achetés pour des extensions possibles, 65 millions de dollars avaient été dépensés dans les infrastructures, un port avait été creusé, une digue jetée sur le Saint-Laurent...

Pas en pure perte, sans doute, puisque deux grandes entreprises s'étaient installées, mais ce n'était rien à côté du boom attendu. Des investissements de 400 millions de dollars ! Une misère pour ce qui devait être le plus beau fleuron du développement québécois. La municipalité de Becancour restait cet assemblage de douze villages dispersés sur 400 kilomètres carrés, dont la plupart des dix mille habitants continuaient à vivre d'agriculture et de pêche, comme au début du siècle, quand le peuplement avait commencé sur les rives de la rivière Becancour.

L'espoir renaît

On parlait bien de la venue de Pechiney, mais on en avait tellement dit qu'on n'y croyait plus. Les « éléphants blancs », dans la région, on connaissait. Un peu plus en aval du Saint-Laurent, une usine d'eau lourde qui n'a jamais été achevée dresse d'immenses tuyaux vers le ciel, orgues muettes et dérisoires. A côté, la centrale nucléaire de Gentilly marche au ralenti. A l'autre bout du pont Laviollette qui relie depuis 1967 les rives nord et sud du Saint-Laurent, la ville de Trois-Rivières n'était guère plus brillante. Dans la région, le chômage atteint 15 % de la population active.

L'industrialisation remonte au début du dix-huitième siècle, puisque les Forges de Saint-Maurice, ouvertes en 1739, sont la plus ancienne industrie lourde de toute l'Amérique du Nord, mais le développement de la ville a d'abord été fondé sur la pâte à papier, qui a connu des moments difficiles. Ça va un peu mieux dans ce secteur grâce à des millions de dollars de subventions gouvernementales qui ont permis de moderniser la production. Ce n'est pas encore le cas chez Philips, qui a racheté à Westinghouse une usine d'ampoules électriques, ni dans le textile.

Alors, avec Pechiney, on se remet à espérer. L'accord définitif qui scelle l'entente entre le groupe nationalisé français, la société publique de financement du Québec (SGF) et la société américano-japonaise Alumax a été signé le 15 mars dernier. La préparation du terrain avait commencé un peu avant. Les travaux de construction qui ont débuté à la mi-avril devraient être terminés en 1987. La première série d'électrolyse fonctionnera fin 1986. Becancour ne manquait pas d'atouts : une énergie abondante et bon marché grâce à des contrats très avantageux avec l'Hydro-Québec - un port avec accès libre à la mer douze mois par an — la proximité d'une centrale nucléaire, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et l'existence aux portes du Québec du marché américain, qui, malgré les soubresauts de la crise économique, reste un débouché très important où, du fait d'installations vétustes et de coûts élevés, la concurrence n'est pas très vive.

Avec quelques réunions d'information pour la population locale, les craintes des écologistes ont été apaisées, de même que celles d'un apiculteur qui s'inquiétait pour ses abeilles et son miel. Les habitants de la région voient surtout dans l'arrivée de Pechiney la « *bougie d'allumage* » selon l'expression employée d'une même voix par le maire de Trois-Rivières et par le député péquiste de Champlain — qui fera repartir toute l'économie. L'investissement atteint près d'un million et demi de dollars ; pendant les trois ans de construction, quelque deux mille personnes seront employées, neuf cents quand l'usine tournera. On parle maintenant d'un projet de CDF-Chimie.

Les édiles sont confiants. Ils souhaitent que Pechiney propose aux sous-traitants des contrats modestes à la mesure des PME de la région, et que la société emploie de la main-d'œuvre locale. Celle-ci est « *bien formée, stable et sage* », affirme le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin, qui vante l'université de sa ville.

Quand le parc industriel provincial de Becancour s'est constitué, les élus de la rive nord ont eu peur qu'il ne draine vers lui les entreprises qui auraient pu songer à s'installer dans les zones industrielles municipales. Puis ils se sont vite aperçus que Becancour ne s'adressait pas au même type d'entreprise et qu'ils profiteraient ainsi des retombées. Peut-être les jeunes qui, après leurs études, partaient pour Montréal et Québec resteront-ils au pays ?

M. le maire est optimiste. Les cadres de Pechiney devraient trouver dans sa ville des maisons à leur goût. Il en existe de très belles, construites sur les hauteurs il y a une dizaine d'années par des membres des professions libérales qui sont redescendus vers le centre.

Trois-Rivières est bâtie sur trois étages à partir du fleuve. Le niveau social s'élève avec l'altitude. Mais le centre va être réhabilité. Actuellement, il a cet aspect désordonné des petites villes américaines. Des maisons en bois, ornées de porches ou d'escaliers extérieurs en fer, sont plantées dans un désordre apparent, entre des terrains vagues transformés en parcs de stationnement. La municipalité va investir 14 millions de dollars pour rénover le centre commerçant qui se mourait de la concurrence des supermarchés périphériques.

Des salariés contre les trente-cinq heures

M. le maire est optimiste. Outre son université, il vante son centre culturel, sa salle de spectacle, sa bibliothèque municipale, son conservatoire et son orchestre symphonique. « *Nous avons en petit tout ce que les grandes villes ont en grand* », dit-il fièrement. Il est depuis quatorze ans à la tête du conseil municipal. Il a été réélu pour quatre ans en 1982 sur une liste apolitique, et il ne comprend pas que le député local du Parti québécois se soit présenté contre lui. Il pense à se reconvertir dans quelque commission paragouvernementale.

La dernière fois, le conseil municipal a été profondément renouvelé. Des jeunes loups sont apparus qui commencent à lui faire de l'ombre, dit-on en ville. Et un conflit du travail menace : les employés de la mairie se sont mis en grève parce qu'ils refusent les trente-cinq heures hebdomadaires sans diminution de salaire ! Il est vrai qu'ils travaillent actuellement trente-deux heures et demie et que, pour éviter de réduire leur salaire comme l'exigerait la politique du gouvernement, le maire préfère augmenter leur temps de travail. Pechiney c'est bien, la rigueur c'est mieux.

D. V.

Un terrain de choix pour les PME

LE Québec est un terrain de choix pour les PME françaises qui y trouvent un marché réceptif, même si sa réputation de « porte ouverte vers l'Amérique » est en grande partie une légende. Toujours est-il que 60 % des exportations françaises au Canada vont au Québec.

Ces exportations sont en augmentation sensible. Les ventes de biens d'équipement ont progressé, mais les succès les plus significatifs ont été obtenus dans le secteur des biens de consommation courante et de l'édition, avec un véritable engouement pour les planches à voile et les bateaux français.

Le développement des implantations industrielles constitue un autre aspect du succès de l'implantation des sociétés françaises dans la Belle Province. Le projet le plus important est celui de Pechiney à Becancour.

Dans le domaine des services, les banques françaises ont réussi à organiser un réseau très décentralisé qui concurrence les banques canadiennes. La communauté de langue aide évidemment les sociétés françaises à se faire une place au Québec, mais l'impératif est d'abord d'être concurrentiel.



Un nouvel avenir pour l'amiante

« *JE vous présente notre sorcier, l'homme qui va nous permettre de rendre l'amiante inoffensif.* » Le sorcier en question, M. Jean-Marc Lalancette, n'a rien d'un alchimiste ni d'un charlatan. Il est docteur en chimie et il a effectivement mis au point un procédé qui neutralise la toxicité de la fibre d'amiante. Si sa découverte est commercialisable, comme cela semble devoir être le cas, ce pourrait être la fin d'un cauchemar pour le Québec, qui est *le premier exportateur* mondial d'amiante et qui a beaucoup souffert de la campagne menée depuis plusieurs années contre ce matériau.

Pour M. Daniel Peristein, qui dirige la Société nationale de l'amiante (SNA), l'application au niveau industriel de la découverte de son « sorcier » représente la dernière chance pour sauver un secteur d'activité très important au Québec. La fibre miracle subit actuellement des tests décisifs et, dans les prochains jours, le Centre de recherches sur l'amiante de la SNA en produira une tonne par jour afin de distribuer des échantillons aux principaux utilisateurs mondiaux.

Les « corons de l'amiante »

Tournant le dos à la théorie la plus répandue selon laquelle les cancers dus à l'amiante seraient provoqués par les caractéristiques physiques de la fibre, M. Lalancette s'intéresse depuis 1977 à la composition chimique du minerai. « *L'hypothèse de départ*, dit-il, *était qu'en plus de considérations morphologiques, la nature même de la surface de la fibre avait un rôle à jouer. En la modifiant, il était donc possible d'en altérer de façon substantielle la réponse physiologique* ». L'hypothèse de départ se révéla exacte. Le chercheur a réussi à modifier la surface de la fibre et des millions de fibrilles qui la composent en les traitant avec de l'oxychlorure de phosphore sous forme gazeuse. Avec ce procédé, appelé phosphatation, on obtient une fibre modifiée qui est inoffensive.

Ce procédé a l'avantage de ne pas modifier les propriétés de l'amiante qui est un matériau très recherché, en particulier dans l'industrie du bâtiment. De plus, la phosphatation est une opération relativement peu coûteuse qui ne met pas en danger la position concurrentielle de la fibre.

Il reste à convaincre les utilisateurs, et surtout les adversaires, nombreux, de l'amiante. « *Il ne s'agit pas d'une opération cosmétique limitée à la surface des fibres* », affirme M. Lalancette. Pour prouver que ce n'est pas une simple opération de propagande, la SNA soumet actuellement sa découverte à plusieurs laboratoires européens et à un des adversaires les plus résolus de l'amiante, le professeur Irving Selikoff, de l'Ecole de médecine du Mont-Sinaï, à New-York.

C'est ce professeur qui, en 1975, lança un cri d'alarme après avoir constaté un taux très élevé de cancers chez les mineurs québécois de l'amiante. Ses révélations provoquèrent une grève de huit mois dans les « corons de l'amiante », situés entre Montréal et la frontière avec les Etats-Unis. A l'époque, le taux moyen de fibres par centimètre cube d'air était huit fois plus élevé dans les mines québécoises que la norme (deux fibres par centimètre cube) fixée par l'Organisation internationale du travail. Aujourd'hui, le Québec *s'est aligné sur la norme internationale*, et les syndicats sont responsables de son application.

Dans sa croisade pour la réhabilitation, le gouvernement québécois peut désormais compter sur l'appui des syndicats. Et pour cause. La moitié des huit mille travailleurs de l'amiante ont été licenciés. Ce secteur d'activité fonctionne à 50 % de sa capacité, et les producteurs se livrent une féroce guerre des prix pour se débarrasser de leurs stocks.

Selon M. Perlstein, la mévente depuis 1980 est attribuable davantage à la crise économique qu'à la campagne menée contre l'amiante. *Le plus* gros utilisateur, le bâtiment, tourne au ralenti. Les Etats-Unis, dont les besoins étaient couverts à 45 % par le Québec, ont diminué leurs achats de moitié. L'Europe a réduit ses importations de 35 %, et le tiers-monde *de 20 %. En 1979, le Québec vendait* 1,3 million de tonnes d'amiante. En 1983, les exportations ont chuté à 700 000 tonnes. Un véritable désastre, au moment précis où le gouvernement québécois décidait de prendre des participations importantes dans ce secteur jusqu'alors contrôlé à 100 % par quatre multinationales américaines et une société britannique.

En achetant les intérêts de la société britannique Turner and Newall et en nationalisant partiellement la *filiale du géant américain General* Dynamics, le gouvernement indépendantiste de M. René Lévesque voulait être en mesure de contrôler un secteur qui lui échappait complètement. Il espérait pouvoir ainsi transformer sur place une partie du *minerai qui était exporté* à 97 % à l'état brut. Il a réussi sur ce plan puisque, pour près de 10 %, la production est désormais transformée dans les usines québécoises de textile, *d'amiante-ciment et de freins* à disque.

Pertes sur pertes

La SNA a dû, en revanche, fermer une mine située dans le Grand Nord, *qui alimentait l'usine* de Nordenham en Allemagne fédérale. L'ancienne filiale de General Dynamics, dont le gouvernement détient 54,6 % des actions, essuie pertes sur pertes depuis quatre ans. Il fallait donc trouver quelque chose pour sortir du gouffre financier. C'est pourquoi la SNA décida d'abandonner la contre-propagande simpliste des producteurs d'amiante et de consacrer ses efforts à la recherche d'un produit plus présentable.

En installant son imposant laboratoire dans la zone industrielle de Sherbrooke, à environ 150 kilomètres au sud-est de Montréal, la SNA n'a pas lésiné sur le budget de recherche – 3 à 4 millions de dollars par an. En donnant carte blanche à ses chercheurs, elle a joué son dernier atout, et elle est peut-être sur le point de gagner son pari.

Le sort de l'amiante *québécois est* désormais entre les mains des scientifiques français, italiens, belges, allemands et américains, qui procèdent actuellement à des essais sur les animaux *pour vérifier si la fibre* d'amiante modifiée est non toxique au niveau cellulaire.

M. Lalancette est plutôt confiant : « *Nos collaborateurs français* (le professeur Jean Bignon du Groupe de recherche et d'étude sur les affections respiratoires et l'environnement de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil, et le docteur Le Bouffant du Centre de recherche et d'étude des Charbonnages de France) *sont d'accord avec l'approche selon laquelle on peut supprimer la toxicité de l'amiante en modifiant sa surface.* » Même l'intraitable docteur Selikoff partagerait cette opinion !

Toutes les garanties scientifiques ne suffiront peut-être pas à rassurer le public, pour qui le mot amiante est devenu synonyme de cancer. Qu'à cela ne tienne : il est question de trouver un nouveau nom pour un produit qui, après tout, n'est plus tout à fait de l'amiante. Qui saura que le « chrysophosphate » est en fait de l'amiante modifié ?

B. L. G.

Les syndicats ont enterré la hache de guerre

L'ANNÉE 1983 avait été celle de l'affrontement brutal avec le gouvernement, accusé par les syndicats d'avoir « trahi » son projet social-démocrate. La guerre a fait place à la trêve, à défaut de réconciliation. Les fermetures d'usines et le maintien du taux de chômage à un niveau très élevé ont porté un sérieux coup à la combativité des centrales syndicales. Finies les grèves interminables qui paralysaient les transports *en commun* et les hôpitaux.

Les ouvriers *québécois* se battant désormais pour conserver leur emploi. A plusieurs reprises *au cours des derniers mois*, des petites villes éloignées des grands centres urbains se sont mobilisées pour empêcher la fermeture des usines qui constituent leur seul gagne-pain.

En vain. La fermeture des mines de cuivre et le ralentissement des activités forestières sont en train de tuer les petites communautés situées en dehors du « Québec utile ». Les syndicats *n'ont pas les ressources* nécessaires pour appuyer tous les travailleurs mis à pied, et ils sont conscients que certaines entreprises ne sont plus rentables dans *le contexte actuel*.

Car, depuis peu, les syndicats se préoccupent de rentabilité. La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la plus importante organisation syndicale, a donné le ton en créant l'année dernière un Fonds *de solidarité des travailleurs* dont l'objectif principal est de maintenir ou de créer des emplois en investissant dans des entreprises « viables ». *La FTQ* a lancé, en février dernier, une campagne de souscription auprès de ses membres et auprès du public sous forme d'actions vendues 10 *dollars*.

Une subvention déguisée

Le premier ministre, M. René *Lévesque*, a très bien accueilli cette initiative qui confirme, selon *lui, que « le climat de morosité est en train de disparaître ».* Il s'est félicité de « *l'entrée active des travailleurs dans l'entreprise, dans la participation aux centres de décision et dans la création d'emplois* ». Du coup, le gouvernement québécois a accordé au fonds de solidarité un prêt de 10 millions de dollars qui est en *fait une subvention déguisée* (pas d'intérêts cette année, et taux très bas pour les années suivantes). Le Conseil du patronat a également appuyé cette initiative *à condition qu'elle respecte « les règles habituelles du jeu des groupes financiers et s'inscrive à l'intérieur des paramètres du libéralisme économique ».* Cet appui *inattendu* a encore refroidi l'enthousiasme des autres centrales syndicales, en particulier de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui ne prise guère la collaboration avec le capital dans le cadre d'un « *fonds à rendement douteux* ».

L'attitude de la CSN a cependant évolué un peu au cours des derniers mois. Ses dirigeants, en particulier son président, M. Gerald Larose, ont abandonné les discours incendiaires d'autrefois et font aujourd'hui des propositions concrètes, dont certaines participent du même esprit que le fonds de solidarité de la FTQ.

Lors de son cinquante-deuxième congrès tenu à Montréal au mois de mai, la CSN a demandé un siège au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement, société d'Etat qui gère les fonds des pensions des salariés québécois et qui a des actifs de 18 milliards de dollars. La Caisse de dépôt, estime la CSN, « *pourrait devenir un organisme extrêmement important pour financer notre propre développement en fonction de nos besoins* ». Cela ressemble beaucoup aux discours de la FTQ, qui affirme que « *le fonds de solidarité est un moyen collectif d'avancer dans la voie de la démocratie économique, c'est-à-dire d'un plus grand contrôle des travailleurs sur les moyens de production* ».

Que de chemin parcouru *depuis l'époque toute récente où* les trois grandes centrales syndicales du Québec voulaient « *abattre le système capitaliste* » ! Maintenant, elles se contentent d'essayer de survivre à la crise économique et de refaire leur image auprès d'une opinion publique exaspérée par les longs conflits des dernières années dans les services publics.

B. L. G.

M. Jean Drapeau, seul maître à bord

« *JE parlerai au peuple, et il me comprendra.* » Depuis trente ans maire de Montréal, M. Jean Drapeau parle au peuple, qui fait preuve d'une constance étonnante en le ramenant au pouvoir tous les quatre ans.

Inamovible comme le massif rocheux du Mont-Royal qui domine la cité fluviale, M. Drapeau a établi une relation très particulière avec ses administrés. Il a créé un style et un système qui l'ont rendu irremplaçable. Il a fait de Montréal « sa » chose. Seul maître à bord depuis trente ans, *sauf au cours d'une brève* période entre 1957 et 1960, il a transformé la ville de fond en comble avec une seule idée en tête : « *Mettre Montréal sur la carte* », la faire connaître du monde entier par des réalisations prestigieuses comme l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976. Quel qu'en soit le prix.

A soixante-huit ans, cet homme d'action, qui se flatte de diriger la « *deuxième ville française du monde* » et qui est un fervent admirateur du général de Gaulle, est convaincu qu'il a su exprimer mieux que quiconque les aspirations du peuple québécois. La meilleure preuve, dit-il souvent, en est sa longévité à la tête de la mairie, même s'il a obtenu un moins bon score aux dernières élections, en novembre 1982.

Les critiques pourtant ne manquent pas, et la presse s'en fait souvent l'écho. Lors du dernier scrutin, auquel M. Drapeau faillit ne pas se présenter à la suite d'une attaque cardiaque, la presse mena une virulente campagne contre les méthodes « dictatoriales » du maire. M. Drapeau *sentit le vent du boulet, mais il* fut réélu, confirmant la prévision d'un éditorialiste qui avait parfaitement analysé le « *système Drapeau* ». Le maire « *sera plébiscité*, écrivait-il, *parce que le peuple de Montréal se reconnaît en lui, admire l'entrepreneur, envie le téméraire. Ses excès sont connus et coûteux. On connaît aussi ses manières et ses idées fixes qui heurtent parfois la démocratie, bousculent l'opposition, écartent la presse. Mais, à cette métropole, il a insufflé un esprit ; il a donné un panache. Il a suscité et entretenu dans une bonne partie du peuple un sentiment d'appartenance à la ville. Il a créé un orgueil montréalais* ».

Réponse à tout

Populiste, démagogue à l'occasion, le maire rejette du revers de la main les critiques, pourtant étayées par des faits. « *Ne pensez jamais que le peuple pense comme les journaux*, dit-il. *Lorsque ça arrive, c'est une pure coïncidence.* » C'est pourquoi il fuit les journalistes comme la peste.

Il ne dédaigne pas, en revanche, les émissions radiophoniques au cours desquelles il peut répondre directement aux questions du public. C'est un genre qu'il maîtrise parfaitement. Il a réponse à tout, et retourne à son avantage les questions des auditeurs qui dénoncent l'augmentation des impôts locaux ou l'absence de plan d'urbanisme cohérent. Comment ne pas admirer un tel homme, qui a su faire de la démocratie directe son image de marque, même s'il ne tient finalement pas compte des besoins réels de ses administrés, et préfère s'en *tenir aux conseils de « ses » experts.*

Quand on lui demande pourquoi il a cru bon d'investir plus d'un milliard de dollars dans les Jeux olympiques, ce fin renard, ce politicien « *ratoureux* », comme disent les Québécois, répond : « *Montréal n'a jamais eu de politique de grandeur. Nous n'avons fait que réaliser des choses essentielles de manière prestigieuse.* »

Que Montréal et surtout les Montréalais aient souffert de cette politique, cela ne fait aucun doute. Des milliers de logements ont été rasés pour construire des autoroutes urbaines, sans considération des familles à faibles revenus qui vivaient tant bien que mal dans des quartiers où les loyers étaient bas et où *il existait des relations de solidarité.*

Dans les années 70, les promoteurs et les spéculateurs immobiliers font ce qu'ils veulent. Il faut se débarrasser de tout ce qui gêne le « progrès ». Vue d'en haut, en particulier depuis le belvédère du Mont-Royal, la ville semble avoir été bombardée : entre les gratte-ciel, dont certains ont belle allure, d'affreux parkings à ciel ouvert ont remplacé *les beaux édifices de style victorien* qui constituaient le centre-ville jusqu'à la fin des années 40.

Certains groupes de citoyens s'organisent pour dénoncer cette rage de destruction. Ils parviennent à faire entendre leurs voix, mais c'est un peu tard, d'autant plus qu'ils doivent se battre sur plusieurs fronts. C'est à ce moment-là, en effet, que commence la construction des installations olympiques qui, selon le maire, ne devait pas coûter un sou aux Montréalais, et qui a finalement mené la ville au bord de *la faillite.*

Comment se fait-il qu'un seul homme ait pu engager des sommes aussi colossales et prendre des décisions qui affectent profondément une agglomération de près de trois millions d'habitants (la municipalité de Montréal proprement dite n'a qu'un million d'habitants) ? Tout simplement parce qu'il n'existait pas jusqu'à tout récemment de véritable opposition au conseil municipal, ce qui facilitait bien sûr la tâche de M. Drapeau.

La création, en 1974, du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) allait brouiller les cartes. L'opposition a aujourd'hui dix-huit conseillers municipaux sur cinquante-sept. Elle a mis fin au monopole absolu qu'exerçait le Parti civique dont M. Drapeau choisit personnellement tous les membres. Ces derniers sont dévoués corps et âme à leur chef, qui leur demande d'entériner sans discussion les décisions du conseil *exécutif*, c'est-à-dire ses propres oukases.

Pour l'instant, l'opposition n'a guère les moyens de modifier en profondeur la gestion municipale, mais elle joue la mouche du coche, ce qui agace profondément le maire, déjà en butte aux empiétements du gouvernement provincial depuis son intervention pour sauver les Jeux olympiques. Devant ces nouveaux obstacles, l'imagination débridée de M. Drapeau ne s'arrête pas. Il a lancé l'idée d'un TGV entre Montréal et New-York, et le projet est à l'étude. Mais il sait maintenant qu'il ne pourra plus prendre la décision seul avec « ses » experts. Les temps ont changé, *et le tout-puissant maire* ne s'y fait pas.

B. LG.

L'impôt olympique

« *LES Jeux olympiques n'ont pas plus de chances de se solder par un déficit qu'un homme d'avoir un enfant.* » Le ton du maire était sans réplique, et les mauvais esprits qui, au début des années 70, osaient mettre en question le choix du projet de l'architecte français Roger Taillibert pour les installations olympiques *étaient priés d'apprendre à* compter.

Huit ans après les Jeux, les Montréalais ont appris à compter. A leurs dépens. Ils continuent en effet de payer la facture qui, selon M. Drapeau, devait être « modeste ». Et, si tout va bien – en particulier si on n'assiste pas à une nouvelle flambée des taux d'intérêts, – ils auront fini de payer dans... sept ans.

Dans son devis initial, la ville de Montréal avait indiqué que les JO s'autofinanceraient. Les dépenses et les recettes avaient été évaluées à 300 millions de dollards. Le bon maire offrait à ses administrés, gratuitement, une superbe fête. De plus, la vocation internationale de Montréal allait être confirmée par cet événement et les retombées économiques devaient être substantielles.

Las ! L'inflation, les syndicats et la presse allaient gâcher la fête avant même qu'elle ait lieu. Les syndicats sont accusés de profiter de l'échéancier très serré des travaux pour exiger des salaires faramineux – *ce qui est effectivement* le cas. Quant à la presse, elle aurait largement contribué à dégrader le climat entourant la préparation des Jeux.

M. Drapeau refuse obstinément de reconnaître qu'il a peut-*être* vu trop grand en choisissant l'ambitieux projet de M. Taillibert, le concepteur du Parc des Princes. La montée prodigieuse des coûts et le retard dans les travaux obligèrent finalement le gouvernement québécois à intervenir. Pour sauver les Jeux, il fallut payer le prix : plus de 1,3 milliard de dollars. Quatre fois plus que prévu. Et encore, ce chiffre ne tient-il pas compte des intérêts sur les emprunts qu'il a fallu contracter pour financer toute l'opération.

Le gouvernement québécois a pris à sa charge les deux tiers de la dette en créant un Fonds spécial olympique qui est alimenté pour l'essentiel par une taxe sur le tabac. Quant à la ville de Montréal, elle a imposé une « taxe olympique » aux propriétaires. Tout ça pour un stade inachevé – il manque encore le toit et une tour, qui ne seront peut-être jamais installés.

B. LG.

Les frères Dubois, mafiosi

UN bien joli scénario, l'horrifique histoire des frères Dubois, enfants du quartier Saint-Henri. Ces neuf fils de Paulo Dubois ont terrifié pendant des années Montréal, le Montréal de la nuit et de la violence.

L'ascension des fils Dubois commence dans les années 55-60, dans les rues de ce quartier Saint-Henri, au sud-ouest de Montréal, un quartier pauvre, francophone. Ils sont un peu spéciaux, ces neuf jeunes gens, si l'on en croit le témoignage d'un rédacteur en chef de *la Voix populaire*, M. Jean-Jacques Mercier. Très spéciaux même. Il est vrai que le père lui-même n'était pas mal. Paulo avait un grand jeu, rapporte M. Mercier, c'était de faire une « gambette », au vieux Napoléon, le grand père unijambiste, qui du coup, se retrouvait à terre. La plaisanterie faisait la joie de la famille, y compris de maman Dubois. Celle-ci entre tous ses fils avait son préféré, Norman, « *son petit ange* ». Le petit ange, devenu grand, arrachera *l'œil d'un gérant d'hôtel qui lui déplaisait.*

C'est donc dans la rue que les neuf fils Dubois, conduits par Claude et Adrien, firent l'apprentissage de l'ultra-violence. Un jour, beaucoup plus tard, ils s'en expliqueront : « *Il n'y a pas de loi pour nous. On a été élevés dans la misère avec des beurrées de moutarde et de mélasse.* » Une façon de voir. D'autres moins complaisants diront qu'ils étaient tout simplement « *un peu crackpots* », les frères Dubois.

C'est-à-dire un peu cinglés. Et très violents. Le premier grand exploit que la chronique leur attribue fit quelque bruit dans la paroisse : un dimanche devant l'église Sainte-Zotique, une jeune fille de quinze ans fut retrouvée attachée nue sur un banc. Elle avait été rasée, des croix peintes sur les seins, un point d'interrogation au-dessus du pubis.

Simple enfantillage. Les charmants bambins vont devenir grands, c'est-à-dire, peu à peu, décréter la loi, leur loi. Sur le quartier, puis sur tout l'ouest, puis sur « la Main », la rue principale de Montréal, la très chaude rue Sainte-Catherine. Une carrière-éclair qui commence dans la grivèlerie au couteau, pas d'addition ou une entaille sur le museau du chef, pour se finir dans le racket systématique. Une promotion qui s'élabore dans le trafic de photos pornos pour s'achever par le contrôle de la prostitution. Une évolution qui se situe entre l'argent volé des débuts et l'argent prêté à des taux usuraires. « *J'ai vu*, raconte M. Mercier, *des mères qui devaient verser 125 dollars par semaine aux Dubois pour 500 prêtés dix ans auparavant* ».

La guerre des gangs

Prostitution, racket, terreur, violence et autres peccadilles. Les petits Dubois ont grandi. Mais avant cela, avant d'établir leur quartier général dans un snack-bar, au 157 Catherine-Est, Claude et les siens ont dû batailler ferme. C'est que la place était prise à Montréal, depuis les années 20, par une famille de Saint-Léonard, les Cotroni. Une famille au sens sicilien du terme, directement affiliée à la famille Bonnano de la mafia new-yorkaise et qui *tenait ses assises dans un bar joliment* appelé le Faisan doré.

La guerre était inévitable. Elle eut lieu et tourna au désavantage de Franck Cotroni et des siens, dont la chronique montréalaise, vaguement insultante, murmura que même eux, comme la police d'ailleurs, avaient eu peur des Dubois. Elle eut lieu, sanglante – sur la centaine de meurtres commis annuellement à Montréal, une bonne moitié fut mise à son compte – et aboutit à deux résultats : les Dubois étaient devenus les patrons et une commission d'enquête sur le crime organisé, avec show télévisé, fit les délices de la presse dans les années 75.

Tout empire suscite convoitise. *Une autre guerre allait* opposer les Dubois et leurs alliés, notamment la famille Provençal, très intéressée par les transports routiers, à des jeunes gens, irlandais cette fois, et plein d'appétit, les Mac Sween, considérés comme des « généralistes ». Guerre tout aussi sanglante et qui tourna encore à l'avantage des Dubois.

L'empire en apparence tenait bon. *En apparence seulement.* Il suffira d'une trahison pour le faire tomber. Il y a deux ans, un membre du *gang – laissons-le* à l'anonymat – se livre à la police. Aubaine inespérée. Il confesse avoir commis une trentaine de *meurtres ou tentatives* de meurtres sur ordre des Dubois. Et il parle, parle même encore aujourd'hui, gardé depuis deux ans comme un trésor venimeux au quatrième étage du Parthenay, Q.G. de la sécurité générale.

Aujourd'hui, Jean-Guy et Claude Dubois sont en prison. Adrien, dit-on, vient d'en sortir. Franck Cotroni est sous les verrous et la justice des Etats-Unis a demandé son extradition pour trafic de drogue. Et la vie montréalaise parallèle a repris son opacité. Où est-il ce temps des situations claires, où, selon un interlocuteur, un restaurateur de Montréal n'avait d'autres questions à se poser que celle-ci : « *Ou je paye aux Cotroni, ou je paye aux Dubois. Ou je paye à la police* » !

PIERRE GEORGES.

Demain

III. – Le vent tourne

Paris-Québec-Ottawa : un équilibre fragile

« ON ne peut pas demander plus, mais on serait blessé si c'était moins. » Pour M. Bernard Landry, qui cumule les portefeuilles du commerce extérieur et des relations intergouvernementales (en fait affaires étrangères) dans le gouvernement de M. Lévesque, cette formule bien balancée caractérise le soutien que la France apporte au Québec. Elle dénote moins la satisfaction qu'elle ne met en relief le fragile équilibre des relations entre Paris, Québec et Ottawa. Si l'on en fait trop, on est vite accusé de paternalisme par les Québécois et d'ingérence dans les affaires intérieures canadiennes par le gouvernement fédéral ; si l'on n'en fait pas assez, les Québécois se plaignent d'être délaissés...

M. Landry a deux autres mots pour qualifier les relations franco-québécoises : *« Intensité »* et *« efficacité »*. Car, depuis 1967 et le célèbre *« Vive le Québec libre ! »* de de Gaulle, la France a redécouvert son ancienne possession d'Amérique. La victoire de la gauche en 1981 a fait de cette politique un bien commun à toutes les formations. Ce n'était pas évident. Quand ils arrivent au pouvoir, les présidents de la République tendent à négliger un peu la politique québécoise et à trouver *exagérée la sollicitude de leur* prédécesseur pour la Belle Province. Puis ils se rendent compte de la signification et de l'importance des liens franco-québécois, pour le développement de la langue française, pour la présence économique de la France de l'autre côté de l'Atlantique, pour notre commerce extérieur...

M. Mitterrand n'a pas échappé à cette tentation. Il s'en est même fallu de peu qu'il ne donne, l'année dernière, une satisfaction de taille à M. Trudeau en acceptant la réunion d'un sommet francophone, sans précision sur la représentation du Québec. L'idée d'une conférence de la francophonie, calquée sur le modèle des conférences du Commonwealth, qui permet à la Grande-Bretagne de maintenir des liens avec ses anciennes *colonies*, a *été lancée*, il y a quelques années, par M. Senghor. Sa *réalisation a buté sur la* présence du Québec, qui revendique une place à part entière, alors que le gouvernement d'Ottawa ne veut lui laisser qu'une représentation de second rang. M. Giscard d'Estaing avait bloqué le projet en l'absence d'accord. M. Trudeau, qui n'a eu de cesse de refermer les fenêtres internationales du Québec, est repassé à l'offensive auprès de M. Mitterrand lors du sommet de Williamsburg en 1983, et a obtenu un accord de principe *sur la tenue du sommet*, quelle que soit la forme de représentation du Québec. *Mais il a eu le tort* de chanter publiquement victoire, à la grande irritation de l'Elysée, qui a arrêté les préparatifs pourtant bien avancés sous la direction de M. Régis Debray, qui avait été reçu avec grand faste à Ottawa.

L'arrivée d'un nouveau premier ministre à Ottawa devrait permettre de relancer l'idée de ce sommet francophone, si toutefois le successeur de M. Trudeau ne met pas le même entêtement à humilier le gouvernement québécois. Celui-ci s'attache avec une minutie presque maniaque à faire respecter ses droits protocolaires. C'est la *« querelle du tapis rouge »* dans laquelle Ottawa a une large part de responsabilité. Mais, comme le disait en substance le général de Gaulle à Londres, c'est quand on a le moins de pouvoir qu'il faut se montrer le plus intransigeant sur les petites choses.

Le gouvernement du Québec n'entend rien céder de cette longue pratique qui veut que la province jouisse d'une *« extension internationale de sa souveraineté »*, selon l'expression de M. Landry. Ainsi, la tradition voulait, explique le ministre des relations intergouvernementales, qu'aucun chef d'Etat étranger ne se rende au Canada sans visiter le Québec et que la partie québécoise du programme soit de la responsabilité exclusive du Québec. Or, de plus en plus, le Québec est rayé du programme, ou la partie québécoise *est organisée* par Ottawa... Certains Etats ont accepté la thèse de Québec, *mais d'autres sont* sensibles aux arguments sonnants et trébuchants *du gouvernement fédéral* canadien.

La France n'est pas exempte de tout reproche. M. Raymond Barre, alors qu'il était premier ministre, a accepté de passer par Ottawa avant *toute visite* au Québec. *M. Mauroy*, quand il se rendra, en juillet prochain, *dans la* Belle Province, respectera cette nouvelle règle qui témoigne de la dépendance du Québec.

Les rapports restent difficiles et *chaotiques au sein du triangle* Paris-Québec-Ottawa, tant il est vrai que *les deux impératifs* de la politique française, maintenir des relations directes privilégiées avec *Québec* tout en entretenant des rapports aussi confiants que possible avec l'ensemble canadien, sont pratiquement inconciliables.

D. V.

Baie James : la fin d'une épopée

(Suite de la page 27.)

Des entreprises étrangères, en particulier la société française Pechiney, ont décidé d'investir au Québec en échange de rabais très substantiels sur l'électricité pendant plusieurs années. Grâce à cette politique, le Québec espère devenir le grand centre mondial de l'aluminium, qui est une industrie dévoreuse d'énergie.

Le marché américain est peut-être encore plus prometteur. Plusieurs contrats ont été signés depuis 1978 avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre. A l'origine, les ventes portaient seulement sur les surplus. Désormais, l'Hydro vent signer des contrats à long terme qui rapporteront plusieurs milliards de dollars au Québec au cours des prochaines années. Pour l'instant, 11 % de la production totale sont invendus, ce qui représente plus de 12 milliards de kilowattheures, et une jolie somme jetée à l'eau.

Les Américains ne se précipitent pas pour acheter l'électricité au Québec. Ils doivent tenir compte de l'opposition des entreprises et des syndicats, qui veulent construire des centrales *thermiques et nucléaires*. Il y a aussi des raisons politiques : *même si le Canada est un partenaire* sûr – malgré quelques réserves à l'égard du Québec *et de son gouvernement* indépendantiste, – les États américains *veulent diversifier leurs* sources d'approvisionnement pour ne pas dépendre du Québec...

Les kilowattheures invendus et la mise en veilleuse de *LG4* n'ont pas suffi à calmer l'ardeur de ceux qui veulent passer maintenant à la phase 2 de la baie James. Au premier rang, on trouve une fois de plus l'ancien premier ministre libéral, M. Bourassa, qui a déjà commencé à utiliser ce thème pour les prochaines élections. Mais il devra d'abord convaincre Wall Street. Les courtiers new-yorkais de la maison Prudential-Bache Securities déclaraient récemment à propos de l'Hydro-Québec : *« La construction de nouveaux barrages, sans tenir compte du marché, pourrait mener à un véritable désastre. »* L'avertissement est on ne peut plus clair.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Portrait

La militante devenue « pro »

« MILITANTE radicale », « pasionaria », « éminence grise »... Les qualificatifs *n'ont pas manqué pour saluer*, en janvier dernier, la nomination *à la tête de la délégation* générale du Québec à Paris de Mme Louise Beaudoin, *en remplacement* du placide Yves Michaud, parti « pantoufler » à la direction du Palais des Congrès, à Montréal. C'est que la lutte en coulisse avait été assez rude à Québec pour désigner le nouvel « ambassadeur » de la province auprès des *« maudits Français »*.

Louise Beaudoin ne manquait pas d'atouts pour postuler à ses nouvelles fonctions. Historienne de formation, elle a passé les années 1968 et 1969 à Paris, où elle a obtenu une licence de sociologie tout en animant l'Association générale des étudiants du Québec en France ; elle revint en France en 1972-1973 comme stagiaire à l'ENA. Mieux : elle consacra sa thèse d'histoire, à l'université Laval, aux relations franco-québécoises de 1885 à 1979.

La nouvelle déléguée générale connaît aussi parfaitement les arcanes du pouvoir au Québec, où elle évolue depuis le début des années 70, d'abord à la direction de la coopération avec l'extérieur, puis à la direction du cabinet du ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, qui vient de quitter récemment la direction de la diplomatie québécoise. Depuis 1981, elle dirigeait la section française du ministère, s'intéressant tout autant aux questions économiques qu'aux affaires culturelles, luttant bec et ongles pour la reconnaissance d'une souveraineté québécoise.

Car Louise Beaudoin est une vraie militante indépendantiste. Elle ne songerait pas un instant à le cacher, même si elle concède qu'elle doit, dans ses nouvelles fonctions, adopter un profil plus bas que naguère. Née en 1945, elle est « péquiste » depuis 1970 *et connue pour son intransigeance*. A deux reprises, elle a *d'ailleurs tenté de se faire élire* député de la circonscription *montréalaise de Jean-Talon* – en 1976 et en 1979, – mais les *deux fois elle n'a pu venir à bout* de son rival libéral. Peut-être le *« machisme » a-t-il joué un rôle* dans ces défaites, car le PQ *n'avait pas ménagé ses efforts*. Ce n'est sans doute pas un hasard, en tout cas, si Mme Beaudoin est la seule femme à avoir *émergé sur la scène politique*...

Preuve ultime de la *compétence de Louise Beaudoin* : sa nomination à Paris a jeté comme *un vent de panique* à l'ambassade du Canada à Paris, qui veille *sourcilleusement à ce que la délégation* du Québec ne lui dame *pas le pion au jeu un peu vain du* protocole et des préséances. *« On s'en méfie parce qu'elle est intelligente »*, y dit-on, tout en *reconnaissant que jusqu'à présent* la « dame de fer » de *l'indépendantisme québécois a su éviter* toutes les embûches. Comme *son prédécesseur*, elle se contente de ne pas répondre aux *invitations d'une ambassade* qu'au fond de son cœur elle estime *n'être pas la sienne*. Pour le reste, elle s'installe, réactive les *excellents contacts qu'elle avait* dans pratiquement toutes les *familles politiques françaises* – de MM. Rocard et Chevènement à *MM. Régis Debray et Peyrefitte* – en prévision d'une tâche *qu'elle sait*, depuis l'échec du référendum sur l'indépendance en 1980, *être* de longue haleine. Seul incident : elle a constaté, au *cours d'une récente émission de* « Sept sur sept », que le pape *n'était pas particulièrement « branché »* en ce qui concerne la *place des femmes* dans la société. Elle rit encore des interventions indignées que sa remarque a entraînées à l'Assemblée du *Québec*. Et, *quand elle rit*, ses yeux verts virent au bleu clair, *derrière sa grande frange*...

JACQUES ALMARIC.

	La ligne	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE D'AFFAIRES
QUARTIER TRINITÉ
rech. pour service étranger
ADJOINT CHEF DE SERVICE
CADRE CLASSE V
BONNES CONNAISSANCES :
R.E.M.D.O.C.S.
C.R.E.D.O.C.S.
CHANGE
TOUTES OPÉRATIONS AVEC ÉTRANGER
Réglementation des changes
EXPÉRIENCE 10 ANS MINIMUM
Adr. CV et photo (retournée) nº 25 725 PUBLIMAXY, 21, rue Feydeau (2e), qui transmettra.

Rech. PROFESSEURS DE PIANO et de VIOLON
Env. C.V. + photo sous nº T 045.867 M
RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société de Formation recherche
TITULAIRE
DUT ÉLECTRONIQUE ou ÉQUIVALENT
pour assurer T.P. d'atelier et cours en entreprise.
604-04-46, ap. 19 h.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
QUARTIER DÉFENSE
recherche
AUDITEUR INTERNE
(haute maîtrise)
30 ans minimum
pour contrôle succursales FRANCE
Expérience d'un poste similaire indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 22.009, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française 23-27, avenue de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.

Organisme professionnel Porte Dauphine recherche
RESPONSABLE DE SON SERVICE DOCUMENTATION
Formation de pharmacien exigée.
Expérience de la fonction nécessaire
Anglais et Allemand indispensables.
Espagnol apprécié.
Adresser candidature à : Nº MO 75.945 Bleu, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES.

COMPAGNIE d'ASSURANCES RECHERCHE
COMPTABLE
Pour son service comptabilité générale. Envoyer C.V. à L'ÉPARGNE DE FRANCE, 85, rue Jouffroy, PARIS-17e.

BANQUE D'AFFAIRES
QUARTIER TRINITÉ
rech. pour service étranger
ADJOINT CHEF DE SERVICE
CADRE CLASSE 5
BONNES CONNAISSANCES :
R.E.M.D.O.C.S.
C.R.E.D.O.C.S.
CHANGE
Toutes opérations avec étranger, réglementation des échanges.
EXPÉRIENCE 10 ANS MINIM.
Adr. C.V. et photo retournée Nº 26.725 PUBLIMAXY 21, r. Feydeau (2e), qui transm.

VILLE DE COURCOURONNES (91)
RECRUTE
POUR LE 1er SEPTEMBRE
1 Attaché (e)
Candidature avec C.V. à adresser à Monsieur le Maire.





emplois régionaux



CRÉDIT AGRICOLE

LA C.R.C.A.M. SUD-EST
(2.400 employés et cadres, 240 agences bancaires sur la région Rhône-Alpes)
recherche pour son
DÉPARTEMENT LOGISTIQUE
DES TECHNICIENS :
MAINTENANCE INSTALLATION
d'un parc important de matériel informatique (automates bancaires, terminaux de gestion, terminaux point de vente, etc.)
Vous avez une formation électronique supérieure (D.U.T. etc.) et vous souhaitez évoluer dans un environnement technologique de pointe.
Votre candidature nous intéresse, nous vous proposons un travail varié nécessitant des qualités techniques, d'initiatives et d'études, mais également de dialogue et d'organisation (sous-traitant, service utilisateurs et clients).
Adressez-nous votre lettre, C.V., photo, sous références 16.17
C.R.C.A.M. DU SUD-EST, service recrutement, Boîte Postale 9.156, 69263 LYON CEDEX 01.

NICE, école de français p. adultes étrangers, recherche
PROFESSEUR
exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Écr. av. CV, dét., nº 45 902 M.
RÉGIE PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

BEICIP
SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS CONSEILS PÉTROLIERS
recherche d'urgence
pour son DÉPARTEMENT GÉOTHERMIE
INGÉNIEUR PRODUCTEUR EN HAUTE ÉNERGIE
2-5 ans d'expérience
Le poste est à pourvoir à JAKARTA (Indonésie) pour un an
Anglais indispensable.
Les candidats intéressés sont invités à prendre contact avec M. AMAR
TÉL. 749-71-71 POUR ENTRETIEN.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. 2 p., 46 m², 5e ét. sans asc., soleil, ptres, cheminée. 450 000 F. T. : 354-02-80 ou 222-48-22.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTICULIER
Nombreuses surfaces à rénover. 236-63-62.

5e arrdt

LUXEMBOURG pier. de t., studio, cuis., salle d'eau à moderniser Prix : 140.000 F. 325-97-16.

CENSIER 3 P.
récent cuis. équipée tout confort, parking. 336-17-36

PANTHÉON
BEAUCOUP DE CHARME
APPT 75 m². + Grenier aménagé. Idéal pour couple ou célibataire. Triple exposition. Vue privilégiée. Matimo.
Tél. : 272-33-25.

NEUF IMMEUBLES TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
A partir de 16.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

MONGE BEAU STUDIO
tt cft, ascens., calme. 310 000 F. Tél. : 325-97-16.

6e arrdt

Prox. Bon Marché, 703-32-44
3 P. ASC., TERRASSE

7e arrdt

VIIe, CH-DE-MARS. 567-47-47, lux. dble living + 2 chambres, 2 sanit., soleil, verdure.

10e arrdt

GARE DE L'EST
Propr. vd beau 2 P., cuis., s. de b. Crédit possible. 273-14-33.

11e arrdt

NATION. Atelier 86 m² à rénover, imm. ravalé. 370 000 F. Prêt conventionné possible. Tél. : 347-57-07.

12e arrdt

12e SUPERBE ATELIER
5 chambres, verrière-terrasse, 265 m². Prix : 1 700 000 F. EMBASSY — 562-16-40.

LEDRU-ROLLIN. Rare dans imm. réc. stdg, 4 p. avec gd balcon, parking. 980 000 F. COGEFIM. Tél. : 347-57-07.

13e arrdt

13e, CORVISART, maison 1981 liv. + 5 ch., 2 entr., 2 terras., Prix 2.100.000 F. 546-26-25.

14e arrdt

PLAISANCE 110 m²
charmant duplex
Atelier d'artiste
GARBI, 567-22-88.

15e arrdt

DANS IMM. GRAND STAND. construit par CECOGI au
329, RUE LECOURBE
IL RESTE :
UN 3 PIÈCES : 72 m²
Prix : 948.900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert : mercredi au vendredi de 14 heures à 19 heures. samedi, 10 h 30 à 13 h 30.
Téléphone : 575-62-78.

CAMBRONNE 40 m²
2 P., cuis., w.-c., à rénover BEL IMM. 350.000 F.
GARBI. 567-22-88.

16e arrdt

Quartier AUTEUIL, dans bel immeuble, appartement 63 m². 750 000 F. T. (40) 50-36-02.

17e arrdt

PL. MALESHERBES
SUPERBE pierre de taille STUDIO + MEZZANINE 340.000. Exclusif. 766-03-18.

18e arrdt

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire léger ; calme, clair, direct propriétaire. Tél. 329-58-65.

CECOGI construit résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
STUDIO 2-3-P., PARK.
STUDIO à partir de 322.500 F.
2 p. à partir de 472.800 F.
OFFRE EXCEPTIONNELLE
6 APPARTEMENTS EN PRÊTS CONVENTIONNÉS
STUDIO, 2 P., 3 P.
Bureau de vente ouvert mardi, jeudi et samedi, de 14 heures à 19 heures.
Téléphone : 575-62-78.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Immeuble rénové, ravissant duplex neuf, s/jardin privatif 90 m², 4 pièces., 88 m², cuisine, salle de bains, 2 w.-c., soleil, prêt intéressant. Tél. matin ou soir : 504-02-52.

20e arrdt

QUARTIER NATION
Gd 2 p., tt cft, 4e ét., imm. stand., ascenseur. 360.000 F.
LERMS, 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY. Croix-de-Berny. Type 3, entièrement agencé vue sur stade et parc de Sceaux, proche RER, bus, écoles, commerces, libre de suite. Prix : 340.000 F. Tél. : 660-35-95 soir et week-end.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Mº PORTE-D'ITALIE
2, 3, 4, 5 p. sur jardins
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
46, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, week-end de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h.
546-07-73 - 365-03-23.

Province

URGENT
Particulier vend meublé Merlin-plage Vendée
T.2, kitchenette, salle d'eau. 150.000 F.
706-15-30 H.B., poste 74 ou 958-83-44, après 20 h.

BREST. T2 neuf très coquet 54 m². 1er étage, s. de séjour, vaste ch., kitchenette, salle de bains, moquette. 240.000 F. Tél. : (98) 59-54-93.

capitaux propositions commerciales

Une organisation internationale de vacances vous propose : VOUS QUI CONNAISSEZ une résidence touristique, près plage ou piscine, accès aisé commerçants, dans laquelle nous pourrions louer au moins une vingtaine d'appartements
SIGNALEZ-LE NOUS !
Nous pouvons vous offrir soit une commission d'indication, soit un poste de responsable d'implantation.
Nous offrons aux propriétaires un LOYER GARANTI pour la saison d'été ou à l'année ; quelle que soit l'occupation réelle de l'appartement.
Ecrire nº 8.803 AMEPPA réf. MON, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

formation professionnelle

TROUVER UN NOUVEL EMPLOI
Stage intensif de 3 jours. Tél. (1) 225-63-33.

propositions diverses

Pr dev. expert conseil, interpelle technicien valeur construction. Ecr. Benazet P.-E., 15, r. Prévost, 34500 Béziers.

DEMANDES D'EMPLOIS

CNAM, bilingue, 35 ans
Etabli depuis 13 a. en RFA, exp. équipements et automatisme en alimentaire Allemagne et Suisse. Offre sa pratique des marchés. Ecr. s/nº 7 952 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Japonaise, bon français, carte de travail, dipl. d'université d'Etat, exp. prolongée dans Sté franco-japonaise, rech. emploi. Ecrire Mme ITO, 30, rue Guillaume-Tell, 75017 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VD OPEL BERLINA 1300 S, 7 ch., couleur bordeau, 5 portes avec nomb. options : sièges rabat. et sous enjoliv. et vis de sécurité, etc. Prix argus 41 700 F. Prix à débattre. MERCIER. Tél. : 010-73-78.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. rech. pour clients sérieux APPT 200 m², 15e, 7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

A LOUER THIAIS F4, 110 m², balcon, 3 chambres. Libre 1er juillet — 3 400 F/mois. Tél. 852-59-51, après 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres direction et employés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. tant à Paris qu'en banlieue APPTS 2 à 10 P. ou VILLAS. Tél. 504-01-34, poste 12.

Universitaire (professeur) rech. appt 3 pces de préf. 14e, 7e, 6e. Tél. : 589-86-64, ap. 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS - 227-44-44.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

PAVILLON centre, sur 560 m², super pavillon, récent, piscine, maison secondaire 245 m² hab. 2 100 000 F. T. : 644-48-83.

immeubles

CHAMONIX. Vend immeuble commercial, restaurant, bar, appartement à l'étage. Tél. : 339-25-63, h. bureau.

maisons individuelles

ARGENTEUIL
CENTRE EN EXPANSION
BELLE MAIS. BOURGEOISE
82 m² au sol, avec travaux
Surface habitable 130 m² environ + grenier aménageable 70 m² environ
Utilisable en totalité ou en 2 appartements avec entrées séparées
Ensoleillé. Jardin. Arbres.
Conviendrait plus particulièrement à artisan, prof. libérale, société commerciale
+ LOCAL PROFESSIONNEL
Murs libres
PRIX : 650.000 F
Tél. : 16 (3) 982-25-53 ou 961-12-77.

villas

A SAISIR GOLFE JUAN
MAISON A RESTAURER
VUE MER, EXCEPTIONNEL
880.000. M.B., 502-13-43.

EXCEPTIONNEL
RÉGION ARPAJON
Très belle villa rustique sur sous-sol, séj. 42 m², 7 P., s. de bains + douche, gd CONFORT. Jardin 2.100 m², BELLE VUE.
Prix : 1.150.000 F
FRAIS RÉDUIT
SOUFFRICE. 490-15-15.

COTE D'AZUR — MENTON
Appt 4-5 p., gd hall, 1er étage, asc., sud-est/sud-ouest, imm. p. de t., site classé, plein centre, 50 mètres mer. Tél. : soir (16-61) 52-77-44.

domaines

ACHÈTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou RÉGION LIMITROPHE.
Ecrire ORLET Nº 202.637, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

Part. vend St-Rémy-les-Chevreuse, 10' gare, terrain à bât. 510 m², façade 10,50 m.
T. 905-58-69 ou 899-25-96.

maisons de campagne

Refaite à neuf (près des Andelys 27) 100 km Paris, 30 km Rouen.
1 800 m² — rez-de-chaussée : séjour double 35 m², cuisine, w.-c., salle d'eau, lingerie, garage.
Etage : 3 chambres, cabinet toilette. Poutres apparentes sur la totalité, chauffage central mazout + récupération chaleur, cheminée. Terrain aménagé. Prix : 550 000 F net. Tél. Dourdou : 16(32) 54-21-11.

A vendre maison, vallée de l'Eure à Ezy-/Eure, sur 1.800 m². 3 P., cuisine, bain, grande terrasse, garage, annexe, terrain aménagé. 360.000 F. Tél. : 622-29-75 avant 14 h et après 19 h.

VAUCLUSE part. vend belle maison de village ancienne 10 pces, tt conft, caractère, jardin, vue admirable sur colline non constructible. 1 450 000 F (1 350 000 F si paiement rapide). Tél. : 16 (90) 20-32-78.

propriétés

Région ABLIS, 70 km de Paris, presbytère 19e, 210 m² + atelier d'artiste 66 m² + dép. Tt cft, jardin planté de 1.200 m² clos sur église romane. 800.000 F. T. (37) 31-13-59.

INDRE
15 km de Châteauroux
PROPRIÉTÉ AGRICOLE
de 109 hectares traversée par rivière
BATIMENTS D'HABITATION et D'EXPLOITATION
LIBRE A LA VENTE.
S'adr. à Me JACQUET.
Tél. : 16-54-38-83-32.

viagers

88/91 ANS
3 P., 4e étage, soleil, occupé, près Mº République. 158.000 + 2.000. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ — 266-19-00
8, RUE LA BOETIE, 8e
Prix rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services, 355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

VOTRE SIEGE SOCIAL
RC 160 F. SARL 180 F.
Constitution rapide de Sté
GSMP, 4, rue des Deux-Avenues, 13e. 586-85-11. 54, r. de Crimée, 19e. 607-62-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE, 562-66-00.

bureaux

VOTRE SIÈGE À PARIS-17e
Domiciliation RM, RC, SARL.
Constitution Sté 763-47-14.

BOURG-LA-REINE RER
burx mod. 80 à 200 m² à partir 4.000 F/mois, 660-44-86.

locaux commerciaux

Ventes

18e ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire léger ; calme, clair, direct propriétaire. Tél. 329-58-65.

Locations

Prox. av. d'Italie et rue Tolbiac, bât. indépendant, grande hauteur sous plafond, surf. 300 m² environ, entrepôt, idéal agence publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. le matin, 329-58-65.

boutiques

Ventes

11e MÉTRO CHARONNE
Boutique 65 m² + gd sous-sol, belle vitrine, exposition.
LIBRE toute propriété.
Renseignements : 260-30-15.

terrains





CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______
Code postal ______ Ville ______
Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09.
Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

LE CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme André Aniort,
M. et Mme Nicolas Villey Desmeserets et leurs enfants,
M. et Mme Jean Montech et leurs enfants,
M. et Mme Charles Peraldi et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de l'armée de l'air Pierre ANIORT,

tué au Liban le 6 juin 1984.
L'inhumation aura lieu à Regusse (Var), le 9 juin 1984.

8, rue de la Galissonnière,
83000 Toulon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emile BAAS,
professeur de philosophie,

survenu le 4 juin 1984, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 juin.
14, rue Fischart,
67000 Strasbourg.

– Neuilly. Béhuard. Bécon-les-Granits.

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Françoise de MEAULNE,
journaliste,
décédée le 5 juin 1984, munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de ses frères et sœurs :
Le marquis et la marquise de Meaulne,
M. et Mme Hubert Dupont Lhotelain,
Le baron et la baronne Michel Noirot-Nérin,
M. et Mme Henri de Charnacé,
M. et Mme Philippe Tardy-Joubert,
De ses neveux et nièces
Et de ses filleuls.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Bécon-les-Granits (Maine-et-Loire) le vendredi 8 juin, à 15 heures, suivie de l'inhumation.
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le vendredi 15 juin, à 18 h 30, ainsi qu'à Béhuard (Maine-et-Loire), le samedi 23 juin, à 17 h 30.

– M. M. Jocelyne Fernandez
a le chagrin de faire part du décès de

Louis Armand FAUCOUNEAU,
son grand-père,

survenu le 13 mai 1984 dans sa quatre-vingt-cinquième année, et prie ses amis d'avoir une pensée pour la fin terrestre d'une amitié absolue qui illumina trente-sept ans de vie quotidienne.

– Porto (Portugal). Tel-Aviv (Israël). Montevideo (Uruguay).

M. Jacques Lécouvé
et sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques LÉCOUVÉ,
née Danuta Wolczak,

survenu le dimanche 27 mai dans sa soixantième année.
Suivant son désir, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière des Longs Réages, à Meudon-Bellevue.

3, rue Georges-Vogt,
92190 Meudon-Bellevue.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Lyon le *23 mai 1984*, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

M. Jean LICHTENBERGER,

ingénieur chimiste ESPCI,
directeur honoraire
de l'Ecole nationale supérieure
de chimie de Mulhouse,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'instruction publique,
commandeur
de l'ordre pour la recherche
et l'invention.

De la part de

Mme Jean Lichtenberger,
son épouse,
M. et Mme R. Lichtenberger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme P. Marozeau,
leurs enfants et petits-enfants.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale.

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Jacques NOSARI,
grand reporter au *Figaro*,

décédé mercredi 6 juin, à l'âge de cinquante-neuf ans.

[Entré au « Figaro » en 1955 dans le service des informations générales, Jacques Nosari devient le collaborateur direct de Philippe Bouvard, titulaire de la rubrique des « potins ». Depuis 1978, il était grand *reporter*.]

– Genève.

La Caisse de prévoyance des interprètes de conférences (CPIC) a le regret d'annoncer le décès survenu subitement, le 4 juin 1984, de

Mme Helga PELICHET,
membre de son conseil d'administration, au sein duquel elle laisse un grand vide.

Le conseil d'administration exprime ses sincères condoléances à son mari et à ses enfants.

– Mme Marcel Garand,
Le professeur et Mme Henri Perret,
M. et Mme Bertrand Perret,
Marie-Fleur et Charlotte,
M. Denis Perret,
M. Dominique Perret,
sa grand-mère, ses parents, ses frères, belle-sœur et nièces,
Les familles Perret, Garand, Irigoin, Watrin, Ribeton, Noyer, Poyet,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Antoine PERRET,

docteur en droit,
notaire associé,

survenu accidentellement le 5 juin 1984, dans sa vingt-neuvième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église paroissiale de Bidache (Pyrénées-Atlantiques), le vendredi 8 juin, à 15 h 30, et seront suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale.

12, rue Pasteur,
33110 Le Bouscat.
Panchika-Baïta,
Parlementia,
64210 Bidart.

– Mme Simone Rosenwald,
son épouse,
Danielle, Marianne et Andrée Rosenwald, ses filles,
Simone et Claire Saillant,
ses petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean ROSENWALD,

premier président honoraire
de la Cour des comptes,
président de la Commission nationale
de l'informatique et des libertés,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 3 juin 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 6 juin.
(Le Monde du 6 juin.)

– Le premier vice-président,
Le vice-président délégué,
Les membres de la Commission nationale de l'informatique et des libertés,
Ainsi que son personnel,

ont la très grande tristesse de faire part *du décès de leur président,*

M. Jean ROSENWALD,

survenu le 2 juin 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière du Père-Lachaise.

Rendant hommage à la tâche qu'il a accomplie à la tête de la Commission, ils adressent à sa femme, à ses enfants et à toute sa famille, leurs plus sincères condoléances *et témoignages* de sympathie pour le deuil cruel qui les frappe.

– Couzeix. L'Hay-les-Roses. Limoges.

Mme Henri Rouberol,
son épouse,
M. et Mme Jean Rouberol
ses enfants,
Florence, Isabelle, Jacques Rouberol
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

font part du décès de

M. Henri ROUBEROL,

inspecteur départemental honoraire
de l'éducation nationale,
ancien directeur d'école normale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'argent
de la Ville de Paris,
médaille d'argent
de la ville de Levallois-Perret,
membre
de la Société d'histoire de France,

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 6 juin 1984, à Limoges.

– Aix-en-Provence. Marseille. Martigues.

Mme Norbert Saïd
et ses enfants,
M. et Mme Guy Siboni,
Les familles Saïd, Obedia, Nedjar, About, Hallakou, Lelouche, Anknoua, Lalou,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Norbert SAÏD,

survenu à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 8 juin 1984, à 14 h 15, au cimetière des Milles (13).

– Tarbes. Paris. Toulouse.
Mme Roland Victor,
son épouse,
M. J.-Cl. Sergeant, Mme, née Monique Victor, et leurs fils,
Docteur Gérard Victor
et ses enfants,
Docteurs Jean-François, Michèle Millet, née Victor, et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Odile Victor,
sa sœur aînée,
Et toute la famille,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Roland VICTOR,
professeur honoraire,
poète et romancier,
lauréat de l'Académie française (1960),
sociétaire des Gens de lettres de France,
prix Eugène-Leroy (1964),
membre du conseil d'administration
de la Société académique
des Hautes-Pyrénées,

survenu le 14 mai 1984, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques ont été célébrées, le mercredi 16 mai 1984, en la cathédrale de Tarbes.
10, rue Nicolas-Poussin,
65000 Tarbes.

– Mme Pierre Vitches,
M. et Mme Vladimir Vitches,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VITCHES,
officier de la Légion d'honneur,
industriel,

survenu, à Lagny-sur-Marne, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques civiles auront lieu, le samedi 9 juin 1984, à 11 heures, au cimetière de Lagny-sur-Marne, où l'on se réunira.

17, rue Parmentier,
77400 Lagny-sur-Marne.

Remerciements

– M. et Mme Robert BAROKAS
et leurs enfants,
prient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, à l'occasion du décès de

Bernard,

de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Services religieux

– On nous prie d'annoncer que les prières du mois à la mémoire du

professeur
Pierre-Maxime SCHUHL,
membre de l'Institut,

auront lieu le mercredi 13 juin 1984, à 18 h 30, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e.

De la part de
l'Alliance israélite universelle.

Souvenir

– On nous prie de rappeler le souvenir du

lieutenant
Jacques JOUBERT des OUCHES,
pilote de la RAF,

disparu le 6 juin 1944,

et de ses parents

le général et Mme
Jean JOUBERT des OUCHES.

INFORMATIONS « SERVICES »

PENTECOTE

Les services ouverts ou fermés

PRESSE : les quotidiens parisiens paraissent normalement.
BANQUES : elles seront fermées lundi 11 juin.
BUREAUX DE POSTE : fermés lundi 11.
SNCF, RATP, AUTOBUS : service des dimanches.
GRANDS MAGASINS : fermés lundi 11.
SÉCURITÉ SOCIALE : fermée vendredi 8 à 15 heures et lundi 11.
ALLOCATIONS FAMILIALES : fermées vendredi 8 à 12 heures et lundi 11.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : fermée dimanche 10 et lundi 11.
ARCHIVES NATIONALES : fermées samedi 9, dimanche 10 et lundi 11.

Musées

A PARIS seront ouverts dimanche 10 et lundi 11 : Beaubourg, le Grand Palais, le Musée de l'holographie, les Invalides et le musée Rodin.

Seront ouverts dimanche 10 *et fermés* lundi 11 : le Musée d'art moderne, le Musée d'histoire de France, le Musée d'histoire naturelle, le Musée Marmottan et le Palais de la *découverte*.

EN ILE-DE-FRANCE seront ouverts dimanche 10 et lundi 11 : Chantilly, Compiègne, Fontainebleau, La Malmaison, Rambouillet et Vaux-le-Vicomte.

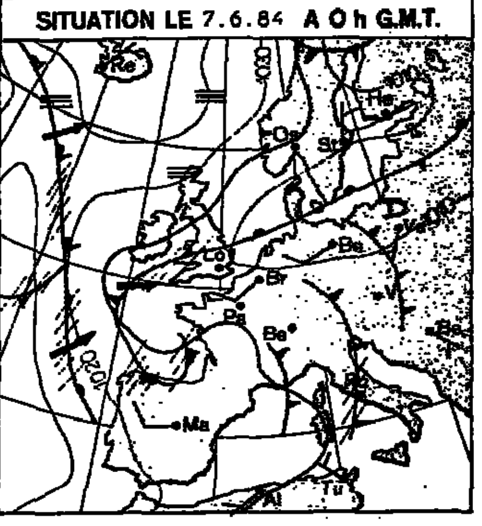
Port-Royal sera ouvert dimanche 10 et fermé lundi 11.

Fontainebleau

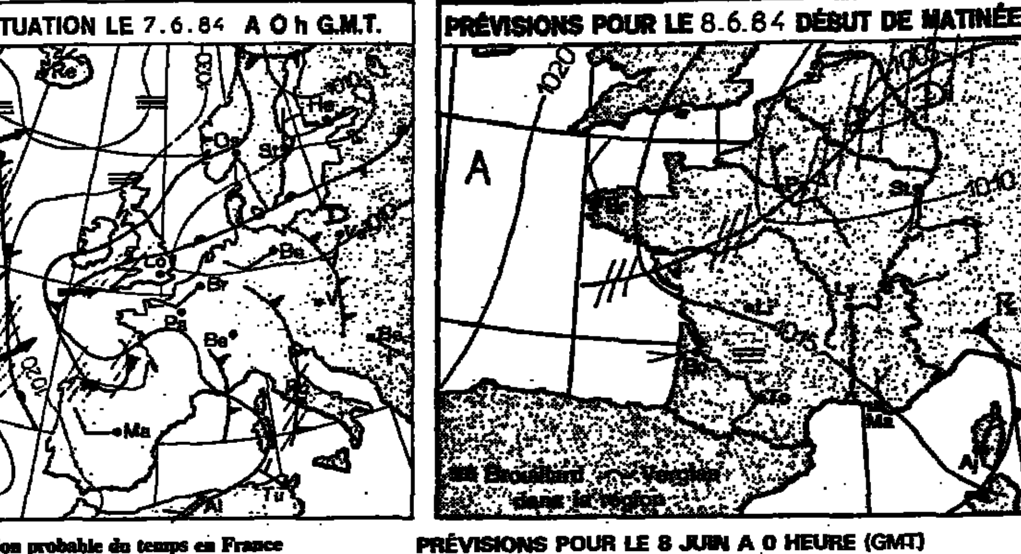
Fermeture temporaire. — En raison de la tenue du sommet européen, le Musée national du château de *Fontainebleau* sera fermé du mardi 12 juin au mardi 3 juillet, et le parc du domaine du 22 au 29 juin.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7.6.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.6.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 8 JUIN A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 juin à 0 heure et le vendredi 8 juin à 24 heures.

La perturbation du sud des îles Britanniques et de la mer du Nord s'enfonce à travers la France en perdant de son activité dans sa partie occidentale.

Vendredi matin, sur la moitié est de la France, le temps sera couvert, souvent pluvieux et parfois même orageux près du relief. Ce temps maussade tendra à se localiser sur les régions à l'est du Rhône et de la Saône. Les ondées orageuses seront parfois marquées du sud des Alpes à la Corse.

Sur les autres régions, pas de pluie mais beaucoup de nuages en début de journée, avec même parfois des bancs de brume ou de brouillard sur le Sud-Ouest. En cours de journée, établissement d'un temps nuageux avec éclaircies. Les périodes ensoleillées seront plus larges au voisinage de l'Atlantique.

Les vents de nord-est seront sensibles sur le nord de la France.

Dans l'ensemble, les températures seront toujours trop basses pour la saison : 15 à 18 degrés l'après-midi, sou*vent moins de 14 degrés près de la* Manche et de la mer du Nord.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 juin, à 8 heures, de 1 011,6 millibars, soit 758,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juin ; le second, le minimum de la nuit du 6 juin au 7 juin) : Ajaccio, 18 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 10; Bordeaux, 16 et 7; Bourges, 16 et 5; Brest, 16 et 7; Caen, 17 et 8; Cherbourg, 13 et 7; Clermont-Ferrand, 16 et 4; Dijon, 15 et 3; Grenoble, 19 et 7; Lille, 18 et 10; Lyon, 16 et 6; Marseille-Marignane, 19 et 11; Nancy, 17 et 9; Nantes, 16 et 6; Nice-Côte d'Azur, 17 et 12; Paris-Le Bourget, *17 et 10*; Pau, *15 et 8*; Perpignan, 15 et 9; Rennes, 17 et 7; Strasbourg, 17 et 8; Tours, 16 et 7; Toulouse, 17 et 6; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, *23 et 12* degrés; Amsterdam, *16* et 11; Athènes, 28 et 17; Berlin, 13 et 11; Bonn, 16 et 10; Bruxelles, 16 et 8; Le Caire, *34 et 18*; îles Canaries, *23 et* 18; Copenhague, 16 et 12; Dakar, 29 et 24; Djerba, 28 et 18; Genève, 16 et 7; Jérusalem, 28 et 17; Lisbonne, 19 et 13; Londres, 18 et 12; Luxembourg, 15 et 7; Madrid, 17 et 9; Moscou, 29 et 14; Nairobi, 26 et 14; New-York, 29 et 20; Palma-de-Majorque, 21 et 6; Rome, 21 et 15; Stockholm, 22 et 10; Tozeur, 33 et 20; Tunis, 22 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

PENTECOTE : LE WEEK-END LE PLUS LONG. — Le ministère des transports s'attend à une circulation très difficile sur les routes de France à l'occasion du week-end de Pentecôte. Selon la direction de la sécurité et de la circulation routière, 1,3 million de personnes risquent de prendre la route au départ de l'Ile-de-France, vendredi et samedi, soit 30 % de plus que pour l'Ascension. Il est conseillé de partir vendredi 8 juin en tout début d'après-midi ou samedi 9 *très tôt le matin, et de rentrer* lundi 11 juin avant 15 heures ou tard dans la nuit.

VOYAGE-PHOTO

JÉRUSALEM. — *L'Arche*, mensuel du judaïsme français, organise, du 2 au 9 septembre, un voyage-photo à Jérusalem à l'intention de jeunes photographes amateurs de dix-huit à trente-cinq ans. Des photographes professionnels accompagneront les participants.

★ *L'Arche*, 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris, tél. : (1) 766-03-35.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 7 juin

DES LOIS

● Portant ratification des ordonnances prises en application de la loi du 22 avril 1983 autorisant le gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, diverses mesures financières.

● Relative aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance, et au statut des pupilles de l'Etat.

DES DÉCRETS

● Relatif à la réglementation de la garantie du titre des matières et ouvrages en platine, en or et en argent.

● Portant publication de la convention de délimitation maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ensemble une annexe), signée à Paris le 25 octobre 1983.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application de la loi portant modification du code du travail et du code pénal pour ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 JUIN

« Dans les pas de Françoise d'Aubigné », 15 heures, devant Saint-Gervais, Mlle Lemarchand.

« Le jardin des Tuileries », 15 heures, métro Tuileries, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Cour de cassation », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

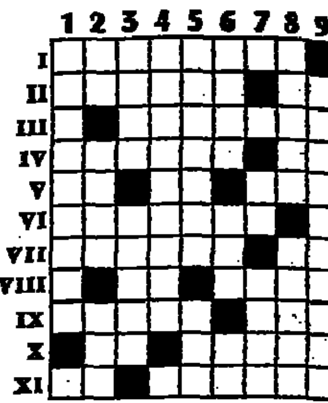
« Les ponts », 15 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

« La butte Montmartre », 15 heures, métro Blanche (Paris et son histoire).

« Trésor de Saint-Marc de Venise », 11 h 15, Grand Palais (Visages de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3727



HORIZONTALEMENT

I. Champion incontesté des jeux de l'amour et du hasard. — II. Sert à s'ennuyer beaucoup avec ceux qui n'en ont pas. Participe passé. — III. Iles britanniques. — IV. Liquide que l'on peut prendre avec une coupe. Participe passé. — V. Doubles dans une doublure. Départ en vitesse. Cellules de base de l'enseignement supérieur. — VI. Coupable, on la condamne. — VII. Donner une représentation en technicolor. Article. — VIII. Bienvenue, en automne. Reprend habilement de la main droite ce qu'il donne péniblement de la main gauche. — IX. Meurt en amont de Laval. Modeste place au soleil. — X. Ouvrent l'œil. Acheté ou donné. — XI. Engagement à l'époque des recruteurs. En arriver au dernier acte.

VERTICALEMENT

1. Matière soumise à la fonte. — 2. Figure quadruple dans un carré. *Façon d'entendre qu'on n'entend* plus guère. Dur en descendant, douloureux en remontant. — 3. Fait toute la lumière sur bien des étoiles. Prend rang après l'Ain et avant tous les autres. — 4. Préfère un vice dont il profite qu'une vertu qui ne lui servirait à rien. — 5. Fille de la Côte. Fille de la côte. — 6. Traité renversé par les Français que les Américains lisent à l'envers. Dans la cassette d'Henrick. Préposition. — 7. Article premier. Peut précéder le mieux, jamais le meilleur. — 8. Capte des émissions clandestines. Prépare une pièce allant au four ou en démolit une qui en a subi un. — 9. Devenu directeur alors qu'il n'était même pas fondé de pouvoir.

Solution du problème n° 3726

Horizontalement

I. Marandeur. — II. Oracle. — III. Népotisme. — IV. Tueur. Aar. — V. Paella. — VI. Eté. Cru. — VII. Penthotal. — VIII. Gais. Il. — IX. Luciole. — X. Tour. Open. — XI. Enée. Ness.

Verticalement

1. Mont-de-piété. — 2. Area ! Té. On. — 3. Râpé. Englue. — 4. A-coup. Taure. — 5. Ultra-chic. — 6. Del. Erosion. — 7. Salut. Ope. — 8. Mal. Ailes. — 9. Ruera. Liens.

GUY BROUTY.

SCRABBLE

● *Festival de Vichy (3 juin, quatre cent cinquante joueurs).* — Résultats finals : 1. Duguet ; 2. Labbé ; 3. Bloch ; 4. Lavigne (Belgique) ; 5. Viseux ; 6. Delol ; 7. Levart ; 8. Castelet (B) et Hannuna ; 10. Leroy ; 11. Faur ; 12. Pouyanne ; 13. Zengers (B) ; 14. Bonnet ; 15. Vigroux

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	1 431	gémeaux	F. 10 000
		autres signes	1 000
	28 351	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
	31 361	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
2	172	tous signes	400
	3 442	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6 762	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 882	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 882	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5 382	taureau	15 000
		autres signes	1 500
3	03	tous signes	200
	0 303	capricorne	15 200
		autres signes	1 700
	8 623	bélier	15 000
		autres signes	1 500
4	6 294	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	8 004	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	9 704	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
5	5	tous signes	100
	285	tous signes	500
	2 555	lion	15 100
		autres signes	1 600
	9 965	cancer	15 100
		autres signes	1 600
	08 845	balance	150 100
		autres signes	15 100
	20 835	capricorne	150 100
		autres signes	15 100
6	86	tous signes	200
	22 736	taureau	150 000
		autres signes	15 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
7	7	tous signes	F. 100
	67	tous signes	300
	2 657	poissons	10 100
		autres signes	1 100
	3 037	verseau	10 100
		autres signes	1 100
	9 007	balance	10 100
		autres signes	1 100
	11 507	poissons	150 100
		autres signes	15 100
	15 487	bélier	150 100
		autres signes	15 100
	17 697	sagittaire	150 100
		autres signes	15 100
8	078	tous signes	400
	858	tous signes	400
	6 738	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 038	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	4 338	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	10 618	vierge	150 000
		autres signes	15 000
	18 468	sagittaire	4 000 000
		autres signes	150 000
9	629	tous signes	400
	6 889	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	11 619	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	17 869	verseau	150 000
		autres signes	15 000
0	40	tous signes	200
	610	tous signes	400
	3 700	lion	10 000
		autres signes	1 000
	3 990	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 660	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	5 780	balance	15 000
		autres signes	1 500
	09 440	lion	150 200
		autres signes	15 200

LOTO
N° 23
TIRAGE DU MERCREDI 6 JUIN 1984

13 19 21 30 38 39 — 36 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 13 ET SAMEDI 16 JUIN 1984 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE 40e
TIRAGE DU MERCREDI 6 JUIN 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 100 F dans toutes les séries
4	Tous les billets terminés par 4 gagnent 100 F dans toutes les séries
06	Tous les billets terminés par 06 gagnent 400 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 60 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
337	0337	1337	2337	3337	4337	5337	6337	7337	8337	9337	4 400 F
	0373	1373	2373	3373	4373	5373	6373	7373	8373	9373	800
	0733	1733	2733	3733	4733	5733	6733	7733	8733	9733	800

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 33	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 33	Sommes gagnées Autres séries
9227	2279	10 000 F	1 000 F	7229	10 000 F	1 000 F
	2297	10 000	1 000	7292	10 000	1 000
	2729	10 000	1 000	7922	10 000	1 000
	2792	10 000	1 000	9227	1 505 000	15 500
	2927	10 000	1 000	9272	10 000	1 000
	2972	10 000	1 000	9722	10 000	1 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 25	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 25	Sommes gagnées Autres séries
9320	0239	10 000 F	1 000 F	3029	10 000 F	1 000 F
	0293	10 000	1 000	3092	10 000	1 000
	0329	10 000	1 000	3209	10 000	1 000
	0392	10 000	1 000	3290	10 000	1 000
	0923	10 000	1 000	3902	10 000	1 000
	0932	10 000	1 000	3920	10 000	1 000
	2039	10 000	1 000	9023	10 000	1 000
	2093	10 000	1 000	9032	10 000	1 000
	2309	10 000	1 000	9203	10 000	1 000
	2390	10 000	1 000	9230	10 000	1 000
	2903	10 000	1 000	9302	10 000	1 000
	2930	10 000	1 000	9320	4 000 000	40 000

84 ARLEQUIN TIRAGE DU MERCREDI 6 JUIN 1984 41e

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Espagne

Le gouvernement demande la levée du secret bancaire pour lutter contre la fraude fiscale

De notre correspondant

Madrid. – Le gouvernement socialiste espagnol part en guerre contre la fraude fiscale. Réuni le 6 juin en conseil des ministres, il a décidé l'envoi au Parlement d'une série de dispositions visant à mettre fin au laxisme traditionnellement de mise en la matière en Espagne.

La mesure la plus spectaculaire prévoit la levée du secret bancaire, au profit des inspecteurs des finances. Par ailleurs, une modification du code pénal permettra de poursuivre plus efficacement la fraude fiscale. L'actuelle définition juridique de ce délit rend en effet très difficile l'action de la justice, puisque, depuis son adoption en 1977, seules quatre personnes ont été traduites devant les tribunaux pour ce motif, trois d'entre elles ayant d'ailleurs été acquittées.

Il est prévu également une multiplication par dix des sanctions réprimant l'évasion fiscale. Lorsque celle-ci se produit avec *« circonstances aggravantes »*, elle pourra donner lieu désormais à des peines de prison légères. Parmi les autres pénalités applicables aux fraudeurs figurent la suspension temporaire de l'exercice de la profession (pour les notaires et les agents de change notamment) et l'interdiction de bénéficier de crédits officiels ou de subventions publiques. Enfin, en cas de litige entre l'inspecteur des finances et le contribuable, la charge de la preuve incombera dorénavant à ce dernier, qui devra démontrer son innocence.

Le gouvernement espère, grâce à ces mesures, tenir sa promesse de lutter contre le déficit du budget de l'Etat, qui dépasse toutes les prévisions (il a augmenté de 75 % durant les quatre premiers mois de 1984 par rapport à la même période de 1983), sans pour autant renforcer la pression fiscale. L'augmentation des ressources de l'Etat devrait provenir de l'accroissement du nombre de contribuables, et non de l'élévation du taux de l'impôt.

Le « paquet » fiscal annoncé par le gouvernement a été mal reçu par le patronat et l'opposition de droite, qui sont pourtant les premiers à reprocher aux socialistes de ne pas lutter suffisamment contre le déficit du budget. Ils affirment que ces nouvelles mesures auront pour effet de décourager à la fois l'épargne et l'investissement, tandis que la presse conservatrice voit dans le désir de contrôle fiscal exprimé par le gouvernement le premier pas vers *« l'Etat policier »* que les socialistes, à ses yeux, n'ont pas renoncé à établir.

Ces arguments ne semblent toutefois pas devoir rencontrer d'écho au sein de la grande masse des salariés, les seuls à ne pas pouvoir dissimuler l'importance de leurs revenus dans ce pays où l'évasion fiscale reste parmi les travailleurs indépendants la plus élevée d'Europe occidentale. Le secrétaire général aux finances, M. Juan Francisco Martin Seco, apportait il y a peu des précisions étonnantes à ce sujet : 84 % des revenus déclarés au fisc en Espagne sont le fait des salariés.

Les rentes du capital effectivement imposées ne représentent actuellement que 8 % du total des revenus soumis à l'impôt. Le revenu moyen déclaré en Espagne par les professions libérales et le patronat est de 400 000 pesetas par an (21 500 F), soit... environ le salaire minimum. Enfin, toujours selon le secrétaire aux finances, un travailleur indépendant sur quatre seulement remplit aujourd'hui sa déclaration d'impôt. Nul doute que, dans ce contexte, les mesures annoncées par le gouvernement appartiennent davantage au domaine de l'équité qu'à celui de l'idéologie.

THIERRY MALINIAK.

BELGIQUE

● **Le chômage continue à diminuer.** – *Le nombre de chômeurs belges indemnisés a baissé de 5 800 en mai, pour revenir à 503 475, soit 12 % de la population active. Il s'agit du neuvième mois consécutif de baisse du chômage, qui revient au niveau observé au début de février 1983. En outre, le résultat est essentiellement dû à l'embauche de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Ils étaient 156 000 à la recherche d'un emploi fin avril, et n'étaient plus que 150 291 en mai, selon l'Office national de l'emploi. – (AFP.)*

Le Pérou obtient du Club de Paris un rééchelonnement de sa dette publique

Le Pérou a obtenu un rééchelonnement de sa dette extérieure publique auprès des pays industrialisés portant sur les 1 046 millions de dollars venant à échéance entre le 1er mai 1984 et le 31 juillet 1985. A l'issue de la réunion, les 4 et 5 juin, du Club de Paris, le premier ministre péruvien, M. Sandro Mariategui, a fait état du *« soulagement »* de son pays, et précise que son gouvernement entendait mener une politique *d'« austérité sans récession »*. *« Nous sommes satisfaits*, a-t-il dit, *des résultats de cette réunion, ayant obtenu, pour la première fois, un traitement exceptionnel. »*

Au titre de cet accord, le Pérou effectuera les remboursements sur une période de neuf ans comportant une période de grâce de cinq ans, annonce le communiqué officiel publié par le ministère français de l'économie et des finances. Selon le calendrier établi à Paris, les autorités de Lima régleront d'ici le 31 juillet 1985 seulement 5 % du service de la dette due. Une autre tranche de 5 % devra être remboursée d'ici au 31 décembre 1985, et les 90 % restants le seront en huit versements semestriels à partir du 15 juin 1990.

« Sensibles aux efforts de redressement » entrepris par le Pérou, les pays créanciers ont, indique le communiqué final, *« noté avec satisfaction »* la mise en œuvre d'un programme économique et financier qui bénéficie de l'appui d'un accord de confirmation du Fonds monétaire international en date du 26 avril 1984. Les dix-huit pays créanciers du Pérou réunis à Paris sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, Israël, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Le Pérou, dont la dette extérieure totale est chiffrée officiellement à 12 milliards de dollars, espère en outre obtenir un allégement de ses remboursements auprès de ses créanciers privés. Le comité représentatif des banques créancières, présidé par M. William Rhodes, de la Citibank, a demandé le 6 juin aux banques d'approuver un rééchelonnement des règlements venant à échéance en 1984 et en 1985 et représentant 2,6 milliards de dollars, a-t-on appris à New-York.

● **Forte dévaluation du peso philippin.** – Aux Philippines, le peso a été dévalué de 22 % en ce qui concerne les importations de marchandises, et de 30 % pour les autres transactions. Le nouveau cours officiel a été fixé à 18 pesos pour 1 dollar contre 14 depuis le mois d'octobre 1983 (11 pesos auparavant).

Selon le président Marcos, le peso se stabiliserait entre 19 et 20 unités pour 1 dollar, mais des experts estiment que le cours tombera à 24 ou 25. – *(AP-UPI).*

AGRICULTURE

La municipalité d'Amiens (dont le maire est communiste) privatise les abattoirs de la ville

De notre correspondant

Amiens. – Le conseil municipal a voté à l'unanimité la privatisation des abattoirs municipaux. Les négociations ont été menées par M. René Anger, adjoint socialiste au maire communiste, M. René Lamps. Cette privatisation, décidée par une municipalité à majorité de gauche, a été rendue nécessaire non pas à cause d'une mauvaise gestion des abattoirs, dont le bilan est positif, mais parce que le plus gros client, la société SICADA (65 % du tonnage), qui se trouve être parmi les cinq grands français du marché de la viande, sous la direction de M. Jean-Pierre Heuzèle, a mis tout son poids dans la balance pour acquérir les abattoirs.

Cette société a, en effet, menacé de faire traiter ailleurs, notamment à Arras, une partie de sa viande. Le prix de la vente des abattoirs n'a pas encore été révélé. La SICADA s'engage, affirme M. Anger, à maintenir les emplois existants et les activités dites « périphériques », comme la boyauterie et le traitement des cuirs. Le négociateur socialiste a même précisé que ces activités seront mieux garanties dans le statut privé, car elles feront l'objet d'un bail.

La SICADA a l'intention, par ailleurs, de créer une centaine d'emplois en trois ans, en développant le secteur de découpe et de conditionnement de la viande.

Votant le projet de privatisation, la droite n'a pas manqué d'ironiser. Ainsi M. Roger Mezin (RPR) a parlé de *« journée historique »*, et il a ajouté : *« Cette volonté de recourir au privé est le signe que les idées libérales avancées par l'opposition gagnent du terrain, la gauche prenant enfin conscience des impératifs économiques. »* Ce à quoi M. François Cosserat, premier adjoint communiste, a répliqué : *« Nous n'avons jamais dit que nous étions partisans à cent pour cent des régies. »*

M. C.

● *Charente-Maritime : manifestation des ostréiculteurs.* – Près d'un millier d'ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron et de l'île de Ré ont bloqué, mercredi, le port de La Rochelle (Charente-Maritime) avec leur bateaux pour *« protester contre le nouveau calcul de la redevance domaniale »*. Les ostréiculteurs charentais réclament l'uniformité des calculs de cette taxe, dont l'augmentation récente est *« calculée différemment selon les bassins ostréicoles »*. Les responsables de la section ostréicole indiquent que, *« alors que la taxe domaniale est augmentée de 50 % dans tous les autres bassins, pour Marennes-Oléron et l'île de Ré cette même taxe est doublée, sans explication »*.

Du côté de l'administration, on indique que cette redevance n'avait pas été augmentée depuis cinq ans. Pour un ostréiculteur qui exploite deux hectares de bons parcs et qui fait environ 100 000 F de bénéfices annuels, elle représente environ 4 000 F. L'administration a, d'autre part, décidé de repousser du 30 juin au 30 septembre la date de paiement de la redevance.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2520	8,2550	+ 65	+ 90	+ 110	+ 140	+ 125	+ 225
$ can.	6,3457	6,3495	+ 6	+ 32	+ 36	+ 73	+ 38	+ 129
Yen (100)	3,5777	3,5806	+ 178	+ 189	+ 363	+ 381	+ 1083	+ 1138
DM	3,0760	3,0787	+ 165	+ 173	+ 333	+ 348	+ 976	+ 1021
Florin	2,7268	2,7285	+ 135	+ 143	+ 278	+ 291	+ 819	+ 861
F.B. (100)	15,0639	15,0735	– 19	+ 77	+ 63	+ 173	– 19	+ 328
F.S.	3,6892	3,6922	+ 253	+ 267	+ 521	+ 542	+ 1530	+ 1592
L (1 000)	4,9588	4,9621	– 124	– 101	– 260	– 220	– 833	– 732
£	11,5322	11,5421	+ 281	+ 310	+ 550	+ 609	+ 1563	+ 1738

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 11/16	10 13/16	10 13/16	10 15/16	10 15/16	11 1/8	11 15/16	12 1/16
DM	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 3/4	6 1/16	6 3/16
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6 5/16	6 7/16
F.B. (100)	10	11	11 7/16	12 1/16	11 9/16	11 7/8	12 1/4	12 9/16
F.S.	2 1/8	2 5/8	3 9/16	3 11/16	3 11/16	3 13/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	14 5/8	15 1/8	14 3/4	15 1/4	15 7/8	16 1/4
£	9	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 5/16	9 7/16	9 3/4	9 7/8
F. franç.	12 1/8	12 3/8	12 3/8	12 5/8	13	13 1/4	14 3/8	14 5/8

AUTOMOBILE

LES DEMANDES DE LICENCIEMENTS DE CITROËN

La CGT entend « mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités »

Après le maintien, par la direction de Citroën, de sa demande de deux mille trois cents licenciements (*le Monde* du 7 juin), la CGT réclame toujours *« une réelle négociation »* et entend *« mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités »*. Cette organisation estime en effet que le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale devrait refuser ces licenciements d'*« une manière définitive »*. C'est ce qu'ont déclaré, mercredi 6 juin, MM. René Lomet, secrétaire confédéral, et Georges Gutierrez, responsable de la CGT pour le groupe PSA. Contre toutes *« les mesures de casse des usines dans la région parisienne »*, la CGT entend obtenir une négociation, estimant que dans l'immédiat la parole est aux travailleurs – et d'abord à ceux d'Aulnay-sous-Bois, – qui auront *« à faire preuve de sang-froid et de détermination pour déjouer les manœuvres »*. A l'Assemblée nationale, Mme Dufoix, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales, a affirmé notamment le 6 juin : *« Nous voulons que les difficultés rencontrées par l'industrie automobile soient abordés dans le cadre de la régionalisation. (...) Tout le monde devrait comprendre la nécessité de cette démarche, y compris la direction de Citroën. »*

M. Akka Ghazi, militant malgré lui

S'il faut un jour choisir une séquence parmi d'autres, dans le florilège social des années 80, on retiendra sans doute, en ce qui concerne M. Akka Ghazi, une image à contre-ciel : celle d'un petit homme exultant, gesticulant, pleurant de joie, silhouette trapue juchée sur un toit à l'entrée des ateliers Citroën d'Aulnay-sous-Bois.

Akka, *comme l'appellent familièrement* ses compagnons de travail, perdait son calme habituel, mélangeant le français et l'arabe dans la « *sono* », *hurlant* devant des centaines de poitrines qui répétaient son cri de triomphe : « *Rabihna ! On a gagné ! Haya la CGT ! Vive la CGT !* »

C'était en juin 1982, à l'issue de la grande grève qui dura cinq semaines, marquée parfois d'affrontements violents avec la maîtrise et les non-grévistes. Le mouvement de ceux qui ne voulaient plus « *être OS à vie* » devait déboucher sur des élections libres, dans un établissement que l'on surnommait alors l'usine de la peur. La CGT devenait majoritaire face au syndicat maison, la CSL.

Une telle victoire, Akka Ghazi en était l'artisan incontesté, avec quelques-uns des « délégués de lutte » marocains qui, dans cette période, s'étaient révélés soudain, traduisant dans la langue du Prophète les consignes cégétistes et animant la lutte des OS de l'automobile contre un ordre patronal autoritaire. Il n'était que juste qu'il devînt, lui l'immigré, secrétaire de sa section syndicale. Depuis lors – et le conflit actuel vient encore d'en apporter la preuve, – son audience n'a nullement baissé parmi les ouvriers musulmans, qui constituent à Aulnay 80 % de l'effectif de production.

Porté au pouvoir malgré lui, ainsi *qu'il aime à le répéter*, Akka Ghazi – trente-huit ans, regard vif et gouailleur dans un visage faussement bon enfant – apparaît désormais comme l'ennemi numéro un de la CSL et des Dupont-la-Joie de la Seine-Saint-Denis. L'« *agent de Moscou* » manipulé par la centrale de M. Krasucki et le « *bougnoule* » fauteur de troubles, sans qui n'aurait pu se produire le singulier sursaut de ces OS, de ces gens du désert recrutés par strates successives, au fin fond du Sahara, du Sahel ou de l'Anatolie, et utilisés pendant des années aux tâches les plus pénibles, puis rejetés, humiliés, parce que notre société n'a pas su prévoir la crise.

A première vue, pourtant, ce paisible père de famille n'a rien d'un apparatchik classique, encore moins d'un *dangereux révolutionnaire*. « *On veut,* dit-il, *me faire passer pour un casseur, pour un ennemi de la France. C'est totalement faux. J'aime la France, c'est ma seconde patrie, mes quatre enfants y sont nés.* »

En fait, rien ne prédestinait ce montagnard du Moyen-Atlas au rôle qui est aujourd'hui le sien. Il ne s'intéressait guère au syndicalisme lorsqu'il est arrivé en Europe en 1973, après avoir démissionné de son poste de l'armée marocaine. Immigré parmi d'autres, il rejoignait à Brest un frère étudiant en sciences mathématiques et actuellement professeur, marié à une Française. Il exerce tout d'abord le métier de grutier, en province puis dans la région parisienne. En 1976, il entre à l'essai chez Citroën en tant que magasinier dans l'usine de Clichy, puis est embauché l'année suivante à Aulnay comme cariste (conducteur de chariots mécaniques).

Le loup dans la bergerie ? Nullement. *Akka Ghazi pensait au* contraire que faire du syndicalisme, c'était faire de la politique, synonyme d'ennuis de toutes sortes pour les gens du bled : « *Si quelqu'un te cause politique, tu viens me voir* », lui dit d'ailleurs dès le premier jour le chef des interprètes – ce qui n'empêcha pas son inscription d'office à la CSL : « *C'est ça ou la valise.* » Et Akka Ghazi d'avouer qu'il a fait comme la plupart : « *J'ai adhéré à la CSL. J'y étais encore au début de 1982. Ensuite j'ai pris ma revanche. C'est un abcès qui a percé.* »

Son engagement, cette fois, est réel : « *J'irai jusqu'au bout avec la CGT.* » Mais aussitôt il se hâte de préciser : « *Attention, je ne suis pas communiste, je l'ai déclaré dans une interview à* l'Huma. *Je ne suis pas non plus anticommuniste, ni socialiste, ni antisocialiste.* » Il refuse de parler des problèmes de politique intérieure ou extérieure, *notamment à propos du Maroc.* Et l'islam ? Là, Akka Ghazi répond prudemment : « *Je suis un bon musulman. Mais il y n'y a pas de lutte islamique chez Citroën, il n'y a que des problèmes de travail. Je mène un combat qui correspond aux intérêts des immigrés, mais aussi des ouvriers français. Je suis fier d'appartenir à Citroën : c'est pourquoi je souhaite que l'entreprise conserve une bonne santé. Et n'est-ce pas aussi l'intérêt de la France ?* »

Au plus fort de la grève de 1982 et de l'occupation de l'usine – le plus grave conflit depuis 1936 et mai 68, – Akka Ghazi avait inventé un slogan : « *Citroën veut travailler.* » Il le répète à présent, à d'autres fins. Car il existe, selon lui, d'autres solutions que les licenciements pour moderniser l'industrie automobile française et la rendre plus compétitive : une vraie formation, moins de gabegie, une meilleure maîtrise de la production, une réduction du temps de travail. Quant à l'aide au retour, il en accepte l'idée « *à condition qu'elle soit basée uniquement sur le volontariat, et qu'une telle formule s'accompagne du maximum de garanties pour ceux qui souhaitent en bénéficier. A cet égard, je veux faire confiance au gouvernement. Mais, pour cela, il faut négocier, pour pouvoir étudier tous ces dossiers dans la sérénité. Je trouve curieux qu'aujourd'hui les patrons nous assaillent de chiffres. Ils ne l'ont jamais fait au temps de Valéry Giscard d'Estaing, alors que la crise était déjà là.* »

Etonnant Akka Ghazi, qui se défend de faire de la politique, et dont le langage, peut-être par la force des choses, est éminemment politique.

JEAN BENOIT.

● **Renault dépasse Ford sur le marché automobile argentin.** – Renault a pris la première place sur le marché automobile argentin au cours d'une « guerre » avec le constructeur américain Ford, indique-t-on dans les milieux automobiles de Buenos-Aires. Sur quatre mois, Renault détient 34,8 % du marché, contre 31,6 % sur la même période de l'an passé. A l'inverse, Ford, qui détenait 34,1 % du marché en 1983, est tombé à 19,7 %. Le lancement par Renault de nouveaux modèles (R-18 et Fuego) serait la cause de cette évolution favorable au constructeur français. – *(AFP.)*

UNE « DOUBLE CHEVRON » MADE IN ROUMANIE

L'Oltcit, une voiture dérivée de la Visa Citroën, fabriquée en Roumanie, va être commercialisée dès le 1er juillet en France et dans quatre pays européens sous le nom d'Axel. Une telle information peut surprendre.

D'abord parce que l'Oltcit, qui est vendue en Roumanie depuis 1981, n'a pas excellente réputation et que longtemps les dirigeants de la marque française *avaient affirmés qu'elle n'apparaîtrait* pas en France.

Mais, surtout, parce que cette annonce intervient en plein conflit Citroën, alors que la CGT et le parti communiste réclament depuis de longs mois *« le rapatriement progressif dans les usines françaises des productions destinées au marché national »*. *L'Humanité* du 7 juin, dans une déclaration plus mesurée qu'à propos de l'Espagne, il y a quelques semaines, donne la position du PC : *« Il est contre la réimportation sur le marché national de véhicules de marques françaises* (Renault, Peugeot, Citroën, Talbot) *construits à l'étranger (330 000 par an) (...) Mais il n'a jamais envisagé la fermeture des usines de constructeurs français installées à l'étranger. Il propose que (...) ces usines servent, d'une part au développement du marché intérieur des pays où elles se trouvent et, d'autre part, à la grande exportation. »*

Citroën répond par avance que l'Axel a été conçue par son bureau d'études, que 50 % de la valeur de la voiture provient de France (boîte de vitesse, transmission, éléments de direction) et que cette importation résulte *de l'accord de production signée* par la firme avec les Roumains, condition même de ce développement. Des 50 000 exemplaires produits en 1984, 20 000 seront donc vendus dans le COMECON et 30 000 rachetés par Citroën. Les Français pourront donc obtenir l'une des cinq versions (trois voitures particulières et deux commerciales) de cette *« trois-portes » avec deux motorisations* possibles. Une voiture dont *l'Humanité* affirme qu'*« elle est, pourquoi pas, tout à fait apte à remplacer la 2 CV »*.

B. D.

[L'Axel est une berline bicorps de 3,72 mètres de long, 3 portes, 5 places, à traction avant, comprenant deux motorisations dérivées de celles de la GSA et deux niveaux de finition : Axel, Axel 11 R et Axel Entreprise (moteur 1129 cm³, 57,5 ch, boîte de vitesses à 4 rapports), Axel 12 TRS et Axel 12 TRS Entreprise (moteur 1299 cm³, 61,5 ch, boîte de vitesses 5 rapports).]

TRANSPORTS

● **Grève dans les transports maritimes.** – Le trafic maritime a été perturbé le 6 juin, par un mouvement de grève lancé par la CGT.

Cette grève concernait particulièrement les six mille marins qui travaillent dans les ports et sur les liaisons courtes (car-ferries), et avait pour but de faire aboutir des revendications de salaire, de retraite et d'emploi (selon la CGT, mille emplois seraient menacés). Les ports de Dieppe (les liaisons de car-ferries entre la France et la Grande-Bretagne ont été suspendues toute la journée), Nantes, Saint-Nazaire, Marseille et Toulon ont été les plus touchés par ces arrêts de travail.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente Palais Justice Paris
Lundi 25 juin 1984 - 14 h
STUDIO PARIS 9e
20 m² env. 2e ét. LIB. LOCATION
M. A PX 60 000 F
S'ad. Me COPPER ROYER
Av. Paris (17e), 1, r. G.-Berger, 766-21-03. DOMAINES Bureau 218 2e ét, 11, r. Tronchet, Paris (8e) Tél. : 266-91-40 poste 1815. Greffe criées trib. Gde Inst. Paris ou cah. de charges est dép. S/Pl. pr vis. le 19 juin 1984 entre 11 et 12 h.

Vente sur saisie immobilière au *Palais de Justice* d'EVRY (91) rue des Mazières
Le mardi 9 juin 1984 à 14 h
APPARTEMENT
au 3e étage, av. cave et parking 2, avenue des Sablons à
GRIGNY II (91)
Mise à prix : 45.000 F
Cons. préal. indisp. pr enchérir Rens Me AKOUN et TRUXILLO, av. ass. à Evry (91), 4, bd de l'Europe.
Tél. : 079-39-45 - Au greffe du T.G.I. d'Evry (91).

Vente sur saisie, Palais Justice Evry (91), r. des Mazières, 19 juin à 14 heures
APPART. F4 à LISSES (91), AVEC TERRASSE et BOX en SOUS-SOL
1, PLACE DE CHEVREUSE
Consignation préalable pour ench. **M. à Px 100.000 F**
Renseign. : **Mes ANDRÉ, avocats** T. 496-01-12 - 19, r. Féray, à Corbeil-Essonnes (91)

Vente sur saisie, Palais de Justice à Pontoise (95), 21 juin, 14 heures
PAVILLON à TAVERNY (95) - M. à Px 50.000 F
216, RUE D'HERBLAY, entrée, s. de séj., ch., cuis., s. de bains, w.-c., surélevé s/sous-sol, gar., chaufferie, caves, combles compr. 2 ch. et dégag. JARDIN, *cont.* 4 a 22 ca. Consign. 25.000 F. Renseign. :
Me BUISSON, AVOCAT 29, r. Pierre-Butin à Pontoise (95) 632-31-62

Vte s/sais. immob. Pal. Justice CRÉTEIL, jeudi 21 JUIN 1984, 9 h 30
APPART. MAISON-ALFORT (94) 6e étage 4 pièces cellier
17, r. du Maréchal-Juin - M. à Px 400.000 F
S'adresser **Me T. MAGLO** Avocat CRÉTEIL (94000), 4, allée de la Toison-d'Or. T. 387-18-90.

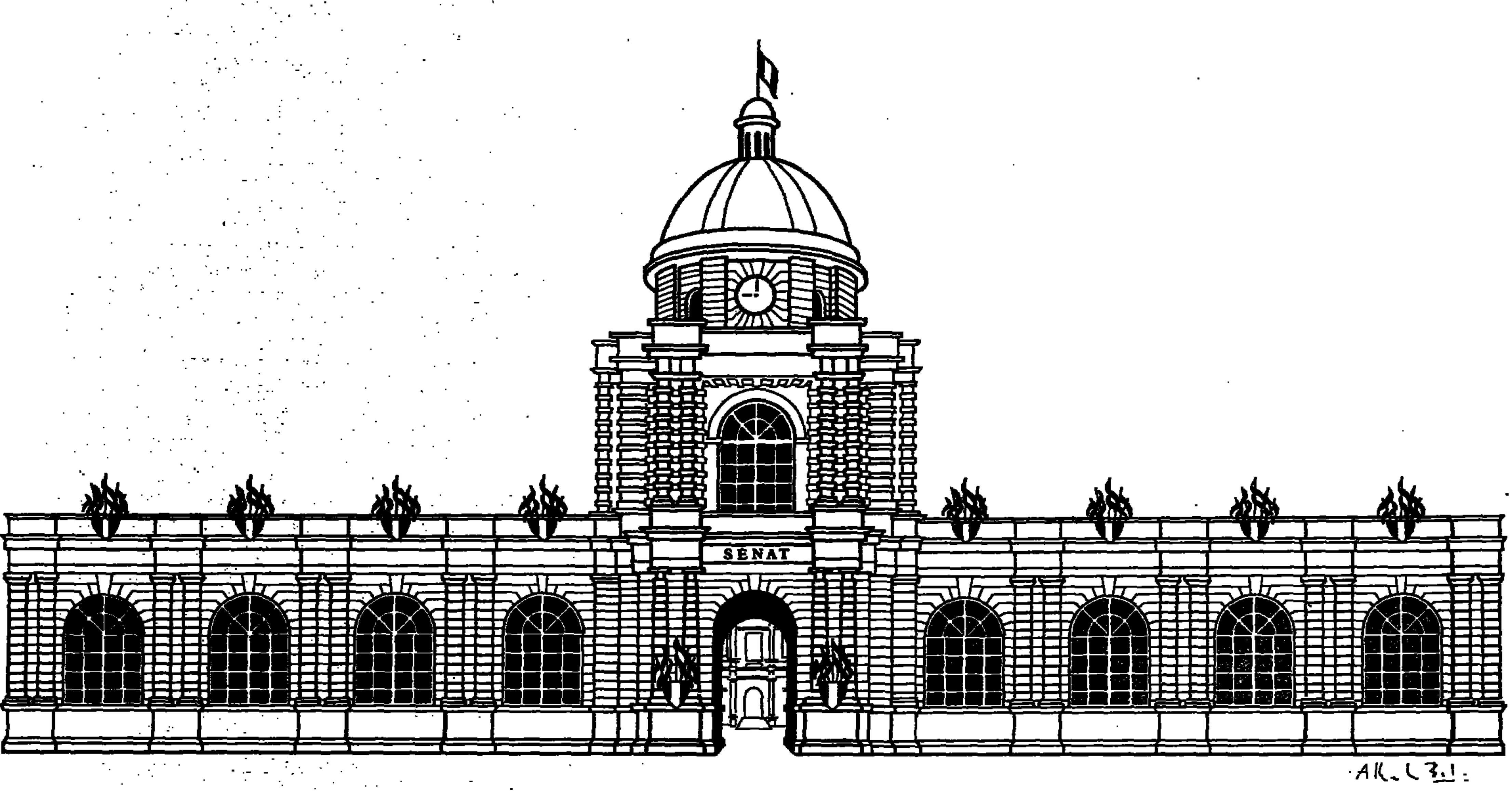
Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice d'Evry (Essonne)
rue des Mazières – Le Mardi 19 Juin 1984 à 14 heures
UN PAVILLON à LONGJUMEAU
(Essonne)
rue de Savoie numéro 24 – Cadastré pour 6 ares 77 centiares
MISE A PRIX : 160.000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir – Renseignements :
Mes AKOUN & TRUXILLO Avocats associés 4, boulevard de l'Europe à Evry (91) – Tél. : 079-39-45

Vente au Palais de Justice de Paris le Jeudi 21 Juin 1984 à 14 heures
UN APPARTEMENT av. CAVE & PARKING
Avenue de la Redoute numéros 9 à 13
à ASNIERES (92)
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser à Maître Bernard de SARIAC Avocat 70, avenue Marceau Paris 8e – Tél. : 720-82-38 – Maître FERRARI Syndic à Paris – Me LAFONT Administrateur Judiciaire.

Vente Palais Justice PARIS - Lundi 25 juin 1984 - 14 h
IMMEUBLE 14, r. de l'ARBALÈTE, PARIS-5e
Surface au sol 75 m², comp. : BATIMENT D'HABITATION élevé s/terre-plein, d'un r.-de-ch., 3 ét. carrés et un 4e étage lambrissé. Un autre corps de BATIMENT relié avec le premier, élevé s/terre-plein, d'un r.-de-ch. et de 3 ét.
M. à P. 350.000 F S'ad. **Me COPPER ROYER**
Avocat Paris (17e), 1, r. G.-Berger, T. 766-21-03. DOMAINES, Bureau 218, 11, r. Tronchet, Paris (8e). T. 266-91-40, poste 1815. Greffe Criées Trib.Gde Inst. Paris où le cahier des charges est déposé. S/place pr vis. le 19 juin 1984 entre 14 h et 16 h.

VENTE sur conversion, au Palais de Justice à PARIS, le LUNDI 25 JUIN 1984, à 14 h - EN DEUX LOTS
1er lot **UN LOGEMENT** (lot 34) **M. à P. : 70.000 F**
2e lot **APPARTEMENT** (lots 36-91) **M. à P. : 75.000 F**
dans un immeuble à PARIS (1er)
1 et 3, rue des INNOCENTS - 2, rue de la FERRONNERIE
et 43, rue Saint-Denis
S'adr. Me A. FITREMANN, avocat, 11 *bis*, rue Portalis, PARIS (8e), tél. 522-22-86 - S.C.P.A. *Michel NORMAND, P. CHAIGNE, Xavier NORMAND-BODARD, Pascal* PAILLARD, avocats, 37, rue Galilée, PARIS (16e) - Tous avocats près les Trib. de Gde Inst. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL - Sur les lieux pour visiter.

Le 21 Juin de 9 heures à 20 heures



LE SENAT OUVRE SES PORTES AUX RESPONSABLES D'ENTREPRISES

"L'entreprise face aux Pouvoirs Publics": ce thème sera abordé à l'intention de 150 responsables d'entreprises dans le cadre d'un séminaire exceptionnel organisé à l'initiative de DECIDER'S, avec le concours effectif de Monsieur Alain Poher, Président du Sénat. Il aura lieu pendant la journée du 21 Juin, au Palais du Luxembourg. Au cours de quatre tables rondes et d'un déjeuner-débat, des sujets essentiels pour la vie des entreprises seront examinés par des personnalités qualifiées de haut niveau, pour la première fois réunies, pour traiter de ces problèmes, appartenant à tous les grands courants politiques de ce pays. Des experts étrangers seront également présents.

Les intervenants se répartiront selon les quatre tables rondes programmées dans cette journée. Celles-ci seront animées par des journalistes du Monde, du Quotidien de Paris, du Nouvel Observateur et de Paris-Match. Ces débats seront étendus à la salle. Parmi les personnalités qualifiées inscrites à ce séminaire figurent:

Edmond Alphandery
Député – Membre de la Commission des Finances à l'Assemblée

Gustave Ansart
Député – Président de la Commission Production et Echanges à l'Assemblée
Membre du bureau politique du PCF

Albin Chalandon
Ancien Ministre – Ancien Président d'Elf-Erap

Raymond Forni
Député – Président de la Commission des Lois Constitutionnelles à l'Assemblée

Jean-Pierre Fourcade
Sénateur – Président de la Commission des Affaires Sociales au Sénat

Jean Le Garrec
Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Plan

Philippe Herzog
Membre du bureau politique du PCF

Alain Juppé
Adjoint au Maire de Paris – Membre de la Commission exécutive du RPR

René Monory
Ancien Ministre – Sénateur

Jacques Pelletier
Ancien Ministre – Président du Groupe Gauche Démocratique au Sénat

Christian Pierret
Député – Rapporteur général de la Commission des Finances à l'Assemblée

Alain Poher
Président du Sénat

Mayer Rashish
Ancien Sous-Secrétaire d'Etat du Président Reagan

Pierre-Christian Taittinger
Ancien Ministre – Vice-Président du Sénat

Chikao Tsukuda
Directeur Général au Jetro – Ancien Conseiller au Miti (Japon)

Jean-Marc Vernes
Président de Beghin-Say

Cette liste est non exhaustive. Elle est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualité.

PROGRAMME

9 H – 11 H
Le diagnostic français: la relation pouvoirs publics - entreprises est-elle aujourd'hui satisfaisante?
Table ronde réunissant chefs d'entreprises, responsables politiques et représentants des pouvoirs publics. Débat animé par Philippe Labarde, Chef du service économie et finance du Monde.

11 H – 13 H
Japon, Etats-Unis, Grande Bretagne, Allemagne Fédérale: examen comparatif de différents modèles.
Table ronde réunissant des spécialistes internationaux américains, japonais, anglais et allemands. Débat animé par Marc Ullmann, spécialiste économique à Paris-Match et RTL.

13 H – 14 H 30
Déjeuner-débat.

15 H – 17 H
L'analyse politique du système français au niveau des grandes formations.
Table ronde réunissant des experts du RPR, de l'UDF, du PS et du PC. Débat animé par Stéphane Denis, rédacteur en chef du Quotidien de Paris.

17 H – 19 H
Comment réformer un système trop centralisé?
Table ronde réunissant chefs d'entreprises, députés et sénateurs. Débat animé par Franz-Olivier Giesbert, chef du service politique du Nouvel Observateur.

19 H
Cocktail en présence des représentants du monde politique et économique.

- Un dossier complet sur ce séminaire exceptionnel vous sera adressé après votre inscription. Attention: le nombre des participants est strictement limité. Aussi, nous vous engageons à vous inscrire très rapidement. Deux participants d'une même société peuvent alternativement assister à ce séminaire.
- Les frais de participation sont fixés à 4.151 F TTC (3.500 F HT). Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Decider's. Une facture sera adressée par retour sur demande.
- Pour vous inscrire, ou obtenir tout renseignement complémentaire, écrivez ou téléphonez à:

Pierre Homsy ou Bernard Rideau, Decider's
216, boulevard Saint-Germain 75007 Paris.
Téléphone : 544.38.67.

Une initiative de
Decider'S
Groupe Homsy Delafosse & Associés

SOCIAL

La CGT conserve la majorité absolue aux élections au conseil d'administration d'EDF

Electricité de France a publié le 6 juin au matin les résultats provisoires des élections des représentants des salariés au conseil d'administration qui ont eu lieu le 5 juin. *Les résultats définitifs ne seront publiés que le 8 juin.* Sur 154 506 inscrits (dont 20 100 cadres), il y a *eu une bonne participation puisque* le taux de votants est d'environ 87 %. La CGT a obtenu 51,5 % des *suffrages exprimés*, soit 3 sièges, la CFDT 20,8 % (1 siège), FO 15,2 % (1 siège), l'UNCM-CGC 8,3 % (1 siège) et la CFTC 4,2 %. Chez les cadres, l'UNCM-CGC a obtenu 40,2 %, la CGT 22,5 %, la CFDT 19 %, FO 14,2 % et la CFTC 4,1 %. Chez les autres salariés, la CGT obtient 55,7 %.

Ces résultats révèlent une certaine stabilité du corps électoral à EDF malgré un effritement de la CGT et de la CFDT et une progression de FO, de l'UNCM-CGC et, dans une moindre mesure, de la CFTC par rapport aux élections de « représentation syndicale » du 4 novembre 1982. La CGT avait alors obtenu 53,4 %, la CFDT 22,9 %, FO 13,8 %, l'UNCM-CGC 6,3 % et la CFTC 3,6 %.

Les élections qui ont eu lieu le *29 mai pour Usinor et ses 29 filiales* de plus de 1 000 salariés ont donné les résultats suivants : sur 51 491 inscrits et 32 571 votants (63 %), la CGT a obtenu 44,1 % (3 sièges), la CFDT 22,8 % (2 sièges), FO 11,3 % et la CFTC 5,1 %. La CGC présentait deux listes, qui ont obtenu 7,9 % et 8,6 % (*chez les employés, techniciens et agents de maîtrise*) : ayant recueilli le plus de suffrages chez les cadres, *la CGC a 1 siège.*

∴

Aux Houillères du bassin de Lorraine, où les élections au conseil d'administration se sont déroulées le 6 juin, les résultats sont les suivants : sur 24 879 inscrits, il y a eu 15 367 votants et 14 473 exprimés. La CFTC a obtenu 25,9 % des suffrages exprimés (2 sièges), devant la CFDT 25,6 % (2 sièges), la CGT 21,8 % (1 siège), FO 17,8 % (1 siège), la CGT-ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise), 5,9 %, et la CGC ingénieurs 3 %. La liste de la CGC ingénieurs a cependant obtenu 79,20 % chez les ingénieurs et cadres (433 inscrits, 292 votants et 289 exprimés), ce qui lui permet d'avoir 1 siège au conseil d'administration.

DES SOUS-TRAITANTS DE CREUSOT-LOIRE MANIFESTENT

Interrogé à l'Assemblée nationale, le 6 juin, sur la situation du groupe Creusot-Loire, M. Laurent Fabius, ministre de la recherche, a déclaré que, « *si davantage de fonds propres sont nécessaires, les actionnaires ne doivent pas subordonner le respect de leurs engagements à un apport supplémentaire des banques et de l'Etat. Le groupe doit rechercher en lui-même, et d'abord chez ses actionnaires, les fonds propres dont il a besoin* ». Cette position des pouvoirs publics n'est pas sans inquiéter les six cents PMI sous-traitantes de Creusot-Loire auxquelles la firme doit 800 millions de francs. Onze *mille emplois seraient en jeu en* Saône-et-Loire, principale région d'implantation, avec le Jura et la Côte-d'Or, *de ces sous-traitants.* A l'appel de la SNPMI, quatre cents chefs d'entreprise ont bloqué *six TGV le 6 juin sur la ligne* Paris-Lyon, dénonçant le « *laxisme des pouvoirs publics qui profite aux grands groupes* ». Les manifestants ont demandé à être reçus par M. Fabius.

● M. Bergeron invite le gouvernement à réfléchir sur l'opportunité d'une relance. – *Intervenant le* 6 juin à Lille, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a estimé qu'« *il n'est pas scandaleux de s'interroger pour savoir s'il ne faut pas atténuer la politique de rigueur actuelle. Il y a une question de mesure qu'on est, à mon avis, en train de dépasser* ».

M. Bergeron a invité le gouvernement à « *réfléchir très sérieusement à l'opportunité d'une certaine relance économique* ». – *(Corresp.)*.

ÉNERGIE

HAUSSE DE LA PART DU NUCLÉAIRE DANS LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La production d'électricité en France au cours des quatre premières années de 1984 a été assurée à 62 % par les centrales nucléaires, soit 48 % de plus qu'en 1983 à la même période. De nouveaux réacteurs ayant été mis en service, le taux de disponibilité du parc des centrales a atteint près de 87 %, contre 72 % en 1983.

AFFAIRES

TROIS CHANGEMENTS A LA TÊTE DES BANQUES DU GROUPE CIC

Des changements sont intervenus à la tête de trois banques du groupe CIC. M. Bernard Yoncourt, directeur à la Société lyonnaise des dépôts remplace M. Jacques Schor à la Société nancéienne de crédit industriel. M. Hugues Maizy, trésorier-payeur général de la région Champagne-Ardennes remplace M. Robert Fossaert à la banque Scalbert-Dupont. M. Claude Pietra, commissaire du gouvernement auprès des banques, prend la présidence de la Banque régionale de l'Ain, succédant à M. Corson, atteint par la limite d'âge.

D'autre part, M. Dominique Saglio quitte la Société centrale de banque pour la banque La Hénin.

Sont confirmés dans leurs fonctions de président de banques nationalisées : MM. René Thomas, à la BNP; Jean Deflassieux, au Crédit lyonnais; Jacques Mayoux, à la Société générale; David Dautresme, au Crédit du Nord; Jean Peyrelevade, à la Compagnie financière de Suez; Mme Christiane Doré, à la banque Sofinco; MM. Jean-Paul Treppoz, à la Banque du bâtiment et des travaux publics; Daniel Houri, à la Banque du bâtiment et des travaux publics; Jean Matouk, à la banque Chaix; Gilbert Lasfargues, à la banque Vernes; Georges Dumas, au Crédit industriel et commercial (CIC); Jean Boyer, à la Séquanaise de banque; Mme Lisette Mayret, à la banque Hervet; MM. Michel Vuillaume, à la Société générale alsacienne de banque Lucien Pfeiffer, à l'Union de banque à Paris; Mlle Hélène Ploix, à la Banque industrielle et mobilière privée; MM. Jean Carrière, à la Lyonnaise de dépôts; Jean-Paul Escande, à la Marseillaise de crédit; Pierre-Louis Blanc, à la Bordelaise de crédit; Jean Durame, au Crédit industriel de Normandie.

Des décisions sont attendues en ce qui concerne la Société centrale de banque, que quitte M. Dominique Saglio, et la Banque de Bretagne, dont le PDG est M. Gilbert Moch.

● L'Imagerie Pellerin, à Epinal, a déposé son bilan. – *Le gérant,* M. Jean-Charles Dumont, descendant du fondateur de la célèbre *entreprise, sollicite le 7 juin un* règlement judiciaire et l'autorisation de poursuivre l'activité de la société malgré l'impasse financière *momentanée* pour la fabrique d'images, créée en 1735, dont le chiffre d'affaires en 1983 atteignait 2,6 *millions* de francs, et celui prévu en 1984, 6 millions.

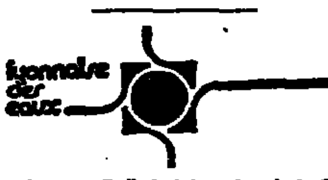
TECHNIP VA AUGMENTER SON CAPITAL DE 250 MILLIONS DE FRANCS

Les pertes de Technip en 1983 se sont montées, après audit approfondi, à *224 millions* de francs. C'est dire que la première firme française d'ingénierie a dépensé plus que ses fonds propres et se trouve en actif net négatif. Aussi le conseil d'administration, le 5 juin, après avoir décidé de proposer la poursuite de l'activité – procédure normale lorsqu'une entreprise a perdu plus de la moitié de ses fonds propres, – a-t-il proposé une augmentation de capital de 250 millions de francs ; une première augmentation de 170 millions de francs devrait intervenir « *au plus tard le 1er novembre 1984* » (*le Monde* du 25 mai).

Ce délai devrait permettre à l'Institut français du pétrole, principal actionnaire (40,95 %) de Technip par sa filiale ISIS, de trouver, par la cession d'une partie de celle-ci à des intérêts étrangers, les fonds nécessaires à une telle augmentation de capital. Même s'il ne conserve pas sa participation à son niveau actuel (ELF pourrait, en revanche, accroître légèrement la sienne).

Technip, qui a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de quelque 4 milliards de francs, emploie 2 800 salariés, dont 1 900 à Paris, 450 à Lyon et 450 à Saint-Nazaire. La CGT s'est récemment inquiétée des menaces que font peser sur le personnel les mesures de rigueur que les pouvoirs publics décideraient en contrepartie d'un accroissement des fonds propres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



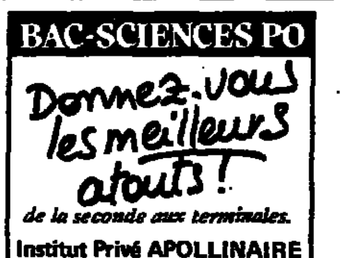
CARNAUD S.A.
Droit de vote double et dividende en actions

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 février 1984 a accordé un droit de vote double aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une *inscription nominative* depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Elle a précisé que ce droit de vote double sera exercé dans les *assemblées générales réunies postérieurement* au 1er mai 1986.

Il est rappelé également que la *dématérialisation des titres de* la Société (actions et obligations) entrera en vigueur le 3 novembre 1984.

Les actionnaires et les porteurs d'obligations sont invités à prendre contact, dès maintenant, avec les banques ou leur agent de change pour effectuer les formalités nécessaires.

L'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 26 juin 1984 aura à approuver le *paiement du dividende en actions.* Dans l'hypothèse probable où l'Assemblée voterait un tel paiement, les actionnaires en seraient aussitôt informés par un communiqué à la Cote officielle. Chaque actionnaire nominatif recevra de plus une lettre personnelle lui indiquant les modalités de l'opération.



Le conseil d'administration de la Société Lyonnaise des Eaux, réuni le 30 mai, a examiné les comptes consolidés du groupe pour 1983.

Le périmètre de consolidation a été modifié en 1983 par l'intégration d'Unidel et de sa filiale Forclum et les comptes de 1983 comprennent une année entière d'activité de la filiale américaine *General WaterWorks, contre deux* mois et demi en 1982.

Le chiffre d'affaires du groupe en 1983, y compris les produits financiers, a atteint 12 913 millions de francs, en augmentation de 29,4 % sur l'exercice précédent.

La part du groupe dans le résultat net consolidé augmente légèrement pour s'établir à 164,3 millions de francs contre 162,8 millions de francs en 1982, le résultat net total s'établissant à 201,3 millions de francs contre *236,6 millions de francs. D'importantes* provisions ont été constituées, notamment pour faire face aux difficultés rencontrées par certaines filiales du groupe et déjà annoncées. La marge brute d'autofinancement progresse de 24 % et atteint 899 millions de francs (724 en 1982).

La situation nette se monte à 1 884,9 millions de francs à fin 1983 (contre *1 509* à fin *1982*). Cette progression de 376 millions est imputable pour 208 millions de francs à l'augmentation *de capital réalisée au début* de 1983.

IMETAL
PENARROYA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires de Penarroya, réunis le 6 juin 1984 sous la présidence de M. Bernard de Villemejane, ont approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par une perte de 176 644 074 F et affecte celle-ci au report à nouveau qui s'établit, en conséquence, à un montant négatif de *210 millions de francs.* L'assemblée a nommé administrateur M. Marcel Geoffroy et renouvelé le mandat des autres administrateurs pour la durée statutaire d'un an.

Après avoir rappelé les diverses mesures mises en œuvre par la société en 1983 : concentration des moyens de production, réduction des investissements et des effectifs, cessions d'actifs, obtention d'un prêt participatif, M. de Villemejane a souligné que les deux années consécutives de perte avaient affecté le bilan de l'entreprise, dont l'endettement est devenu important par rapport aux concurrents, et qu'il serait souhaitable de conforter progressivement les fonds propres de Penarroya pour lui assurer un niveau financier en harmonie avec son importance industrielle.

Comparant les premiers mois de 1984 à ceux de l'année précédente, le président de Villemejane a précisé que le *marché et les cours du zinc, en hausse* d'environ 30 %, étaient en nette amélioration, que la consommation de plomb avait progressé de 10 %, mais que les prix, bien qu'en légère augmentation, demeuraient à un niveau trop bas pour assurer une rentabilité réelle aux producteurs.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de la société pour les quatre premiers *mois de 1984 a atteint 1 130 MF*, enregistrant une hausse de l'ordre de 35 %. Le président considère que, dans ces conditions, le résultat du premier semestre de la société devrait s'approcher de l'équilibre et que le résultat consolidé du même semestre serait positif.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 26 MAI 1984

M. Charles Urbain, président du di*rectoire, a présenté le rapport* d'activité 1983 à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et proposé l'affectation des résultats de l'exercice – précédemment soumis au conseil de surveillance – avec mise en paiement d'un dividende de 34 F assorti d'un crédit d'impôt de 17 F, à partir du 5 juin.

M. Urbain a précisé dans son allocution qu'un projet de fusion avec les Économiques troyens et Docks réunis, *filiale* à 96 %, était à l'étude.

L'ensemble des résolutions présentées *par M. Gabriel Mathey, président* du conseil de surveillance, a été approuvé à l'unanimité, dont la nomination au conseil de M. Pierre Mathey.

L'assemblée générale extraordinaire qui a immédiatement suivi a approuvé les résolutions qui portaient sur l'harmonisation des statuts de la société avec la loi du 3 janvier 1983 relative à l'investissement et à la protection de l'épargne et la loi du 30 avril 1983 apportant modification au code du commerce. Par ailleurs, une modification a assoupli les *termes statutaires de la composition du* conseil de surveillance.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

This announcement appears as a matter of record only

Postipankki

ECU 35,000,000

Zero Coupon Bonds Due 1992

Date of Issue : May 23, 1984
Bonds Due : February 23, 1992
Issue Price : 100 %
Redemption Price : 218 %
Yield to Maturity : 10.57 %

Banque Indosuez
Abu Dhabi Investment Company
Daiwa Europe Limited
Kredietbank S.A. Luxembourgeoise
Postipankki

Algemene Bank Nederland N.V. — Al-Mal Group
Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited — Berliner Handels- und Frankfurter Bank
Caisse des Dépôts et Consignations — Crédit Lyonnais
Credit Suisse First Boston Limited — Den Danske Bank International S.A.
Den norske Creditbank (Luxembourg) S.A. — Fuji International Finance Limited
IBJ International Limited — Istituto Bancario San Paolo di Torino
Mitsubishi Finance International Limited — Morgan Stanley International
Nippon European Bank S.A./LTCB Group — Orion Royal Bank Limited
PK Christiania Bank (UK) Limited — Société Générale — Sparebanken Oslo Akershus
Sparekassen SDS — Svenska Handelsbanken Group — S.G. Warburg & Co Ltd.
Yamaichi International (Europe) Limited

May 1984

1983
Credito Italiano

L'Assemblée générale ordinaire réunie à Gênes sous la présidence de M. Alberto Boyer a approuvé les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 1983.
Le bénéfice d'exploitation a été de 591,3 milliards de lires, en augmentation de 25,1% par rapport à 1982.
Après déduction de l'impôt sur les revenus pour un montant de 161,4 milliards de lires et des amortissements et provisions pour un montant de 387,5 milliards de lires, le bénéfice net s'établit à 42,4 milliards de lires dont 15 milliards de lires ont été affectés à réserve et 27,2 milliards de lires ont été distribués aux actionnaires, sous forme de dividende, en mesure de 85 lires par action.

PRINCIPALES DONNÉES DU BILAN AU 31/12/83
Collecte globale [illegible]
Titres et valeurs [illegible]
Total des emplois [illegible]
Fonds propres [illegible]
[illegible]



La même assemblée, réunie également en session extraordinaire, a délibéré une augmentation de capital de 160 à 320 milliards de lires, à effectuer pour un montant de 110 milliards de lires à titre gratuit et pour un montant de 50 milliards de lires à titre onéreux. A la suite de l'augmentation de capital les fonds propres s'établiront à 1.607 milliards de lires (1 milliard de dollars environ).

MARCHÉS
PARIS
LA VIE DE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 juin

Immobilisme

Les cérémonies organisées pour célébrer le 40e anniversaire du débarquement des forces alliées en Normandie n'ont pas fait sortir la Bourse de sa cachette. Aucun financier américain, il est vrai, n'est entré dans le Palais mercredi, tous étaient bien trop occupés à traiter leurs affaires là-bas, à Wall Street, repris de frissons. Seul, le marché s'est réfugié, derechef, dans la résistance, une résistance très voisine de la passivité tant les écarts de cours furent minces. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,07 % en dessous de son niveau précédent.

Rien, il n'y avait rien à dire, et les professionnels ne parlaient que des bagages Vuitton dont les actions étaient introduites ce jour sur le marché officiel. L'affaire fut bouclée dans la matinée et dans les meilleures conditions. Sur un prix d'offre de 380 F, un cours de 465 F fut inscrit. Les ordres libellés à des cours s'échelonnant de ce niveau à 540 F ont été servis à concurrence de 10 % et ceux libellés entre 545 F et 595 F à concurrence de 15 %. Tout le monde était content, surtout les commentateurs pour qui ce fut la seule pâture.

« Il se pourrait bien que le mois de juin soit à l'image de cette séance », nous confiait un professionnel, qui ne désespérait pas, cependant, d'assister à une reprise d'été après. C'est gai.

La devise-titre n'a guère varié, s'échangeant entre 9,86 F et 9,90 F contre 9,75 F/9,93 F.

Immobilisme aussi sur l'or, coté 393,40 dollars l'once à Londres contre 393,75 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 250 F à 104 100 F, tandis que le napoléon progressait encore de 6 F à 644 F.

Le volume des transactions a augmenté, passant de 12,25 millions de francs à 14,21 millions de francs.

NEW-YORK

Reprise

Coïncidence ? Des commandos de la finance américaine se sont remis à patrouiller mercredi 6 juin sur les plages de Wall Street. Après ses revers de la veille, le marché s'est redressé et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 133,83, soit à 8,94 points au-dessus de son niveau précédent. En cours de séance, il avait même atteint la cote 1 144,83, mais n'a pas réussi à s'y maintenir. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 942 valeurs traitées, 912 ont progressé, 556 ont baissé et 474 n'ont pas varié.

En partie responsable la veille du renversement de tendance, IBM a été à l'origine de cette reprise. A nouveau très malmenée, l'action du groupe s'est redressée en cours de séance et a fortifié les énergies. Dans un communiqué, le géant de l'informatique indiquait qu'il consentait des délais de paiement aux revendeurs de ses ordinateurs domestiques. Pour le reste, l'amorce d'une détente, ô combien timide, sur le front monétaire, avec, notamment, la renégociation de la dette mexicaine, et le sentiment, très confus il est vrai, que l'intensité du conflit dans le golfe Persique avait peut-être atteint un point culminant ont constitué des facteurs d'encouragement. Dans le cas présent, le problème latent posé par les taux d'intérêt élevés a été provisoirement occulté.

L'activité est demeurée modérée et 83,44 millions de titres ont changé de mains, contre 83,40 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 juin	Cours du 6 juin
Alcoa	34 5/8	34 3/4
A.T.T.	15 1/4	15
Boeing	40 7/8	40 7/8
Chase Manhattan Bank	41 1/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 3/4
Eastman Kodak	66 1/8	66 3/8
Exxon	40 1/8	40 1/2
Ford	38 1/2	38
General Electric	53 1/8	53 1/4
General Foods	51 7/8	53 1/2
General Motors	64 7/8	64 1/2
Goodyear	26 1/8	26
I.B.M.	106 1/4	105 3/4
I.T.T.	34 1/4	34
Mobil Oil	27	27 1/2
Pfizer	32 3/8	32 7/8
Schlumberger	48 3/4	50 1/8
Texaco	34 1/2	34 5/8
U.A.L. Inc.	34 7/8	36 1/4
Union Carbide	53 7/8	54 1/8
U.S. Steel	26 7/8	26 7/8
Westinghouse	22 1/4	22 3/8
Xerox Corp.	37 3/4	37 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VITTEL. – Le chiffre d'affaires du premier producteur français d'eaux minérales a *dépassé, en 1983*, le millard de francs pour s'élever à 1 066 millions de francs (+ 13,8 %).

Cette hausse est due au volume exceptionnel des ventes d'eau minérale et de boissons, dans lequel la part des grands formats (bouteilles plastiques) s'est encore accrue.

Le bénéfice d'exploitation a progressé de 6,3 %, à 97,3 millions de francs. La modestie de cette hausse s'explique, selon la direction, par l'accroissement des coûts de matières premières, notamment plastiques, et par l'alourdissement des frais de personnel (+ 16,9 %). Le bénéfice net après impôts a augmenté de moins de 5 % à 28,5 millions de francs.

A l'étranger, l'entreprise a connu des fortunes diverses : *au Liban*, les volumes vendus ont baissé de 40 %, entraînant une perte de 1,5 million de livres libanaises. Au Portugal, sa filiale *« doit faire face à un contexte économique très difficile, mais conserve de solides atouts pour retrouver une situation satisfaisante »*. Aux États-Unis, la société *« envisage favorablement un lancement et une commercialisation »* de l'eau de la source Barlett, en Californie du Nord.

Les ventes de l'ensemble des composantes de Vittel se sont élevées l'an passé à 797,4 millions de cols, marquant une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente. Pour Vittel seule, 604,9 millions de cols ont été vendus. Hepar a connu une progression de 18 %. Ricqlès, qui a lancé un nouveau conditionnement en boîtes, a augmenté de 2,3 %.

Les exportations s'élèvent à 95,2 millions de cols, soit près de 12 % des ventes globales. Le groupe signale des progressions sensibles au Benelux (+ 3 %) et en RFA (+ 14 %).

VUITTON. – Erratum : les actions de la société ont été introduites le 6 juin sur le marché officiel et non sur le second marché, comme indiqué par erreur dans le bulletin de Bourse de notre dernière édition datée du 7 juin.

FRANÇAISE DES PÉTROLES. – Le capital va être augmenté de 818,6 millions de francs par émission à 240 F d'une action nouvelle de 50 F nominal pour huit anciennes, créée jouissance du 1er janvier 1984. La souscription sera ouverte au public à partir du 25 juin. Rappelons que l'État actuel détient 35 % du capital et 40 % des droits de vote.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	5 juin	6 juin
Valeurs françaises	113	
Valeurs étrangères	96,7	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 juin	6 juin
Indice général	173,1	172,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 juin .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 juin	7 juin
1 dollar (en yens)	231,10	231,10

BOURSE DE PARIS – Comptant – 6 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 75	2 049
5 %	38 85	1 736
3 % amort. 45-54	....	2 549
Emp. 7 % 1973	9870	..
Emp. 8,80 % 77	116 80	0 362
9,80 % 78/93	89 70	8 863
8,80 % 78/86	92 30	4 280
10,80 % 79/94	93 10	8 174
13,25 % 80/90	100 98	0 145
13,80 % 80/87	102 60	8 881
13,80 % 81/99	101 40	5 430
16,75 % 81/87	109 90	12 402
16,20 % 82/90	111 05	6 462
16 % juin 82	110 45	15 913
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	5 675
E.D.F. 14,5 % 80-92	102	0 322
Ch. France 3 %	122	..
CNB Bques janv. 82	102 20	5 763
CNB Paribas	102 30	5 763
CNB Suez	102 30	5 763
CNI janv. 82	102 05	5 783

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2800	2800
Carrefour 6,75 % 77	341	340
Interbail (obl. conv.)	243 90	....
Lafarge 6 % 72	348	348
Martel 8,75 % 70	1835	1900
Michelin 5,50 % 70	846 20	846 20
Moët-Hennes. 6 % 77	1860	1850
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	300	301
Peugeot 6 % 70-75	372 50	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	176	177
Télém. 7 % 74	171	171
Thom.-CSF 8,9 % 77	365	359

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46 50	46 60
A.G.F. (St Cent.)	358	360
A.G.P. Vie	5570	5610
Agr. Inc. Madag.	81	76
Allobroge	291	296
Amrep	....	....
André Roudière	149	149
Applic. Hydraul.	300	300
Arbel	32	32
Artois	513	515
At. Ch. Loire	13 80	13 30 o
Aussedat-Rey	23	22 10
Bain C. Monaco	81 20	81 20
Banania	485	488
Banque Hypoth. Eur.	298	298
Blanzy-Ouest	360	380
B.N.P. Intercontin.	169	170
Bénédictine	1850	1841
Bon-Marché	126	128
Boie	295	296
Bras. Glac. Int.	815	815
Calf	440	438
Cambodge	240	240
C.A.M.E.	98	99 50
Campenon Bern.	176	176
Caout. Padang	360	....
Carbone-Lorraine	64 90	64 90
Carnaud S.A.	168	164 30
Caves Roquefort	930	925
C.E.G.Frig.	265	262
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	749	779
Centrest (Ny)	117	117
Cerabati	80 60	82 90
C.F.F. Ferrailles	276	....
C.F.S.	777	794
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	127	136
Chambon (M.)	400	....
Chambourcy (M.)	960	....
Champex (Ny)	111	....
Chim. Gde Paroisse	80	83
C.I. Maritime	444	440
Ciments (B)	129	128
Clause	510	505
Cochery	37	35 60
Cotradel (Ly)	411	....
Cogifi	251 40	262
Cominduis	736	765
Comiphos	184 90	185
Comp. Lyon-Alem.	255	254
Concorde (La)	312 40	309
C.M.P.	16	16
Conte S.A. (Li)	58	56 50
Crédit (C.F.B.)	210	202
Créd. Gén. Ind.	520	510
Cr. Universel (Cie)	504	504
Créditel	123 80	124 90
Darblay S.A.	264 80	264 80
Darty Act. d. p.	800	....
De Dietrich	385	375
Dégremont	137	140
Delalande S.A.	742	742
Delmas-Vieljeux	720	721
Dév. Rég. P.d.C (Li)	124 50	....
Didot-Bottin	650	653
Dist. Indochine	445	450
Drag. Trav. Pub.	248 80	249
Duc-Lamothe	150	150
Eaux Bass. Vichy	1051	1012
Eaux Vittel	948	920
Ecco	2780	2720
Économats Centre	480	491
Electro-Banque	260	255
Electro-Financ.	480	480
Elf-Antargaz	173	....
E.L.M. Leblanc	800	796
Ensili-Bretagne	125	125 70
Entrepôts Paris	263	262
Epargne (B)	1200	1170 o
Epargne de France	325	....
Epeda-BF	....	....
Escaut-Meuse	410	403
Eurocom	600	590
Europ. Accumul.	33	32 90
Eternit	370	380
Félix Potin	1123	1148
Ferm. Vichy (Ly)	107 50	108
Finalens	108 20	108
FIPP	125	125
Fnac	276	265
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	198	198
Fonc. Agache-W.	181 30	188 60
Fonc. Lyonnaise	1790	....
Foncina	174 50	171 10
Forges Gueugnon	14	13 50
Forges Strasbourg	142	142
Forinter	1150	1150
Fougerolle	87	88
France I.A.R.D.	115	110 40
France (La)	820	820
Frankel	186 10	188
Fromageries Bel	790	801
From. Paul Renard	409	411
GAN	650	648
Gaumont	558	534
Gaz et Eaux	1346	1320
Gerveis	110	....
Gér. Arm. Hold.	26	26 50
Gerland (Ly)	569	571
Gévelot	240	240
Gr. Fin. Constr.	220	216 50
Gds Moul. Corbeil	78	78
Gds Moul. Paris	332	324 50
Groupe Victoire	780	770
G. Transp. Ind.	167 70	174 30
Hutchinson	....	....
Hydro-Energie	215	214
Hydroc. St-Denis	43	41 30 o
Immindo S.A.	214 20	212 10
Immoinvest	171	168
Immobail	328	328
Immobanque	515	520
Immob. Marseille	2271	2300
Immofice	390	405
Industrielle Cie	837	836
Invest. (Sté Cent.)	785	....
Jaeger	26 90	26
Lafitte-Bail	305	314 80
Lambert Frères	57	53
Lampes	129 10	130
La Brosse-Dupont	110	110
Lebon Cie	....	....
Lille-Bonnières	320	322
Locabail Immob	515	500
Loca-Expansion	192	191
Locafinancière	305	312 50
Locatel	323	320
Lordex (Ny)	120	119
Louvre	463 90	480
Luchaire S.A.	283	294 30
Machines Bull	33	32 10
Magasins Uniprix	60 10	61 10
Magnant S.A.	65 50	....
Maritimes Part.	152	150
Marocaine Cie	38 50	38 60
Métal Déployé	345	345
M. H.	85 10	81 70
Mic	302	....
Mors	270	260
Nadella S.A.	121	119
Naval Worms	124	125
Navig. (Nat. de)	65	66
Nicolas	310	316 20
Nodet-Gougis	98	96 50
OPB Paribas	139 50	135
Optorg	128	130
Origny-Desvroise	106	109 70
Palais Nouveauté	283	294
Paris France	90 60	90 70
Paris-Orléans	154	157
Part. Fin. Gest. Im.	290	....
Pathé-Cinéma	240	230 40 o
Pathé-Marconi	125	....
Piles Wonder	134 50	....
Piper-Heidsieck	297	297
P.L.M.	101	100 90
Porcher	152 40	163 30 d
Profils Tubes Est	4	3 84
Prouvost ex-Lain.R.	78	77
Providence S.A.	425	429
Publicis	1390	1400
Raff. Souf. R.	120	120 10
Ressorts Indust.	62 20	....
Révillon	400	400
Ricqlès-Zan	130	....
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	88 10	94 40
Rochette-Cenpa	21 20	20 35 o
Rosario (Fin.)	116	116
Rougier et Fils	56	53
Rousselot S.A.	895	880
Sacer	43 20	....
Saclor	5	3 95 o
SAFAA	118	142 30 d
Safic-Alcan	248	239
SAFT	250	250
Saunier Duval	20	20
Saint-Raphaël	82	82
Salins du Midi	293	291
Santa-Fé	151	150
Satam	50 80	51
Savoisienne (M)	82	78 70
SCAC	140	140
Sellier-Leblanc	264	264
Senelle Maubeuge	196	187 20 o
S.E.P. (M)	171	....
Serv. Equip. Véh.	36 50	35 50
Sicl	28 10	28
Sicotel	285	285
Sintra-Alcatel	500	482 30
Sinvim	150	155
Siph (Plant. Hévéas)	240	240
SMAC Acieroid	158 90	159
Sofal financière	425	428
Soffo	214	205 50
Soficomi	485 10	483
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	815	815
Sogepal	254	236 70
Soudure Autog.	88 20	88 30
Sovabail	571	580
S.P.E.G.	174	177 60
Speichim	145 20	145
S.P.I.	340	335
Spie Batignolles	172	173
Stemi	282 10	282 20
Synthelabo	....	....
Taittinger	779	751
Testut-Aequitas	800	541
Thann et Mulh.	100	100
Tour Eiffel	345	331 20
Ufiner S.M.D.	190	190
Ugimo	229	227
Unibail	520	525
Unidel	84 80	81 30
U.A.P.	553	554
Union Brasseries	67 10	67 10
Union Habit.	274	274
Un. Imm. France	270	266
Un. Ind. Crédit	344	343
Usinor	3 35	2 40 o
U.T.A.	249	250
Vicat	237 50	238
Virax	58 20	60 50
Waterman S.A.	250	260
Brass. du Maroc	141	....
Brass. Ouest-Afr.	32 20	32 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	340	....
Akzo	287	296
Alcan Alum	300	....
Algemeine Bank	1130	1100
Am. Petrofina	590	582
Arbed	305	....
Asturienne Mines	110	115
Banco Central	103	98
Bco Pop Espanol	97	98
B. Régl. Internat.	31150	30900
Barlow Rand	105	....
Blyvoor	140 10	146
Bowater	35 05	37
British Petroleum	68	73 50
Br. Lambert	391	391
Caland Holdings	108	105
Canadian-Pacific	317	316
Cominco	360	362
Commerzbank	565	....
Dart. and Kraft	740	747
De Beers (port.)	69 50	69 20
Dow Chemical	296	285
Dresdner Bank	593	600
Fermes d'Aaj.	67	....
Finoutremer	235	235
Gén. Belgique	298 60	316 50
Gevaert	569	569
Glaxo	117	118
Goodyear	230	248 50
Grace and Co	375	388
Grand Metropolitan	....	....
Gulf Oil Canada	134	132
Hartebeest	848	811
Honeywell Inc.	570	541 o
Hoogoven	176	....
I. C. Industries	425	....
Int. Min. Chem	359	....
Johannesburg	1256	....
Kubota	12 70	12 80
Latonia	222	222
Mannesmann	521	....
Marks-Spencer	33	36
Midland Bank Plc	48	48
Mineral-Ressourc.	88 50	88 30
Nat. Nederlanden	701	....
Noranda	161 20	162 40
Olivetti	25 20	25
Pakhoed Holding	189	185
Petrofina Canada	....	....
Pfizer Inc.	321	316
Phœnix Assuranc.	58	....
Pirelli	11	11 90
Procter Gamble	494	480
Ricoh Cy Ltd	40 50	39 90
Rolinco	194	194
Robeco	203	196 60
Rodamco	438	438
Shell fr. (port.)	92	....
S.K.F. Aktiebolag	224	....
Sperry Rand	379	374
Steel Cy of Can.	180	....
Stilfontein	182	152
Sud. Allumettes	267	....
Tenneco	379	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 50	18 25
Vieille Montagne	800	....
Wagons-Lits	371	373
West Rand	90 80	91 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1660	1715
C.D.M.E.	534	531
C. Equip. Elect.	251	250
Defsa	330 10	335
Dauphin O.T.A.	1600	1600
Guy Degrenne	790	780
Merlin Immobilier	1680	1680
Métallurg. Minière	176 90	170
M.M.B	252 40	250
Novotel S.I.E.H.	1680	....
Om. Gest. Fin.	250	255
Petit Bateau	455	459
Petrofigaz	557	563
Poron	465	461
Salomon	1330	1350
S.C.G.P.M.	265	268
Far East Hotels	1 10	1 09
Sofibus	214	215
Sovac	505	511
Zodiac	1175	1202

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	201	210 d
Cellulose du Pin	30	....
C. Sabl. Seine	116	116
Coparex	530	527
Dunlop	13	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	56	....
Pronuptia	150	....
Rorento N.V.	650	644
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	142 50	150
Total C.F.N.	51	....
Ufinex	271	270

SICAV 6/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	224 18	214 01
Actions-Investiss.	260 46	248 65
Actions sélectives	332 07	317 01
Aedificandi	350 85	334 94
A.G.F. 5000	245 13	234 01
Agimo	367 98	351 27
A.G.F. Interfonds	350 17	334 29
Altefi	213 77	204 08
A.L.T.O.	178 28	170 20
Amérique Gestion	461 33	440 41
A.M.I.	215 46	205 68
Assoc. St-Honoré	11383 88	11327 02
Associc	23045 83	23045 83
Bourse-Investiss.	291	277 80
Brad Associations	2130 58	2124 21
Capital Plus	1281 24	1281 24
Columbia (ex W.I.)	634 33	605 57
Convertimmo	291 23	278 02
Cortexa	950 50	907 40
Credinter	374 65	357 66
Croiss. Immobil.	368 09	361 40
Démeter	11942 03	11918 19
Drouot-France	317 32	302 93
Drouot-Investiss.	723 76	690 94
Drouot-Sécurité	185 92	177 49
Drouot-Sélection	105 28	105 28
Energie	235 46	224 78
Epercourt Sicav	6159 96	6144 58
Epargne Associations	22384 91	22317 86
Epargne-Capital	5558 12	5501 11
Epargne-Croiss.	1297 49	1238 65
Epargne-Industr.	421 89	402 70
Epargne-Inter	634 91	606 12
Epargne-Oblig.	171 89	163 90
Epargne-Unie	834 83	796 97
Epargne-Valeur	333 73	318 60
Eparoblig	1155 48	1153 17
Eurocic	8500 23	8114 78
Euro-Croissance	397 62	379 59
Europe Investiss.	1038 71	991 61
Foncier Investiss.	835 89	808 86
Foncival	145 76	139 14
France-Garantie	271 26	265 93
France-Investiss.	401 44	383 24
Fr.-Obl. (nouv.)	394 34	376 46
Francic	251 77	240 35
Fructidor	217 96	208 07
Fructifrance	436 05	416 28
Fructivar	61443 72	61290 49
Fructi-Associations	1029 84	1027 78
Gestilion	60799 77	60848 15
Gestion Associations	108 40	105 76
Gestion Mobilière	544 52	519 83
Gest. Rendement	468 59	447 34
Gest. Sél. France	379 46	362 25
Haussmann Oblig.	1223 73	1168 24
Horizon	683 28	663 38
I.M.S.I.	368 76	360 12
Indo-Suez Valeurs	593 84	566 91
Ind. française	12299 17	12068 01
Interoblig.	10632 63	10150 48
Intersélect France	292 21	278 96
Intervaleurs Indust.	411 26	392 61
Invest. net	11085 41	11043 32
Invest. Obligataire	12900 67	12874 92
Invest. Placements	765 79	731 06
Invest. St-Honoré	641 90	612 79
Laffitte-crt-terme	110230 81	110230 81
Laffitte-Expansion	628 46	599 98 ◆
Laffitte-France	201 72	192 55
Laffitte-Oblig.	134 99	128 87
Laffitte-Placements	103002 74	102899 84
Laffitte-Rend.	194 14	185 34
Laffitte-Tokyo	901 23	860 36
Lion-Associations	11789 09	11789 09
Lionplus	51860 94	51149 45
Livret portefeuille	466 29	452 71
Mondiale Investissem.	331 10	316 09
Monecic	58097 62	58097 82
Multi-Obligations	440 46	420 49
Mutuelle Unie Sél.	106 28	101 46
Natio.-Assoc.	23925 69	23877 93
Natio.-Epargne	12051 50	11932 18
Natio.-Inter.	902 46	861 54
Natio.-Obligations	436 93	417 12 ◆
Natio.-Placements	58893 21	58893 21
Natio.-Valeurs	492 69	470 35
Oblifon	1068 78	1020 30
Oblisem	156 69	149 58
Pacifique St-Honoré	396 76	378 79
Paribas Epargne	11843 46	11796 27
Paribas Gestion	514 47	491 14
Patrimoine-Retraite	1181 05	1157 88
Phénix Placements	229 17	228 03
Pierre Investiss.	423 62	404 60 ◆
Placement crt-terme	55377 45	55377 45
Province Investiss.	272 50	260 14
Rentlem. St-Honoré	11118 03	11062 72
Sécur. Mobilière	388 41	370 80
Sél. court terme	11210 32	11126 87
Sélec. Mobil. Div.	318 02	310 26
Sélection-Rendem.	169 34	161 65
Sélect. Val. Franç.	193 56	184 77
Sicav-Associations	1106 86	1104 67
S.F.I. fr. et étr.	447 32	427 04
Sicavimmo	498 69	476 27
Sicav 5000	217 80	207 92
Sivafrance	354 77	338 68
Sivam	310 26	296 21
Sivarente	208 67	199 40
Siviater	335 79	320 55
S.I.-Est	935 17	892 76
S.I.G.	723 63	680 03
S.N.I.	1000 97	955 58
Sofrinvest	421 23	402 13
Sogepargne	339 65	324 25
Sogevar	829 40	791 79
Sogister	1057 45	1009 50
Soleil Investiss.	399 74	398 74
Technocic	1006 68	961 03
U.A.P. Investiss.	323 77	309 09
Uni-Associations	108 09	108 09
Unifrance	262 85	250 83
Unifoncier	896 24	855 12
Unigestion	617 97	589 95
Uni-Japon	1117 07	1066 42
Uni-Régions	1521 61	1452 61
Univenta	1890 41	1834 83
Univer	136 75	136 75
Univers-Obligations	1052 51	1017 90
Valorem	360 12	349 77
Valorg	1153 21	1152 08
Valeal	124807 78	124683 10

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1835	1818	1827	– 0 43
3570	C.N.E. 3 %	3625	3640	3640	+ 0 41
220	Accor	215	216 80	216 60	– 0 83
780	Agence Havas	756	756	756	....
535	Air Liquide	532	531	531	– 0 18
540	Als. Superm.	530	549	549	+ 3 58
93	A.L.S.P.I.	94	95	98	+ 4 25
199	Alsthom-Atl.	210 80	210	210	– 0 37
280	Applic. gaz	276	280	280	+ 1 44
415	Arjom. Prioux	414	407	408	– 1 44
910	Ass. Entrepr.	866	865	865	– 0 11
480	Av. Dass.-Br.	502	500	502	....
270	Bail-Equipem.	271	271	271	....
585	Bail-Investiss.	606	614	612	+ 0 99
495	Cie Bancaire	486	487	487	+ 0 20
159	Bazar H.-V.	156	153	153	– 1 92
280	Béghin-Say	263	262	256	– 2 66
415	Bic	406 50	405 20	406	– 0 12
310	B.I.S.	302	295	302	....
1410	Biscuit (Géné.)	1369	1351	1353	– 1 16
1730	Bongrain S.A.	1665	1688	1688	+ 1 38
670	Bouygues	650	644	645	– 0 78
2560	B.S.N.-G.D.	2551	2570	2575	+ 0 94
1720	Carrefour	1325	1330	1329	+ 0 30
980	Casino	899	891	891	– 0 88
600	Cedis	574	576	576	– 0 34
365	Celelem	360	360	360	....
695	C.F.A.O.	640	633	633	– 1 09
82	C.F.D.E.	79 80	79	79 10	– 0 87
405	C.G.I.P.	420	421	421	+ 0 23
340	Charg. Réunis	339	336	334 50	– 1 32
28	Chiers-Châtill.	26 90	28	28 40	+ 5 57
280	Ciments franç.	252 10	252 50	252 50	+ 0 15
1300	C.I.T. Alcatel	1265	1285	1280	+ 1 18
890	Club Méditerr.	886	882	882	– 0 45
120	Codetel	122	122	122	....
225	Cofimeg	228	227	227	– 0 43
275	Coles	286	285	285	– 0 37
169	Compt. Entrepr.	166	165 10	165	– 0 60
365	Compt. Mod.	349	349 50	348 50	– 0 14
630	Créd. Foncier	625	630	630	+ 0 80
235	Crédit F. Imm.	238 50	238 50	238 50	....
590	Crédit Nat.	638	638	639	+ 0 15
32	Creusot-Loire	26 70	26 95	26 70	....
106	Crouzet	106	108 80	108	+ 1 86
1690	Damart-Servip	1775	1750	1751	– 1 35
880	Darty	921	928	928	+ 0 76
650	Docks France	611	615	616	+ 0 85
104	D.M.C.	100	99 80	99 80	– 0 20
680	Dumez	667	675	675	+ 1 19
540	Eaux (Gén.)	540	534	534	– 1 11
265	Elf-Aquitaine	267 50	262 20	265	– 0 93
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
885	Europe n° 1	860	853	852	– 1 21
850	Facom	807	807	807	....
770	Fichet-Bauche	770	750	750	– 2 59
194	Finextel	192 50	190 10	190 10	– 1 24
290	Fives-Lille	284	273	273	– 3 87
45	Fonderie (Gén.)	40 95	42 90	42 20	+ 3 05
76	Fraissinet	70	70	70	....
385	Francarep	387	387	386 50	– 0 12
186	Gal. Lafayette	184	184	184	....
920	Gén. Géophys.	913	910	906	– 0 76
265	GTM-Entrepose	261	261	261	....
300	Guyenne-Gasc.	300	300	300	....
1640	Hachette	1400	1400	1399	– 0 07
325	Hénin (La)	331	334	335	+ 1 20
92	Imétal	95 20	95 20	96 70	+ 1 57
300	Imm. Plaine-M.	293	293	293 10	+ 0 03
1230	Inst. Mérieux	1310	1300	1300	– 0 76
390	Interbail	386	386	386	....
1520	Intertechnique	1499	1495	1495	– 0 26
141	J. Lefebvre	135	135	135	....
725	Lab. Bellon	710	696	696	– 1 97
365	Lafarge-Coppée	351 50	354	354	+ 0 71
....	Labon	778	756	756	– 2 82
1880	Legrand	1865	1885	1890	+ 1 34
1210	Lesieur	1165	1165	1164	– 0 08
285	Locafrance	282	291 10	282	....
645	Locindus	658	673	673	+ 2 27
790	Lyonn. Eaux	795	762	755	– 5 03
226	Maiz. Phénix	217 60	215	215	– 1 14
1145	Majorette (Ly)	1101	1105	1105	+ 0 36
122	Manurhin	112 50	114	113 80	+ 1 15
100	Mar. Wendel	99 50	98	98 90	– 0 60
1780	Martell	1810	1800	1810	....
1140	Merlin-Gerin	1105	1128	1128	+ 2 08
1400	Matra	1428	1410	1413	– 1 05
810	Michelin	785	771	775	– 1 27
1680	Midi (Cie)	1650	1620	1620	– 1 81
220	Midland Bk S.A.	225	222	222	– 1 33
62	M.M. Penarroya	61	61 50	61 40	– 0 65
1570	Moët-Hennessy	1540	1515	1520	– 1 29
400	Mot. Leroy-S.	365	355	355	– 2 73
100	Moulinex	98 10	98	98 10	....
555	Mumm	568	564	564	– 0 70
265	Navig. Mixtes	262	260	261	– 0 38
49	Nord-Est	51 50	51	51 10	– 0 77
340	Nordon (Ny)	360	361	361	+ 0 27
104	Nouvelles Gal.	101	102	102	+ 0 99
630	Occident. (Gén.)	620	628	633	+ 2 09
295	Olida-Caby	290	296 50	302	+ 4 13
795	Omn. F. Paris	811	820	820	+ 1 10
159	Opfi-Paribas	158 30	158	158	– 0 18
2420	Oréal (L')	2430	2416	2415	– 0 61
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	– 1 23
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	– 0 15
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 2 28
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 0 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	– 0 95
65	– (certific.)	73 50	72	72	– 2 04
103	Pétroles B.P.	116	113 90	113 90	– 1 81
235	Peugeot S.A.	228	227	227	– 0 43
45	Poclain	40 30	40	40	– 0 74
410	Poliet	351	351 20	351 20	+ 0 06
126	Pompey	132 40	133	133	+ 0 45
330	P.M. Labinal	334	330	330	– 1 19
1690	Presses Cité	1649	1646	1646	– 0 18
980	Précabail Sic.	987	987	987	....
250	Primagaz	245	232	233	– 4 89
150	Printemps	153 50	154	153 80	+ 0 19
1570	Promodès	1635	1640	1643	+ 0 48
295	Radiotechn.	297	290	291 50	– 1 85
108	Raffin. (Fse)	109 90	107 50	107 50	– 2 18
1160	Redoute (La)	1160	1160	1160	....
1070	Roussel-Uclaf	1162	1160	1168	+ 0 51
1550	Rue Impériale	1515	1505	1505	– 0 66
150	Sade	150	148	148	– 1 33
1380	Sagem	1390	1380	1380	– 0 71
380	St-Louis B.	361	365	366	+ 1 38
510	Sanofi	517	514	516	– 0 19
320	S.A.T.	320	317	317	– 0 93
685	Saupiquet Cie	680	690	690	+ 1 47
91	Schneider	83 10	86	89	+ 7 09
58	S.C.O.A.	65 50	65 50	66 70	+ 1 83
185	S.C.R.E.G.	183 90	181	181	– 1 52
430	Seb	419	420	420	+ 0 23
280	Sefimeg	284	285	285	+ 0 37
890	S.F.I.M.	800	800	800	....
67	S.G.E.-S.B.	65 60	65 20	67	+ 2 13
860	Sign. Ent. El.	820	818	818	– 0 24
480	Silic	480	500	500	+ 4 16
305	Simco	300 10	304 90	304 90	+ 1 59
140	Simnor	142	143	143	+ 0 70
1340	Skis Rossignol	1332	1332	1332	....
520	Sogéanco	518	521	521	+ 0 57
....	Sodexho	3285	3300	3300	+ 0 45
500	Sogerap	550	555	554	+ 0 72
540	Sommer-Allib.	527	532	532	+ 0 94
515	Source Perrier	515	512	515	....
....	Synthelabo	286	280	282	– 1 39
425	Talcs Luzenac	431	422	422	– 2 08
1690	Tél. Elect.	1598	1570	1570	– 1 75
295	Thomson-C.S.F.	300	300	300	....
1980	T.R.T.	1985	1980	1980	– 1 75
295	U.F.B.	290	290	290	....
575	U.I.S.	585	587	587	+ 0 34
270	U.C.B.	280	280	280	....
280	Valéo	240 80	240 80	241	+ 0 08
86	Vallourec	65 50	65	65	– 0 76
2080	V. Clicquot-P.	2049	2001	2025	– 1 17
820	Viniprix	729	720	720	– 1 23
1030	Elf-Gabon	1150	1168	1168	+ 1 56
220	Amax Inc.	225	220	222	– 1 33
280	Amer. Express	282 90	277	277	– 2 08
153	Amer. Teleph.	153 50	153 20	153 20	– 0 19
163	Anglo Amer. C.	185 50	187	184 90	– 0 32
1110	Angold	1229	1227	1227	– 0 16
585	BASF (Akt)	615	617	618	+ 0 48
815	Bayer	836	829	830	– 0 94
580	Buffelsfont.	659	654	654	– 0 75
31	Charter	30 90	31	30 95	+ 0 16
420	Chase Manh.	402 50	411	411	+ 2 11
286	Cie Pétr. Imp.	294 90	287 60	287 60	– 2 44
71	De Beers	73	71 90	71 20	– 2 46
1300	Deutsche Bank	1300	1285	1285	– 1 15
133	Dome Mines	134 50	134 90	134 90	+ 0 29
350	Driefontein Ctd	390	389	387	– 0 76
480	Du Pont-Nem.	471 80	473	473	+ 0 25
625	Eastman Kodak	663	664	664	+ 0 15
150	East Rand	167 10	167 50	165	– 1 25
....	Electrolux	198	198	198	....
385	Ericsson	381 90	380	380	– 0 49
415	Exxon Corp.	411	407 90	407 30	– 0 90
340	Ford Motors	370	377	377 50	+ 2 02
395	Free State	436	432	428	– 1 83
198	Gencor	214	210	210	– 1 86
325	Gén. Belgique	299 60	316 50	316 50	+ 5 64
520	Gén. Electr.	530	534	531	+ 0 18
600	Gén. Motors	640	649	644	+ 0 62
74	Goldfields	81 90	78 80	78 90	– 3 66
....	GdMetropolitain	47 10	47 50	47 40	+ 0 63
200	Harmony	228 50	225 60	224 90	– 1 57
35	Hitachi	36 90	36 45	36 50	– 1 08
630	Hoechst Akt.	659	627	624 c	– 5 31
79	Imp. Chemical	80 70	80	79 50	– 1 48
110	Inco. Limited	115	113	113	– 1 73
1060	IBM	1080	1058	1048	– 2 87
74	Ito-Yokado	80 60	79 40	79 90	– 0 86
345	ITT	350	348 80	349 80	– 0 05
70	Matsushita	74 70	74	74 20	– 0 66
870	Merck	889	890	890	+ 0 11
715	Minnesota M.	745	748	748	+ 0 40
276	Mobil Corp.	274	288	268	– 2 18
22790	Nestlé	22620	22500	22400	– 0 97
850	Norsk Hydro	864	875	876	+ 1 38
1210	Petrofina	1200	1220	1229	+ 2 41
626	Philip Morris	640	659	659	+ 2 96
146	Philips	146	147 70	147 70	+ 1 16
490	Pres. Brand	478	477	470 50	– 1 56
530	Président Steyn	596	593	569	– 4 53
1050	Quilmès	1120	1115	1115	– 0 44
1400	Randfontein	1550	1545	1540	– 0 64
505	Royal Dutch	512	513	513	+ 0 19
82	Rio Tinto Zinc	85	84 90	87	+ 2 35
330	St Helena Co	369	380	369	....
490	Schlumberger	482	482 50	483 50	+ 0 31
93	Shell transp.	91 50	95	95	+ 3 82
1410	Siemens A.G.	1438	1446	1445	+ 0 48
139	Sony	140 90	139 50	138 50	– 1 70
215	T.D.K.	217 50	214 80	214 80	– 1 24
....	Toshiba Corp.	17 15	17 05	17 15	....
785	Unilever	800	807	807	+ 0 87
625	Unit. Techn.	637	638	637	....
1200	Vaal Reefs	1321	1339	1334	+ 0 98
575	West Deep	632	632	632	....
475	West Hold.	539	541	535	– 0 74
370	Xerox Corp.	386	375	377	– 2 33
2 48	Zambia Corp.	2 42	2 41	2 41	– 0 41

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 225	8 257	7 960	8 360
ECU	6 859	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	307 570	307 580	293	313
Belgique (100 F)	15 068	15 069	14 350	15 450
Pays Bas (100 fl.)	272 510	272 490	261	281
Danemark (100 krd)	83 580	83 750	79	87
Norvège (100 k)	107 120	107 240	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 511	11 538	11 150	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 695	7 725	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 962	4 958	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	369 320	369 180	360	381
Suède (100 krs)	103 120	103 200	98	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 785	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 439	5 437	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 905	5 830	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 328	6 355	6 070	6 410
Japon (100 yens)	3 581	3 579	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/6
Or fin (kilo en barre)	104400	104200
Or fin (en lingot)	104350	104100
Pièce française (20 fr)	638	644
Pièce française (10 fr)	436	.....
Pièce suisse (20 fr)	630	635
Pièce latine (20 fr)	615	614
Souverain	765	764
Pièce de 20 dollars	4100	4160
Pièce de 10 dollars	2012 50	2005
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	4100	4145
Pièce de 10 florins	645	644

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « Un faux débat sur la politique d'austérité », par Tovy Grjebine.
– LU : *le Libéralisme moderne*, de Serge-Christophe Kolm.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
4. EUROPE
4-5. DIPLOMATIE
6. AMÉRIQUES
6. PROCHE-ORIENT

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

7. Au Luxembourg : la vocation européenne ne provoque aucune mobilisation.
8. Un entretien avec Mme Arlette Laguiller.
9. Un entretien avec M. Jean-Marie Le Pen.

POLITIQUE

10. Le communiqué du conseil des ministres.
11. ANNIVERSAIRE.

SOCIÉTÉ

12. ÉDUCATION : un entretien avec M. Alain Savary.
14. DÉFENSE.
– SPORTS : les Internationaux de France à Roland-Garros.

LE MONDE DES LIVRES

15. La légende de Mohammed Khaïr-Eddine ; LE FEUILLETON : Jean-Cau, Pol Vandromme, Correspondance Chardonne-Nimier.
16. LA VIE LITTÉRAIRE.
17. AU FIL DES LECTURES.
18. HISTOIRE LITTÉRAIRE.
19. : ÉCRITS INTIMES.
20-21. VOYAGES EN LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE : Taiwan.
22. ENQUÊTE : la vente de livres par correspondance.
23. ROMANS : Antoinette Peské ; José-Alain Fralon.

CULTURE

24. THÉATRE : *Frederic, prince de Hombourg*, à l'Odéon.
26. COMMUNICATION.

SUPPLÉMENT

27 à 31. Québec, 450 ans après : « Des atouts contre la crise » (II).

ÉCONOMIE

35. ÉTRANGER.
36. AUTOMOBILE.
38. SOCIAL.
– AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (26)
INFORMATIONS « SERVICES » (34) :
Pentecôte, les services ouverts ou fermés ; « Journal officiel » ; Loterie nationale ; Arlequin ; Loto ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (32) ; Carnet (33) ; Programmes des spectacles (25) ; Marchés financiers (39).

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1984 a été tiré à 451 059 exemplaires

A B C D F G H

Le CNPF propose de transformer 15 milliards de francs d'aides aux entreprises en crédits d'impôts

L'administration et le CNPF ont décidément bien du mal à travailler ensemble. Une première commission commune d'évaluation des charges des entreprises avait achevé ses travaux en juin 1983 sur un constat de large désaccord (35 milliards de francs de différence dans les évaluations). Une seconde commission, créée en août 1983, pour *« proposer des simplifications des aides et leur transformation en allégement de charges chaque fois que cela sera possible »* ne se termine pas mieux.

Le CNPF a décidé de rendre publiques ses propres propositions, le 7 juin, *« car l'administration — du fait de la préparation du budget 1985 — a reporté à l'automne sa prise de position »*.

Pour être unilatéral le texte du CNPF exposé par M. Brana, président de sa commission économique, n'en est pas moins intéressant. Ne serait-ce que parce que les aides aux entreprises — ce que certains appellent *« les cadeaux aux patrons »* — n'ont jamais fait l'objet d'évaluation précise.

Les experts ont d'abord exclu du champ de leurs travaux les aides aux huit grandes entreprises nationales monopolistiques (EDF, SNCF, etc.) qui mériteraient pourtant, elles aussi d'être simplifiées. Celles-ci s'élèvent à 50 milliards de francs en 1983, se répartissant en 4,5 milliards de concours en capital et 45,5 milliards de contribution à l'exploitation (dont 18,7 milliards de charges de retraite).

Ils ont aussi écarté les dotations en capital des entreprises nationalisées du secteur concurrentiel, qui ne correspondent pas à une aide mais au rôle d'actionnaire de l'Etat (6,8 milliards de francs en 1983).

Le CNPF comme l'administration ont refusé de prendre en compte les aides sectorielles (8,8 milliards de francs) en ce qu'elles ne vont qu'à sept secteurs (les deux tiers d'entre elles étant concentrées sur l'aéronautique, la construction navale et la sidérurgie) choisis par la puissance publique en fonction de ses options à long terme (politique industrielle).

Les prêts bonifiés ont suscité entre les experts un débat, les représentants du CNPF n'acceptant de prendre en compte que la bonification proprement dite (différence entre les taux offerts et les taux du marché), soit 1,5 milliard de francs en 1983 pour 30 milliards de francs de prêts bonifiés proposés par l'Etat. Le CNPF s'est aussi refusé à prendre en compte (en opposition en cela avec l'administration) les aides à l'exportation — une quinzaine de milliards de francs — pour trois raisons : elles profitent en général aux pays ou aux entreprises acheteurs ; elles mettent les conditions de crédit de la France au niveau de ceux de la concurrence internationale ; enfin, le système fonctionnant correctement n'a pas de raison d'être simplifié.

Une centaine de procédures

N'ont donc été prises en compte qu'une centaine de procédures d'aides, représentant environ 15 milliards de francs. Elles touchent à l'aménagement du territoire, la création d'entreprises, les économies d'énergie, l'exportation (foires, crédits de développement...), la recherche, l'investissement, les entreprises en difficulté, la formation et l'emploi.

Le CNPF, partant de ce bilan, propose de maintenir les incitations qui donnent satisfaction aux entreprises (soutien à l'exportation, aide à la recherche). Il réclame aussi la transformation de la formule actuelle d'amortissement exceptionnel pour investissement — mise en place en 1983 et qui coûte 5 milliards de francs à l'Etat — en crédit d'impôt imputable sur la TVA du mois suivant un investissement industriel et commercial.

Mais, surtout, il propose d'étendre ce principe de crédit d'impôt à toutes les autres aides. Ce crédit au taux modulé, par l'Etat, chaque année en fonction de l'importance attachée à l'effort d'investissement pourrait donc être majoré en fonction de la localisation (aménagement du territoire), de la situation de l'entreprise (création, difficultés), etc.

Mais cette déduction par les entreprises elles-mêmes de ce crédit d'impôt de leurs paiements mensuels de TVA ne supprimerait-elle pas à un certain nombre de fonctionnaires leur raison d'être ? Le CNPF propose enfin d'améliorer le système des prêts bonifiés et de simplifier les procédures (moins de guichets, des délais plus courts...) : des principes sur lesquels tout le monde semble d'accord.

BRUNO DETHOMAS.

LES DOUANIERS ITALIENS DÉPOSENT UN PRÉAVIS DE GRÈVE A PARTIR DU 11 JUIN

Les douaniers italiens ont déposé un préavis de grève, et pour une durée illimitée, à partir du lundi 11 juin, 14 heures.

Les fonctionnaires transalpins refusent à nouveau d'effectuer des heures supplémentaires et ne procéderont aux opérations de contrôle des passages et de dédouanement que de 8 heures à 14 heures chaque jour.

Le mouvement, ajoute-t-on à Chamonix, est prévu pour durer le temps des négociations qui doivent s'ouvrir la semaine prochaine à Rome, destinées précisément à régler le problème des heures supplémentaires des douaniers italiens.

Ce contentieux, déjà ancien dans l'administration italienne, est en partie à l'origine des manifestations massives des transporteurs routiers au mois de février. — *(AFP.)*

● *Préavis de grève des salariés de la Cofiroute pour le 11 juin.* — L'intersyndicale des salariés de la société d'autoroute Cofiroute a déposé un préavis de grève pour le lundi 11 juin dès cinq heures du matin.

L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SGPA-Autonomes) demande notamment une clause de sauvegarde quant au rattrapage des salaires.

La société Cofiroute, qui emploie 1 100 personnes, exploite les tronçons Paris-Rennes, Paris-Le Mans, Paris-Poitiers et Angers-Nantes. Des négociations doivent avoir lieu le 8 juin.

Le sort de M. Robert Schwab

M. GASTON DEFFERRE DÉPLACE D'OFFICE UN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES POLICES URBAINES

M. Robert Schwab, contrôleur général de la police nationale et directeur départemental des polices urbaines des Hauts-de-Seine, est déplacé d'office. Telle la décision prise par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, après que le conseil de discipline devant lequel avait comparu, le 9 mai, ce haut fonctionnaire policier eut proposé sa mise à la retraite d'office. L'administration reprochait à M. Schwab ses réponses contradictoires et confuses lors de l'enquête de l'Inspection générale des services (IGS) provoquée par la publication, dans l'hebdomadaire *le Point* du 19 mars, d'un rapport du préfet de police de Paris. L'exemplaire utilisé par l'hebdomadaire s'était avéré, après expertise, être une photocopie de celui confié personnellement à M. Schwab.

M. Schwab n'est finalement pas chassé de la police nationale, sanction radicale envisagée « pour l'exemple » dans un premier temps. Déplacé d'office, il est nommé à la sous-direction de l'équipement du ministère de l'intérieur, qui appartient à la nouvelle direction de la formation et de l'équipement confiée à M. Jean-Marc Erbès. Plusieurs raisons fondent cette clémence apparente et cette décision jugée modérée au ministère de l'intérieur par rapport aux premières intentions de M. Defferre. D'une part, l'enquête de l'IGS n'a pu établir formellement que M. Schwab, malgré ses réponses contradictoires, était l'auteur de la fuite incriminée. D'autre part, après les mésaventures de l'« affaire Genthial » — le « patron » de la brigade criminelle brutalement muté, dans un climat de « chasse aux fuites », puis publiquement réhabilité par le président de la République — il n'a sans doute pas semblé opportun de créer, par une décision excessive, un nouveau conflit dans la police nationale.

Enfin, au-delà de son implication éventuelle dans la « fuite » d'un rapport portant sur l'état des effectifs policiers parisiens, M. Schwab est un haut fonctionnaire apprécié, qui donnait toute satisfaction comme directeur départemental des polices urbaines des Hauts-de-Seine.

EDWY PLENEL.

Les sommaires de juin

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : Une Europe désuète

Malgré ses progrès, la Communauté européenne ne cesse de prendre *du retard* — scientifique et économique — *sur ses concurrents* américain et japonais. « Ci-gît une Europe désuète », écrit Claude Julien, qui suggère ce que pourrait être une Europe moderne.

Au moment où le Vatican s'en prend aux théologiens de la libération, François Houtart discute cette *« peur de la contagion marxiste »* qui semble animer Rome, pendant que Guy Petitdemange va au cœur de la pensée qui inquiète tant de hiérarques ; Michel Piton décrit les communautés de base d'où surgit ce renouveau de la réflexion chrétienne.

Sept pages sont consacrées à un sujet hautement controversé : Cuba. Bilan économique, structures politiques, vie culturelle, nouvelles aspirations après vingt-cinq ans de révolution : la réalité est plus complexe et vivante que ne le laisse croire une propagande systématiquement hostile. Ce dossier est à rapprocher de deux articles sur les Etats-Unis et El Salvador et sur les conflits entre M. Reagan et le Congrès.

Dans le *même numéro* : « Les hoquets du changement au Cameroun », les travaux de la Commission trilatérale, la campagne de stérilisation au Bangladesh, et une *nouvelle* inédite de l'écrivain kurde Hassan Mela Ali Qizilji.

★ Le numéro : 11 F.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Le français au bac

Dans trois semaines, le bac de français. Sans tambour ni trompette. L'épreuve, cette année, a été profondément modifiée. Un nouveau bac, en somme. Mal informés, les professeurs, comme les élèves, abordent l'examen avec inquiétude. *Le Monde de l'éducation* donne la parole aux inspecteurs généraux de français responsables de ces changements, et publie les directives de l'inspection aux correcteurs du bac.

Quels auteurs et quels thèmes reviennent le plus souvent ? Y a-t-il des best-sellers ? Claude Lémie a analysé cinq années de sujets. Champions toutes catégories : Victor Hugo, Zola, Paul Valéry, Jean-Jacques Rousseau. Sa conclusion : l'épreuve de français est un super-jeu. Pour s'en sortir au mieux, il faut en connaître les règles. Et les respecter. Pour conclure, *le Monde de l'éducation* publie un texte surprenant sur la « crise » du français : elle ne date pas d'aujourd'hui !

Le même numéro présente deux dossiers : l'un fait le bilan des politiques gouvernementales d'aide à l'emploi des jeunes. Le second est consacré à la mise en œuvre de la réforme Legrand dans les collèges : des journalistes du *Monde de l'éducation* se sont rendus dans trois collèges « en rénovation », désignés par le ministère. Ils racontent ce qu'ils ont vu, et le cabinet de M. Savary commente.

★ Le numéro : 11 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : La puissance des banques / Le sport en France

Beaucoup l'ignorent : le réseau bancaire français est le deuxième du monde derrière celui des États-Unis. Les mesures de nationalisation de février 1982 n'ont en rien affecté son efficacité et sa puissance. En une période de crise économique, la gauche au pouvoir s'est gardée de tout bouleversement dans le fonctionnement d'un système qui a fait ses preuves et qui doit affronter aujourd'hui d'importantes mutations. Le dossier rassemblé par François Chategner, professeur de sciences économiques et sociales, et présenté par François Renard fait le point et évoque les perspectives ouvertes par la généralisation des moyens de paiement électroniques.

Internationaux de Roland-Garros, Jeux olympiques de Los Angeles : ces deux événements de l'actualité sportive mettent une nouvelle fois en lumière les liens entre le sport et l'argent. Dans le dossier qu'elle a rassemblé sur « Le sport en France », avec l'aide de la documentation du *Monde*, Michèle Jamault, professeur de sciences médico-sociales, montre l'ampleur prise par ces relations entre le sport et l'argent, par le biais notamment de la publicité. Mais elle présente aussi l'organisation du sport en France, la pratique du sport à l'école et les dégâts parfois causés par un entraînement intensif pour transformer des enfants en champions.

★ Le numéro : 5,50 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : Londres, Bombay, Moscou

Londres, printemps 1984 : Michael Tippett débarque de Boston où il a assisté, en compagnie de l'envoyé du *Monde de la musique*, à la création de *The Mask of Time*, sommet de son œuvre. Incroyable mais vrai : cet octogénaire anobli par la reine, auteur de quatre symphonies, de quatre opéras, d'une production vocale et instrumentale considérable, est inconnu en France, où règne toujours l'anglophobie musicale. Un grand dossier réhabilite le Messiaen britannique.

Bombay, c'est le festival-marathon de la musique indienne, la ville où se côtoient nouvelles gloires et têtes d'affiche hindoustanies. A Bombay, cette année, le raga s'était mis au goût du jour. Technique, forme, style d'improvisation, la musique de l'Inde éternelle jette aux orties ses codes ancestraux pour prendre le chorus ! Les experts s'arrachent les cheveux.

C'est de Moscou, enfin, que viennent, depuis cent ans, les pianistes les plus audacieux et les plus indociles. De Rachmaninov et Sofronitsky jusqu'à leur petit-fils Michael Rudy, qui a choisi de vivre en France, leur portrait ou leur interview se trouvent dans le numéro de juin du *Monde de la musique*.

★ Le numéro : 18 F.

• LE MONDE DES PHILATÉLISTES : Hommage à la Belgique

Avec ce numéro spécial de cent pages, *le Monde des Philatélistes* fait peau neuve en rajeunissant sa maquette. Et il consacre un important dossier abondamment illustré à la philatélie belge. Juste hommage rendu à un pays qui organisa à Anvers, en 1887, la première exposition philatélique internationale et qui joue aujourd'hui encore dans le commerce du timbre un rôle de tout premier plan.

Les collections thématiques sont à la mode et attirent particulièrement les jeunes. En publiant un dossier haut en couleurs sur les champignons, *le Monde des Philatélistes* a choisi un sujet original qui a inspiré des artistes dans le monde entier, des îles Fidji à la Pologne et de la Mongolie au Botswana.

Le Monde des Philatélistes présente aussi à ses lecteurs son confrère... chinois « Jiyou », un mensuel qui tire à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Il est vrai que les collectionneurs se comptent là-bas par millions. Un monde à une autre échelle que nous fait découvrir Pierre Jullien.

Dans ce numéro aussi, les rubriques traditionnelles qui font du *Monde des Philatélistes*, « l'Officiel de la philatélie », les nouveautés françaises et étrangères, la marcophilie moderne, le recensement systématique des flammes et des premiers jours.

★ Le numéro : 15 F.